OBJECTIF: 50 MILLIONS

expo 67

Hier à la fermeture
337,743
on en prévoyait
235,000
depuis l'ouverture
48,923,300

il ne reste plus que
4 jours
*
il faut encore
1,076,700

expo67
PAGES 48 et 49

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, jeudi 26 octobre 1967 / saint Evariste / 83e année, No 248 / 4 cahiers / 72 pages / Météo: nuageux, plus frais / Min. 35 / Max. 50

Bourassa : les Juifs devraient investir dans l'industrie lourde • Page 12

L'URSS envoie des navires de guerre en Égypte; l'ONU condamne les violations du cessez-le-feu

d'après UPI, PA, AFP

Plusieurs unités de la flotte soviétique de la Méditerranée sont attendues aujourd'hui à Port-Saïd, à l'extrémité nord du canal de Suez, dans le but apparent d'empêcher de nouvelles attaques israéliennes comme celle des raffineries égyptiennes de Suez.

La visite "amicale" des navires de guerre russes survient quelques heures après que le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni d'urgence, eut condamné toutes les violations du cessez-le-feu dans le Moyen-Orient et exigé des Etats intéressés qu'ils cessent immédiatement toutes activités militaires prohibées dans la région et coopèrent pleinement et rapidement avec l'organisme de surveillance de la trêve de l'ONU.

Dans la déclaration qui a été adoptée à l'unanimité, le Conseil se déclare "sérieusement préoccupé par les récentes activités militaires" au Moyen-Orient et regrette les pertes en vie et en biens résultant de ces violations du cessez-le-feu.

La résolution ne mentionne pas explicitement la destruction du destroyer israélien "Eilath" ni celle des raffineries égyptiennes de Suez, mais elle se réfère aux rapports sur ce sujet du général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU.

Cependant, à Suez, les pompiers ont réussi à maîtriser les incendies qui ont ravagé le complexe pétrolier de cette ville, située à l'extrémité sud du canal. Ces incendies avaient été allumés mardi par les obus israéliens au cours d'un duel d'artillerie avec les Egyptiens par-dessus le canal. On prévoit toutefois que les feux continueront de brûler pendant quelques heures encore.

La venue de navires soviétiques à Port-Saïd et à Alexandrie rappelle la situation qui existait avant la guerre de juin dernier. Des unités soviétiques avaient alors visité les mêmes ports égyptiens quelques jours avant l'éclatement du conflit. Ils n'étaient toutefois pas intervenus dans les opérations militaires.

Les observateurs croient que la venue des navires russes vise cette fois à dissuader Israël de toute autre action "punitive" contre les Egyptiens.

L'attaque israélienne, apparemment en représailles pour la destruction du destroyer "Eilath", a mis à feu un grand nombre de réservoirs de pétrole, 17 selon le journal semi-officiel "Al Ahram" et jusqu'à 37 selon d'autres sources. De toute façon, le bombardement du complexe industriel de Suez a porté un rude coup à l'économie égyptienne.

A l'ONU, le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour étudier la plainte égyptienne. L'URSS préconisait une résolution qui aurait condamné Israël et aurait exigé que ce pays paie des réparations pour les dommages causés par ses canons. Les Etats-Unis, de leur côté, soutenaient une résolution qui condamnait toutes les violations du cessez-le-feu et exigeait le respect de la trêve.

C'est finalement une résolution de compromis préparée par les 10 membres non permanents du Conseil, dont le Canada, qui fut approuvée à l'unanimité.

Après l'adoption de la résolution, le secrétaire général U Thant a déclaré qu'il était nécessaire de renforcer la mission d'observation de l'ONU dans le secteur de Suez. Il a proposé de porter de 43 à 90 le nombre d'observateurs de l'ONU, de

voir l'URSS en page 2



téléphoto UPI

Couronnement du chah d'Iran

Le chah d'Iran s'est couronné lui-même ce matin, puis a couronné la reine Farah. On voit, à droite, le prince héritier Reza, six ans. Le chah règne depuis 26 ans mais voulait attendre d'avoir complété sa réforme sociale avant de ceindre la couronne.

—Nos informations page 55

Johnson annonce une décision prochaine

"Ça bouge" pour Sidbec et Brinco

par Claude BEAUCHAMP

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier, qu'en ce qui concerne Sidbec "il faudrait bien accoucher de quelque chose d'ici cinq ou six semaines".

M. Johnson a dit en outre que dans ce cas, comme dans celui de Brinco, "ça bouge".

Le premier ministre n'a cependant donné que très peu de détails concernant ces deux projets industriels d'envergure dans lesquels le gouvernement est directement impliqué : la sidérurgie québécoise et la signature du contrat entre l'Hydro-Québec et la Brinco.

"Sidbec, a-t-il dit, entre dans l'ordre de priorité que s'est fixé le gouvernement. C'est donc dire que nous prendrons une décision assez rapidement mais il a ajouté qu'il n'avait pas encore reçu le rapport définitif du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, sur les recommandations du conseil d'administration de Sidbec.

Le premier ministre n'a pas voulu commenter, d'autre part, les rumeurs selon lesquelles Sidbec achèterait les installations sidérurgiques que la société Dosco détient au Québec. Dosco a annoncé, il y a quelques jours, son intention de fermer son aciérie de Sidney, en Nouvelle-Ecosse, qui jusqu'à maintenant était sa principale source d'approvisionnement en acier pour ses usines de transformations établies au Québec. "Il faudrait demander ça à M. Gignac", a dit M. Johnson.

Electricité au Labrador

En ce qui concerne l'achat par l'Hydro-Québec de l'électricité qui sera produite aux Chutes Churchill, au Labrador, M. Johnson, qui est également ministre des Richesses naturelles, s'est encore montré plus parcimonieux affirmant qu'il n'était pas dans l'intérêt public de dévoiler, pour le moment, l'état des négociations entre l'Hydro et la Brinco, dont la filiale, Churchill Falls Corp.,

voir SIDBEC en page 2

"Pas de trêve avec le parti libéral"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Union nationale n'est pas disposée à entreprendre des pourparlers avec le parti libéral en vue d'établir une trêve dans le domaine constitutionnel à cause de la position adoptée par ce parti lors de son congrès annuel.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, en commentant un éditorial publié dans l'organe de l'Union nationale, le journal "Le Temps".

L'éditorial faisait observer que les militants de l'Union nationale verraient d'un mauvais oeil une trêve entre l'Union nationale et le parti libéral à cause de la position ambiguë adoptée par ce parti lors de son congrès.

"Si on connaissait la position des libéraux, a dit M. Johnson, ce serait facile d'entamer des pourparlers, mais on ne la connaît pas.

"Au congrès du parti libéral, a ajouté M. Johnson, on a placé la résolution de M. Paul Gérin-Lajoie sur une voie d'évitement pour l'envoyer au frigidaire. C'est négatif.

"Si le parti libéral avait pris position, nous aurions pu faire un front commun mais tel n'est pas le cas."

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que pour sa part il a un mandat très clair, celui de rechercher l'égalité.

En ce qui a trait à l'indépendance, l'éditorial du journal "Le Temps" affirmait qu'il faudrait commencer à préparer sans délai l'indépendance si les prochaines rencontres en vue de régler le problème constitutionnel ne prouvaient pas qu'il y a place au pays pour les Canadiens français.

L'éditorial disait également que le gouvernement devrait être ferme au cours de ses rencontres.

Voir JOHNSON en page 2

"L'Après-Expo" Si Montréal paie... Québec est d'accord

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement provincial ne semble pas avoir d'objections à la permanence de l'Expo pourvu que la ville de Montréal en assume les frais.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, en commentant de façon très brève la décision d'Ottawa au sujet du projet du maire Jean Drapeau.

"Nous sommes bien disposés envers Montréal si celle-ci veut appliquer à ses propres frais un plan d'utilisation des îles après l'Expo, a dit M. Johnson.

"Nous sommes prêts à apporter des accommodements et des facilités comme Ottawa mais nous devons songer aussi à d'autres priorités comme l'établissement d'une seconde université de langue française à Montréal, le prolongement du métro et plusieurs autres priorités comme des investissements dans la région de Québec", a ajouté M. Johnson.

M. Johnson a précisé que le cabinet provincial étudierait au cours de la journée le problème de la liquidation des biens de la compagnie de l'Expo, mais qu'il n'aurait pas d'autres nouvelles à communiquer à ce sujet.

Quant à cette liquidation des biens de la compagnie de l'Expo, M. Johnson a signalé que la décision devrait être prise le plus rapidement possible après entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Toronto réclame ses bancs publics

TORONTO (PC) — Montréal devra payer les 169 bancs de parc que Toronto lui a envoyés avant le début de l'Expo 67, a décidé hier la commission de contrôle du Toronto métropolitain.

Les bancs, paniers à rebuts et jardinières, qui valent en tout $40,000, devaient retourner après l'Expo dans les parcs publics de Toronto.

Mercredi, les contrôleurs recevaient une lettre du commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert Shaw, demandant à la ville de Toronto de laisser les bancs où ils étaient.

Les contrôleurs ont décrété que Montréal devrait faire une offre d'achat ou de location. Quant au maire de Toronto, M. William Dennison, il a déclaré catégoriquement aux contrôleurs que Toronto devait reprendre possession de ses bancs.

Pour leur part, deux contrôleurs, M. Allan Lamport et Mlle Margaret Campbell, ont trouvé que le maire de Toronto était trop dur.

Le projet d'une exposition permanente, mis de l'avant par le maire Drapeau de Montréal, ne réussira pas, a déclaré

Voir TORONTO en page 2

Trois cagoulards pillent un gros camion postal

Trois cagoulards ont pillé la nuit dernière le contenu d'un gros camion postal, appartenant à Bellechasse Transport. Personne pour le moment ne saurait fixer même approximativement le montant du vol.

L'attentat a débuté à une quarantaine de milles de Montréal et s'est terminé dans l'extrême nord-est de la métropole. La police raconte que ce camion, conduit par M. Lucien Garneau, de Portneuf, a quitté Lévis vers 11 h. 30 hier soir.

Chemin faisant, à St-Germain-de-Grantham, à un mille de

voir CAGOULARDS en page 2

Limitation des naissances : le synode veut une position claire

CITE DU VATICAN, (Reuters) — Le synode des évêques a demandé aujourd'hui au Pape Paul VI de publier un document clair et précis sur les sujets de doctrine et de morale, y compris sur la question de la limitation des naissances.

• *Paul VI et le patriarche Athénagoras échangent un baiser de paix sur la tombe de Pierre.*

—Page 49

AUJOURD'HUI

Plan régional de planification

Le directeur du service d'Urbanisme de Montréal, M. Aimé Desautels, a suggéré hier la création d'un organisme régional de planification afin de pouvoir mettre en application le plan directeur de la région métropolitaine.

— Page 3

Vers un programme global d'éducation des adultes

Les délégués du Canada, des Etats-Unis et du Mexique à la conférence nord-américaine sur l'éducation des adultes ont décidé de créer un comité qui aura la tâche d'étudier la participation des pays américains à un programme global d'éducation des adultes.

— Page 26

Ventes des Alouettes ?

Selon une rumeur persistante, le club de football Alouettes de Montréal aurait été vendu à un homme d'affaires de la Métropole. L'offre de Me Raymond Crépeault, le président du poste radiophonique CJMS, aurait été acceptée par Ted Workman et Joe Atwell, copropriétaires des Alouettes.

— Page 41

Pierre Saint-Germain

CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



Notre correspondant nous câble : intéressante mais peu mouvementée l'émission spéciale de l'ORTF sur le Canada, hier soir. (Page 14)

Montréal veut combattre la pollution de l'air "sur une base régionale"

par Florian BERNARD

Les substances qui polluent l'air de Montréal ne tiennent pas compte des frontières artificielles séparant les différentes municipalités de l'île. De plus, certaines usines situées dans des municipalités proches de Montréal chargent continuellement l'atmosphère de matières polluées que les vents poussent ensuite vers le coeur de la ville.

C'est à la suite de telles constatations que la ville de Montréal désire voir le gouvernement du Québec instaurer une lutte à l'échelle régionale en ce qui concerne la pollution.

Ce désir est clairement exprimé dans une lettre signée par le directeur du Service de santé de la ville, le Dr R. Lamquin, lettre qu'il faisait parvenir le 19 octobre dernier au député unioniste de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau.

Le Dr Lamquin déclare notamment : "Vos déclarations, M. le député, laissent clairement entendre que vous réalisez que les substances qui polluent l'air ne tiennent pas compte des frontières artificielles et que **la lutte contre ce fléau doit être engagée sur une base régionale.**"

Puis, faisant nettement allusion aux industries de l'est de l'île, pétroles en particulier, le Dr Lamquin poursuit : "Une bonne partie de l'hydrogène sulfurée et de l'anhydride sulfurique que les électeurs de votre circonscription respirent provient de **certaines industries que tous connaissent.** Les relevés effectués par une de nos stations d'échantillonnage de l'air établie non loin des industries dont il est question fournissent d'intéressants résultats à ce sujet".

Le Dr Lamquin déclare ensuite que Montréal est prête à collaborer avec Québec dans le régionalisation de la lutte.

"Le Service de santé de Montréal est anxieux, M. le député, de répondre à votre appel et de collaborer avec Québec. Toutefois, le Service de santé de Montréal ne peut exiger des industries situées en dehors de la ville qu'elles s'équipent de purificateurs d'air ainsi que vous le demandez et comme nous le faisons pour Montréal."

Puis, il renchérit en ces termes: "Montréal a besoin du gouvernement provincial pour lui permettre d'agir sur une base régionale et pour que soit

voir POLLUTION en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 69
Bandes dessinées / 56
Calendrier des pionniers / 43
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 70
Editorial / 4
Finance / 50 et 51
Horoscope / 26
Loisirs et récréation / 56
Mots croisés / 59
Nouvelles internationales / 55
Nouvelles nationales / 19 et 27
Nouvelles régionales / 47
Radio et télévision / 34
Spectacles et concerts / 30 à 32
Sports / 37 à 42
Tribunaux / 7 et 8
Vie féminine / 20 et 22 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 25

CKAC 73

CAGOULARDS

SUITE DE LA PAGE 1

Drummondville, M. Garneau est allé prendre un café à un casse-croûte et, en revenant à son véhicule, a vérifié le fonctionnement de ses essuie-glaces : il pleuvait abondamment.

A cet instant, trois cagoulards l'ont cerné et forcé à monter dans son camion. Ils ont pris la direction de Montréal par la transcanadienne. Parvenus à la hauteur de Henri-Bourassa et de la 88e, avenue, ils ont forcé M. Garneau à descendre du véhicule.

Ils l'ont ligoté à un arbre, puis ont recouvert sa tête d'une cagoule d'abord, puis d'une grande couverture. Ensuite, ils ont fait le tri du courrier, répandant la plus grande partie sur le sol. Après avoir empoché on ne sait quoi, ils sont partis.

Un peu plus tard, des passants ont aperçu le malheureux conducteur et lui ont porté secours. La PP alertée ainsi que les inspecteurs du service des postes sont arrivés peu après sur les lieux et ont ouvert une longue enquête.

POLLUTION

SUITE DE LA PAGE 1

aussi approuvée une législation adéquate destinée à combattre la pollution de l'air par les véhicules-moteurs."

Le Dr Lamquin rappelle qu'une telle législation est déjà en force aux Etats-Unis pour les nouveaux modèles d'automobiles et que la province de l'Ontario s'apprête à faire de même. Il ajoute qu'il conviendrait que le Québec "devance l'Ontario dans ce domaine".

Le remaniement, la semaine prochaine

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré, hier, qu'il convoquera les journalistes la semaine prochaine pour leur annoncer officiellement la décision de M. Marcel Faribault et leur communiquer en même temps les détails du remaniement ministériel qu'il projette d'effectuer au sein de son cabinet depuis plusieurs mois.

Quant à M. Faribault, M. Johnson a précisé, hier, qu'il n'était pas encore en mesure de dire si celui-ci ferait partie de son cabinet.

Le président du Trust général du Canada devait, comme on le sait, faire connaître sa réponse au premier ministre cette semaine.

On ignore officiellement quel poste lui a été offert au sein du cabinet mais on croit savoir qu'il s'agirait du poste de ministre des Institutions financières. Ce ministère a été créé au cours de la dernière session.

Les autres changements au sein du cabinet affecteraient près d'une dizaine de ministères.

Il est possible que le pavillon de l'URSS demeure après l'Expo

Le projet de démanteler le pavillon soviétique et de le transporter en URSS demeure inchangé, mais certaines considérations sont à l'étude, dont l'une a trait au projet Drapeau.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier soir, le commissaire général du pavillon, M. Boris A. Borissov, lors d'une conférence de presse qui marquait la clôture d'Expo '67.

"Parmi ces considérations, a précisé M. Borissov, la principale est de garder le pavillon soviétique sur place et d'étudier son utilisation selon ce qui sera décidé pour l'après-Expo".

M. Borissov a toutefois suggéré à ceux qui prennent les décision de faire vite.

Parlant du succès de la participation soviétique à l'Expo, M. Borissov a déclaré que 15,000,000 de personnes ont visité le pavillon de l'URSS, depuis le début de l'Expo.

"Nous sentons, maintenant, que plus de Canadiens et plus de Nord-Américains connaissent l'Union soviétique. Ce qui nous a le plus touché, c'est que nos gens ont pu converser avec des millions et des millions de visiteurs. Notre personnel était de 400."

En faisant savoir la décision de rapatrier le pavillon soviétique à Moscou, M. Borissov a mis fin à ce qui était, pour plusieurs, une quasi-certitude. Il y a lieu de croire, désormais, que si le projet du maire Drapeau, de rendre l'Exposition permanente est réalisé, la participation soviétique est fort probable.

Selon les chiffres les plus récents obtenus jusqu'ici, 35 pavillons ont été offerts ou donnés à Montréal et les autorités de 17 autres pavillons n'ont pas encore pris de décision.

L'URSS

SUITE DE LA PAGE 1

doubler le nombre des postes d'observations sur les deux rives du canal et d'acquérir quatre vedettes de reconnaissance et quatre hélicoptères avec le personnel nécessaire.

Les membres du Conseil de sécurité continuent cependant de rechercher une formule qui apporterait un règlement permanent à la crise du Moyen-Orient.

Mécontentement en Egypte

La résolution du conseil a été accueillie sans enthousiasme dans les deux camps, qui continuent de rejeter l'un sur l'autre la responsabilité des derniers et sanglants événements.

En Israël, on montre une satisfaction modérée du fait que le conseil n'ait pas adopté "le point de vue soviéto-arabe", mais ces milieux se montrent cependant pessimistes quant aux effets de l'appel du conseil pour une stricte observation du cessez-le-feu.

Au Caire, les milieux politiques égyptiens sont mécontents de la résolution qu'ils considèrent, en fait, comme la résolution américaine légèrement revue et corrigée. On souligne que comme après la guerre de juin, le Conseil de sécurité a été incapable de condamner Israël "qui venait de commettre une agression". La presse égyptienne s'en prend particulièrement aux Etats-Unis qu'elle accuse d'appuyer Israël dans ses agressions et de lui envoyer des armes pour faire monter la tension au Moyen-Orient jusqu'à l'état de guerre.

Toutefois, les dirigeants égyptiens laissent entendre qu'il n'est pas question de riposte au bombardement de Suez et de reprise des hostilités. Le porte-parole du gouvernement égyptien a affirmé au Caire que son pays entendait respecter le cessez-le-feu, mais qu'il n'acceptera jamais qu'une partie de son territoire soit occupée.

TORONTO

SUITE DE LA PAGE 1

d'autre part hier M. William Dennison, maire de Toronto.

"Si c'est un projet purement montréalais, je ne tenterai pas de soulever des objections," a dit M. Dennison, mais il a ajouté :

"Je crois que le projet du maire Drapeau est impossible à mettre à exécution, que ce n'est qu'une chimère."

Le maire de Toronto a aussi déclaré qu'il ne trouvait rien à redire à l'annonce faite mardi par le ministre du Commerce, M. Robert Winters, qui a révélé que les édifices du gouvernement canadien à l'Expo seraient offerts à la ville de Montréal.

M. Winters avait déclaré que le gouvernement fédéral ne s'opposerait pas à la donation de pavillons ou d'objets exposés à l'Expo, de la part des participants à la fois. Mais le gouvernement fédéral ne veut avoir aucune responsabilité financière relativement à ces dons.

M. Dennison a déclaré qu'il ne s'objectait pas au plan fédéral dans ce domaine tant qu'il ne serait pas question de subventions pour le projet de M. Drapeau.

"Je ne considère pas comme subvention le fait de faire don d'un édifice," a-t-il dit.

Répondant à M. Drapeau qui a déclaré ici mardi, lors d'une conférence de presse, que Montréal n'avait pas l'intention de rivaliser avec l'Exposition nationale canadienne de Toronto, M. Dennison a déclaré que l'édifice du gouvernement canadien à l'Expo pourrait bien finir par être "une meule de moulin" attachée au cou de Montréal.

L'édifice est exposé aux rigueurs de la température et ne peut être chauffé. La galerie d'art est sa seule valeur a-t-il dit.

Un "déficit" de $250 millions

OTTAWA (PC) — L'Expo 67 accusera un déficit comptable final d'environ $250,000,000, affirme une source proche du gouvernement fédéral.

Cette somme représente environ cinq fois le coût net prévu en 1963 pour l'Expo.

Les décisions concernant le maintien d'une exposition permanente sur les îles pourraient altérer ce déficit, la somme de $250,000,000 n'étant encore qu'une approximation.

Si la Corporation de l'Expo ne réussit pas à toucher les $70,000,000 qu'elle attend de la liquidation de l'exposition, le déficit sera encore plus élevé.

Au poste des revenus, l'Expo enregistre des chiffres assez près des prévisions, mais les coûts d'exploitation ont dépassé toutes les attentes.

Les revenus s'élevaient, la semaine dernière, à $116,000,000, soit 95 pour cent des prédictions.

En juin, alors qu'on avait déjà tiré presque tous les plans importants concernant le sort des îles, le déficit devait s'établir autour de $157,000,000.

Coûts d'opération

Comme l'exposition universelle tirait à sa fin, la date de fermeture étant fixée au 29 octobre, le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a prié les autorités de l'Expo 67 de réduire les coûts d'opération.

De source gouvernementale, on affirme avoir pu faire des économies substantielles à même des réductions de personnel et quelques changements dans l'administration de la Ronde.

Les premières prévisions, préparées en 1963, annonçaient pour Expo 67 un déficit de $47,534,000. En avril 1967, le chiffre avait grimpé à $73,700,000, mais les coûts d'opération ont vite fait d'annuler toutes les prévisions.

Congé demain

QUEBEC — Demain, le vendredi 27 octobre 1967, sera jour de congé pour toute école administrée par une corporation scolaire régie par la Loi de l'instruction publique.

Ce congé est accordé par le conseil exécutif du Québec conformément à l'article 16 de la Loi de l'Instruction publique, dans le but de donner à tous les élèves et employés des corporations scolaires du Québec qui peuvent s'en prévaloir l'occasion de profiter des derniers jours de l'Exposition universelle de Montréal qui se termine le 29 octobre.

"Ce congé scolaire, a dit le premier ministre Johnson, dans un communiqué, permettra également de souligner l'importance de cet événement qui fut un monument grandiose dédié à la cause de la paix et de la fraternité humaine."

M. Johnson a souligné que le Québec avait apporté à la préparation de cet événement mondial une très large contribution en ressources de toutes sortes.

"C'est au profit de la jeunesse surtout que ces sacrifices ont été consentis de bonne grâce afin que nos jeunes puissent sortir de cette expérience plus fiers d'être Québécois et mieux préparés à jouer leur rôle de citoyen du monde", a-t-il conclu.

Poursuites de $100,000 contre certains restaurateurs de l'Expo

L'Union des employés d'hôtels, motels et restaurants a décidé hier de prendre des procédures judiciaires contre un certain nombre de concessionnaires de l'Expo, qui administrent des restaurants dans les pavillons étrangers.

Deux mille adhérents du syndicat travaillent à l'Expo et certains d'entre eux se plaignent de n'avoir pas reçu le pourboire de 15 pour cent mentionné sur la note comme "frais de service". D'autres, payés à l'heure, affirment n'avoir jamais reçu le salaire qui leur est dû.

"Nous avons demandé à nos avocats de prendre les mesures appropriées pour récupérer les salaires dus aux employés de divers restaurants de l'Expo", a déclaré hier le président de l'Union, M. James Stamos. "Comme l'Expo en est à sa dernière semaine, précise-t-il, le syndicat s'efforcera par tous les moyens d'obtenir satisfaction pour ses membres."

La Cour supérieure a ordonné récemment la saisie des biens des concessionnaires des pavillons ouest-allemand et autrichien.

Le syndicat réclamera un total de $100,000 à six autres restaurants au nom de ses adhérents.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45
MAXIMUM : 50

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Régions des Cantons de l'Est et Laurentides : généralement nuageux, quelques averses dispersées. Vendredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées, devenant couvert en fin de journée. Plus frais et vents du sud-ouest de 15 milles, devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Ste-Agathe, 45 et 35; Sherbrooke, 50 et 40.

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux avec quelques averses dispersées aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées, devenant couvert en fin d'après-midi. Plus frais et vents du sud-ouest de 15 milles, devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Montréal, 50 et 35; Ottawa, 45 et 35.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux avec pluie intermittente se changeant en averses dispersées plus tard dans la journée. Vendredi, généralement nuageux avec averses dispersées. Plus frais et vents de l'est de 15 milles avec rafales devenant du sud-ouest de 15 milles, cet après-midi. Maximum et minimum à Québec, 55 et 40; La Tuque et Chicoutimi, 50 et 40.

Régions de Baie-Comeau et Rimouski : nébulosité croissante avec pluie. Vendredi, généralement nuageux avec averses dispersées. Plus frais et vents du sud-est de 15 milles avec rafales, venant du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Maximum et minimum à Baie-Comeau, 50 et 40; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 55 et 40.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : nébulosité croissante, avec pluie. Vendredi, généralement nuageux avec quelques averses.

L'élection de Bona Arsenault est toujours contestée

QUEBEC (PC) — Le procès en contestation de l'élection du député libéral de Matapédia, M. Bona Arsenault, a été ajourné au 30 janvier prochain. C'est la cinquième fois que ce procès est reporté à une date ultérieure au palais de justice de Rimouski.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

M. Johnson a dit que ce passage de l'article ressemblait étrangement à un discours qu'il avait prononcé en janvier 1962 à l'Assemblée législative.

Ce discours, que les journalistes n'avaient pas pris au sérieux selon M. Johnson, réclamait des amendements à la constitution et donnait un délai de cinq ans.

"A ce moment-là, a dit M. Johnson, personne ne voulait toucher à cette vache sacrée qu'est la constitution. Aujourd'hui, tout le monde est disposé à la rédaction d'une nouvelle constitution ou tout au moins à des amendements."

Au sujet du résultat des élections au Nouveau-Brunswick, M. Johnson a déclaré que la réélection du gouvernement de M. Louis Robichaud indique que les électeurs ont tendance à réélire les gouvernements en place.

Il a ajouté que pour sa part, il n'entend pas déclencher des élections à moins que le peuple en réclame. "Et il n'y a pas de clameur", a dit M. Johnson.

SIDBEC

SUITE DE LA PAGE 1

est chargée de développer l'énergie hydro-électrique du bassin de la rivière Hamilton, au Labrador.

"Les pourparlers entre les représentants de l'Hydro et de la Brinco, a cependant précisé le premier ministre, se poursuivent et portent sur la mise au point de chacune des clauses, qui sont aussi importantes l'une que l'autre dans ce genre de contrat à très long terme."

Une lettre d'intention ou, plus précisément, un accord de principe lie déjà l'Hydro et la Brinco, en vertu duquel l'Hydro achètera la presque totalité de l'électricité qui sera produite au Labrador.

Le premier ministre a conclu en disant qu'il ne fallait pas s'étonner si les pourparlers en vue d'en arriver à un contrat définitif se prolongeaient plus longtemps que prévu parce que "c'est quand même 32 milliards de kilowatts-heure qui sont en jeu."

La signature de ce contrat, a-t-il dit, implique des quantités plus considérables que lors de la nationalisation des compagnies d'électricité au Québec en 1962.

La plaisanterie est une sorte de duel où il n'y a pas de sang versé.

Chamfort

Le plaisir retardé est un agréable tourment.

Publilius Syrus

ULTRA-MODERNES FAUTEUILS DE BUREAU



Siège et dossier recouverts de vinyle.
Bras en noyer. Cadre chromé.

FAUTEUIL BASCULANT Prix courant $79.95 — SPECIAL $64.50

FAUTEUIL Prix courant $24.95 — SPECIAL $18.50

FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS
LA DIVISION DE L'AMEUBLEMENT DE ROSS OFFICE SUPPLIES et MONTREAL OFFICE MACHINES
708 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal — Tél. 861-3333

MEUBLES DE TOUT GENRE
Directement des manufacturiers
DETAIL AU PRIX DU GROS
Termes faciles
Courtiers de Meubles en Gros
Pour renseignements appelez
725-6145

INSISTEZ SUR LA POINTE PENTEL PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE
Venez nous voir à l'Expo 67, à la Ronde, carrefour international, cadeau et démonstration gratis.
Apportez cette annonce !

SPECIAL
machines à écrire
Remington Royal — Underwood Smith Corona
TOUTES GARANTIES
Rég. $59.50 MAINTENANT $39.50 | Rég. $89.50 MAINTENANT $59.50 | Rég. $119.50 MAINTENANT $79.50

DACTYLOGRAPHES ELECTRIQUES NOUVEAU PRIX au-dessus de $550.00 $99.50
Régulièrement : $89.00
Portatifs : clavier complet et maillette $39.50 Maint.
Protectographes : modèles récents Rég. $109.50 A solder $49.50

Machines à additionner et à calculer
Neuves, 10 clés, soustraction, multiplication. Plus récentes caractéristiques. Régulièrement : $119.50 Maint. $79.50
Remington, Underwood, R.C. Allen, Burrough's reconditionnées. Manuelles $49.50 Electriques $69.50

Crown Equipment
1011 BLEURY Co. Ltd. UN. 1-2437
Stationnement gratuit de l'autre côté de la rue.
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à midi.

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
FENETRES EN ALUMINIUM
PORTES EN ALUMINIUM
TELEPHONEZ MAINTENANT
279-8551
• Emaillés • Anodisés • Naturels
ALSCO
1530 est, Beaubien, Montréal
FABRIQUES SUR MESURES, INSTALLES PAR DES EXPERTS

Cigares cubains

L'esprit de fraternité et d'amitié qui a régné sur la Terre des hommes ne saurait disparaître quand l'Expo '67 fermera ses portes.

Pour souligner cette pensée, les dirigeants du pavillon de Cuba visiteront aujourd'hui à 1 h. l'hôpital Saint-Charles Borromée aux 66 Dorchester Est. Les malades recevront des cigares de la Havane, de la crème glacée et l'orchestre folklorique de Cuba les divertira.

Un peu plus tard à 3 heures trente le même jour, ils rendront visite à l'orphelinat de Saint-Arsène au 1731 Christophe-Colomb où 500 enfants entre 10 et 16 ans attendront avec impatience leur arrivée. Là aussi, il y aura distribution de bonbons cubains, crème glacée et un récital de musique populaire de Cuba.

STEINBERG

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES
EN VIGUEUR DES MAINTENANT

Par suite d'un jugement rendu par la Cour d'Appel du Québec, nos magasins d'alimentation de Montréal et de la région métropolitaine (dans un rayon de dix milles de l'île de Montréal) seront ouverts aux heures suivantes:

Lundi: de 1.00 p.m. à 6.00 p.m.
Mardi et Mercredi: de 9.00 a.m. à 6.00 p.m.
Jeudi et Vendredi: de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
Samedi: de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

STEINBERG LIMITEE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 248

La création d'un organisme régional de planification s'impose au plus tôt

— le directeur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, M. Aimé Desautels

par Pierre VENNAT

Le directeur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, M. Aimé Desautels, a insisté hier soir sur la nécessité de créer au plus tôt un "cadre", un "organisme à l'intérieur duquel on pourra travailler" afin de pouvoir mettre en application un plan directeur pour la région métropolitaine.

Cet organisme, tel que le voit M. Desautels, qui participait à un forum sous les auspices de la section régionale de Montréal de l'Association canadienne d'urbanisme, ne porterait pas atteinte à l'autonomie municipale puisqu'il s'occuperait uniquement des questions d'intérêt régional, "que les municipalités, de dire M. Desautels, ne peuvent solutionner d'elles-mêmes".

Le plan-témoin, comme tel, ne précise pas quelle forme juridique devrait prendre l'organisme qui verra à mettre en application le plan, mais M. Desautels, mis sur la sellette, n'a pas tenté d'élucider la question.

Fort de l'appui de la section montréalaise de l'Association canadienne d'urbanisme, que venait de lui donner son président, M. Marcel Junius, M. Desautels a avoué qu'au désespoir de certains les planificateurs du Service d'urbanisme avaient perdu conscience des limites administratives des villes en préparant le plan-témoin.

"La ville, pour nous, ce n'est plus la ville juridique avec des limites souvent arbitraires, a dit M. Desautels. Le plan-témoin n'aspire pas comme tel à une consécration juridique. Le plan-témoin veut faire prendre conscience à la région de ce qu'elle est et des problèmes auxquels elle aura à faire face à l'avenir."

Il faudra planifier

Se défendant de croire que

Voir ORGANISME en page 6



photo René Picard, LA PRESSE

Les étudiants manifestent jour et nuit à Sir George Williams

Protestant à la fois contre le principe d'exploitation commerciale en vigueur dans la librairie universitaire qui fournit leurs livres de cours et contre l'attitude prétendûment intransigeante de leurs autorités en matière d'administration, environ 150 étudiants et étudiantes de l'Université Sir George Williams ont complété une journée de manifestation en "campant" la nuit dernière dans le vestibule de l'annexe Henry F. Hall de l'institution qu'ils fréquentent, au 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Organisée avec l'approbation d'associations estudiantines des autres universités de la métropole ainsi que celle de Sherbrooke, la manifestation, qui s'est déroulée sans incident, tenait lieu de prélude à la grève que les quelque 15,000 étudiants de Sir George Williams devaient, selon le président de leur comité, observer aujourd'hui. "Pour votre salut, faites la grève," lisait-on sur des pancartes. D'après les protestataires, chaque étudiant dépense annuellement de $70 à $150 pour ses livres de cours. Ils disent que la librairie de l'université réalisera en 1967 un bénéfice net de l'ordre de $90,000 "alors qu'elle ne devrait pas avoir de but lucratif et qu'on nous refuse, par-dessus le marché, tout droit de regard sur l'utilisation des profits". Des professeurs de diverses facultés, approuvant l'attitude de leurs élèves, ont passé la nuit en compagnie des manifestants.

Laval fait faire une étude sur la possibilité d'y amener le métro

par Pierre VENNAT

Le comité exécutif de Laval a retenu les services de M. Charles-Edouard Campeau, ancien directeur du Service d'urbanisme de Montréal, comme urbaniste-conseil chargé plus précisément de faire les recommandations nécessaires en vue de l'implantation du métro sur l'île Jésus, non seulement jusqu'à Pont-Viau, tel que prévu, mais jusque dans le parc industriel.

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, avait déclaré aux membres de la tribune de presse de l'hôtel de ville de Montréal, mardi, que des études préliminaires se font actuellement en vue de prolonger les lignes de métro vers l'île Jésus.

Quelques heures plus tard, le vice-président du comité exécutif de Laval, M. André Lagarde, devait annoncer l'engagement de M. Campeau, dans une entrevue exclusive accordée à LA PRESSE.

M. Campeau devra étudier surtout l'aspect économique de l'implantation du métro. D'où d'ailleurs la raison pour laquelle M. Lagarde désire l'amener jusqu'au parc industriel.

Il ne faut pas, de dire M. Lagarde, que le métro ne serve qu'à une fin unique, vider Laval.

Il faut, au contraire, qu'il contribue à "remplir" Laval.

Si les ménagères pourront y gagner, en allant faire leurs emplettes dans la métropole, si les nombreux Lavallois qui travaillent dans la métropole l'emprunteront chaque jour, ce qui intéresse davantage le vice-président de l'exécutif, c'est de savoir jusqu'à quel point l'implantation du métro dans le parc industriel pourrait favoriser, à cet endroit l'implantation d'industries importantes allégeant d'autant le fardeau financier des contribuables de Laval.

"Ça ne me ferait rien de dépenser $25 millions s'il le faut, si j'ai l'assurance que ces $25 millions amèneront à Laval des millions d'investissements qui rembourseront en taxes, à courte échéance, l'argent que nous aurons déboursé", a déclaré M. Lagarde.

Il a cité à cet effet l'exemple de l'expropriation du boulevard Dorchester en vue de son élargissement, il y a quelques années, sous l'administration de M. J.-O. Asselin, alors président du comité exécutif, et qui a permis tout le développement que connaît Montréal depuis quelques années, dont la construction de la Place Ville-Marie.

M. Campeau était alors directeur du Service d'urbanisme à l'époque, et c'est de là que sont sortis des projets, outre la Place Ville-Marie, le Reine-Elizabeth, la Banque Impériale de Commerce, l'édifice CIL, etc. Sans compter, évidemment, la future Place Radio-Canada.

C'est sans doute un miracle de la sorte que l'on demandera encore une fois à M. Campeau.

Celui-ci devrait remettre son étude d'ici quelques mois.

"M. Campeau est un homme qui travaille extrêmement vite," de dire M. Lagarde.

Quant à ses honoraires, il n'en a pas pour l'instant.

"Nous verrons ça dans le budget de 1968", a dit M. Lagarde, ce qui laisse bien voir que le rapport de M. Campeau ne saurait être prêt avant l'an prochain.

M. Campeau, âgé de 51 ans, fut directeur du Service d'urbanisme de Montréal, de 1955 à 1958. Il était à l'emploi de ce service depuis 1943.

Il fut député de Montréal-St-Jacques de 1958 à 1962 et agit depuis comme urbaniste conseil.

Il fut à l'emploi de la ville de Montréal de 1941 à 1958 et agit en 1947, comme secrétaire de la Commission d'études des problèmes de la circulation et du transport de la région de Montréal.

M. Campeau, aussi ingénieur-conseil, fut également, en 1952, secrétaire de la Commission d'études des problèmes métropolitains de la région de Montréal et enseigna l'urbanisme à l'Université de Montréal de 1952 à 1958.

Il a déjà servi d'urbaniste-conseil pour plus d'une quinzaine de villes de la région métropolitaine.

L'engagement de M. Campeau ressuscite le projet de monorail sur l'île Jésus

par Pierre VENNAT

La nomination de M. Charles-Edouard Campeau comme urbaniste-conseil pour la ville de Laval ressuscitera-t-elle le projet de monorail que caressent depuis longtemps les autorités de Laval ?

S'il est trop tôt pour savoir dans quel sens s'orienteront les travaux de M. Campeau, il est évident, et M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif de la ville de Laval nous l'a confirmé, qu'il ne saurait s'attacher seulement au seul aspect de l'implantation du métro sur l'île Jésus.

Il ne suffira pas, en effet, fait-on remarquer à l'hôtel de ville de Laval, de disposer d'une station de métro pour régler les difficultés des communications entre Laval et Montréal.

Il faut pouvoir amener au métro les usagers de toute la ville et cela suppose la création d'un vaste réseau de transport en commun de surface sur l'île.

Le monorail, solution idéale ?

Lundi, un ingénieur, M. Frank Bubic, conférencier devant l'Association des hommes d'affaires de la rive sud, avait laissé

Voir MONORAIL en page 6

Le monorail n'est pas exclu du plan-témoin

Le Service d'urbanisme de Montréal n'exclut pas la possibilité d'inclure un monorail dans le système d'express régional que l'on projette pour l'an 2000, même si le plan-témoin, comme tel, ne mentionne pas ce mode de transport.

Son directeur M. Aimé Desautels, a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'un oubli, mais simplement que l'on considérait qu'un tel mode de transport fait partie des "décisions techniques".

Il a toutefois précisé au sujet du monorail "dont bien des gens vantent les mérites ces jours-ci", qu'il ne compte pas que des avantages, mais certains désavantages également.

Schirm et Guénette : la Cour suprême serait bientôt saisie de toute l'affaire

Le ministère de la Justice étudierait présentement le bien-fondé du premier jugement rendu contre Schirm et Guénette, déclarés coupables du meurtre qualifié de M. Leslie D. MacWilliams, et il se pourrait que, d'ici peu de temps, la Cour suprême (le plus haut tribunal du pays) soit saisie de toute l'affaire.

La Cour d'appel a accordé aux deux appelants de nouveaux procès séparés.

Me Jacques Clément, qui avait plaidé pour la Couronne, tant durant le procès que devant la Cour d'Appel, n'a pas voulu faire de commentaires sur la décision de tenir deux nouveaux procès séparés.

La Cour d'appel composée du juge Lucien Tremblay, juge en chef de la province, et des juges André Taschereau, G.H.R. Owen et Roger Brossard, en est venue à la conclusion que le verdict contre chacun des accusés séparément pouvait ne pas être le même quant au crime dont chacun pourrait être déclaré coupable.

"Avant toute analyse de la preuve, dit le juge Brossard, il se dégage des plaidoiries et de l'adresse du juge que ce serait Guénette qui aurait tiré, avec une arme qu'il tenait sur sa personne, la balle qui causa la mort de MacWilliams, cependant que Shirm tenait en joue avec une autre arme deux employés du magasin."

L'appelant Schirm qui avait refusé à plusieurs reprises les services d'un avocat que la Couronne mettait à sa disposition, conduisit seul sa défense.

Les juges en sont venus à la conclusion que la Couronne avait le devoir de justice et d'équité non seulement de ne pas s'opposer à un procès distinct pour chacun des accusés, mais de le demander elle-même.

"La Couronne savait, dit le juge Brossard, qu'elle tenterait de mettre en preuve des confessions des deux accusés, incriminantes pour le co-accusé."

Le juge Paul Casey toutefois se porte dissident, rejetant les pourvois des deux appelants.



Edmond Guénette



François Schirm

La Cour d'appel oblige Steinberg à se conformer au décret de l'alimentation

La compagnie Steinberg Ltd. devra observer les heures de fermeture imposées par le décret, dont elle avait attaqué la validité.

Le décret était en vigueur depuis juin 1965, mais un grand nombre de procédures avaient été émises à l'encontre de cette législation. La décision de la Cour d'appel se trouve dans quatre décisions qui maintiennent la validité du décret, le juge Lucien Tremblay, juge en chef de la province, et le juge Elie Salvas se portent toutefois dissidents.

Un juge de la Cour supérieure avait déclaré le décret inconstitutionnel pour le motif qu'il intervenait dans la réglementation du commerce et décidait de la condition de travail des employés de Steinberg.

Le tribunal ordonne à l'intimée de cesser de faire travailler ses employés en dehors des heures mentionnées dans le décret. Ce décret, de plus, ordonne à Steinberg de consentir une contribution de la moitié de un pour cent au Comité paritaire de l'alimentation au détail et les employés devront apporter une égale contribution au Comité.

L'une des décisions de la Cour d'appel renverse le jugement de la Cour supérieure qui a maintenu un bref de prohibition suspendant 80 plaintes portées contre Steinberg's.

Les juges André Taschereau, Fernand Choquette et Antoine Rivard constituent la majorité.

Le juge Taschereau qui a rédigé les principales notes conclut que le lieutenant-gouverneur en conseil peut avoir excédé sa juridiction dans certains cas ce qui rendrait inopérant le décret sur certains points, mais n'autoriserait pas un juge d'annuler le décret.

Important vol d'alcool

par Réginald HENRY

Les bureaux de la police du port de Montréal présentaient ce matin, tous les aspects d'un entrepôt de la Régie des alcools, alors que, parmi 101 caisses contenant quelque 1,212 bouteilles de 24 onces de rye, le capitaine Robert Ste-Marie et ses assistants complétaient leur enquête sur un important vol commis hier midi au hangar no 66 du port.

Quatre individus devaient comparaître ce matin sous des accusations de vol et de possession illégale de l'alcool volé. Trois des inculpés ont été arrêtés à l'intersection des rues Ste-Catherine et Viau, peu après le vol, et les policiers ont recouvré 61 caisses d'alcool dans la camionnette qu'ils occupaient.

Un rapide interrogatoire des suspects a subséquemment conduit les policiers dans un logement situé au 6965, boulevard de l'Assomption, où 40 autres caisses ont été découvertes et où le quatrième inculpé, un individu que les enquêteurs disent "bien connu", a été appréhendé. Les policiers n'ont pas déterminé la valeur exacte de l'alcool, de marque Canadian Club, pas plus que les circonstances exactes du vol.

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10111, BOUL. PIE-IX 321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE 526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY 681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE 481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
286-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

Un magnifique PANIER-CADEAU DIONNE pour les personnes alitées
$7.50 et plus
MELONS
Casaba : Espagnols ou miel
RAISIN MUSCAT ET RIBIER
FRAISES • COINGS • PAPAYAS
AVOCATS • POIRES BARTLETT • POIRES
COMICES • POIRES BOSC • CHATAIGNES
POMME GRANATE • LIMETTES
GROSEILLES CHINOISES, ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine, Montréal Tél. 849-2341
(coin Drummond)

EN VEDETTE CETTE SEMAINE
Attrayants secrétaires avec étagère en érable. Idéal pour salle d'entrée ou vivoir.
SPECIAL $125.00
BOUTIQUE COLONIALE
A. FORGET INC
6707, BOUL. SAINT-LAURENT - TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

IMPORTATION "AQUA STAR"
ERGEE
le nouveau style du bas
Tient tout seul sans porte-jarretelles
• ne fait pas de plis
• monte très haut
Teintes : champagne, soleil, caresse, melon. Grandeurs A et B. Tailles : 8 à 11. $3.00
Teintes : mode, lilas, jaune, orange, vert, bleu. Grandeur : A seulement. Tailles : 9-10 et 10-11 $3.00
Commandes téléphoniques et postales acceptées — 279-4581
CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT (ANGLE BEAUBIEN)

4

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 248

Des propositions constructives

SI, par malheur, le rapport Prévost sur l'administration de la justice pénale au Québec, — lequel doit être présenté à la fin de juillet 1968 — devait connaître le triste sort souvent réservé à des documents de ce genre, soit un séjour prolongé sur une tablette ou dans un tiroir, nous aurons éprouvé au moins une immense satisfaction, celle de voir cette auguste Commission d'enquête prendre note, au cours de ses séances, d'un bon nombre de plaintes venant de personnes qui furent un jour ou l'autre victimes d'injustices et retenir d'autre part plusieurs suggestions fort pertinentes qu'on lui a soumises sous forme de mémoires, en vue d'améliorer la situation actuelle.

Parmi ces propositions, celle que vient de formuler à titre personnel Me Louis-G. Robichaud, procureur de la Couronne permanent à Montréal, mérite l'attention parce qu'elle répond indirectement à certaines inquiétudes déjà exprimées ici même au sujet de la disparité des sanctions imposées par les juges. Cette suggestion vise à assurer la collégialité des tribunaux de première instance, c'est-à-dire à faire entendre les causes par plus d'un juge.

Les six arguments qu'il apporte peuvent se résumer ainsi : diminution du risque d'erreur, élimination presque complète des sentences ou condamnations disparates, soulagement des tribunaux d'appel et élimination des frais énormes qu'entraînent les pourvois en appel, élimination des tactiques courantes employées par les plaideurs pour s'assurer des juges cléments, enfin, meilleure possibilité de continuer un procès advenant la mort d'un juge. Ces arguments ne manquent pas d'être convaincants. En effet, les manoeuvres des avocats pour faire inscrire telle cause devant un "bon" juge (entendons celui qui est peu sévère) ou pour retarder l'audition d'une cause sous toutes sortes de prétextes quand un juge plus coriace est sur le banc constituent une preuve irréfutable du décalage qui existe entre leurs sanctions, décalage qui disparaîtrait si un collège de trois ou cinq juges était appelé à se prononcer.

Il est certes très délicat pour un avocat de proposer des réformes qui touchent la magistrature. Nous croyons cependant que le mémoire de Me Robichaud se veut constructif tout en demeurant respectueux et que les juges auraient mauvaise grâce de s'en formaliser.

D'ailleurs, Me Maurice Garçon, de l'Académie française, n'hésite pas à écrire, dans sa Lettre à la Justice : "Il convient de faire les plus extrêmes réserves sur le projet de substituer le juge unique au collège traditionnel qui compose le Tribunal. Les magistrats qui ont de l'expérience y sont fort opposés. La collégialité est une des meilleures garanties de la sûreté de leur jugement et de leur indépendance. Nul n'est infaillible et le magistrat qui juge seul a plus de raisons de se tromper que s'il délibère avec d'autres. Délibérer, c'est examiner sans doute avec soi-même, mais surtout avec d'autres, avant de prendre une résolution... Le délibéré en collège permet une confrontation des idées, des connaissances et des expériences et offre aux justiciables beaucoup plus de garantie que le jugement d'un seul... Le mélange des plus anciens siégeant avec des plus jeunes assure en outre la continuation de la tradition juridique et aide à leur formation par le contact des plus expérimentés avec ceux qui ne le sont pas encore. Le collège peut éviter l'erreur mais encore et surtout il assure l'indépendance du magistrat." Plus loin, l'éminent juriste réfute certaines objections en affirmant qu'il "serait déplorable qu'on économise sur la Justice (institution fondamentale sur laquelle reposent l'ordre et la paix) en disposant de l'honneur, de la liberté et de la fortune des citoyens".

Mais pour revenir au Québec, disons qu'il peut sembler assez contradictoire que le tribunal d'appel soit composé de cinq juges, plus celui qui a siégé en première instance, alors que l'on confie à un seul le soin de juger les causes en première instance. Bien plus, dans une grande partie des cas, les "jugés" n'ont pas les moyens d'aller plus loin et ils doivent accepter une décision qui, s'ils se pourvoyaient en appel, serait peut-être renversée.

Le président de la Commission, Me Yves Prévost, s'est demandé pour sa part pourquoi les nouveaux juges ne suivraient pas des cours de perfectionnement comme cela se pratique en France. Dans ce pays qu'il plaît tant à certains des nôtres d'imiter, l'Ecole nationale de la magistrature prévoit des stages de trois ans pour tout nouveau juge, période durant laquelle il se familiarise avec la sociologie, la psychologie, la logique judiciaire, l'art de juger. Même s'il ne siège pas, il est rémunéré.

N'est-ce pas là une préparation — Me Prévost dit "un perfectionnement" — des plus souhaitable et offrant un maximum de garanties ? Car personne n'ignore qu'un brillant avocat peut n'être qu'un mauvais juge, tout comme un piètre plaideur peut se transformer en un excellent magistrat. Pourquoi donc cette expérience se ferait-elle ici sur le dos du public et pourquoi un juge peu doué pour cette haute fonction pourrait-il en toute quiétude demeurer collé à son banc ?

Renaude LAPOINTE

M. Kierans et le "défi canadien"

"LE défi canadien est un défi à la confiance — à notre confiance en nous-mêmes, en nos richesses et en notre destin national. C'est une confiance qui, en refusant de céder aux pressions extérieures ou aux difficultés internes, établira une fois pour toutes, d'une façon claire et nette, notre identité canadienne". On aura reconnu dans ces quelques lignes la conclusion du livre de M. Eric Kierans sur le Canada.

Ce n'est pas en quelques lignes ni après une lecture trop rapide que l'on peut porter un jugement d'ensemble sur cet ouvrage où l'on retrouve, à chaque paragraphe, les idées de l'ancien ministre de la Santé et du Bien-être social, devenu président de la Fédération libérale du Québec. Sans doute, "Le Canada vu par Kierans" est un de ces livres qu'il faut lire et relire à tête reposée, si l'on veut en saisir tout le sens.

De façon assez significative, M. Kierans le dédie "à tous ceux qui travaillent pour que le Canada ait un véritable gouvernement fédéral". Les grands reproches qu'il adresse au gouvernement d'Ottawa, c'est d'être statique, indécis et de tendance centralisatrice. A ses yeux, un "Etat fédéral ne doit jamais être au repos. S'il est vrai que le pays doit être administré par ses provinces, c'est le leadership fédéral en revanche qui doit déterminer ses grandes orientations. Cette association inséparable sera toujours soumise aux assauts d'éléments complètement opposés, d'une part à la poussée d'une bureaucratie tentaculaire et d'autre part aux tentatives de ceux qui prendraient volontiers la partie pour le tout, à savoir les centralisateurs et les séparatistes".

On ne peut qu'être d'accord avec M. Kierans lorsqu'il déclare que "le fédéralisme est synonyme de mouvement, puisqu'il est dans un état continuel d'évolution et de changement. Il exige un leadership exceptionnel, de la qualité, de la vigueur et de l'imagination, un leadership capable d'équilibrer les forces qui s'opposent et les acheminer vers une unité et vers une solidarité accrues".

Depuis assez longtemps, et ces dernières années surtout, le leadership fédéral a sûrement manqué de qualité, de vigueur et d'imagination. A quelques reprises, et sur des points assez sensibles, l'ancien ministre provincial de la Santé a déjà indiqué à Ottawa dans quel sens il aurait dû orienter son action. Le nationalisme canadien de M. Kierans s'est sûrement cristallisé à ces occasions.

De l'avis d'un observateur de la scène politique canadienne, Peter Newman, cet ouvrage ouvre à son auteur la possibilité de se présenter à Ottawa comme candidat à la direction du parti libéral. C'est, à notre avis, une possibilité très lointaine, à laquelle, sans doute, M. Kierans n'a pas songé lorsqu'il a décidé d'exposer ses idées sur le Canada d'aujourd'hui et de demain.

Cyrille FELTEAU

Grève de 24 heures à Rome

ROME, après Montréal, a fait l'expérience amère d'une grève du transport en commun. Vingt-quatre heures ont suffi pour convaincre tous les intéressés que le chaos résultant de cet arrêt de travail avait atteint, en moins d'une journée, les limites du tolérable. Aussi, la grève a-t-elle pris fin sans délai.

J'ignore si les éditorialistes romains ont eu le temps de se concerter pour soulever l'opinion publique contre les syndicats. Le cas échéant, qu'ils se préparent à recevoir des horions, s'ils ont des "Pepins". En effet, dans notre ville, qui se classe, par l'importance de la population, au 5e rang des villes nord-américaines, qui a été élevée par les artisans de l'Expo à la dignité rare de "capitale du monde" pour six mois, la voix syndicale adresse de vifs reproches aux éditorialistes de la presse écrite et parlée.

Le signataire de ces lignes ne détient évidemment aucun mandat pour parler au nom de ses collègues. Ils sont trop nombreux, et les points de vue trop divers. De nos jours, tout le monde est un peu éditorialiste. Certains lisent ou récitent leurs éditoriaux du haut d'une tribune ; d'autres les téléphonent aux postes de radio ; d'autres s'expriment à la télévision ; d'autres enfin livrent anonymement des opinions à des collectionneurs qui en font la matière de sondages plus ou moins scientifiques.

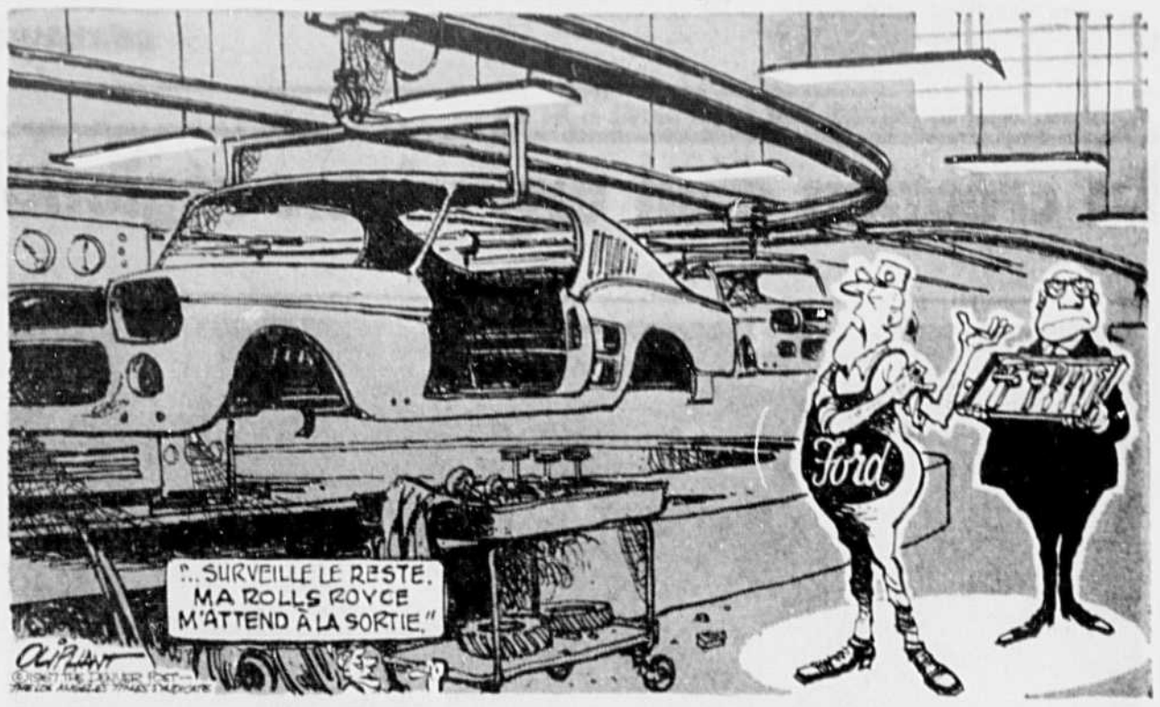
Le citoyen de Montréal, qu'il allât habituellement à pied, à cheval ou en voiture, pouvait très bien se passer de la lecture des journaux pour se former une opinion sur les inconvénients personnels qu'il subissait du fait de la paralysie d'un réseau qui lui appartient.

Nous connaissons un modeste artisan dont la boutique, sise tout près d'ici, a dû rester fermée pendant toute la durée de la grève, parce que ce "capitaliste" n'avait pas les moyens de se payer quotidiennement le taxi. Ce brave homme n'avait certes pas besoin qu'on lui "explique" l'évidence. Pour lui, la grève, c'était la catastrophe.

Les journaux ont élevé de véhémentes protestations en présence d'un enlisement qui ajoutait encore à des ennuis qu'aucune ville de l'importance de Montréal ne pouvait supporter bien longtemps. Surtout pas pendant une Exposition mondiale !

Ce sont les gouvernements qui sont responsables du bien commun. Il a fallu s'en rendre compte, à la fin. C'est la seule morale qu'on puisse tirer de cette sombre histoire. Quant aux recommandations que le président de la CSN se propose de présenter au gouvernement, relativement aux grèves dans les services publics, elles devront être examinées avec sérieux. Quand il s'agit des services publics, le bien général est en jeu.

Guy CORMIER



Des ouvriers spécialisés qui se prennent pour d'autres...

VOUS AVEZ LA PAROLE

Comparaison avec les cinq provinces les plus riches

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à un profane de vous faire part de quelques réflexions au sujet du conflit qui oppose les radiologistes et le gouvernement du Québec.

Deux points importants sont encore en litige : les tarifs et la question des cliniques privées.

Voyons en premier lieu le problème des tarifs. Les radiologistes ont publié récemment, dans les journaux, un message à la population. Dans ce message, on se sert des tarifs radiologiques payés en Colombie britannique, au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario pour établir une moyenne canadienne. On compare cette moyenne avec les tarifs du Québec pour montrer que le Québec paie des tarifs inférieurs aux tarifs canadiens moyens.

Il faut se demander si les radiologistes nous présentent une juste image du tarif canadien moyen, en se servant uniquement des tarifs payés dans quatre des cinq provinces les plus riches du Canada (soit les provinces ci-haut mentionnées, ainsi que l'Alberta).

Ainsi, pour comparer avec justesse les tarifs payés au Québec avec le tarif canadien moyen, il faudrait établir la moyenne canadienne en se servant des tarifs payés dans toutes les provinces du Canada, et non pas seulement de ceux qui sont payés dans les provinces les plus riches.

Les radiologistes ont particulièrement insisté depuis le début des négociations sur les différences de tarifs existant entre le Québec et l'Ontario. Ce serait très bien qu'ils reçoivent les mêmes honoraires que leurs collègues ontariens.

Cependant, il faut aussi se demander si le Québec a la même capacité de payer que la province voisine. L'Ontario est plus riche que le Québec. En 1965, le revenu personnel par habitant était, au Québec, de $1754, comparé à $2296 en Ontario.

Je sais que les radiologistes sont conscients de ce fait, mais on peut se demander s'ils ne l'oublient pas, en voyant les fréquentes comparaisons qu'ils font avec l'Ontario.

Le second point en litige porte sur les cliniques privées. Ici encore, le profane ne peut que s'interroger.

Les hôpitaux agréés par l'assurance-hospitalisation ne doivent-ils pas se conformer à certaines normes gouvernementales ? Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les cliniques qui bénéficieraient de la même accessibilité quant aux soins radiologiques.

Les radiologistes disent que le contrôle gouvernemental sur les cliniques vise à restreindre la liberté de la médecine et ainsi la qualité des soins. Mais, il ne semble pas que les soins soient de qualité inférieure dans les hôpitaux, qui pourtant doivent se conformer à certaines normes.

Cependant, si mon impression est fausse et que les soins reçus dans les hôpitaux sont de qualité inférieure, les radiologistes feraient bien d'informer le public de cette situation le plus rapidement possible.

Enfin, n'oublions pas que le gouvernement versera aux radiologistes pratiquant en clinique privée un honoraire qui tiendra compte du coût d'opération de la clinique (composante technique). C'est donc le gouvernement qui sera appelé indirectement à financer les cliniques privées. Pourquoi le gouvernement ne pourrait-il pas veiller à ce que ces investissements correspondent aux besoins de la population. Par exemple, il ne faudrait pas qu'à certains endroits, une nouvelle clinique fasse double emploi avec l'hôpital déjà existant. Il faut se préoccuper d'une utilisation rationnelle de ces investissements.

Terminons en citant une déclaration qui a été faite par la Fédération des médecins spécialistes l'an dernier pendant la grève des hôpitaux. A cette époque, comme actuellement, on ne traitait que les cas d'urgence: "mais il est évident, pouvait-on alors lire dans les journaux, que la grève ne saurait se prolonger plusieurs jours sans que les médecins s'inquiètent de la responsabilité qu'ils assument en différant les examens diagnostics et les traitements de malades pour qui l'hospitalisation s'impose".

Michel Deschamps,
étudiant en droit.

La position de M. J.-N. Tremblay au sujet de l'unilinguisme

Monsieur le Rédacteur,

Au sujet de l'unilinguisme français au Québec et à la suite d'un éditorial paru dans LA PRESSE, récemment, sous la signature de Mlle Renaude Lapointe, éditorial qui fustigeait le ministre des Affaires culturelles, M. J.-N. Tremblay, pour avoir pris position sur l'unilinguisme français au Québec, je dois dire que quoi qu'en pense Mlle Lapointe, c'est la seule façon de faire respecter nos droits chez nous. Que l'on n'aille pas croire qu'en donnant le même statut à l'anglais et au français dans tout le pays nos droits linguistiques seront respectés par le fait même. Que l'on proclame quoi que ce soit officiellement, nous serons toujours contrôlés et engloutis par cette mer anglo-saxonne et il nous faudra toujours nous battre pour faire respecter nos droits les plus élémentaires. Toute personne réaliste et honnête avec elle-même sait bien que la seule façon de nous protéger, nous Canadiens français, de l'engloutissement de cette marée montante c'est de décréter l'unilinguisme français au Québec.

Et quand M. Tremblay prend position à ce sujet, je ne crois pas que ce soit pour se défouler et, même quand cela serait, ce dont je doute, il aurait encore un avantage marqué sur certains autres; c'est que lui ne le fait pas sur le dos des Canadiens français, ses compatriotes.

Marcel Ruest
Ville Saint-Pierre

A propos de Joseph Montferrand

Monsieur le Rédacteur,

A la suite de l'article publié dans LA PRESSE récemment, sous la rubrique "Le Calendrier des pionniers", je me permets une rectification quant au lieu d'origine de l'ancêtre de Joseph Montferrand.

François Faure, dit Montferrand, soldat au régiment de Guyenne, fils de Blaise Faure et de Jeanne Igadelle, était originaire de la paroisse de Montferran (Gers), arrondissement d'Auch, en Gascogne, selon l'acte de mariage du 20 octobre 1760, à Sorel, alors qu'il y épousa Marie-Anne Ethier, fille de Joseph, "habitant" de l'Ile Madame, seigneurie de Sorel, et de Marie-Joseph Mabrillant. (Cf Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, Vol. IX, No 2, p. 118).

Violette Allaire,
Montréal

l'opinion canadienne-française

Des paroles malheureuses

LE DROIT (Ottawa) — Marcel Gingras dénonce les déclarations récentes du Dr Fernand Lizotte, ministre unioniste, à l'endroit d'Eric Kierans.

Depuis quelques années au Québec, tous les hommes politiques, de quelque parti que ce soit, se sont abstenus de mêler les questions ethniques à la politique provinciale. Certes, ils ont fait grand état des questions ethniques lors des débats sur les relations fédérales-provinciales ou encore sur les relations du Québec avec le Canada anglais. C'était là leur droit et leur devoir car on sait à quel point nos compatriotes anglophones ont toujours eu tendance à s'accaparer le plus gros morceau du gâteau au Canada.

En politique provinciale, toutefois, tous se sont bien gardés de ce qu'on nommait jadis les querelles de races. Membres de l'Union nationale ou libéraux acceptaient avec une égale honnêteté la présence et la participation des anglophones du Québec à la vie politique. C'était là attitude fort heureuse car les anglophones mêlés à la politique se conduisaient en véritables Québécois. En forçant un peu la note, on pourrait même dire que certains étaient plus autonomistes que leurs collègues francophones.

Malheureusement, un ministre, le Dr Fernand Lizotte, vient de mettre à cette ère de paix en traitant un ancien ministre libéral, M. Eric Kierans, **d'outil des intérêts anglophones.** Non satisfait, le Dr Lizotte a ajouté que les intérêts anglophones tentaient d'organiser une lutte de races au Québec.

Comme si cela ne suffisait pas, le ministre unioniste a encore ajouté que M. Kierans tentait d'obtenir la direction du parti libéral afin de devenir un jour **le chef anglais de la province francophone.** C'était là prêter de très hautes ambitions à l'ancien ministre libéral qui, citoyen à part entière de la seule province qui se proclame bilingue, serait toutefois en droit de les nourrir. Dans le climat politique actuel du Québec, M. Kierans irait probablement à sa perte s'il tentait un tel geste, mais il en a le droit.

Qu'il soit cependant permis de croire qu'il n'y songe pas. Même s'il y songeait, ce n'est pas en invoquant son caractère anglophone qu'il faudrait le combattre, mais uniquement ses vues politiques comme pour tout autre chef de parti.

A l'heure où le Canada anglais commence enfin à comprendre que les Canadiens de langue française ne sont pas des citoyens de seconde classe, il serait malheureux que le Québec tombât dans le travers si longtemps reproché aux anglophones. Les querelles de "races" ont fait trop de tort au Canada tout entier pour que le Québec s'offre le luxe de les ranimer.

Ce qui précède ne signifie pas que les Québécois doivent céder le haut du pavé aux anglophones parce qu'ils sont anglophones, loin de là. Ça ne signifie pas non plus qu'ils seraient sages d'élire un anglophone à la tête de la province si jamais il était candidat, mais cela signifie tout simplement que M. Kierans aurait le droit de l'être, à ses risques et périls, bien entendu, mais au même titre que tout Québécois de langue française qui le fait également à ses risques et périls. Le profond nationalisme qui règne présentement au Québec place la province à l'abri des candidatures anglophones au plus haut poste de la province. Que le Dr Lizotte se rassure donc et ne suscite pas lui-même une guerre ethnique.

Une grève mal foutue

L'ACTION (Québec) — Laurent Laplante se dit en désaccord avec la façon qu'adoptent les grévistes de l'alimentation pour améliorer leur sort et déplore l'infantilisme qui les anime.

Le syndicat qui vient de bouleverser l'alimentation dans la région de Québec compte vingt-sept ans d'existence. Il revit, nous a-t-on dit, depuis deux ans. A le voir agir, on aimerait mieux qu'il s'en tienne à son ancienne inertie. Intimidation, menaces, bousculades, tout cela révèle un tel manque de maturité, un si dangereux infantilisme qu'on risque de perdre de vue ce qu'il peut y avoir de légitime dans les revendications syndicales.

C'est d'ailleurs là la principale pierre d'achoppement de la CSN : une fois qu'elle a trouvé un grief qui lui paraît valable, peu lui importe le choix des moyens. Peu lui importe surtout les moyens mis en oeuvre contre elle. Les injonctions deviennent pour elle une bonne vieille blague qui ne fait plus rire personne. Le Parlement ? On le tolère en attendant de le bafouer à son tour. On en arrive même à devoir féliciter les policiers qui montrent enfin une patience qui n'a d'égale que la grossièreté de certains manifestants. Des scènes comme on pouvait en voir en fin de journée samedi dernier nous rassurent sur la qualité nouvelle des gardiens de l'ordre, mais elles manifestent aussi, clairement et éloquemment, que de nombreux syndiqués ont encore du chemin à faire sur la voie de la décence.

La grève de l'alimentation s'inscrit donc dans un contexte inquiétant. Dans ce cas comme dans plusieurs autres, on lance l'offensive syndicale sans suffisamment former les membres, sans leur expliquer les droits du public. Il est facile, après coup, d'affirmer que certains se sont affolés et que le syndicat ne saurait être tenu responsable des agissements de chacun de ses membres. Le fait demeure, pourtant, que le syndicat se désintéresse trop aisément des conséquences de ses gestes : ceci s'apparente de très près à ce qu'on peut donner comme définition de l'irresponsabilité.

Le syndicat devrait, de toute évidence, accorder une attention particulière à la formation de ses dangereuses "équipes volantes". Ce n'est pas la première fois que la ville de Québec vit la tragique expérience de bandes mal rodées qui vont "convaincre" les récalcitrants. Ce n'est pas non plus la première fois que ces équipes se révèlent malhabiles à respecter la ligne de démarcation entre la discussion et l'intimidation. Une tactique aussi délicate d'application requiert des équipes formées de longue main, sinon Québec peut prendre très vite l'allure d'un Chicago de la prohibition.

Pour le syndicat, le risque majeur, c'est d'indisposer le public et de s'en faire un ennemi aveugle. Un public indisposé et apeuré ne tient même plus à prêter l'oreille aux revendications syndicales. Pourtant, un syndicat qui s'apprête précisément à restreindre les heures où les magasins d'alimentation sont ouverts au public a tout spécialement besoin d'une opinion publique bienveillante. Allons plus loin : il ne saurait être question qu'un décret régisse les heures d'affaires de ces magasins si le public s'y oppose. Malheureusement, le comportement syndical n'a rien fait pour améliorer les relations entre employés et le public. On demande au public de se plier à un horaire restrictif, mais on lui formule la demande sous forme de coups de pied au bas du dos. Une demande légitime va donc laisser maintenant le public complètement indifférent.

De bout en bout, cette grève se déploie donc de la mauvaise façon. Celui qu'on indispose, c'est celui auquel on demande de l'aide. Celui qu'on brusque, c'est celui avec lequel il faudra poursuivre les négociations. Celui qu'on oblige à sévir pour le maintien de l'ordre, c'est à lui qu'on demande la promulgation d'un décret. Comme quoi on peut être à la fois irresponsable et maladroit.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7, ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Un criminologue soutient que la poursuite devrait être indépendante du gouvernement

De l'avis de M. J. J. Edwards, directeur du Centre de criminologie de l'Université de Toronto, les poursuites criminelles intentées par l'Etat devraient l'être par un procureur général (ou un solliciteur général) complètement indépendant du gouvernement au pouvoir.

Témoignant hier devant la Commission d'enquête sur l'administration de la justice pénale au Québec, M. Edwards a dit que les poursuites criminelles étaient faites au nom de l'intérêt public et non pour le compte d'un gouvernement ou d'un parti politique en particulier. Il s'est dit en faveur de l'indépendance totale de l'officier chargé de mener à bien les poursuites criminelles.

Le professeur Edwards a révélé en outre que le Centre de criminologie auquel il est attaché poursuit depuis l'été 1964 une enquête scientifique sur les bres de la société de commettre les mêmes crimes.

M. Edwards a laissé entendre que la jungle des dispositions pénales contenues dans les statuts fédéraux et provinciaux pouvait empêcher le public d'être suffisamment informé quant aux sentences prévues pour telle ou telle offense.

Dans un autre ordre d'idées, sentences rendues par les magistrats de l'Ontario en matière pénale. Un questionnaire a été envoyé à tous les juges de première instance pour connaître leurs critères.

Le Centre de criminologie de Toronto a l'intention d'analyser également l'efficacité des sentences prononcées et d'éprouver la théorie — généralement admise — que les peines ont pour principal objectif de dissuader les autres membre professeur Edwards s'est prononcé en faveur d'un contrôle législatif et juridique sur les détentions pour fins d'interrogatoire par la police.

Tout en reconnaissant la difficulté actuelle que rencontrent les corps policiers dans la recherche du crime, il s'est opposé à des moyens comme les tables d'écoute et le test du mensonge.

Au sujet de la carte d'identité obligatoire, M. Edwards s'est montré très prudent. Sur le plan individuel, il ne voit pas d'atteinte à la liberté personnelle, mais il s'oppose catégoriquement à tout droit absolu de l'autorité policière sur cette carte. Il préconise une législation détaillée pour décrire les conditions auxquelles la police devrait se soumettre pour exiger d'un individu qu'il produise sa carte d'identité.

Laval homologue le terrain nécessaire aux futures autoroutes

La ville de Laval deviendra prochainement la première ville du Québec à compléter pour le compte du gouvernement du Québec l'homologation complète du terrain nécessaire à l'implantation d'un réseau routier complet.

Selon les renseignements qu'il nous a été possible d'obtenir, on homologuerait ainsi le terrain necessaire aux futures autoroutes Papineau, Cavendish, etc.

L'avis de motion en ce sens, selon M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif, sera probablement présenté lors de la séance de décembre du conseil municipal, de façon à ce que le règlement lui-même soit présenté à la première séance du conseil en 1968, mais il n'y a encore rien de définitif là-dessus.

En attendant, les ingénieurs complètent leurs plans pour le futur pont Papineau, dont la construction commencerait dès 1968 et qui serait terminé à temps pour 1969.

Ce pont doit relier Montréal à l'île Jésus, à la hauteur de la rue Papineau, à Montréal, et du boulevard Leblanc, à Laval.

Raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont

Si la ville de Montréal en vient à donner suite à une homologation décrétée hier par le comité exécutif, il concrétisera un projet proposé il y a déjà plusieurs années le raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont, nonobstant les voies du Pacifique Canadien.

L'homologation concerne les immeubles construits entre les rues Clark et le boul. St-Laurent.

D'après M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, les travaux relatifs au raccordement des deux rues débuteront au cours de l'été prochain.

Le raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont comprendra la raccordement des tronçons des rues Clark et St-Urbain de part et d'autre de la voie ferrée.

Le comité a également décrété des homologations en vue de la construction d'un viaduc au-dessus des voies du Pacifique Canadien, dans l'axe du Chemin de la Côte-St-Luc.

En troisième lieu, le comité a décrété l'homologation d'immeubles en vue du prolongement du boul. Ray-Lawson depuis les limites nord d'Anjou jusqu'au boul. Gouin, dans le district de Rivière-des-Prairies.

FAITS divers

Un camion tue un enfant et en blesse 2 autres

La police détient un camionneur dont le véhicule a tué instantanément un bambin de 4 ans et en a blessé deux autres, vers 2 h. hier après-midi, à l'intersection des rues Alma et St-Zotique.

L'enfant tué est le petit Richard Allaire, fils de M. et Mme Raymond Allaire, du 6692, rue Drolet. Les blessés sont le frère de Richard, Michel, 5 ans, et Franco Cazzero, 5 ans également, du 6621, rue Henri-Julien. Tous trois déambulaient ensemble lorsqu'ils ont été heurtés par le camion.

Le chauffeur du véhicule, appréhendé 20 minutes après l'accident, doit tenir le rôle de témoin important lors de l'enquête du coroner sur les circonstances entourant la mort de Richard Allaire.

Pharmacie dévalisée 2 fois en 2 jours

La pharmacie Henri Denis, située au 2788, rue de Rouen, a été dévalisée pour la deuxième fois en autant de jour, vers 10 h. 30 hier soir, alors qu'un bandit armé d'un revolver s'est fait remettre une somme de $35 avant de prendre la fuite à pied.

La veille, deux individus dont l'un serait l'agresseur d'hier, s'étaient enfuis après s'être emparés d'un montant de $150 dans le tiroir-caisse et de $13 sur la personne d'un employé de la pharmacie, M. Robert Comeau.

Un chasseur trébuche dans un collet à chevreuil et se tue

QUEBEC (PC) — Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui à la morgue provinciale de Québec sur le corps de M. Fernand Siane, 39 ans, de St-Marc-des-Carrières, comté de Portneuf, qui avait été trouvé sans vie, mardi matin, dans les bois de St-Gilbert-de-Portneuf, où il s'était rendu en excursion de chasse.

Marchand de St-Marc, M. Siane aurait été atteint d'une balle de calibre .303 après avoir trébuché dans un collet à chevreuil.

Vol dans une station-service

Le propriétaire de la station-service B.A. située au 9315, boulevard St-Laurent, M. Robert Sauvé, 21 ans, s'est fait voler une somme de $400, une bague et sa montre, peu avant minuit hier, par deux bandits armés d'un revolver.

Les malfaiteurs, qui n'ont pas molesté leur victime, ont fui la station-service dans une petite automobile de fabrication française.

Cambriolages

Des rôdeurs se sont glissés par une porte latérale dans l'entrepôt de la Husband Transport, 6850 ouest, rue St-Jacques, et ont volé une caisse de chaussures valant $1,600. Dans l'auto de M. Rémi Bessette, 1627, rue Visitation, immobilisée dans la rue on a volé des caméras et des accessoires de photographie évalués à $1,200.

Chez M. R. Selinger, 4850, chemin de la Côte-des-Neiges, appt 1802; Mme Marie-Ange Girard, 6330, rue St-Denis, appt 30 et M. Robert Paquin, 2080, rue Hogan, appt 4, des malfaiteurs ont fait main basse respectivement sur $1,800 de bijoux; $1,200 de fourrures et $1,000 d'effets divers.

Transport: le juge Roger Ouimet est nommé conciliateur

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure à Montréal, sera le conciliateur dans le conflit opposant la Commission de transport de Montréal à 6,000 de ses employés.

C'est ce qu'a annoncé ce midi, M. Maurice Bellemarre, ministre du Travail, qui a précisé que les parties concernées étaient tombées d'accord sur le choix du juge Ouimet.

La nomination du conciliateur est l'application de l'article 9 du Bill 1, adopté samedi dernier pour forcer la reprise du travail dans le transport en commun à Montréal.

Le Bill 1 prévoit une période de conciliation obligatoire de 15 jours, période qui pourra être prolongée d'une autre quinzaine sur recommandation du ministre du Travail.

Au terme de la négociation obligatoire, le conciliateur devra remettre un rapport au gouvernement. Si aucune entente n'est intervenue à ce niveau entre les parties, le Bill 1 prévoit l'arbitrage obligatoire dans les sept jours suivant la remise du rapport du conciliateur.

Les séances de négociation débuteront demain matin, à 9 h. 30, en présence du juge Ouimet, dans les locaux du ministère du Travail à Montréal.

Le feu ravage une épicerie "à deux étages"

Une épicerie à deux étages, probablement la seule du genre dans toute l'Amérique du Nord à étaler sa marchandise sur deux planchers, a été la proie des flammes, vers 11 h. 15 hier matin.

Il s'agit d'une épicerie Métro, propriété de M. Bruno Mailhot, située au 2500 rue Bellechasse, à l'intersection de la rue Iberville, dans le quartier Rosemont.

Les flammes ont pris naissance près d'un convoyeur au deuxième étage, à l'arrière de l'établissement. Une vingtaine de pompiers, dirigés par le chef de division intérimaire Maurice Allard, se sont rapidement rendus sur les lieux et ont enrayé la marche de l'élément destructeur en moins de 45 minutes.

Seulement deux lances ont été utilisées pour éteindre le brasier, mais les dégâts causés par l'eau sont très considérables.

Elections municipales

Des élections municipales se dérouleront, le lundi 5 novembre, en plusieurs localités au Québec. La présentation des candidats a eu lieu hier.

A Joliette, la contestation se poursuivra dans trois des neuf quartiers de la ville. Six candidats se disputeront les sièges. Ce sont MM. Marcel Drainville et Donat Malo, Lucien Malo et Roland Nadeau, ainsi que Georges Rondeau et Hector Généreux.

Par contre, lors de la présentation des candidats, ont obtenu leur réélection par acclamation, le maire Camille Roussin, ainsi que les conseillers Jean Bélair, Charles Désy, René Chaput, Roger Goulet, Roland Rivest et Lionel Coutu.

A Trois-Rivières, sont réélus par acclamation, les conseillers Elzéar Saint-Arnaud, Henri Guilbert, Paul Jacob et Gaston Cormier. Des élections se dérouleront cependant au poste du maire et à deux sièges de conseillers. Réélu plusieurs fois par acclamation depuis son entrée en fonctions il y a seize ans, le maire Jules Montour aura pour adversaire, le candidat François Aubry. Les candidats aux autres sièges sont MM. Jacques Dugré et Emile Ouellet, Eddy Charpentier et Dollard Hamel.

A Beauharnois, un seul siège de conseiller, dans le quartier Saint-Louis, fera l'objet d'une contestation. Les opposants sont MM. Noël Deschamps et Raymond Morrissette.

Est élu par acclamation, le maire Charles-René Gagnon, qui remplit également les fonction de président du conseil scolaire. Il succède au maire sortant, M. Philippe Boyer. Les conseillers réélus sont MM. Rodolphe Savard, Jean-Jacques Marchand, Aurélien Primeau, Douglas Mackay, Laurent Leduc et Hervé Lafond. Par contre, dans le quartier Saint-Clément, M. Clodomir Lemieux remplace le conseiller Georges Viau, démissionnaire.

A Pincourt, M. Paul-Emile Martel obtient une élection par acclamation au fauteuil du maire. Il remplace M. Val D'Ambrosio, démissionnaire. Deux conseillers ont obtenu leur réélection, MM. Jacques Bélanger, dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette, et James McCallum, dans le quartier Saint-Patrice.

Des élections se dérouleront cependant dans quatre quartiers, MM. Gerhard Beck et Paul Ouellette s'opposeront dans le quartier Pointe-au-Renard; Louis Lafrance et Marc Delorme, dans Duhamel; David McLennon et Clifford Perry, dans Bellevue, ainsi que B.-J. Clements et Alfred Guinard, dans le quartier de l'Ile.

Vente de la bière

JOLIETTE — Les contribuables de Sainte-Marie-Salomé, dans le comté de Montcalm, ont par voie d'un référendum approuvé la vente de la bière dans les épiceries de la localité.

Ce commerce à cet endroit demeurait prohibé depuis nombre d'années. Lors de la votation par référendum, la liste des électeurs contenait 498 noms. Sur ce nombre, 183 personnes se sont prévalues de leur droit de suffrage. Parmi elles, 175 ont approuvé la vente de la bière dans les épiceries.

Hold-up de $200 dans une pharmacie

Un bandit solitaire, qui simulait être en possession d'une arme, a réussi, peu après 9 h. hier soir, à se faire remettre une somme d'environ $200 d'une employée de la pharmacie Lafrance, au 200 rue De Castelnau.

Le voleur a menacé le commis, Mme Lucille Moriel, qui, terrifiée, a préféré se départir du contenu de la caisse plutôt que d'encourir les foudres de son visiteur.

MONORAIL

SUITE DE LA PAGE 3

entrevoir que le monorail pourrait bien être la solution-miracle aux multiples problèmes de transport de tout le continent nord-américain.

Or, il y a longtemps que l'on parle de monorail à Laval.

Lors de son voyage en France, en septembre 1966, le maire Jacques Tétreault et ses collaborateurs s'étaient rendus à Châteauneuf-sur-Loire, non loin de Paris, où ils ont pu voir un prototype de métro aérien.

M. Tétreault avait alors déclaré au correspondant de LA PRESSE à Paris qu'il était très intéressé par le métro aérien et que les chiffres qu'il disposait indiquait que le métro aérien est beaucoup plus économique que le métro classique.

La revue à prestige de Laval, dans son numéro de janvier 1967, fait écho à cette visite. On y passe même une vaste photo du métro aérien conçu, à titre expérimental, par la Safege.

On se contente de dire toutefois, après avoir raconté que dans la cabine du conducteur, le maire de Laval a suivi avec attention les prouesses de la machine, que "les conclusions définitives relèveront des rapports des ingénieurs spécialisés en transport".

Un autre article du même numéro disait que le maire devait "étudier les applications du monorail aérien dans une ville comme Laval".

Place Laval

A l'inauguration de la deuxième phase de Place Laval, au printemps dernier, les journalistes entendirent parler, encore une fois, de monorail.

En effet, les promoteurs du projet, les ingénieurs Gendron & Lefebvre qui, incidemment, agissent comme ingénieurs-conseils pour la plupart des projets de la ville de Laval, déclarèrent qu'un monorail reliant Place Laval au métro de Montréal "est actuellement à l'étude".

Et d'ajouter qu'un "terminus est d'ailleurs prévu sous la Place Laval et pourra être aménagé dès que la décision aura été prise en ce sens par les autorités".

2 morts dans l'explosion d'un centre d'art, près de St-Pie

ST-PIE-DE-BAGOT. — Deux hommes ont été tués, vers 10 h. 30 hier matin, lorsqu'une violente explosion a complètement démoli un vieux moulin à scie qui abritait un centre d'art, à Emileville, à environ 2 milles de St-Pie, comté de Bagot.

Les victimes sont: MM. Henri-Paul St-Pierre, âgé de 55 ans, père de 12 enfants, et Fernand Ducharme, 32 ans, tous deux de St-Pie.

On ignore la cause exacte de cette explosion qui a complètement démoli l'immeuble de deux étages, propriété de M. Omer Dufresne, qui avait transformé son ancien moulin à scie en un centre d'art où des artistes venaient travailler et exposer leurs oeuvres durant la belle saison.

M. Dufresne a révélé aux policiers que la fournaise de l'immeuble était défectueuse et qu'il avait envoyé les deux hommes sur les lieux pour effectuer les réparations qui s'imposaient.

Personne ne peut dire de façon exacte pour l'instant ce qui s'est déroulé. Les corps des deux victimes ont été retrouvés à 15 ou 20 pieds de la bâtisse. Ils étaient carbonisés et complètement nus, à l'exception de leurs souliers. On a retrouvé autour d'eux des lambeaux de vêtements.

La police se demande si les deux hommes ont été projetés à cet endroit sous la violence de l'explosion ou s'ils avaient réussi à se traîner jusque-là après la déflagration.

On n'a pu trouver aucun témoin de l'explosion. Aucun incendie n'a suivi l'explosion qui a presque complètement désintégré l'immeuble.

ORGANISME

SUITE DE LA PAGE 3

tout est mauvais à Montréal, que tout soit perdu dans la région, M. Desautels a toutefois insisté pour dire que le plan-témoin devra être suivi d'un autre plan, d'un véritable plan directeur ou d'une série de plans dans des domaines donnés.

C'est pourquoi il croit nécessaire la création d'un organisme supramunicipal pour mettre le plan en marche.

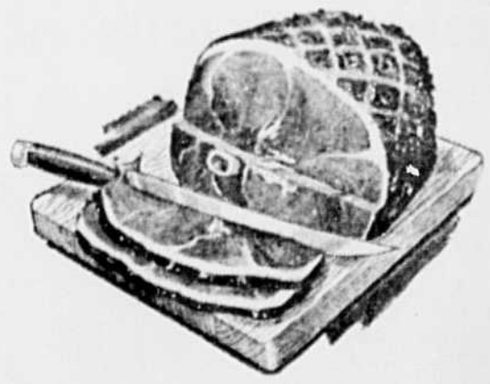
M. Desautels a été même jusqu'à dire que c'était, selon lui, ce qui lui semblait la conclusion la plus urgente du plan-témoin sur l'an 2,000.

Se défendant d'en avoir contre l'entreprise privée, il a dit toutefois que l'on ne pouvait laisser le développement de la région à des initiatives "spontanées". On devra aussi adopter une vigoureuse politique de contrôle de la spéculation, les spéculateurs contrôlant trois fois plus de terrain qu'il y a de territoire urbanisé dans la région.

M. Desautels a aussi annoncé que le Service d'urbanisme avait l'intention de présenter le film sur le plan-témoin dans les 300 municipalités de la région métropolitaine, à l'intention de la population, pourvu que les différents conseils municipaux n'y voient pas d'objection.

Quant à M. Junius, de l'Association canadienne d'urbanisme, il a insisté sur l'idée qu'un développement anarchique coûte cher et qu'un plan d'aménagement permettrait, au contraire, d'épargner une somme importante d'argent.

AUTOMATION
DATA PROCESSING INSTITUTE
COURS DE MACHINES IBM
• PERFORATION (KEY PUNCH) • SYSTEMES • PROGRAMMATION
HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
COURS DU JOUR OU DU SOIR
Postez ce coupon aujourd'hui sans aucune obligation ou signalez, de 9 a.m. à 9 p.m.
861-5426
AUTOMATION DATA PROCESSING
1242 PEEL (près du métro) MONTRÉAL
Sans obligation, faites-moi parvenir tous renseignements sur les cours de machines IBM.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....
G-4

chez IGA obtenez davantage sans payer plus
JAMBON
Prêt-à-manger
"MAPLE LEAF"

Jarret, couenne et gras enlevé
Un bout ou l'autre
lb 55¢

Ne cherchez plus midi à quatorze heures !
CKAC/73
VOUS OFFRE TOUS LES JOURS
MIDI MONTREAL
les manchettes, la bourse, les sports
agrémentés de musique de choix
et nouvelles Expo
votre hôte: MICHEL MONGEAU
de 13 h. 10 à 14 h.
D'AMOUR et D'EAU FRAICHE
AVEC
Francine MONTPETIT
ET
Gérard POIRIER



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.
Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.
Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées.

Vingt nouveaux notaires au Québec

"Une institution ne vaut qu'en fonction de la valeur des membres qui la composent. S'il y a lieu à restructuration et à reconversion, il faut d'abord s'attaquer aux membres plutôt qu'à l'institution. Mais cela est extrêmement difficile ; la réglementation et la répression peuvent difficilement refaire les hommes ; il ne faut pas mettre l'homme entre sa conscience et son intérêt, car la partie est perdue d'avance."

C'est ainsi que s'exprimait Me Roger Comtois, président de la Chambre des notaires, à la cérémonie de prestation du serment des vingt nouveaux notaires admis à l'exercice du notariat, qui avait lieu en l'hôtel Reine-Elisabeth.

Le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, a reçu le double serment d'allégeance et d'office des nouveaux notaires. Au nombre des invités d'honneur on remarquait : Me Emé Lacroix, c.r., bâtonnier du Barreau de Montréal ; Mes Pierre Lesage, secrétaire de la Faculté de droit de Laval et Pierre Martineau, vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

"L'institution notariale n'est viable, de déclarer Me Comtois, que si elle présente en elle-même un intérêt pour ceux qui estiment devoir y recourir. Ce n'est pas l'intérêt des 1,200 membres de la profession qui compte, mais bien celui de la masse des citoyens.

"Dans un monde qui évolue la profession doit elle-même non seulement s'adapter à cette évolution mais la précéder.

"Si le notariat, dit-il en terminant veut survivre il doit se reconvertir en s'inspirant du principe de base suivant : l'homme a de plus en plus besoin d'un conseiller patrimonial et familial et ce conseiller naturel, c'est le notaire. Si le notariat oublie que sa première mission est celle de servir, il sera supprimé et sa mission d'authentiquer des documents sera fonctionnarisée.

Voici la liste des nouveaux notaires admis à l'exercice de leur profession :

Renald Beauregard, Hull ; Normand Belisle, Baieville ; Noël Bonneville, Lac Quindon ; René Brunet, Saint-Lambert ; Jacques Côté, Québec ; Jacques-A. Deschênes, Matane ; Vilmont Dupuis, Grande Rivière ; Pierre Duval, L'Assomption ; Yves Gagné, Montréal ; Normand-F. Labarge, Sherbrooke ; Gilles Laforce, Québec ; Pierre Laforce, Montréal ; François Lamarre, Montréal ; Rémi Lesage, Québec ; Paul-H. Martin, Giffard ; Denis Mongeau, Montréal ; Paul Péladeau, Laprairie ; Michel Poisson, Rock Island ; Claude St-Onge, Montréal ; Jocelyn Vary, Montréal.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le juge **Ignace-J. Deslauriers,** de la Cour supérieure, a reçu hier, au cours d'une cérémonie le serment des 20 nouveaux notaires admis à l'exercice de leur profession. Sur la photo, le juge Deslauriers recevant le serment de Me **Renald Beauregard,** de Hull, qui était au nombre des vingt nouveaux notaires.

Nouvelles arrestations à la suite de la découverte d'un réseau de drogues hallucinogènes en Ontario

TORONTO (PC) — L'arrestation de douze personnes, hier, dont quatre mineurs, porte à 38 le nombre des personnes détenues par la police à la suite de la mise à jour d'un vaste réseau de distribution de drogues hallucinogènes à Toronto et en banlieue de la ville-reine.

Les nouvelles arrestations ont été faites à Streetsville, une dizaine de milles à l'ouest de Toronto.

L'un des prévenus, Brian Wallace a été accusé de possession de chanvre indien dans le but de le vendre. Une accusation semblable a été portée contre une jeune fille de 15 ans dont le nom n'a pas été divulgué en raison de son jeune âge.

Une autre jeune fille de 15 ans de même qu'un adolescent du même âge ont été accusés d'avoir possédé illégalement du chanvre indien.

La police de Toronto a mis le réseau à jour à la suite d'une longue enquête. On croit que de nouvelles arrestations seront effectuées d'ici quelques jours.

Chute funeste d'un ouvrier à Manic 5

MANICOUAGAN (PCI) — Un ouvrier a perdu la vie et un autre a subi des blessures graves mardi, en faisant une chute sur les chantiers de l'Hydro-Québec, à Manic 5.

La victime est M. Rosaire Proulx, 52 ans, de Ste-Blandine, comté de Rimouski.

Le blessé, dont l'identité n'a pas été révélée a été transporté par avion de Baie-Comeau à Québec.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Une idée qui fait son chemin...

Celle d'acheter votre

- AMERICAN
- REBEL
- AMBASSADOR
- JAVELIN

68

CHEZ

Model Auto Sales Inc.

Voyez un des vendeurs suivants
Messieurs
Claude Savoie,
Jos Toman,
Gaston DeGranpé,
Gerry St-Louis,
J. A. Sicotte

MODEL AUTO SALES INC.

ELIE GALARNEAU & FILS
propriétaire

La maison où la confiance règne avant tout

6995
boulevard
ST-LAURENT

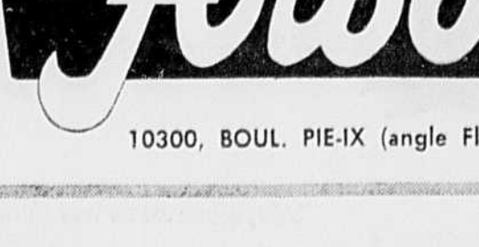
Téléphone
272-5761

Est-ce Arbour qui vend trop bon marché
ou si ce sont tous les autres qui vendent trop cher . . .

En effet, pour la plupart des accessoires courants que vous pouvez ajouter à toute Rambler achetée chez Arbour, vous avez, dans bien des cas, le choix de produits concurrentiels.

Et, de plus, le service est insurpassable et le prix en est même réduit. Désirez-vous une petite ou une grosse voiture ! Voyez ces deux exemples:

AMERICAN 1968
. . . l'auto de l'année



Cette année, l'American continue à offrir des avantages remarquables en élégance, tenue de route, économie, confort et sécurité.

Modèle illustré : $2356

La plus nouvelle ligne d'Amérique . . .
JAVELIN 1968

Voici le véritable achat pour ceux qui veulent une auto sport qui attirera des regards d'envie de tous les sportsmen de Montréal . . .
Conçue comme si l'argent n'entrait pas en ligne de compte.

TELLE QU'ILLUSTREE $2946.

On peut examiner dès maintenant tous les nouveaux modèles d'American Motors dans notre salle d'étalage. Faites la comparaison quant aux prix et au service et
VENEZ VOUS JOINDRE AU GROUPE DES ECONOMES CHEZ

Am Arbour
AUTO LTEE
10300, BOUL. PIE-IX (angle Fleury) 323-4330

CLINIQUE D'OUTILS SKIL
JEUDI soir dès 6 h. p.m. VENDREDI toute la journée et SAMEDI jusqu'à midi



★ VENEZ RENCONTRER M. JEAN PLOURDE représentant de la maison Skil
★ Assistez à une démonstration des nouveaux outils
★ Demandez-lui conseil pour vos travaux
★ Le café sera servi gratuitement

TOUPIE
½ H.P.
SKIL



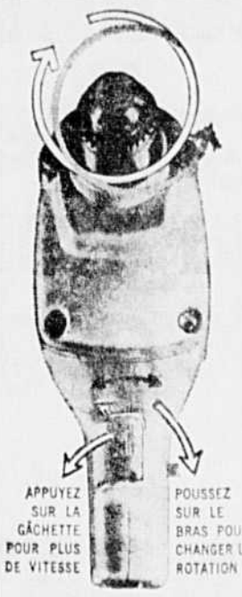
POUR DES DECOUPAGES RAPIDES ET PRECIS
Action de découpage souple et très rapide pour moulures, mortaises, rainures, et pour découpages décoratifs. Mandrin de verrouillage à même pour un changement de mèche rapide. — Peut être utilisée avec accessoires pour charnières ou contre-plaqués. Sous-base en polystyrène d'une grande solidité et ne marquant pas.
MODELE 295
REG. 86.50
$72.95

SABLEUSE SKIL



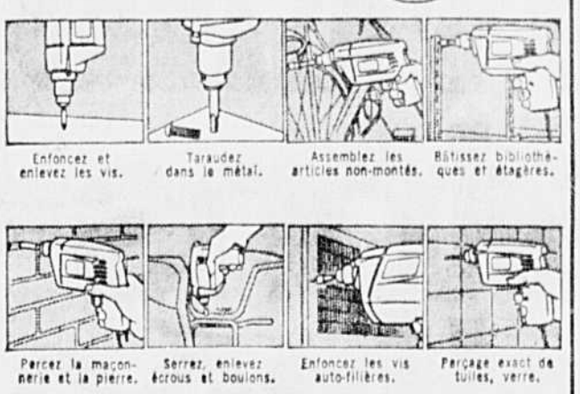
Facilite les travaux de sablage
La sableuse orbitale Skil, de luxe, redonne un fini impeccable aux portes, armoires, etc. — enlève la vieille peinture. Equipée d'un puissant moteur de 2.5 amp., son grand tampon de 25 po. carrées sable rapidement bois, boiseries, et autres matériaux synthétiques. Légère, permettant de la manier aisément. Sable les coins les plus inaccessibles. Modèle 592.
Rég. 39.95
$33.95

l'outil le plus pratique au monde!
La PERCE-VISSE SKIL



Choisissez la vitesse — et le sens de rotation!
Votre outil devient automatiquement
- un tournevis électrique
- une boulonneuse électrique
- un coupe-filières
- une perceuse à tout usage

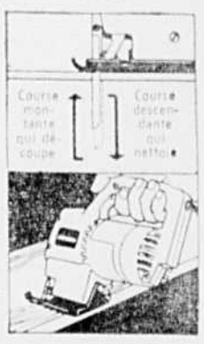
Un autre outil nouveau par SKIL — la Perce-Visse est le seul instrument à double-rotation qui vous permette d'assembler ou de démonter avec facilité. Il est muni en plus du fameux contrôle "Tours Sur Commande". Une simple pression sur la gâchette vous donne la vitesse requise pour percer, visser et tarauder. Poussez le bras de renversement et vous pouvez enlever boulons, écrous et vis.
La Perce-Visse est disponible aux dimensions ¼", ⅜" et ½". Venez la voir aujourd'hui!
REG. 39.95
$33.95



SCIE A DECOUPER SKIL
MODELE 524
Coupe tout rapidement



REG. 69.95
$58.75

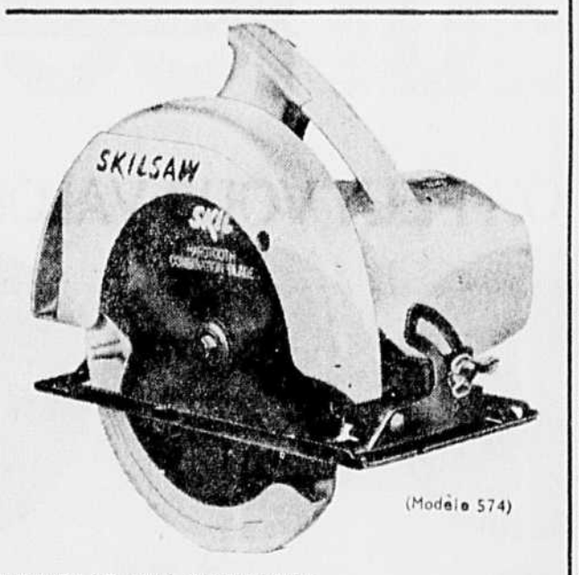


Vraiment 7 scies en 1
Utilisez-la comme scie à refendre, pour couper de travers, comme scie radiale, scie à guichet, etc. La lame à action orbitale découpe en montant, nettoie en descendant ce qui donne une plus longue durée à la lame et coupe plus rapidement. Taille 2" dans le bois et ½" dans le métal. Poignée contour, interrupteur à gâchette. Puissant moteur, engrenages en biseau, portée de palier de butée, souffleur automatique pour la sciure. Fait son propre trou pour les découpages intérieurs.



Base basculante s'ajuste pour les découpages en biseau à 45°.

Gratuit avec ce modèle
- Mallette de transport, grille de protection, 4 lames pour le métal et 8 lames pour le bois.



(Modèle 574)

NOUVELLE SCIE CIRCULAIRE
SKILSAW de 7¼"
Scie robuste à rendement supérieur ! Moteur protégé par un bouclier-protecteur antigrillage, permet de couper rapidement et efficacement bois, plastiques, panneaux pour murs, compositions, même les métaux. Profondeur de la coupe : 2⅜" à 90°, 1⅞" à 45°. Vous donne toutes les caractéristiques des fameuses Scies Skilsaw, telles que : embrayage Vari-torque, contrôles du biais et de la profondeur, tuyau d'échappement de la sciure, garde télescopique de la lame.
Rég. 49.95
SPECIAL
$39.95

GRAND SPECIAL DE LA SEMAINE
ARBORITE 1/16" x 4' x 8'
Avec leurs textures grenues, leurs motifs façon bois, leurs coloris pimpants et leurs marbres luxueux, les lamellés décoratifs Arborite s'harmonisent à tous les décors, à tous les styles.
$14.95

NOUVELLE SKIL SABLEUSE DE 3" SANS POUSSIERE



AU PLUS BAS PRIX !
- De forme compacte, légère, avec puissant moteur de 5½ amp. pour un sablage plus rapide et plus aisé.
- Le gobe-poussière est partie intégrante de la sableuse — pas d'accessoires à brancher — un système qui aspire la poussière dan un sac et permet de sabler sur une surface propre.
- Sable contre les surfaces verticales, et atteint les recoins les plus difficiles d'accès.
- Changement rapide de courroie par simple ajustement d'un levier. Bouton de contrôle pour maintenir la courroie centrée sur les poulies.

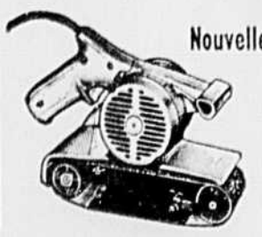
★★★★★ ★ ★ ★ ★



Modèle très léger



Sable à ras



Nouvelle sableuse Skil de 3" à courroie
Extrêmement légère avec les mêmes caractéristiques de qualité que le modèle 595 — sans l'aspirateur gobe-poussière.
Modèle 594
Rég. $79.50
$67.49

CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION
HEURES D'AFFAIRES
Lundi, mardi, mercredi 7 h. a.m. à 6 h. p.m. Jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9 h. p.m.
GOINEAU ET BOUSQUET
164, boul. des laurentides pont-viau laval
STATIONNEMENT GRATUIT
Commandes téléphoniques acceptées
COMPOSEZ 667-9770

23

Le maire de Laflèche soumettrait le cas de son chef de police au ministère de la Justice

par Claude MASSON

La Commission municipale du Québec a refusé d'approuver la décision du conseil municipal de Laflèche de suspendre son chef de police, M. Roland Labelle. Le maire Gérard Philips a cependant affirmé hier soir qu'il a fermement l'intention de soumettre ce cas au ministère de la Justice du Québec.

Les nouveaux développements en sont là.

C'est le 31 août dernier que le conseil municipal de Laflèche décidait à l'unanimité, de suspendre le chef de police en invoquant un motif, banal en soi qui a fait déborder le verre.

Mais comme cette municipalité de la rive sud est sous la tutelle de la Commission municipale du Québec, toutes ses décisions doivent être approuvées par cet organisme gouvernemental.

L'approbation de la Commission s'est fait attendre. La semaine dernière, frustré, déçu, impatient, le maire Gérard Philips sommait Québec de répondre dans un délai d'une semaine.

La réponse fut négative. Les dirigeants de la Commission municipale ont déclaré que, après enquête, ils en étaient venus à la conclusion que la suspension du chef Labelle n'était pas justifiée.

Le maire Gérard Philips n'a pas laissé passer la réponse comme lettre à la poste.

Au cours d'une entrevue, hier soir il a déclaré que la présence de M. Labelle à la direction du corps policier de Laflèche — qui compte une vingtaine d'hommes — est le fruit d'une nomination politique et il a défié la Commission municipale de prouver la compétence du chef actuel.

Selon M. Philips, les dirigeants de la Commission n'ont pas fait une véritable enquête à la suite de la suspension décidée par le conseil à la fin d'août dernier.

Afin de prouver qu'il ne souhaite pas le renvoi du chef de police uniquement par vengeance et pour laisser le champ libre au conseil de nommer qui il voudra à la tête du service de la police, le maire s'est dit favorable à l'établissement d'un bureau de sélection qui, à la suite d'un concours, choisirait le meilleur candidat. Selon lui, ce jury pourrait être composé d'un représentant de la Commission municipale, d'un délégué du ministère de la Justice, d'un membre de l'Association des chefs de police et pompiers et d'un conseiller municipal.

De toute façon, le maire Philips a clairement indiqué son intention d'accumuler un grand nombre de preuves justifiant la décision prise par le conseil de suspendre le chef de police, preuves qu'il soumettra par la suite au ministère de la Justice.

Pierre Coulombe est tenu criminellement responsable de la mort de Diane St-Denis

Un commis d'épicerie de 20 ans, Pierre Coulombe, qui habitait dans une maison de chambres, au 2530 rue Chapleau, a été tenu criminellement responsable de la mort d'une adolescente de 15 ans, Diane St-Denis, du 2193 rue Joliette, à l'issue de l'enquête du coroner qui se déroulait hier après-midi, devant Me Laurin Lapointe, coroner de Montréal.

Coulombe devait comparaître ce matin pour répondre à une accusation relative à cet attentat. La nature de l'accusation n'avait pas encore été déterminée hier. La Couronne avait le choix entre le meurtre qualifié, le meurtre simple et l'homicide involontaire.

Diane St-Denis avait été tuée vers 10 h., le soir du 19 octobre, alors qu'elle avait accompagné Coulombe à sa chambre. Son corps ne devait être découvert que vers 9 h. le lendemain matin par la propriétaire de la maison de chambres, Mme R. Robinson. Cette dernière avait reçu un appel de l'employeur de Coulombe qui s'inquiétait de ne pas le voir arriver à son travail.

Six témoins ont été cités à l'enquête, dont M. Oscar St-Denis, le père de la victime. M. St-Denis s'était rendu à la morgue pour identifier sa fille.

L'agent André Boileau, photographe de la police de Montréal, a présenté six photos qu'il a prises sur la scène du meurtre. Un autre agent, Marc Boisvert, a décrit la scène qu'il a vue en répondant à un appel, à 9 h. 06 du matin. Il a signalé qu'il avait dû pénétrer par la fenêtre, la porte de la chambre étant verrouillée de l'intérieur. Il a déclaré que la victime était étendue sur le lit et ne portait qu'une paire de bas bruns et des souliers noirs ; sa jupe était déchirée. Les autres vêtements étaient sur une chaise.

Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, en charge du Laboratoire médico-légal du Québec, qui a pratiqué l'autopsie sur le corps de la victime le lendemain du meurtre, a révélé avoir relevé quelques ecchymoses et écorchures sur le corps de l'adolescente.

Le témoin expert a attribué la mort à l'asphyxie par strangulation. Le Dr Roussel a mentionné ne pas avoir relevé de sperme dans les organes génitaux de la victime. Il a ajouté toutefois qu'elle était probablement déflorée.

Témoignant sous la protection de la cour, Pierre Coulombe a relaté, par bribes et avec des mots qu'il ne trouvait pas, ce qui s'est déroulé le soir du meurtre.

Il a révélé avoir passé le début de la soirée chez un ami, Jean-Guy Viau, au 2084 rue Harmony. Vers 9 h. le soir, Diane St-Denis et deux autres adolescentes sont venues à cet endroit, après avoir téléphoné à Viau. Coulombe dit que les filles ne sont pas entrées dans la maison, mais que Viau et lui-même sont sortis pour leur parler à l'extérieur. Vingt minutes plus tard, il s'est rendu à sa chambre avec Diane St-Denis.

Le témoin signale qu'une fois arrivée chez lui, Diane a enlevé son veston, sa blouse et son soutien-gorge et qu'elle s'est allongée sur le lit. Il ajoute qu'il s'est permis certains attouchements et qu'il a commencé à lui enlever sa jupe. A ce moment-là elle aurait dit : "Pierre, non, pas ça !".

Interrogé sur ses intentions, Coulombe, qui cherchait ses mots, a déclaré qu'il voulait "une aventure... d'un genre conjugal". Invité par le coroner à préciser ce qu'il voulait dire, Coulombe a répondu : "Il y a un mot que je pourrais employer... mais pas ici devant tout le monde".

"Quand elle a dit non, précise Coulombe, elle ne résistait pas et j'ai fouillé pour voir si elle était malade. Je la tenais par le cou et j'ai laissé ma main environ de cinq à huit secondes, puis j'ai soudainement constaté qu'elle ne bougeait pas. Je suis sorti par la fenêtre pour aller chercher du secours et je suis revenu 10 minutes plus tard avec Jean-Guy Viau".

Viau, qui a ensuite été cité à la barre, corrobora le témoignage de Coulombe en ce qui concerne le début de la soirée. Il ajoute que Coulombe est venu chez lui vers 10 h. 30 et lui a dit : "J'ai fait de quoi... Je pense que j'ai tué Diane".

"Il voulait que j'aille avec lui pour voir si elle était bien morte et je l'ai accompagné. Nous sommes restés dans la chambre pendant environ 20 minutes".

Invité à préciser comment il avait pu savoir si elle était morte, Viau a révélé : "Je lui ai testé le coeur, il ne fonctionnait pas". Il ajoute qu'il avait lancé un pot d'eau sur la figure de la victime.

Très réticent sur ce que lui avait dit Coulombe après le meurtre, Viau a finalement consenti à révéler : "Il m'a dit qu'il l'avait étouffée parce qu'elle ne voulait pas coucher avec lui. Il m'a également dit qu'elle ne voulait pas se déshabiller et qu'il l'avait déshabillée".

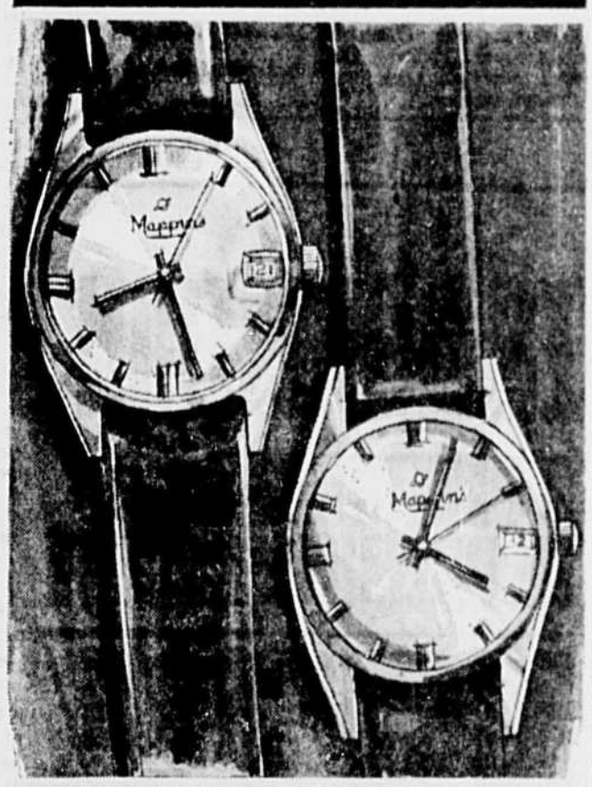
Bambin tué par un camion

Un bambin de 5 ans, Denis Généreux, du 9632 rue Larose, a été mortellement blessé par un camion, vers 10 h. 15 hier matin, alors qu'il traversait la rue en face de chez lui.

L'enfant a été transporté dans une auto-ambulance de la police, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville. Les médecins n'ont pu que constater sa mort.

Qui d'autre que Mappin's peut vous offrir semblables aubaines?

MONTRES SUISSES AVEC DATEUR



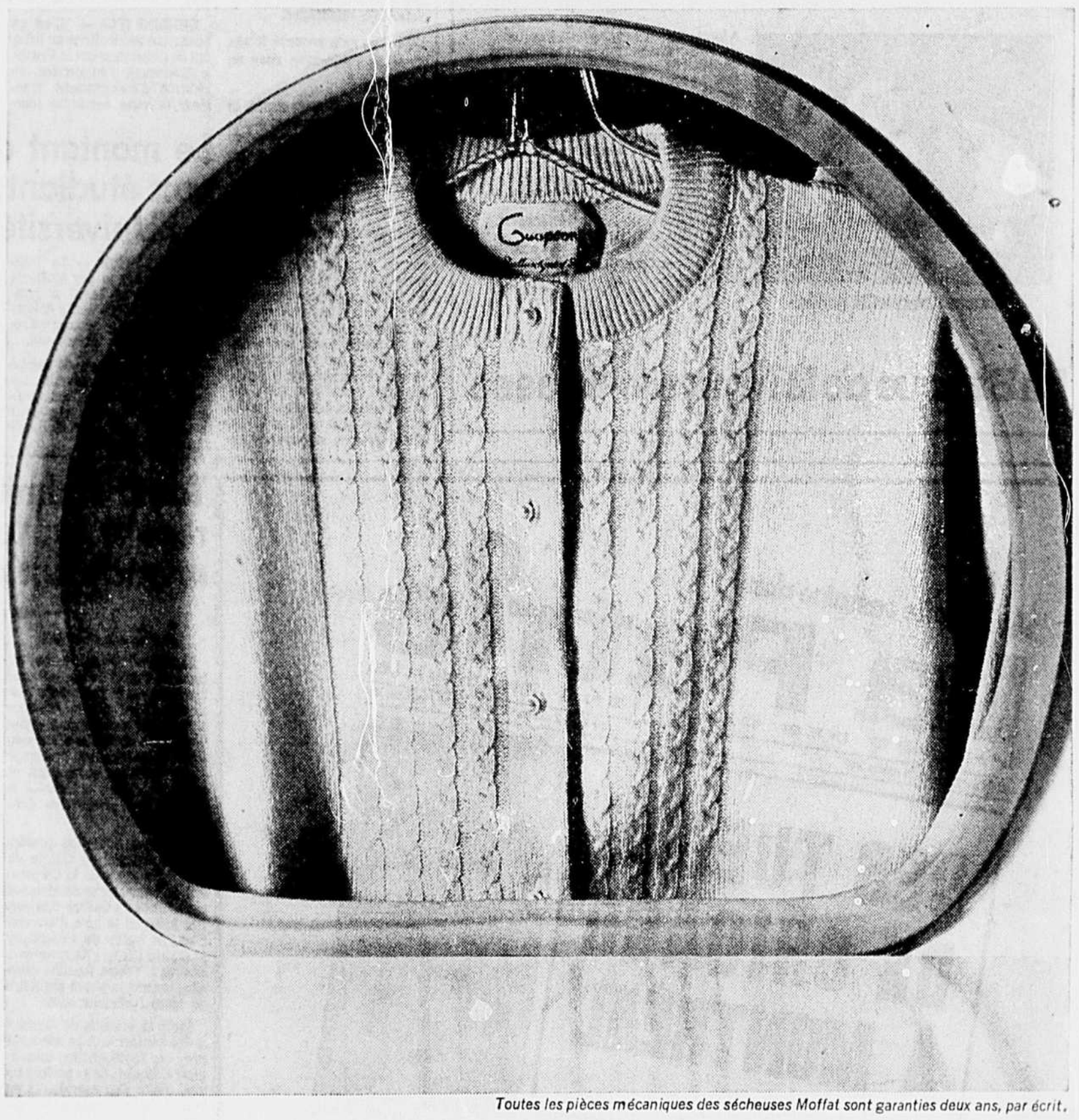
Automatique / 25 rubis / étanche à l'eau / à l'épreuve des chocs / avec bracelet de cuir **$59.95**

17 rubis / à l'épreuve des chocs / étanche à l'eau / avec bracelet de cuir **$35.00**

COMPTE COURANT OU BUDGETAIRE

Mappin's

1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE
ET A LA PLACE VILLE-MARIE
866-7431



Toutes les pièces mécaniques des sécheuses Moffat sont garanties deux ans, par écrit.

Ce fin chandail de cachemire–d'une valeur de $32–ressortira impeccable de cette nouvelle et étonnante sécheuse Moffat. Incroyable? Mais vrai!

Vous est-il déjà arrivé de mettre dans la sécheuse un chandail de taille 16 et de le retrouver en taille 12?

C'est ce qui arrive avec nombre de sécheuses. Ces sécheuses sur lesquelles on ne peut jamais compter.

Mais la Moffat n'est pas de celles-là.

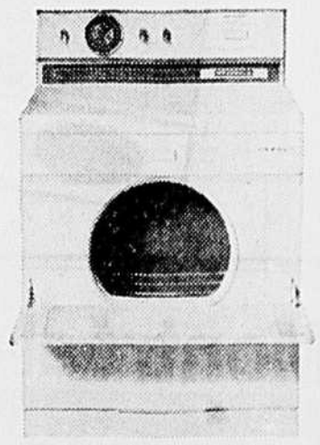
Parce que nous avons trouvé un moyen de supprimer pratiquement tout rétrécissement.

Il vous suffit de tourner un bouton de contrôle sur le tableau de commande pour que le tambour s'arrête de tourner. Vous suspendez alors vos vêtements délicats sur un séchoir spécial. (C'est un peu comme si vous aviez une corde à linge dans votre sécheuse.)

Un léger courant d'air tiède sèche rapidement et sans risque vos lainages et autres linges délicats.

En plus de cette exclusivité "Stop-and-Dry", la sécheuse Moffat possède 3 cycles différents de séchage. Ainsi, tous les tissus lavables peuvent être mis à sécher dans une Moffat.

La sécheuse Moffat possède même un cycle spécial pour les vêtements à "pressage permanent". (Une période de refroidissement de 10 minutes empêche la formation de faux plis.)



MOFFAT
CUISINIÈRES • RÉFRIGÉRATEURS
LAVEUSES • SÉCHEUSES
LAVEUSES À VAISSELLE

MOF-1467



Les PLUS BELLES PIECES de l'ARTISANAT de l'INDE

Les travaux d'artisanat et les tissages à la main ont une place importante dans l'économie de l'Inde, fournissant de l'emploi à des milliers d'artisans ; ils sont de plus en plus en demande sur les marchés américain et européen. Leur principal attrait réside dans leur grande variété qui satisfait tous les goûts, l'Inde offrant des tissus d'artisanat renommés dans le monde entier : saris tissés à la main en coton et soie, blouses, pièces de tissus, vêtements réversibles coton et soie, robes unies ou imprimées, foulards unis, imprimés à la main au pochoir, quadrillés et rung rung, tussars légers, moyens ou épais, foulards pour hommes, couvre-lits, napperons, tous aux couleurs exotiques et aux motifs exquis. L'artisanat offre des tapis tissés, des namdas aux motifs ravissants et dans des dimensions variées, des statuettes en redwood, des éléphants en bois de rose, de magnifiques jouets et poupées, des articles en papier mâché peint, des tabourets en laiton, des articles en bois de santal, des bijoux de types variés en laque et en argent, et nombre d'autres articles fabriqués sous vos yeux, illustrant l'expertise et l'adresse des artisans.

Ces articles et tissus d'artisanat sont exposés au pavillon de l'Inde et se vendent au détail à la

Boutique Sona of India

adjacente au pavillon de l'Inde sur l'île Notre-Dame de l'Expo 67 ainsi qu'à la BOUTIQUE permanente SONA, au 1, Place Ville-Marie

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.
3780-94, boul. ST-LAURENT
VI. 4-1981-83

Les Ameublements Château INC.
6370, St-Hubert — 271-2539

Corbeil Electrique
7566 St-Hubert
271-1118

OMER DE SERRES
1406, rue SAINT-DENIS
2e étage
288-0251

KAY-VAN FURNITURE
4646 PARK AVE.
273-9901

Legault ELECTRIQUE
6274, Christophe-Colomb
271-4221

AMEUBLEMENT NATIONAL LTEE
ANL
1085 boul. Ste-Foy
Jacques-Cartier 679-5770

Hervé Ouellette Ltée
3475 est, rue Ontario
525-8686

Roma Furniture Inc.
7035 St-Laurent
273-3673—3674

Torino Furniture Limitée
6889, boul. St-Laurent
274-1371—1403

J.A.ST-Amour LTEE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — 274-8341

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX
148, boul. des Laurentides
Pont-Viau — 384-0590

MONTREAL, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 248

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

Si les provinces anglophones ne reconnaissent pas le français, Ottawa devra le faire à leur place

— Heward Grafftey

QUEBEC (PC) — Si, après la conférence de Toronto, en novembre prochain, et après les autres qui suivront pour définir la nouvelle constitution, les provinces anglophones ne reconnaissent pas le français, le gouvernement fédéral devra le faire à leur place."

Cette opinion a été émise, hier soir, à Québec, par le député progressiste-conservateur de Brome-Missisquoi aux Communes, M. Heward Grafftey, alors qu'il présidait à la fondation, dans la capitale, d'un club de la jeunesse étudiante progressiste-conservatrice.

Tout en reconnaissant que la question de la langue relève du domaine de l'éducation et que ce dernier champ est de la juridiction exclusive des provinces, le député a soutenu que le gouvernement fédéral aurait droit de légiférer en l'absence de gestes concrets de la Colombie-Britannique ou de l'Ile-du-Prince-Edouard, par exemple.

M. Grafftey a affirmé que le temps était venu de passer aux actes et qu'il ne fallait plus perdre de temps.

"Trop souvent, a-t-il dit, on interprète mal les déclarations de personnages politiques, anglophones comme francophones et on se gargarise de mots."

Une sorte de chasse aux sorcières

De plus, le député a souligné que M. Eric Kierans, président de la Fédération libérale du Québec, faisait une sorte de chasse aux sorcières, quand il parlait des conséquences économiques de la séparation possible du Québec du reste du Canada.

"M. Kierans a posé un geste ridicule et délicat en parlant de la faillite possible du Québec, en cas de sécession", a souligné le député.

Appelé à commenter les accords culturels conclus par le Québec avec la France et la tempête qu'ils auraient provoquée à travers les autres provinces, le député de Brome-Missisquoi a répondu :

"Le Québec a simplement fait depuis quelque temps ce que les autres provinces font depuis le début de la Confédération et si Québec veut enrichir et protéger davantage sa culture française, les autres provinces n'ont rien à redire à cela."

Le club de la jeunesse progressiste-conservatrice n'en est qu'à ses vagissements.

Il groupera des étudiants, ayant l'âge "canonique" électoral d'environ 13 collèges et couvents de la région métropolitaine du Québec.

Vancouver deviendrait le premier port du Canada

CALGARY (PC) — Selon le ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer, Vancouver sera probablement le plus grand port de mer au Canada d'ici quelques années.

Le ministre, qui parlait hier à la Chambre de commerce de Calgary, fonde cette opinion sur "le vaste port en eau profonde qu'on doit aménager à Roberts Bank, Vancouver", et sur l'expansion dans l'ouest d'une nouvelle méthode d'empaquetage des marchandises transportées par voie de mer.

Les plus récentes statistiques indiquent que Montréal est toujours le port le plus important du Canada pour la quantité de marchandises qu'on y charge ou décharge, mais qu'il l'emporte de peu sur Vancouver.

Le projet Dickey est retardé d'un an

WASHINGTON (PC) — Une décision de la Chambre des représentants, à Washington, retarde d'au moins un an la réalisation du projet hydroélectrique de la rivière Saint-Jean, aux frontières du Canada et des Etats-Unis. En effet, la Chambre basse américaine a décidé de rayer du budget des Travaux publics une somme de $875,000, qui aurait permis de financer les derniers relevés préliminaires à la construction d'un barrage à Dickey, dans le nord du Maine.

Ce projet de $212,000,000 permettrait au Nouveau-Brunswick d'augmenter sa production d'électricité, en aval de la frontière américaine. Des compagnies privées d'électricité et d'autres entreprises s'y sont opposées, alléguant qu'il en coûterait trop cher pour rien.

Si Dosco devenait une société de la Couronne

WINDSOR, Ont. (PC) — Un directeur canadien du Syndicat des métallos unis d'Amérique, M. Eamon Park, croit que l'aciérie de Dosco à Sydney pourrait connaître un regain d'énergie si la compagnie devenait pour quelque temps une société de la Couronne.

M. Park, qui participait hier à une assemblée ayant pour but de reviser la pension et l'assurance des métallos, a déclaré qu'une "période de contrôle gouvernemental, mais non pas la nationalisation, fournirait la planification à long terme" dont on a besoin pour sauver l'usine de Sidney.

Le chef syndical a aussi accusé Dosco et le complexe Hawker-Siddeley de "profiter financièrement des opérations de l'usine en refusant constamment de la moderniser".

Le prix des médicaments baisserait de nouveau

TORONTO (PC) — Le Dr Harry Harley, président du comité des Communes sur le coût des médicaments, croit que le prix des médicaments baissera de nouveau lorsque le gouvernement fédéral aura amendé les articles de la Loi des marques de commerce et lettres-patentes concernant les compagnies de produits pharmaceutiques. La loi serait amendée durant la présente session, afin que les Canadiens puissent acheter des médicaments qui soient à la fois moins dispendieux et sans danger. Le gouvernement a déjà réduit le coût des médicaments en septembre, en abolissant la taxe de vente fédérale sur ces produits.

Entre-temps, M. T. R. McKim, de la division des stupéfiants au ministère national de la Santé, a demandé l'aide des pharmaciens de l'Ontario pour déjouer les faussaires qui se procurent certaines drogues au moyen de fausses prescriptions. Des narcomanes se procureraient ainsi de la méthamphetamine, qu'ils combinent avec du chanvre indien.

La pollution, cause importante de maladies dans les villes

TORONTO (PC) — Si les maladies et la mortalité sont à la hausse dans les régions urbaines, la faute en revient en bonne partie à la pollution de l'air. C'est du moins l'avis du professeur Harding Le Riche, de l'Université de Toronto. Il juge toutefois qu'il est difficile d'obtenir des statistiques à ce sujet parce que la pollution de l'air n'est pas une cause première de décès. Elle aggrave cependant des affections pulmonaires ou cardiaques.

Entre-temps, un médecin de Dunville, où l'on s'inquiétait récemment de la pollution de l'air, a démenti des communiqués lui faisant dire que la population de cette petite ville de l'Ontario pouvait boire de l'eau contaminée de la pollution du lac Eriés, où Dunville puise son eau potable. Il précise toutefois que cette eau est filtrée et il se dit certain que "des analyses démontreraient que l'eau d'aqueduc est sans danger pour la population".

Ottawa: coupure de $200 millions dans le budget

OTTAWA. (PC) — Le cabinet a retranché $200,000,000 de ses programes actuels de dépenses, hier et mardi, s'il faut en croire certaines sources gouvernementales. Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne d'économie du gouvernement et suit une série de réunions au cours desquelles on a réduit les prévisions budgétaires de l'an prochain d'environ $850,000,000.

Les plus récentes coupures, a-t-on précisé, ont été faites à même une liste fournie au cabinet par le ministre des Finances, M. Sharp. On précise que le travail de réduction n'est pas fini et que d'autres coupures seront effectuées.

M. Sharp, de même que le ministre du Commerce, M. Winters, selon les mêmes sources, auraient demandé d'apporter des délais dans un bon nombre de projets de certains ministères parce qu'ils risqueraient d'avoir des effets inflationnaires sur l'économie.

L'appel du gouvernement en faveur d'un dosage dans les dépenses, les prix et les augmentations de salaires a donné naissance à des rumeurs selon lesquelles le gouvernement retarderait d'une autre année son plan d'assurance médicale.

D'autre part, M. Sharp rencontrera les ministres provinciaux des Finances au moins une fois d'ici Noël pour faire avec eux la revue des programmes de dépenses. Des observateurs sont d'avis que M. Sharp veut les convaincre de suivre l'exemple d'Ottawa en restreignant leurs dépenses.

Le sort du séparatisme dépend des anglophones

— Gérard Rancourt

VANCOUVER (PC) — Ce sont les Canadiens anglais et non le Québec qui trancheront la question du séparatisme québécois, a déclaré hier M. Gérard Rancourt à la Fédération du Travail de Colombie-Britannique.

Le secrétaire général de la Fédération du Travail du Québec a expliqué, au cours du congrès annuel de l'organisme, que la réponse au séparatisme serait du ressort d'Ottawa, Toronto, Vancouver et du reste du Canada anglais.

"Si le Canada anglais ne participe pas avec le Québec à la constitution d'une balance fédérale plus satisfaisante pour les Canadiens français et les Québécois francophones", a affirmé M. Rancourt, "il y a danger que l'indépendance s'accomplisse sans le peuple, au-dessus de la tête du peuple et de façon contraire aux intérêts du peuple."

Le mouvement syndical québécois, a ajouté le conférencier, fait tout son possible pour barrer la route à l'indépendance, mais il y réussit de moins en moins.

Si le mouvement syndical canadien reste indifférent au problème constitutionnel, a prédit M. Rancourt, "nous serons balayés par la révolution nationale qui s'agite actuellement au Québec".

Autres démissions chez les libéraux

Le bureau exécutif du Club libéral Laval (Université Laval) et plusieurs de ses membres ont démissionné du parti libéral du Québec.

La proposition de démission, présentée par M. Jean-Pierre Nadeau, s'appuie principalement sur trois points.

1 — Le premier point stipule que le congrès du 13 octobre a faussé le processus démocratique normal pour une discussion loyale et sans passion : d'abord par le manque d'autorité du président d'assemblée (M. Kierans) lors du discours "engagé" du chef de parti, discours prononcé le vendredi soir 13 octobre ; ensuite par le rejet du scrutin secret ; enfin par le refus d'admettre tout amendement.

2 — La résolution du CLL accuse le congrès libéral d'avoir répondu à la thèse d'un "Québec souverain dans une Union canadienne" par l'incohérence et l'absence d'arguments valables, faisant du débat une lutte de personnalités plutôt qu'un examen détaillé des thèses en présence.

3 — Etant donné l'appui que les représentants du Club libéral Laval avaient donné à M. René Lévesque à la veille du congrès, et devant la phrase du chef de parti disant : "Qu'ils s'en aillent les pro-Lévesque", l'exécutif et plusieurs membres ont décidé de rompre les liens qui, de près ou de loin, les attachaient au parti.

La résolution déclare en outre que le parti libéral a renié le dynamisme qui lui avait rendu sympathique une grande partie des étudiants du Québec. Les démissionnaires ont réaffirmé leur confiance envers l'option de M. René Lévesque et entendent bien militer activement pour le succès de cette thèse.



M. Jean Chrétien

Jean Chrétien avertit Bennett : l'avenir se retournera contre vous

OTTAWA (PC) — A peine rentré d'une tournée de trois jours en Colombie-Britannique, M. Jean Chrétien, ministre d'Etat dans le gouvernement fédéral, avise, dans une lettre, le premier ministre de cette province que "l'avenir se retournera contre ceux qui se rallient aujourd'hui au statu quo".

M. Chrétien reproche en particulier au premier ministre, M. W. A.C. Bennett, la déclaration qui lui a été attribuée dans la presse et selon laquelle il est opposé à un double système d'enseignement, anglais et français, pour sa province.

Dans sa lettre au premier ministre Bennett, qui porte la date du 20 octobre, M. Chrétien note que des comptes-rendus de presse font dire à M. Bennett qu'il n'est pas opportun ni nécessaire en Colombie-Britannique d'avoir des écoles où la langue française soit la langue d'enseignement.

"Je trouve cette attitude dangereuse et décevante", déclare le ministre fédéral dans sa lettre, et il ajoute : "Je crains, monsieur le premier ministre, que l'avenir se retourne contre ceux qui se rallient à la thèse du statu quo. Un régime fédéral doit toujours rester souple et disposé à se réformer. Un régime fédéral ne peut survivre longtemps si ceux qui sont chargés de le maintenir adoptent des attitudes rigides comme celles que vous auriez exprimées."

M. Chrétien note par ailleurs que dans ses récentes causeries à Vancouver, à Penticton et à Kelowna, il a formulé des suggestions en faveur du bilinguisme canadien et réclamé l'ouverture d'écoles et langue française en Colombie-Britannique où il existe une demande suffisante pour motiver leur établissement.

DEPUIS 6 MOIS...

NOUS AVONS UNE MERVEILLEUSE SÉLECTION DE MEUBLES DE STYLE

UN CHOIX EXTRAORDINAIRE VOUS ATTEND!!

Ronald Caron LIMITÉE

Style méditerranéen

Superbe mobilier 3 pièces fini noyer pécan. Venez par vous-même constater la richesse et la perfection que le manufacturier a conçues dans cet ensemble.

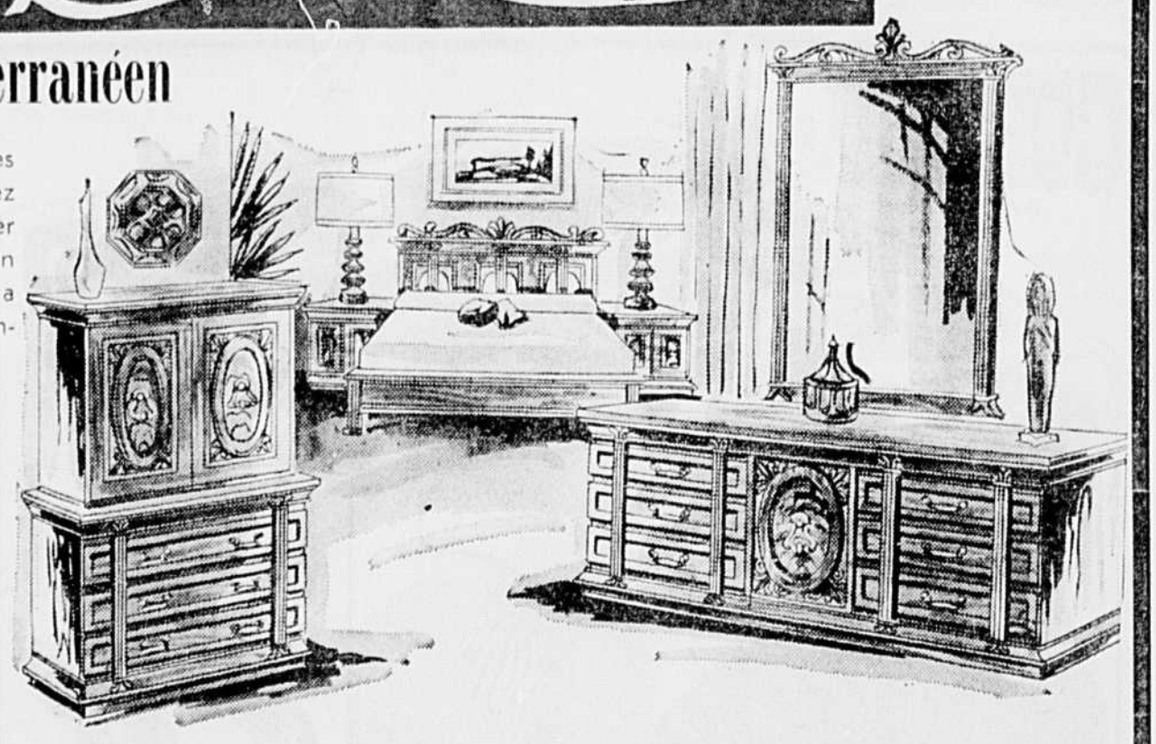
Val. rég. $1499.

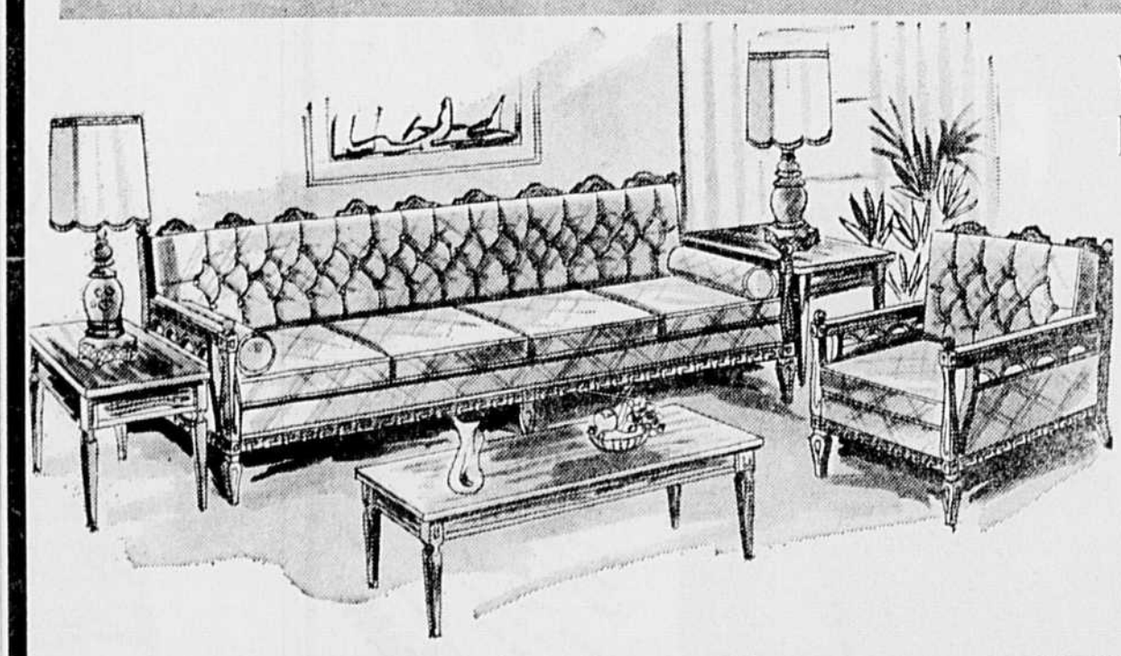
PRIX CARON

$799

Table de chevet. Rég. $129.

PRIX CARON $89





VOICI L'AUBAINE DE LA SEMAINE

Chesterfield superbe à 4 places de style espagnol avec fauteuil pour appareiller. Boiserie sculptée à la main. Tout air foam . . . Dossier capitonné.

Val. rég. $799.95

PRIX CARON

$399

DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCÉES ! ! !

Ronald Caron LIMITÉE

7360 ST-HUBERT

A QUELQUES PAS DU METRO JEAN-TALON

TÉL: 274-5668

ENTRE DECASTELNAU ET FAILLON

AUCUN COMPTANT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

la vie mondaine

nouvelles brèves

Du cinéma à la politique

WASHINGTON (PA) — La campagne politique de Shirley TEMPLE en vue d'une représentation au Congrès des Etats-Unis, s'appuie sur des arguments contre le crime perpétré en pleine rue, la façon dont le président Johnson dirige les opérations dans la guerre au Vietnam, et l'obtention d'une harmonie raciale et une régénération morale.

Si l'ex-vedette enfant du cinéma peut s'assurer un assez grand nombre de partisans qui acceptent ses opinions, elle deviendra le prochain membre à la Chambre des représentants américains pour le comté de San Mateo, en Californie.

Mme Black, du parti républicain, se présente à l'élection contre 12 autres candidats, et au dire des observateurs, elle aurait une bonne chance d'obtenir la victoire à l'élection spéciale du 14 novembre.

Shirley Temple Black, 39 ans, mère de trois enfants, est l'épouse du riche industriel Charles A. Black.

Au cours d'une récente interview, elle a exprimé l'opinion que la haute direction des Etats-Unis manquait d'aspiration.

Shirley dit qu'elle est fière de son passé de vedette de cinéma. "Au moins, les gens savent que j'ai occupé mes jeunes années", a-t-elle ajouté.

1er mariage à la Maison Blanche depuis 53 ans

WASHINGTON (PA) — Lynda Johnson est "très, très heureuse" de préparer son mariage qui sera célébré le 9 décembre à la Maison-Blanche, mais elle se dit effrayée à la perspective de tenir maison.

La fille du président des Etats-Unis, âgée de 23 ans, avoue honnêtement son peu d'aptitude aux sciences ménagères : "Je ne sais rien cuisiner", déclare-t-elle.

Mlle Johnson, qui doit épouser le capitaine de marine Charles S. Robb, prévoit de vivre avec son mari dans un appartement avoisinant Washington avant que Robb ne parte pour le Vietnam en février.

Les projets d'avenir du jeune couple sont encore vagues. Son mari abandonnera-t-il son service chez les fusiliers marins pour s'embaucher comme son beau-frère, Patrick Nugent, dans le poste de radio et télévision que possède la famille Johnson au Texas ? Lynda Johnson n'en sait encore rien. Lynda Johnson, la première fille de président américain à se marier à la Maison-Blanche depuis 53 ans, aura 500 invités à son mariage, qui sera célébré selon le rite épiscopalien.

Chez les Petites Soeurs de l'Assomption

A la suite de circonstances imprévisibles la vente de charité au profit des Petites soeurs de l'Assomption aura lieu le samedi 18 novembre à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, au lieu du 11 novembre tel qu'annoncé plus tôt.

80e anniversaire d'une ex-reine

LAUSANNE (PA) — Les membres dirigeants de la maison royale d'Espagne se réuniront mardi pour célébrer le 80e anniversaire de naissance de leur ancienne reine, Victoria Eugenia, dernière survivante et petite-fille de la reine Victoria de Grande-Bretagne. Don Juan, comte de Barcelone, le prince Don Juan Carlos et les autres membres de la famille royale, se réuniront à la villa de Suisse, où la reine s'est retirée, il y a plus de vingt ans, depuis la mort de son mari.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

En l'honneur des débutantes et de leurs mères

Madame Raymond David recevait à un thé, hier en fin d'après-midi à sa demeure de Ville Mont-Royal, en l'honneur des débutantes de la saison et de leurs mères. Les jeunes filles, au nombre de trente-cinq, feront leur entrée officielle dans le monde lors du bal des Petits souliers. Cette manifestation mondaine aura lieu le vendredi 10 novembre au Château Champlain et a été placée sous la présidence d'honneur du consul général de France et de la vicomtesse de Laigue. Sur la photo prise lors de la réception d'hier après-midi, dans l'ordre habituel : Madame Jacques Vadboncoeur; Mlle Eve Grenier; Madame Jacques Archambault; Mlle Paule Archambault; Madame Camille Grenier et Mlle Suzanne Vadboncoeur.



Mariage

Le docteur et Mme Pierre Laflamme (Marie Desjardins, l. ès lett.), dont le mariage a été célébré en septembre, à l'église Notre-Dame-des-Victoires de Montréal. La mariée est la fille de M. et Mme Gérard Desjardins, de Montréal, et le marié est le fils du docteur et de Mme Henri Laflamme, d'Iberville. Le nouveau couple s'est envolé en Afrique le 1er octobre où le docteur Laflamme est délégué du gouvernement canadien à Kumba au Cameroun.

à Noter ***

L'Oeuvre des Foyers

C'est sous la présidence d'honneur de Mme Solange Chaput-Rolland, auteur, journaliste et animatrice du programme "Fémina" à Radio-Canada, qu'aura lieu la partie de cartes annuelle de l'automne, le mardi 28 novembre, à l'hôtel Windsor. Les bénéfices de cette partie de cartes iront aux familles malheureuses de l'Oeuvre des Foyers. Cette oeuvre, dont Mme Nicole Germain, est la présidente, secourt les familles défavorisées, aide les collégiens et procure à nombre d'enfants, de saines vacances. De nombreux prix de présence seront distribués et un comptoir d'aubaines attrayantes intéressera en vue des fêtes de Noël. Pour renseignements, composer 522-9289.

Au Bal St-Mary

Le bal annuel de l'hôpital St-Mary, organisé par les dames auxiliaires de l'hôpital, se déroulera le vendredi 17 novembre, dans le Grand Salon de l'hôtel Reine Elizabeth. Les invités d'honneur sont l'hon. John-J. Connolly, leader du gouvernement au Sénat, et Mme Connolly, et le bal sera présidé par M. et Mme Léonard Hynes. Cette année le bal sera placé sous le signe du soleil d'Hawaï ; le Canadien Pacifique a en effet offert deux billets aller et retour pour Hawaï, qui seront tirés au sort le soir du bal. La décoration du Grand Salon transportera les invités dans l'atmosphère des îles Hawaïennes. La traditionnelle valse père et fille est cette année, organisée par M. et Mme John-J. Taylor, et tous ceux qui désirent y participer sont priés de communiquer avec Mme Taylor, 344 avenue Redfern, à Westmount. Comme chaque année, tous les profits du bal iront à l'hôpital.

Assemblée générale

Le club Helios a tenu sa première assemblée générale hier soir, à 8 h. 30, au 1200 de la rue de Maisonneuve, à Montréal. Pour renseignements, composer 722-1844.

Cercle féminin Centrale Thermique

Le Cercle féminin, de la Centrale thermique, tiendra sa prochaine réunion ce soir, à 7 h. 30, au restaurant Sambo. A cette occasion, seront tenues des élections, dans le but de nommer les membres qui occuperont les différents postes du comité. Pour renseignements, composer 271-7978.

Au Women's Canadian Club

M. James-M. Minifie sera le conférencier du "Women's Canadian Club" lors de la première réunion de la saison qui se tiendra à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, le lundi 30 octobre, à 2 h. 30 de l'après-midi. Eduqué au Canada, en Angleterre et en France ; ancien combattant de deux guerres mondiales ; prisonnier du général Franco ; journaliste et auteur, M. Minifie a intitulé sa conférence : "Style in Politics".

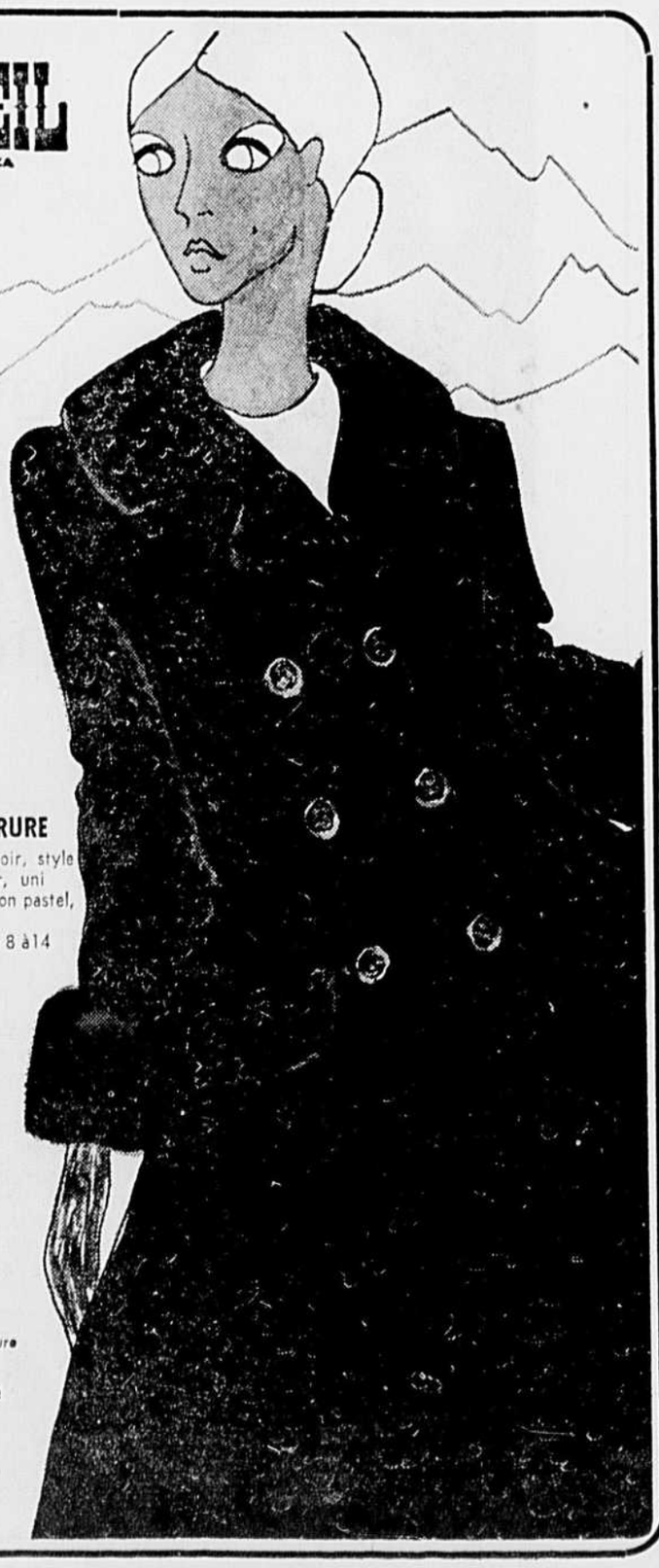
Au Centre Mackay

Une partie de cartes, organisée par "les amies du Centre Mackay" au profit des enfants handicapés, aura lieu le samedi 4 novembre prochain à 20 heures, au Centre Mackay, 3,500 boul. Décarie, à Montréal. Cette partie de cartes est sous les auspices de la Jeune Chambre de Commerce de Pointe-Claire. La totalité des recettes perçues sera versée à l'oeuvre des enfants handicapés du Centre Mackay. Les prix distribués, lors de cette soirée, sont des dons de certaines sociétés commerciales et philantropiques. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Letendre à VI. 2-9331, poste 681 ou, après 6 h. 30 du soir, avec Mme C. Bourassa à 523-6459.

Musique et dégustation de vins et fromages

Une soirée musicale et une dégustation de vins et fromages, organisées par le Comité des parents Scouts et Louveteaux de la paroisse Marie-Reine-des-Coeurs, auront lieu le samedi 11 novembre, à 8 h. 30 du soir, à la salle paroissiale, 5905 rue Turenne. Pour renseignements, composer 254-8040.

CORBEIL
SUR LA PLAZA



AUBAINE-FOURRURE

Mouton de Perse noir, style jeunesse, teint noir, uni avec poignets de vison pastel, saphir ou lutétia.
Col tailleur. Tailles : 8 à 14
Ordinaire $299.
AUBAINE $199.
EPARGNEZ $100.

Salon de la fourrure au 2e

Une mise de côté retiendra ce manteau.
6500, ST-HUBERT
angle Beaubien
279-4581

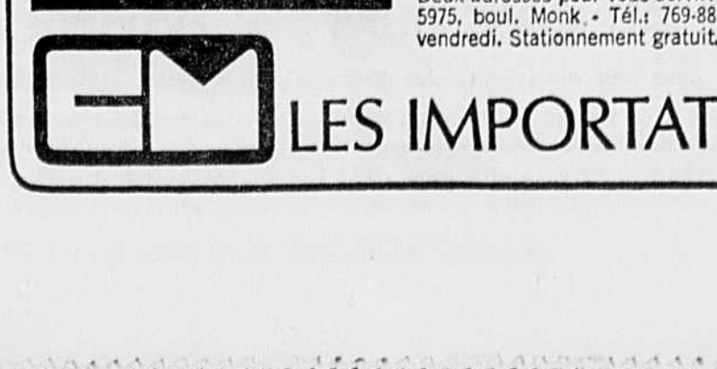
Vous lui avez dit "OUI"...



nous vous proposons les diamants

"fascination"

La collection 1968 des bagues à diamant "Fascination" présente un vaste choix de montures en or jaune ou blanc. Venez l'admirer avec votre ami. Vous en serez ravie.





Les bagues à diamant "Fascination" sont les mieux garanties. Chaque achat est accompagné d'un certificat de garantie de qualité et d'une assurance feu, vol et perte. A ceci s'ajoute gratuitement: le service d'entretien périodique gratuit; le livre de la mariée et l'écrin de luxe.

Venez faire votre choix dans l'un de nos salons particuliers.

Deux adresses pour vous servir: 8225, boul. St-Laurent - Tél.: 389-8081 — 5975, boul. Monk - Tél.: 769-8815. Ouvert jusqu'à 9h.30 p.m. jeudi et vendredi. Stationnement gratuit.

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE

la vie féminine

Pour être de son temps, il faudra lire de plus en plus, et lire rapidement !

-par Lise BLAIS

"C'est d'abord et avant tout la mère qui transmet la culture d'une génération à l'autre. Mais aujourd'hui, comment peut-elle réussir à suivre ses enfants dans leur croissance intellectuelle lorsqu'elle se sent dépassée par le bouleversement des méthodes traditionnelles ? Et on a raison de s'alarmer en pensant à ce que ce sera dans dix ans, dans vingt ans ! Pour suivre l'évolution et ne pas vivre en marge de son temps, il faudra lire, lire et lire encore ; dévorer des tas de journeaux, de revues, de bouquins de toutes sortes. Comment croyez-vous que la femme trouvera le temps d'assumer cette responsabilité primordiale de nourrir spirituellement ses enfants ?.."

Voilà quelques réflexions dont nous faisait part hier, Mme Evelyn Wood, inventeur d'une méthode de lecture rapide, au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Holiday Inn de Montréal. Mme Wood, pédagogue américaine, est de passage dans la métropole pour inaugurer un nouvel institut de lecture rapide qui diffusera un enseignement basé sur sa méthode.

Cette nouvelle méthode repose sur un seul principe : les possibilités presque illimitées de la mémoire visuelle. Et l'auteur explique : "Si je coupe une image en 1,000 morceaux, j'aurai du mal à la reconstituer ; elle prendra l'aspect d'un véritable casse-tête. Mais si je la coupe seulement en 8 morceaux, ce sera alors beaucoup plus simple de la reconstituer. On peut appliquer ce principe au texte écrit, car des analyses ont démontré que 20 pour cent seulement des mots dans un texte ont un sens ou, plus précisément, représentent un concept. Le lecteur n'a donc pas besoin de s'attarder à chaque



photo LA PRESSE
Mme Evelyn Wood

mot pour saisir la pensée de l'auteur. Il lui suffit de voir globalement le texte et d'en extraire les mots-clefs pour en saisir le sens."

Ce qu'il y a de neuf, dans la méthode Wood, c'est que le professeur n'a besoin d'aucun appareil mécanique pour l'enseigner. Seule la main guide l'oeil à travers l'itinéraire d'une lecture dynamique.

Il existe déjà une centaine d'Instituts Evelyn Wood aux Etats-Unis et le Ministère de l'Education de la province vient d'approuver celui qui s'ouvrira au début de novembre à Montréal.

Mme Wood affirme que l'étudiant qui s'inscrit à son cours pour une période de huit semaines, à raison de trois heures par semaine, saura lire de 1,000 à 2,000 mots à la minute à la fin de cette session.

On sait qu'à l'heure actuelle, de la façon dont nous avons appris à lire, notre capacité d'absorption est de 300 mots à la minute. "Le cerveau travaille très rapidement," de dire ce professeur, "il suffit donc d'accorder la vitesse de la lecture à celle de l'intelligibilité pour multiplier son pouvoir de concentration et retenir mieux et plus." Mme Wood a passé toute sa vie dans l'enseignement. Elle a mis 22 ans à perfectionner sa méthode et c'est en 1959, après l'avoir enseigné aux collaborateurs du président des Etats-Unis, qu'elle a décidé de la propager. Aujourd'hui, elle continue encore de faire des recherches en vue d'améliorer sa technique.



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Education

Ne serait-il pas possible, au chapitre le plus chaleureux de l'éducation bien assurée, de parler fréquemment de la politesse des clients envers les vendeuses des magasins petits ou grands ? Il y a sans doute le bon comportement de personne à personne, le souci qui doit habiter constamment une personne bien élevée, de ne pas faire aux autres . . . et le reste. Je suis préposée aux échanges dans un magasin, et j'observe, depuis trois ans, une cliente que toutes les vendeuses se renvoient d'ailleurs de l'une à l'autre, dès qu'elles la reconnaissent. Elle a beau se croire "quelqu'un", pour nous, elle n'est qu'une chose, genre girouette. Jamais au grand jamais, elle n'achète, sur son crédit, s'il vous plaît, dans quelque rayon que ce soit, un objet qu'elle ne vient ensuite changer, ou qu'elle ne retourne. C'est une manie, direz-vous ? Ou c'est quoi ?

HENRYETTE

C'est de l'égoïsme à son degré le plus nevrosant. Cette incertitude, à la décision initiale, est une anémie cérébrale qui relève d'ailleurs de tout le caractère. Figurez-vous ce que ce doit être de vivre sous l'égide d'une pareille "maîtresse de maison". Ce n'est pas de plaindre le mari ou les enfants ou les gendres et les brus qui améliore le sort des vendeuses, bousculées, contredites à demeure. Mais il faut que chacun dise et que tout le monde sache que c'est une maladie mentale. Alors les personnes qui se vantent à tout venant de leur "retour de marchandise", de leur constante manie d'aller échanger, commenceront peut-être par se demander si elles ne sont pas en route de folie douce. Et douce, c'est parfois pour être poli, qu'on ajouterait l'adjectif . . . Avec un petit air de ne pas y toucher, il faudrait en souriant leur dire : "Pauvre vous, mais vous savez, cela se soigne . . ."

Laine

J'ai un beau chandail que je croyais être de pure laine blanche ; je l'ai lavé minutieusement, et voilà, que voilà, qu'il a tant étiré qu'il tourne en mini-robe. Que faire pour lui redonner sa forme initiale ?

JOSETTE

C'est le propre de la laine pure d'avoir plus d'élan pour refouler que pour s'étendre. Il y a indiscutablement des additions de fibres nouvelles dans cette supposée "pure laine".

Si le tricot est au point jersey uni, comme il n'y a aucune fibre transversale de support, vous avez un tricot mou et sans corps. Sans y voir directement, je ne sais guère ce qu'il faut faire. Peut-être une mini-robe . . . pour une fillette, avec doublure soutenant et supportant ce tricot.

Politesse d'accueil

Faut-il oui ou non lorsque nous recevons des amis et des parents avoir des cigarettes dans des contenants à cet effet, et offrir, comme on offre des bonbons ou des friandises ?

LISE

Quand on sait qu'il y a des personnes assez mal élevées pour traîner leur "flasse", lors de réceptions de mariage ou autre, parce qu'elles ont peur de ne pas pouvoir s'empiffrer à leur goût, on ne sait plus bien s'il faut pourvoir au fumage ; surtout que bien des invités arrivent la cigarette au bec et qu'avant de vous dire même "bonjour", ils salissent les tapis, ou, avant de vous regarder, cherchent les cendriers. Si vous avez les moyens de vivre largement, que votre maison est généreusement disponible à chacun, multipliez les dons et faveurs. Mais si vous avez à les pourvoir d'autre chose : de discussions bien nourries sur vos lectures, vos opinions politiques dans tous les domaines, fournissez cela, vous! Et laissez les autres "ensevelir leurs morts".

ANNONCE

SOULAGEZ la douleur du lumbago rapidement avec DOLCIN

Les comprimés DOLCIN apportent un soulagement rapide et efficace aux douleurs arthritiques, rhumatismales, la sciatique, le lumbago ou la bursite. DOLCIN contient un ingrédient spécial qui apaise la douleur. Partout, dans le monde entier, des usagers satisfaits pourront vous dire que les comprimés DOLCIN sont vraiment efficaces. Alors, pourquoi endurer la douleur? Procurez-vous DOLCIN. Argent remboursé si non satisfait.

ENTRE NOUS
Marie Robert



MONTREAL, le 26 octobre
EPARGNER EST FACILE . . . quand vous le faites à LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE. Pour les épargnes à long terme, il y a les Certificats d'Epargne à 6 ans qui vous paient $100 pour chaque $75 investis. Si vous ne désirez pas payer par chèque, il y a le compte d'épargne prioritaire qui vous rapporte 4½% d'intérêt. Il y a également le compte d'épargne ordinaire à 3½% d'intérêt qui vous offre l'avantage de payer par chèque. Quel que soit le plan choisi, procurez-vous un exemplaire gratuit du nouveau livre du budget de la BNE à votre succursale. Il vous aidera à établir votre plan d'épargne et à mieux contrôler vos dépenses.

BONNE NOUVELLE ! Vous savez sans doute que le prix des produits ménagers ne cesse d'augmenter depuis quelques années. Mais vous ignorez probablement qu'au moins une firme a décidé d'y remédier — les fabricants de la cire Succès ! Ils ont réduit les prix de tous leurs produits tels que CIRE LIQUIDE CRISTAL, CIRE LIQUIDE "HEAVY DUTY" SUCCES, CIRE SUPER BLANCHE et POLI A MEUBLE AEROSOL PRESTIGE. Ces réductions de prix n'affectent en rien la haute qualité que vous et moi attendons de Succès. Votre supermarché vend tous ces produits Succès.





TROIS HOURRAS POUR DEUX GAGNANTS ! . . . Le SHERRY 74 et le PORTO 74 de Bright, deux vins particulièrement bons qui font de tout repas un dîner mémorable. Le Sherry 74 est l'apéritif par excellence, servi avec les hors d'oeuvre et le potage — ou pour animer une réception ! Le Porto 74 est délicieux avec le dessert ou après le dîner — et parfait à une dégustation de vins et fromages. Quelle que soit l'occasion, quand vous servez le Porto 74 ou le Sherry 74 vos invités applaudiront votre choix. La maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.

QUE LA LUMIERE SOIT ! Le dire ne suffit pas. Il faut avoir une bonne provision d'ampoules sous la main. Les MAGASINS DOMINION ont maintenant leur propre marque — les AMPOULES DE QUALITE DOMINION — fabriquées au Canada, éprouvées individuellement et portant une garantie de 1,000 heures. C'est là une autre façon, pour nous maîtresse de maison, d'économiser, sans sacrifier la qualité. Que leur bas prix ne vous effraie pas — faites une provision d'ampoules de qualité Dominion en prévision des courtes journées au magasin aux idées "lumineuses"



OUI, LE TRAVAIL PEUT ETRE UNE SOURCE DE JOIE . . .



Mais à condition de savoir conserver sa bonne humeur et son entrain EN TOUT TEMPS . . . même lors des menstruations et à l'époque de la ménopause (retour d'âge). Comment y arriver ? Par l'usage des pilules FEMOL dont l'action sédative aide l'organisme féminin en vue de ces périodes difficiles. Si vous souffrez d'ennuis tels que nervosité, fatigue, douleurs, bouffées de chaleur, étourdissements lors des menstruations ou de la ménopause, faites comme tant d'autres femmes, prenez régulièrement pendant tout le mois les pilules Fémol.

Fémol

Les femmes russes ne peuvent pas trouver chaussures à leurs pieds !

MOSCOU (PA) — Les femmes aux grands pieds, qui veulent acheter des chaussures, s'entendent inviter à se rendre dans le département pour hommes. Quant aux hommes à petits pieds, on les envoie au rayon des enfants.

En rapportant ces faits, le journal Pravda Vosroka, de Tachkent, révèle que la plus longue pointure de chaussures pour femmes est 1-2-10 et la plus petite pour les hommes est 6½ 7.

Le journal raconte le cas d'une jeune fille qui s'est rendue au bureau du rédacteur pour lui demander, au bord des larmes, comment elle arriverait à porter des souliers d'homme.

"C'était une jolie fille, écrit le journal, mais elle n'avait pas de chance avec ses pieds : pointure 11."

L'article dit que les manufactures qui fabriquent des chaussures sur commande ne peuvent aider les femmes aux pieds longs parce qu'il est impossible de se procurer des formes à chaussures pour les pointures de 11 et plus.

"Le nombre de citoyens ayant des pieds de dimension inhabituelle est suffisant pour qu'on s'occupe d'eux," conclut le journal.

L'avortement légalisé en Angleterre

LONDRES (AFP) — La chambre des Lords a adopté sans vote la loi sur l'avortement légal. Au cours du débat, les pairs ont repoussé plusieurs amendements adoptés en commission au cours de la précédente législature et qui avaient pour but de diminuer la portée de la loi.

Vines SHOE SHOP Inc.
Cabotinage par Creative



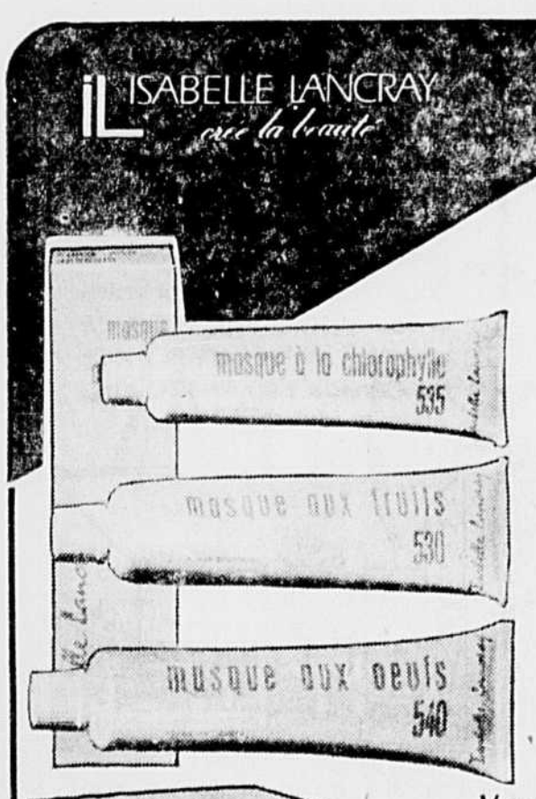
A. Nouveau chevreau noir. Chevreau brun Safari. Doublé cuir chevreau. Seul. 45.99

B. Nouveau chevreau noir. Suède brun. Suède naturel. Doublé laine nylon. Seul. 29.99 B

5216, ch. REINE-MARIE (Snowdon)
1474, rue PEEL (face hôtel Mont-Royal)

• Cartes de crédit acceptées • Commandes P.S.L. acceptées • Ouvert jeudi et vendredi soir

ISABELLE LANCRAY crée la beauté



Une carnation nouvelle pour un nouvel automne

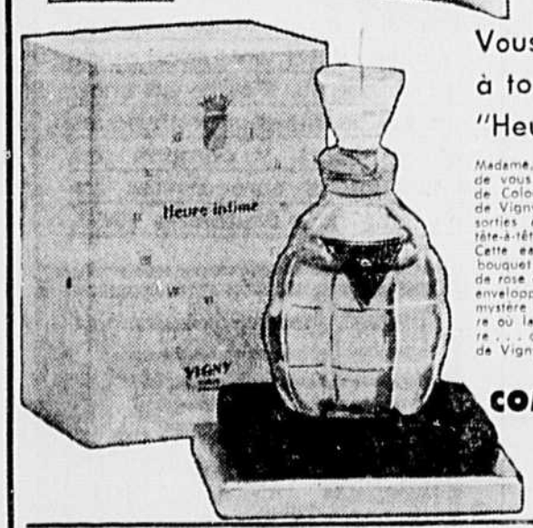
PRIX 7.00 chacun

Les masques de beauté "Isabelle Lancray" ont une triple action : ils absorbent les impuretés des pores de la peau, ils raffermissent les muscles du visage et du cou, ils éclaircissent votre teint et satinent votre peau.

A. MASQUE A LA CHLOROPHYLLE. Pour les épidermes couverts de boutons et comédons.

B. MASQUE AUX FRUITS. Destiné aux peaux sensibles et délicates, il vivifie et stimule agréablement.

C. MASQUE AUX OEUFS. Recommandé aux personnes âgées de plus de trente-cinq ans. Riche en substances, il revitalise en plus de posséder une action nourrissante.



Vous voudrez le porter à toute heure . . .
"Heure intime" de Vigny

Madame, n'oubliez jamais de vous parfumer à l'Eau de Cologne Heure Intime de Vigny avant toutes vos sorties et aussi pour un tête-à-tête dans l'intimité. Cette eau de Cologne au bouquet floral de jasmin, de rose et de muguet vous enveloppera d'une aura de mystère troublant. A l'heure où la femme veut plaire . . . c'est l'Heure Intime de Vigny.

EAU DE COLOGNE
1 once 3.25
2 onces 5.00
4 onces 8.00
8 onces 13.50

COMPOSEZ : 842-6171

CORBEIL SUR LA PLAZA
6500, rue St-Hubert, Montréal
279-4581

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français
865 est, rue Ste-Catherine, Montréal — 842-6171
1481, rue Notre-Dame, Trois-Rivières — 374-2411

Aussi en vente à la Boutique Dupuis — Station de métro Berri-Demontigny (mezzanine) — 845-7044

un p'tit coin de paradis avec Flirt sous la pluie



si facile à transporter

IGRA UMBRELLA
IGRA UMBRELLA CO. LTD.,
395, RUE BEAUMONT, MONTRÉAL.

EXIGEZ "IGRA" PARTOUT OÙ L'ON VEND DES PARAPLUIES



Même une jeune femme peut avoir besoin de notre produit... et les adolescents aussi!

Il est prouvé que toute femme d'âge nubile a besoin d'un surcroît de fer pour compenser les pertes subies durant les menstruations. Fait étonnant: les Normes diététiques du Canada révèlent que les femmes ont besoin de 60% plus de fer, chaque jour, que la plupart des hommes actifs. De plus, il arrive qu'elles "sautent" un repas ou se mettent au régime pendant quelques jours, de sorte qu'elles n'absorbent pas tout le fer qu'il leur faut. Comme mesure de précaution, mesdames, prenez donc des Vitamines Multiples One - A - Day Avec Fer.* Elles aident à compenser cette carence et fournissent, en plus du fer, 8 des vitamines essentielles.



Les chiffres concernant les adolescents sont encore plus étonnants. Toujours selon les Normes diététiques du Canada, il faut aux jeunes — filles ou garçons — 100% plus de fer qu'aux hommes. Cela se comprend: ils sont en pleine croissance. Et ils mangent, d'habitude, n'importe comment: ce qui leur plaît, quand ça leur plaît. Là encore, Les Vitamines Multiples One-A-Day Avec Fer fournissent 8 des vitamines essentielles contribuant à la bonne santé. Pour ce supplément de fer dont vous pouvez avoir besoin, mesdames, et qui peut manquer à vos enfants, nous vous conseillons les Vitamines Multiples One-A-Day Avec Fer.

Qualité et stabilité garanties.

* "One-A-Day" est une marque déposée de Miles Laboratories, Ltd.

Conférence nord-américaine sur l'éducation des adultes

La participation des pays américains à un programme global d'éducation des adultes est-elle possible ?

par Thérèse VAILLANCOURT

Les délégués du Mexique, des Etats-Unis et du Canada ont décidé hier, au cours de la séance plénière qui clôturait la première conférence nord-américaine sur l'éducation des adultes, de créer un comité provisoire ("continuing committee") dont l'un des buts sera d'étudier le problème de la participation des pays américains à un programme global d'éducation des adultes.

Ce comité devra décider notamment de choisir entre une collaboration à l'échelle interaméricaine ou simplement nord-américaine.

Le comité provisoire remplace le bureau nord-américain d'éducation des adultes dont on avait suggéré la formation à l'ouverture du congrès.

Pour chaque pays représenté à la conférence, ce comité sera composé de trois ou quatre représentants des organismes d'éducation des adultes et le nombre de représentants sera le même pour chaque pays.

Un certain déséquilibre s'est fait sentir au cours de la conférence quant au nombre des délégués. En effet, 70 des 130 délégués étaient Canadiens, 54 étaient Américains et seulement sept représentaient le Mexique.

Afin de déterminer s'il existe des sujets spécifiques qui pourraient avec avantage faire l'objet de rencontres et d'échanges, le comité a pour tâche de consulter les organismes intéressés à l'éducation des adultes dans chacun des pays représentés. Il est aussi chargé d'étudier les divers moyens d'accroître et de systématiser les échanges et la collaboration entre l'ensemble des organismes et ceci, en tenant compte des services déjà existants. Autres responsabilités : Canaliser la mise en oeuvre de projets précis d'échanges et de collaboration et faire rapport périodiquement aux organismes représentés à la présente conférence.

- le cadre social et communautaire de l'éducation des adultes ;
- la nature de l'animation sociale et ses relations avec la planification ;
- les conditions concrètes d'utilisation des **mass media** dans le processus d'aménagement des communautés et du territoire.

Le ministère de l'Education du Québec, la commission nationale canadienne pour l'UNESCO, le secrétariat d'Etat du Canada (département de la Citoyenneté) et trois donateurs américains ont financé la tenue de cette première conférence nord-américaine.

Les délégués en sont venus à la conclusion qu'il faudrait d'ici deux ou trois ans, provoquer la tenue d'une autre conférence mais d'une durée plus longue que celle qui s'est déroulée ces jours-ci à Montréal, au Château Champlain.

Intérêts communs

Au-delà de leurs différences culturelles, les spécialistes des trois pays représentés ont constaté que des intérêts et des problèmes communs les lient dans de nombreux secteurs : Par exemple :

- La définition d'une méthodologie de l'éducation des adultes et du développement communautaire ;

Depuis plusieurs années, il existe au Canada deux organismes nationaux chargés de la coordination et de la promotion de l'éducation des adultes chez nous.

Le plus ancien de ces organismes est la Canadian Association for Adult Education. Fondée en 1934, la CAAE a son siège à Toronto et coordonne le travail d'éducation des adultes pour le secteur de langue anglaise du pays.

Parallèle à la CAAE, l'Institut canadien d'éducation des adultes accomplit un t[illegible] similaire dans le secteur de langue française du Canada.

L'éducation des adultes, champ d'action de l'ICEA, est un domaine relativement neuf qui a pris, ces dernières années, un essor considérable.

Le gouvernement veut éviter la question de la peine capitale

— Diefenbaker

OTTAWA (PC) — M. John Diefenbaker ex-leader du parti progressiste conservateur, a déclaré privément hier que le gouvernement fédéral, en promulguant une loi limitant la peine de mort aux meurtriers d'agents de police et de gardiens de prison, cherchait à éviter la question de l'abolition de la peine capitale.

"On fait de la peine capitale un football politique", a déclaré M. Diefenbaker à un journaliste. "On croit à l'abolition ou on n'y croit pas."

D'autre part, l'ancien chef conservateur observe que le gouvernement, qui d'une part favorise l'abolition a introduit la semaine dernière ce bill qui la permet en certains cas pour une période d'essai de cinq ans.

M. Diefenbaker, abolitionniste convaincu, a refusé de dire comment il voterait sur le projet de loi ou s'il parlerait à ce sujet aux Communes. Depuis qu'il a été remplacé comme leader du parti conservateur, en septembre, M. Diefenbaker n'a pas ouvert la bouche en Chambre.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR éprouveront des difficultés variées et devront être vigilants. Leur mental sera souvent agité, tourmenté et soumis à des crises d'impulsivité. Les affaires seront parfois incertaines, mais en général couronnées d'agréables surprises. Il semble que la vie sentimentale aura de bons aspects.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

La chance vous sera fidèle dans vos occupations ou jeux de toute espèce, surtout si vous appartenez au 1er décan du signe. Une rencontre imprévue peut vous causer une grande joie. Excellente forme, mais ne vous surmenez pas.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Changez un peu de milieu et n'hésitez pas à secouer vos habitudes pour vous libérer de tout mauvais souvenir et de toute emprise. Ne vous obstinez pas, mais faites preuve de conciliation et de largeur de vues. Mangez moins.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Examinez en raison des changements survenus la possibilité de nouvelles activités et la cessation d'autres. Ne poussez pas jusqu'à la dispute ce qui n'est qu'une divergence de vue. Ne craignez pas de considérer les événements avec humour.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Laissez de côté les tracas et pensées obsédantes ; cultivez les beautés de l'art ou de la vie spirituelle. Ne désespérez pas de la réalisation de votre rêve. Pas trop de repos : marchez en plein air, respirez à fond.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous trouverez du plaisir à vous déplacer et à voyager en compagnie de personnes amies ou sympathiques. Il se peut que vos liens d'affection changent un peu de nature et deviennent plus profonds. Santé vigoureuse.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous pressez pas trop, sans trop musarder, accordez-vous un peu de détente. Ne cherchez pas à forcer la décision ; laissez mûrir le fruit. Soignez votre vésicule biliaire.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous aurez quelques surprises parfois déplaisantes au cours de la journée ; n'en soyez pas trop affligé. Une certaine contrariété passagère peut vous atteindre. Quelques maux de tête peu graves. Evitez les repas trop riches.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Ne ruminez pas trop vos projets et plans pour l'avenir proche ; écartez toute idée et jouissez de la paix. Vous avez venez-vous que selon l'évangile de bonnes intentions, mais sou- "la chair est faible".

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Voici une excellente occasion pour vous de faire le bilan de vos activités et de prendre de nouvelles décisions en fonction des changements qui se sont produits. Visite ou coup de téléphone qui vous fera plaisir.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous pouvez profiter de la journée pour assouvir un peu votre soif de lecture intéressante. Vous pourriez écrire à l'être aimé s'il est loin de vous ; ce serait à votre avantage. Pour calmer votre légère nervosité, distrayez-vous.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne vous laissez pas envahir par la tristesse, préparez les activités prochaines en réfléchissant à fond et profitez des joies pures de l'amitié. Exprimez vos sentiments avec sincérité, mais sans exagération.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Laissez s'épanouir votre besoin d'activité physique et mental sans pourtant aller jusqu'à la fatigue et à l'énervement. Ne poussez pas l'ironie jusqu'à la méchanceté ; restez indulgent. Un peu d'hydrothérapie pourra vous détendre.

B



COBRA!

Aucune résistance possible! Une troublante attirance vous fait enfiler ce soulier de serpent, subir l'envoûtement de médaillon ovale, du métal antique, succomber au bout aux angles arrondis, et au talon extraordinaire.

Noir sorcier ou Brun cobra, $26.95.

Place Ville-Marie, Chemin Reine-Marie, Centre d'Achats Versailles, Côte St Luc, Boulevard, Rockland et Fairview-Pointe Claire. 739-4741

POUR INFORMATION
BOURSES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES
POUR VOTRE ENFANT
0-8 ANS
APPELEZ
482-5383

67 spécialités de fruits de mer
présentées selon une tradition maintenue de père en fils depuis 1892
Quatre salles climatisées dont
LA CAVE LORRAINE
réputée pour ses vins de la Moselle et son exclusivité Le Mirabelle
SUGGESTIONS
La Truite Fraiche
La Bouillabaisse
Le Homard Thermidor
Les Crêpes au Crabe
Les Langoustines au Gratin
Les Moules Farcies
La Quiche Lorraine
DEJEUNER D'HOMMES D'AFFAIRES
de 11.00 hrs à 17 hrs
Table d'hôte : $1.50 à $2.50
Transport gratuit par autobus les soirs où le Canadien joue au Forum
chez Desjardins
Membre du passeport gastronomique "Traditions et Qualités de Paris, France"
Musique et danse tous les soirs
Accommodations pour réunions d'affaires et réceptions
Cartes de crédit acceptées : Diners Club, American Express et Carte Blanche
Stationnement gratuit surveillé
1175 RUE MACKAY, MONTREAL
RESERVATIONS : 866-9741

Croyez vous que les meubles scandinaves ou contemporains coûtent les yeux de la tête ? Certainement pas à cause du prix.

CHEZ BONDI, VOUS ÉCONOMISEZ SUR DES MEUBLES DE QUALITÉ, DE STYLE SCANDINAVE ET CONTEMPORAIN, EN TECK OU PALISSANDRE. CHAQUE MEUBLE REPRÉSENTE UNE AUBAINE ; ET LE SUMMUM DE QUALITÉ.

CHEZ BONDI... C'EST DE LA DISTINCTION



BONDI
MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS
9240, boul. Saint-Laurent
381-7619
FERMÉ LE MERCREDI



de Finlande...
des bottes nous viennent en cheveux crème et en quatre autres couleurs pour faire votre bonheur
boutique de chaussures
Lily Simon
1322 Beaubien - 273-5858



Manteaux en simili-fourrure de IRVING POSLUNS

Ces opulents manteaux en simili-fourrure sont aussi chauds et aussi luxueux que la fourrure authentique.
Un magnifique manteau "Simonetta", à l'aspect élégant de la loutre de rivière, en "Dynel et mohair lustré de Lafrance Textile.
"Sealura", peluche d'*Orlon 100% ... l'aspect léger et luxueux du phoque d'Alaska.
"Astrakhin" ... la toute dernière nouveauté, l'aspect de l'astrakan de France.
Irving Poslons a créé ces superbes manteaux d'une coupe impeccable que rehausse encore des cols en vison précieux et en renard norvégien. Modèles non garnis de cols également disponibles.
Tailles 8 - 20.

*Dynel ... un produit de Union Carbide.
*Orlon ... marque déposée de Du Pont pour la fibre acrylique.

DIVISION DE DYLEX DIVERSIFIÉ

EDWINS INC.
462a ouest, Ste-Catherine
861-1036

Simpson
MANTEAUX ET COSTUMES DE DAMES
Dépt. 731 Modes 3e étage

FAITES VOTRE LESSIVE COMME LES "EXPERTS"

Suivez l'exemple des experts! Pour donner à leurs clients une lessive propre, claire, "professionnelle", ils ajoutent à l'eau du soda à laver. C'est ainsi qu'ils chassent la saleté persistante que ni le savon ni les détergents seuls peuvent éliminer. Le soda à laver adoucit l'eau, déloge les taches des vêtements de travail, tout en conservant la douceur qu'il faut pour les tissus les plus délicats.
Employez Arm & Hammer pour votre prochaine lessive—il allègera votre travail et vous fera épargner 3 dollars sur 4 dans le budget de votre lessive.

Le soda à laver Arm & Hammer
Maintenant en deux formats—1 liv. et 3 livs 7 oz.

CINERAMA

7 h. 30 DIM. — 8 h. 30 LUN. au SAM.
2 h. MER., SAM., DIM.



CINERAMA en COULEUR

Grand Prix

encore aussi populaire une durée

expo67

Fauteuils ... vés en vente par poste au au théâtre — Jules Jacob Musique, Morgan magasins Boulevard, Rockland Dorval — Bal des Bas Prix, Boland Foucher C.T., Pont-Viau. ENFANTS ADMIS LE SOIR SEULEMENT SI ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

AUJOURD'HUI 24ème SPECTACLE

IMPERIAL CINERAMA

1433 Bleury, MH. AV. 8-7102 ou 3683

METRO STATION PLACE DES ARTS

CINERAMA



photo Air Canada

PREMINGER A MONTREAL — Le célèbre cinéaste américain Otto Preminger et son épouse étaient de passage à Montréal hier. Ils ont visité l'Exposition universelle, et M. Preminger en a profité pour voir quelques-uns des films présentés au cours du Festival du film tenu ici au mois d'août.

COMMENÇANT DEMAIN !

La vérité toute nue concernant la journée marquée de la plus grande violence dans l'histoire de l'Amérique !



THE ST. VALENTINE'S DAY MASSACRE!

VICTIMS ARE LIVER

JASON ROBARDS

GEORGE RALPH JEAN SEGAL · MEEKER · HALE

ROGER CORMAN · HOWARD BROWNE

COLOR BY DELUXE

CAPITOL
890 STE-CATH. O. 866-6828

Dernier jour "BANNING"

COMMENÇANT DEMAIN

POUR TOUS
Enfants de moins de 14 ans ... 75¢



... le spectacle le plus fabuleux de l'année !

AMERICAN INTERNATIONAL presents

"THOSE FANTASTIC FLYING FOOLS" in COLOR and PANAVISION



SEVILLE
2155 STE-CATH. O. 932-1139

Dernier jour "THE GIRL & THE GENERAL"

Guide ODEON

Marlon Brando · Sophia Loren

"LA COMTESSE DE HONG KONG"



shirley Jones · rossana brazzi

"Meurtre par accident"

TECHNICOLOR

CHAMPLAIN

station papineau

COMMENÇANT SAMEDI

ENFIN en Version Française

LE TRIOMPHE MONDIAL



LE FILM aux 5 OSCARS

LE DOCTEUR JIVAGO

d'après l'oeuvre célèbre de BORIS PASTERNAK Prix Nobel

avec GERALDINE CHAPLIN · JULIE CHRISTIE

OMAR SHARIF dans le rôle de JIVAGO

CHAMPLAIN

station papineau

65e SEMAINE à Montréal

maintenant au



LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

EASTMANCOLOR

un homme et une femme

VENDOME

PLACE VICTORIA

3 GRANDS FILMS EN COUL.

POUR LA PREMIERE FOIS AU MEME PROGRAMME en couleurs

AUJOURD'HUI DES 3 HEURES



MONDO Cane No 1

MONDO Cane No 2

et le film No 3 "LE SEXE DES ANGES"

Cinéma LA SCALA

DEMAIN

3 GRANDS FILMS ! EN COULEURS

LES CANONS DE NAVARON

UNE POIGNÉE D'HOMMES DÉFIANT L'IMPOSSIBLE !



C'EST À DEUX QU'IL FAUT VOIR MERCREDI SOIR, 9 HEURES

LANA TURNER DEAN MARTIN

GREGORY PECK ANTHONY QUINN

LES NOUVEAUX INTERNES

LE DRAME DE LA JEUNESSE AMBITIEUSE

MONTCALM 3238 MASSON Tel 727-5213

3 GRANDS FILMS ! EN COULEURS

MOULIN DES SUPPLICES

HORREUR TERREUR QUI COUPENT LE SOUFFLE !



SUPERMAN CONTRE LES FEMMES VAMPIRES

LA CHAMBRE DES TORTURES VINCENT PRICE

CINEMA DE MONTREAL
1584 EST, MONT-ROYAL 521-7870

COMMENÇANT DEMAIN !



Bardot en amour à sa manière unique !

BRIGITTE BARDOT

LAURENT TERZIEFF

Two weeks in September

Pour adultes seulement — 18 ans —

MICHAEL SARNE GEORGINA WARD JAMES ROBERTSON JUSTICE

COLOR FRANSCOPE

AVENUE
GREENE, NORD STE-CATH. 937-4689

Dernier jour "THE FLIM — FLAM MAN"



Ce soir et demain au Jardin des Etoiles de La Ronde

"Prestige de Paris"

La revue parisienne par excellence, avec les chansons, la gaieté et évidemment les plus belles filles de Paris, de vraies parisiennes!

En vedette:

Mick Micheyl - Les Doriss Girls

Bernard Dheran, Michel Renault

Daniele Fuger, Les Marthys

Deux représentations chaque soir: 20h et 22h15 Billets: $2.50, $3.00, $3.50

Réservations Téléphoniques 397-9622/9623

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

3e semaine

Tony Curtis · Virna Lisi

'2 MINETS POUR JULIETTE' TECHNICOLOR

"LE GENTLEMAN DE LONDRES" TECHNICOLOR

WARREN BEATTY SUSANNAH YORK

CREMAZIE

station crémazie

LLOYD BRIDGES SHIRLEY EATON · DAVID McCALLUM

LE TOUR DU MONDE SOUS LES MERS

EN COULEURS METROCOLOR

LES HORS-LA-LOI de Casa Grande

MERCIER ELECTRA VILLERAY

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 28 (QUÉBEC) TÉL. 842-2112

Le THEATRE LYRIQUE DU QUEBEC

en collaboration avec

la COMMISSION DU CENTENAIRE

présente

à la SALLE WILFRID-PELLETIER les 9, 11 et 12 NOVEMBRE

le célèbre opéra de Jules Massenet

MANON

mettant en vedette

MANON — Colette Boky (9 et 12 novembre) — Jacqueline Martel (11 nov.)

DES GRIEUX — Richard Verreau (9 et 11 nov.) — Pierre Duval (12 nov.)

LESCAUT — Robert Savoie.

COMTE DES GRIEUX — Claude Corbeil (9 et 11 nov.) — Gaston Germain (12 nov.)

ORCHESTRE — sous la direction de Pierre Hétu.

MISE EN SCENE — Jacques Létourneau.

DECORS — Jean-Claude Rinfret.

COSTUMES — Richard Lorrain.

LES CHOEURS DU THEATRE LYRIQUE DU QUEBEC

Direction : Charles Dumas

Billets de $3. à $8. Maintenant en vente à la Place des Arts

Informations et réservations — Téléphone : 842-2112

ADIEU À L'EXPO!

Des milliers de visiteurs n'ont pu assister au spectacle enlevant offert au pavillon de TRINIDAD et TOBAGO.

Voici une dernière occasion de le voir !

Le "STEEL BAND", sous la direction de Bertrand Henry, les chanteurs de calypso et les danseurs de limbo (une troupe de 75 personnes), donneront leur spectacle

LUNDI et MARDI SOIR à 8 heures,

AU FORUM

Billets en vente AU FORUM

et au PAVILLON, à partir de VENDREDI

PRIX : $4.00, $3.50, $3.00, $2.00

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS — THEATRE MAISONNEUVE

A 2 h. 30 et 8 h. 15 p.m.

NATIONAL THEATRE OF GREAT BRITAIN

DIRECTEUR : LAURENCE OLIVIER

Soirées à 8 h. 15

"DANSE DE MORT" STRINDBERG

"LOVE FOR LOVE" CONGREVE SAMEDI

"A FLEA IN HER EAR" Feydeau

MATINEES A 2 H. 30

"A FLEA IN HER EAR" FEYDEAU

"LOVE FOR LOVE" CONGREVE SAMEDI

BILLETS DISPONIBLES POUR MATINEES SEULEMENT

EXPO-THEATRE 2 h. 30 et 8.30 p.m.

STRATFORD FESTIVAL COMPANY

DIRECTEUR ARTISTIQUE : Michael Langham

"ANTONY AND CLEOPATRA"

avec Christopher Plummer et Zoe Caldwell

Demain à 8 h. 30 p.m.

Samedi à 2 h. 30 p.m.

"THE GOVERNMENT INSPECTOR"

avec William Hutt et Tony Van Bridge

Ce soir et samedi, à 8 h. 30 p.m.

$2.50, $4.00, $5.50, $6.50

Demain à 2 h. 30 p.m.

$2.00, $2.50, $3.50, $4.50

PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID-PELLETIER

CE SOIR ET JUSQU'A SAMEDI

LE BALLET NATIONAL DU CANADA

Directeur artistique : CELIA FRANCA

CE SOIR A 8 H.

La Première mondiale de

"LA PRIMA BALLERINA"

sur le même programme

"BAYADERKA"

DEMAIN et SAMEDI à 8 h. P.M.

MATINEE SAMEDI à 2 h. 30

"LAC DES CYGNES"

TCHAIKOVSKY

Soirées : $2.50, $3.50, $5.50, $6.50, $7.50

Matinée samedi : $2, $2.50, $3.50, $4.50, $5.50

Place des Arts - Théâtre Port-Royal à 8 h. 30 p.m.

CE SOIR JUSQU'A SAMEDI

BALLET ROLAND PETIT

DIRECTEUR ARTISTIQUE : ROLAND PETIT

avec l'ORCHESTRE ARS NOVA

DIRECTEUR ARTISTIQUE : MARIUS CONSTANT

"OCTANDRE" Varèse

"L'ELOGE DE LA FOLIE"

MATINEE SAMEDI A 2 H. 30

SOIREE :	$3.50	$4.50	$5.50
MATINEE :	$2.50	$3.50	$4.50

BILLET MAINTENANT EN VENTE

Au bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 397-8618

PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, VI. 2-2112

BILLETS EGALEMENT EN VENTE A LA PORTE

Jean Paul Belmondo

2e sem

Geneviève Bujold



Louis Malle

EN COULEURS

'le voleur'

HORAIRE : 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40

CINEMA ODEON PLACE DU CANADA

8ème MOIS

JANE FONDA

LA CURÉE

HORAIRE : 7.30 - 9.30 TECHNICOLOR

LE DAUPHIN

JACK LEMMON

LUV

HORAIRE 1.20 - 3.20 5.25 - 7.30 9.30

en couleurs

ODEON ATWATER

ALEXIS NIHON PLAZA

LE TRAFIC D'ESCLAVES (en couleurs)

L'ATTAQUE DURA 7 JOURS

ODEON VERDUN

l'œuvre maîtresse de BUNUEL

Catherine Deneuve

LION D'OR GRAND PRIX VENISE 1967

EASTMANCOLOR

BELLE DE JOUR



CHEZ DENEUVE, LE FEU COUVE SOUS LA GLACE!

C'EST SON MEILLEUR RÔLE!

Paris Match

QUELLE ANGOISSE PHYSIQUE!

QUELLE BEAUTÉ FORMELLE DES IMAGES!

Joseph Kessel de l'Académie Française

MICHEL PICCOLI JEAN SORET

CINEMA LE PARISIEN

Tel. 861-7697 480, Ouest Ste-CATHERINE

Horaire 10.45, 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 10.00. Dernière représentation à 9.15 p.m.

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

LE PORTAGE

Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente



DAVID YUEN ET SA REVUE

Vous vous plairez à écouter les airs enlevants joués par David Yuen et son joyeux groupe et Vicki Sunday dans son tour de chant bien caractéristique. La variété des numéros de l'ensemble de David Yuen peut satisfaire tous les goûts. Rien de plus agréable à écouter.

ET LES "FOUR AMIGOS"



Le Portage reçoit à nouveau les Four Amigos. Leur numéro, si au point, est mené avec un entrain endiablé. Vous vous surprendrez à participer avec eux, au tempo des chansons latino-américaines, internationales et américaines. Ces chanteurs et instrumentistes attirent toujours une audience fidèle dans tous les endroits où ils se produisent.

DU 16 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE. SPECTACLE CONTINU DE 8h P.M. A 1h45 A.M. TOUS LES SOIRS, SAUF LE DIMANCHE.

PAS DE FRAIS D'ENTRÉE

Hotel Bonaventure

Le seul Hôtel-Belvédère au monde.

Rue Mansfield au sud de la Gare Centrale

UN HÔTEL WESTERN INTERNATIONAL



Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Cleveland à San Diego

LIGUE PROVINCIALE SR

Sherbrooke à Granby
St-Hyacinthe à Victoriaville

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

St-Michel à Iberville
Cowansville à Pte-aux-Trembles

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

Trois-Rivières à Shawinigan
Thetford à Drummondville
Sorel à Québec

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

West Island à Immaculée
LaSalle à Montréal-Nord

LIGUE MONTREAL JUNIOR

Lafontaine à St-Victor
St-Michel à St-Hyacinthe

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

Rive-Sud à Notre-Dame
St-Hubert à Verdun

HIER

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

Québec 8, Trois-Rivières 15

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

(division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Hershey	4	0	0	23	9	8
Springfield	3	1	0	23	15	6
Providence	2	4	0	21	36	4
Baltimore	0	4	1	13	21	1

(division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	4	2	0	19	16	8
Rochester	3	3	1	23	23	5
Buffalo	3	2	0	13	16	4
QUEBEC	2	3	0	19	22	4

LIGUE PROVINCIALE SR

	G	P	N	P	C	Pts
Victoriaville	5	1	1	28	20	11
St-Hyacinthe	4	3	0	23	22	8
Drummondville	4	3	0	21	25	8
Hull	3	3	1	20	25	7
Granby	1	4	0	15	21	2
Sherbrooke	1	4	0	24	38	2

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Iberville	3	0	0	17	9	6
Cowansville	1	1	0	13	15	2
Lafontaine	1	1	0	8	9	2
Jacques-Cartier	1	2	0	17	19	2
St-Michel	0	0	0	0	0	0
Pte-aux-Trembles	0	2	0	7	16	0

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Thetford	6	0	0	36	19	12
Drummondville	4	2	0	27	24	8
Sorel	3	4	0	34	35	6
Trois-Rivières	3	4	0	33	37	6
Québec	3	5	0	31	45	6
Shawinigan	1	5	0	23	38	2

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Laval	4	0	0	31	14	8
Verdun	3	1	0	17	12	4
Palestre	2	1	0	13	8	4
Rosemont	1	3	0	13	17	2
Montréal-Nord	1	3	0	9	14	2
St-Jérôme	0	4	0	10	19	0

LIGUE METROPOLITAINE JR "B"

	G	P	N	P	C	Pts
West Island	3	0	0	10	3	6
Montréal-Nord	1	0	1	13	12	3
Immaculée	1	0	0	8	3	2
LaSalle	1	0	0	4	2	2
St-Laurent	0	1	1	11	14	1
St-Lambert	0	1	0	2	5	0
Mont Royal	0	1	0	3	5	0
Forestier	0	3	0	4	18	0

LIGUE MONTREAL JR

	G	P	N	P	C	Pts
St-Léonard	3	0	0	19	7	6
St-Jean	2	1	0	14	13	4
St-Victor	1	1	0	12	9	2
St-Hyacinthe	1	2	0	11	15	2
Lafontaine	1	2	0	10	19	2
St-Michel	1	0	0	4	2	2
Roussin	1	3	0	14	24	2
Boucherville	1	2	0	12	10	2

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive-Sud	1	0	0	3	1	2
St-Hubert	0	0	1	4	4	1
Montréal	0	0	1	4	4	1
Verdun	0	0	1	3	3	1
Chambly	0	0	1	3	3	1
Notre-Dame	0	1	0	1	3	0



Photo PA

Un arrêt de Denis DeJordy

De sa mitaine droite, Denis DeJordy a bloqué un lancer de Larry Jeffrey (17) des Rangers. Le Chicago et les Rangers ont annulé 2 à 2. Le Chicago a ainsi mis fin à une série de six échecs consécutifs.

Avec le Baltimore

LONDRES (UPI) — Gordon Jago, l'instructeur du Fulham, a déclaré qu'il avait accepté une offre de $18,000 par année pour diriger les Bays de Baltimore, un club de la ligue Nationale professionnelle de soccer, un circuit jusqu'ici encore non reconnu par la F.I.F.A.

Jago a dit que Baltimore s'était montré généreux, prévoyant que s'il retournait en Angleterre et était suspendu "ils me donneront un an de salaire".

George Bayer prend les devants à Las Vegas

LAS VEGAS (PA-UPI) — George Bayer domine le groupe imposant de golfeurs qui ont amélioré la normale lors de la ronde initiale du tournoi Sahara doté d'une bourse globale de $100,000.

Bayer a roulé une ronde de 66 — cinq coups sous la normale du Paradise Valley Country Club.

36 des 144 golfeurs professionnels invités au tournoi, ont joué sous la normale, dont le champion Jack Nicklaus qui a présenté une fiche de 68 coups.

Arnold Palmer, qui a entrepris la ronde avec un double bogey au 2e trou et un bogey au suivant, a termine avec un compte de 76.

Six joueurs accusent un déficit d'un coup sur le meneur. Ce sont Ken Still, qui joue en dépit d'une blessure aux côtes, Julius Boros, Homero Blancas, Frank Beard, Bo Wininger et Terry Dill.

A 68, on retrouve Nicklaus, Bob Goalby, Gardner Dickinson, Butch Baird et Joe Carr.

Nicklaus a commenté sa ronde en disant qu'il n'avait bien joué que sur les verts. Il a réussi des birdies au retour grâce à des potts de 18, 20 et 12 pieds.

Dill avait l'occasion de prendre les devants mais il a enregistré un bogey au 18e trou.

Dill s'est fracturé une côte en descendant d'un taxi et n'avait participé à aucun tournoi depuis septembre.

Le Canadien George Knudson a présenté une fiche de 73 coups, un de plus que Doug Sanders.

Les Carabins opposés au collège Loyola

Les Carabins de l'Université de Montréal chercheront à faire oublier à leurs partisans le cinglant échec de 61-6 qu'ils ont subi la semaine dernière aux mains du club de l'Université Carleton.

Fait à signaler, les Carabins ont été les seuls, dans les six matches de la Conférence interuniversitaire centrale de football à inscrire un pointage contre leurs adversaires, alors que l'Université Laurentienne, Bishop, Guelph, le collège Macdonald et le Loyola ont tous perdu par blanchissage.

Il y a bien sûr un certain déséquilibre dans le circuit, mais il ne faut pas oublier que plusieurs institutions lancent le football et qu'il leur faudra quelques saisons pour préparer leur club.

"Notre ligue ne comporte pas d'équipes trop fortes", a dit Jean-Claude Vadeboncoeur, adjoint du pilote Dave King, des Carabins. "Mais nous en avons qui sont trop faibles."

Dans l'ensemble, les Carabins ont quand même très bien fait.

Ils présentent une fiche de 2 victoires, 3 défaites, mais à part du mauvais match de samedi dernier, les Carabins auraient tout aussi bien pu gagner leurs quatre matches, perdant deux fois par quelques points et dans le dernier quart.

C'est un peu une chance que le calendrier offre aux Carabins en fin de semaine. Ils font face au collège Loyola qui non seulement n'a pas gagné un seul de ses quatre matches, mais encore n'a marqué que deux points jusqu'ici et en a concédé 81 à l'adversaire.

Depuis le début de la saison, qui prendra fin le 4 novembre pour les gars de l'Université de Montréal, l'équipe n'a pas subi beaucoup de changements. Guy Paquin a dû abandonner à cause de ses études. Pierre Plourde s'est fracturé un pouce et Raymond Soulières, un très bon flanqueur, s'est blessé à un genou.

L'équipe compte quelques autres blessés mineurs, mais on espère que tout sera guéri pour le match de samedi après-midi, au stade d'hiver de l'Université de Montréal.

Voici le classement de la ligue :

	p	n	pp	pc	moy.
McMaster	4	0	151	24	1.000
Waterloo	4	0	147	11	1.000
Ottawa	3	1	163	55	.750
Carleton	3	1	127	70	.750
Bishop	3	2	98	104	.600
Col. Militaire	2	2	87	74	.500
Macdonald	2	2	66	46	.500
U. Waterloo	2	2	118	46	.500
U. Montréal	2	3	84	133	.400
U. de Guelph	1	4	80	103	.200
Loyola	0	4	2	81	.000
Laurentien	0	5	0	316	.000

Joueurs des Alouettes bientôt sous le bistouri

Les Alouettes de Montréal, qui, en plus de subir l'élimination des demi-finales de la Conférence de l'Est, accusent une fiche de sept revers consécutifs, ont reçu d'autres mauvaises nouvelles hier.

Le secondeur de ligne Jim O'Mahoney, obtenu des Jets de New York de la Ligue Américaine de football, et le vétéran bloqueur Bob Minihane ont des rendez-vous sur la table d'opération.

O'Mahoney doit subir, aujourd'hui, une intervention chirurgicale à un genou, et le même sort est réservé à Minihane la semaine prochaine.

Ed Buckley, l'instructeur du champ arrière offensif des Als, a fait savoir, hier, que le demi Mickey Sutton, obtenu récemment des Oilers de Houston de la LAF, serait peut-être en mesure de jouer, dimanche à Hamilton, contre les Tiger Cats, détenteurs du premier rang dans l'Est.

Sutton a subi une blessure à une cheville, samedi soir dernier, dans le match que Montréal a perdu 30-24 aux mains des Eskimos d'Edmonton.

Jerry Adair hospitalisé

TULSA, Okla. (UPI) — Le joueur de deuxième Jerry Adair, des Red Sox de Boston a subi avec succès, hier, une intervention chirurgicale à l'épaule gauche. Adair est demeuré sur la table d'opération pendant trois heures.

Adair était handicappé par un malaise à l'épaule depuis 1956.

Mon mari sera définitivement rétabli avant la période d'entraînement", a dit Mme Adair.

Une offre de Me Crépeault aux propriétaires des Alouettes

Une rumeur circule depuis quelques jours dans les cercles sportifs à l'effet que le club de football Alouettes serait bientôt vendu. On a d'abord dit que John Newman, propriétaire des Casters avait fait une offre alléchante aux propriétaires des Alouettes. Cette offre aurait été refusée.

Le nom d'un homme d'affaires montréalais, Me Raymond Crépeault, président du poste radiophonique CJMS et président de plusieurs autres importantes compagnies est souvent mentionné comme futur propriétaire des Alouettes. Me Crépeault aurait déjà rencontré Ted Workman et Joe Atwell, les deux copropriétaires du club montréalais et les trois hommes doivent se rencontrer de nouveau avant la fin de la semaine.

Salty Parker avec Houston

HOUSTON (UPI) — Mel McGaha, l'ancien gérant des Indiens de Cleveland et des Athlétiques de Kansas City, et Salty Parker, qui a terminé la saison comme gérant des Mets de New York, ont été nommés hier instructeurs des Astros de Houston pour la prochaine saison.

Buddy Hancken, gérant des Astros de la ligue du Texas, à Amarillo la saison dernière, et Jim Owens, un lanceur à temps partiel et instructeur à ses heures, sont les autres instructeurs nommés pour compléter le personnel du gérant Grady Hatton.

Hatton a dit que Parker serait l'instructeur au troisième but et que McGaha serait au premier. Ces deux postes étaient détenus l'an dernier par Jim Busby et Nellie Fox respectivement.

Owens sera l'instructeur des lanceurs et Hancken dirigera les receveurs en plus d'autres assignations.

VENDEUR
D'ARTICLES DE SPORT
demandé par commerce de détail canadien-français établi depuis vingt ans. Bilingue et expérimenté. Emploi permanent.
273-1578

LAMB'S
WHITE GOLD
RHUM BLANC SEC
ET AUSSI LES RHUMS LAMB'S NAVY *ET* LAMB'S PALM BREEZE



HOTEL BONAVENTURE
Les quadrillés . . .

Quelles que soient la teinte ou la texture, la mode est aux tissus quadrillés. Que les carreaux soient prononcés ou estompés, pâles ou foncés, vous serez de l'avant-garde, dans un complet quadrillé, surtout s'il est signé

Armand Boudrias

CONFECTIONNES SUR VOS MESURES $89 ET PLUS

Armand Boudrias LTEE.
VOTRE TAILLEUR
6818, PLAZA SAINT-HUBERT
Tél. 273-2851
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

PNEUS D'HIVER
GOODYEAR
Suburbanite
NOUVEAUX BAS PRIX
$ch. 23.49
7.75 x 14
flancs noirs
type sans chambre
AVEC REPRISE
Ancien prix $33.61
AUTRES DIMENSIONS COURANTES A PRIX TRES BAS

Les pneus d'hiver les plus en demande du Canada se vendent à prix d'aubaine

Economisez maintenant, pendant que vous pouvez acheter le pneu d'hiver le plus populaire du Canada à prix d'aubaine. Avec les pneus Suburbanite Goodyear la conduite d'hiver ne présente aucun problème. Vous passez partout . . . vous arrêtez rapidement et vous roulez en toute sécurité.

- La semelle des célèbres pneus d'hiver Suburbanite Goodyear comporte 260 crampons à sculpture profonde qui procurent une adhérence sûre dans la neige et la boue.
- Construction en Tufsyn, le caoutchouc pour semelles le plus résistant jamais utilisé par Goodyear. C'est un pneu qui dure de nombreux hivers
- Carcasse en câblé de nylon 3-T ultra-résistant, ultra-sûr.
- Les Suburbanites ont la garantie illimitée Goodyear.



achetez dès maintenant
SERVICE RAPIDE—POSE GRATUITE

PUISSANCE! BATTERIES


$10.95 pour la plupart des voitures
Venez acheter dès maintenant aux meilleures conditions, vous serez équipé pour obtenir des démarrages rapides et sûrs tout l'hiver !

CRÉDIT INSTANTANÉ
pas besoin d'argent comptant
paiements faciles

GOODYEAR
MAGASINS DE SERVICE

2965, rue Des Saules, St-Hyacinthe, Qué. Tél. 773-2571
9170 est, Sherbrooke, Montréal, Qué. Tél. 352-2662
85, boul. Ste-Foy, Ville J.-Cartier, Qué. Tél. 679-5250
45, boul. Taschereau, Greenfield Park, Qué. Tél. 671-7258
3845 est, Jean-Talon, Ville St-Michel, Tél. 729-4394
10220, boul. Saint-Laurent, Montréal, Qué. Tél. 381-2591
366, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval, Qué. Tél. 667-0210
1250, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Qué. Tél. 688-3575
5750, Côte-de-Liesse, Montréal, Qué. Tél. 731-6471
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. Tél. 637-1138

Des médecins prétendent qu'avec de l'entraînement, les athlètes pourront s'adapter à la haute altitude de Mexico

MEXICO (PA) — Des médecins figurant parmi les meilleurs spécialistes dans le domaine sportif assurent que les athlètes, avec de l'entraînement, peuvent facilement surmonter les difficultés occasionnées par la haute altitude à Mexico.

Il y en a quelques-uns, par contre, qui s'inquiètent des effets d'une altitude de 7,347 pieds sur le corps de l'athlète à la lumière des Jeux olympiques qui se déroulent présentement. Ils font état d'obstacles psychologiques, de malaises respiratoires, de la diarrhée, de pertes de poids et de bouches sèches, durant les compétitions.

Plus de 100 médecins des pays représentés aux Olympiques ont échangé des renseignements sur leurs équipes respectives. Plusieurs d'entre eux s'étaient également rendus à Mexico durant les jeux préolympiques de 1965 et 1966.

Le physiologiste soviétique Anatoly Korbokov s'est montré le plus optimiste parmi ses collègues. Ses examens indiquent que "les possibilités du corps humain sont immenses."

"Nous avons trouvé que tous les organes humains peuvent s'acclimater à cette altitude et que certains organes, même, fonctionnent avec plus d'efficacité, a-t-il précisé. Je crois que nous verrons l'an prochain plus de records améliorés que durant toutes les Olympiques précédentes."

Le contingent important de l'Union soviétique est arrivé à Mexico plus de deux semaines avant le début des pré-olympiques le 12 octobre, et avait jusqu'ici décroché 22 médailles d'or au regard de neuf pour leur plus proche adversaire, l'Italie.

Le médecin nigérien G. O. Sofoluwe a révélé à ses collègues qu'ils n'avait pas réussi à convaincre un athlète nigérien qu'il pouvait respirer normalement à Mexico.

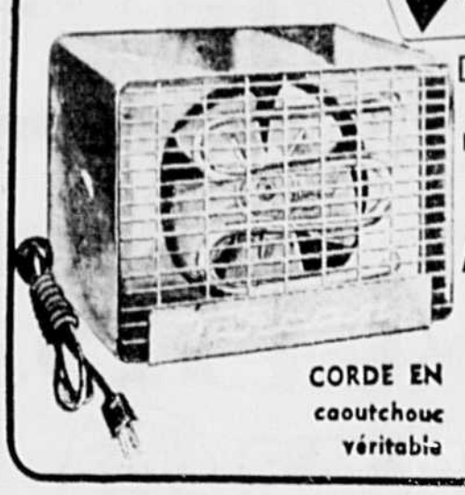
"Après 10 jours, il refuse encore de respirer correctement.

Voir MEDECINS en page 70

AUTO-CENTRE WESTERN

AUTO-CENTRES WESTERN

CHAUFFERETTE "TORCAN" D'INTÉRIEUR D'AUTO

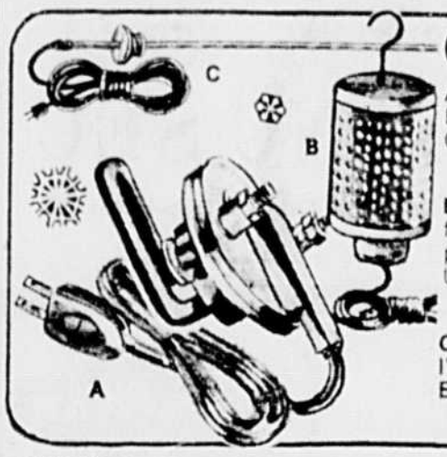


7.88 Rég. 10.95 ÉPARGNEZ 3.07 sur ce SPÉCIAL!

Conduisez une auto réchauffée, et dégivrée! Branchez la chaufferette au lever et sitôt le déjeuner fini, une voiture toute chaude vous attend. Chaleur ventilée. Thermostat préréglable de sécurité, élimine le surchauffage. S'installe sous le tableau de bord.

CORDE EN caoutchouc véritable

CHAUFFE-MOTEUR



A. GENRE BLOC de MOTEUR — Equippé d'un puissant élément. Complet avec fil électrique. 5.95 et plus

B. GENRE SUSPENDU — Ce chauffe-moteur se suspend sous le capot. Complet avec fil électrique. Universel; plupart des autos. SEULEMENT 4.79

C. GENRE BÂTON — Pré-chauffe l'huile pour démarrage plus facile. Elément 100 watts. Fil inclus. SEULEMENT 4.59

BATTERIE "HEAVY-DUTY"



1845 ÉCHANGE 12 VOLTS Prix du manufacturier 27.65

Cette batterie toute puissante démarrera démarrages après démarrages successifs. Vous ne manquez JAMAIS votre coup avec cette batterie WESTERN. Plupart des autos. Même qualité que l'équipement original.

Garantie 30 mois

Remplacement gratuit à mois



ESSUIE-GLACE "ARCTIC"

Caoutchouc flexible. Capuchon chasse-glace. Grandeurs 10" à 18". 2.10 et plus chaque



PARE-GIVRE en PLASTIQUE

Installation facile, sans collant. À PARTIR DE 1.05 la paire

ANTI-GEL 2.69 LE GALLON

De MARQUE "LANCE" TYPE PERMANENT - GLYCOL ÉTHYLÉNIQUE

AUTO-CENTRE WESTERN

SERVICO

67-55 F

Département du service ouvert toute la samedi la journée pour votre commodité

plus de 50% TRACTION avec les "ICE GRIP" à crampons.



PLUS de TRACTION et d'ARRÊTS CONTRÔLÉS sur ROUTES GLACÉES ou ENNEIGÉES

ARRÊTEZ SÛRS sur CRAMPONS



CRAMPONS "KENGRIP" pour PNEUS



Les crampons "Kengrip" au tungstène de carbonne assurent "cette prise mordante extra" pour plus de TRACTION contrôlée. Ces crampons de fabrication améliorée s'usent aussi lentement que le pneu. Les crampons du "Ice Grip" sont ancrés dans la semelle caoutchoutée, garantissant une traction maximale pour la durée totale du pneu!

PNEUS à NEIGE à CRAMPONS- ÉPARGNEZ JUSQU'À 30%

...à cause de NOTRE VASTE POUVOIR D'ACHAT!

"ICE GRIP OLYMPIC" DOUBLE TRACTION

DIMENSIONS	PRIX de LISTE - CHACUN	VENTE "PRÊT au FROID" - CHACUN
560/590/600/13	25.45	19.99
560/700/13	26.45	20.99
775/14 (750/14)	29.95	21.99
825/14 (800/14)	31.25	23.99
560/590/600/15	29.95	prix 21.99
725/775/15 (670/15)	29.95	incluant 21.99
815/15 (710/15)	31.95	échange 23.99
845/15 (760/15)	31.95	23.99
*650/16 CHAMBRES ET FLANCS *NOIRS SEULEMENT	29.95	21.99

FLANCS BLANCS, SEULEMENT $1 en sus CHACUN

CONSTRUCTION 4 PLIS en NYLON

"ICE GRIP OLYMPIC" TRIPLE TRACTION

FLANCS BLANCS, SEULEMENT $1 en sus CHACUN

DIMENSIONS	PRIX de LISTE - CHACUN	VENTE "PRÊT au FROID" - CHACUN
735/14 (700/14)	39.95	26.95
775/14 (750/14)	41.95	28.95
825/14 (800/14)	44.95	30.95
855/14 (850/14)	46.95	31.95
775/15 (670/15)	41.95	prix 28.95
815/15 (710/15)	44.95	incluant 30.95
845/15 (760/15)	46.95	échange 31.95

SERVICE DIGNE DE CONFIANCE

MISE au POINT ÉLECTRONIQUE

Voici notre travail:

- INSPECTER ou AJUSTER . . . les pointes, condensateur, rotor, bougies, l'allumage et la marche au ralenti du carburateur.
- INSTALLER . . . si requis, des pointes, condensateur, rotor et bougies. (Pièces non incluses dans le prix).
- ANALYSE de SÉCURITÉ . . . vérifier: l'état du démarreur, génératrice, régulateur de voltage et batterie. Vérifier: le silencieux, tuyaux d'échappement et de sortie. Vérifier: les phares, feux arrière, de signalisation et d'arrêt. Vérifier: les pneus, valves et alignement des roues.

6.50 6 cylindres

8.50 8 cylindres

*toute pièce additionnelle en sus, si nécessaire.



TERMES BUDGÉTAIRES FACILES!

credico

VOTRE AUTO, C'EST NOTRE AFFAIRE!

MAINTENANT... 7 SUPER AUTO-CENTRES WESTERN

VERDUN: Eglise et Champlain* (sud Aqueduc) 768-2531

MONTRÉAL-NORD: Boulevard Pie-IX (½ m. Sud, Pont Pie-IX) 322-7100

ST-MICHEL: Jean-Talon et 18e (Ouest, Centre d'Achats Boulevard) 728-4595

JACQUES-CARTIER: Chemin Chambly (Nord, Centre d'Achats Jacques-Cartier) 677-5205

RIVE-SUD: Boulevard Taschereau (Face, Hôpital Général) 671-5941 (gas ½ - ½ non disponible ici)

PONT-VIAU: 185 Boulevard des Laurentides Tél. 663-4911 ("Car-Wash" automatique balade-secondes)

CHOMEDEY: 705 boulevard Labelle (une rue, sud, Centre d'Achats St-Martin) 688-2021 ("Car-Wash" automatique balade-secondes)

HORAIRE des AUTO-CENTRES

Ouverts de 8.30 a.m. à 6 p.m. Jeudi-vendredi . . . 9 p.m. Samedi . . . 5 p.m. (Excepté Rive-Sud semaine . . . 9 p.m., samedi . . . 5 p.m.)

SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS

Abolition du droit de grève dans les services publics réclamée par l'Ass. du camionnage

QUEBEC (PC) — L'Association du camionnage du Québec a demandé aujourd'hui au gouvernement provincial d'amender le Code du Travail pour interdire le droit de grève dans les services publics en vue d'y substituer l'arbitrage obligatoire.

Dans un mémoire remis, ce matin, au ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte, l'Association fait notamment état des "grèves nombreuses qui ont eu lieu récemment au Québec et le désordre qui en a découlé".

L'organisme, qui groupe environ 1,000 propriétaires d'entreprises de camionnage, exprime l'opinion que les syndiqués pourraient obtenir justice par une législation préconisant l'arbitrage obligatoire dans le cas des services publics.

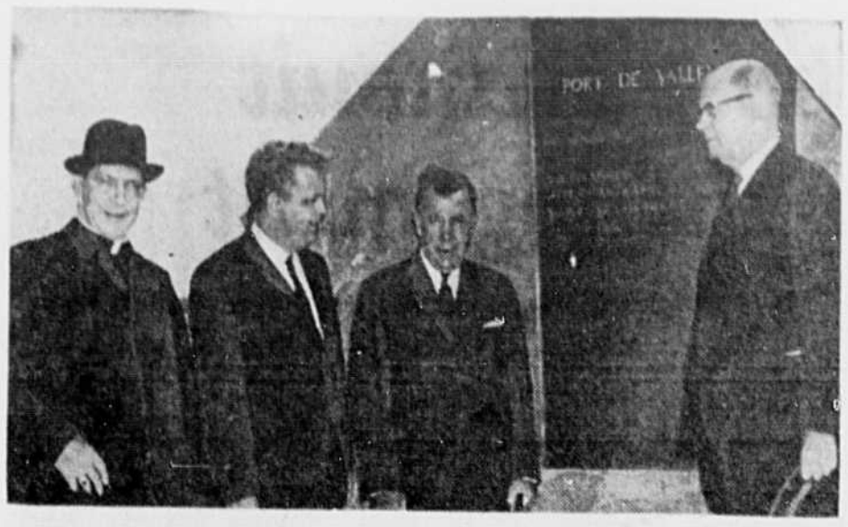
Pour ce qui est des secteurs de l'activité économique autres que les services publics, le mémoire soutient que les unions ouvrières devraient être dans l'obligation d'obtenir le vote d'au moins 80 pour cent de leurs membres avant de déclencher un arrêt de travail.

Le mémoire, à quelques exceptions prèès, ne traite que de questions touchant le transport de marchandises, l'état des routes et la circulation automobile.

Nouveau pont

JOLIETTE — Le ministère de la Voirie autorise la construction d'un pont à Saint-Ambroise, dans le comté de Joliette. Il en a confié le contrat à l'entrepreneur Marcel Champoux, de L'Epiphanie.

Formulant l'offre la plus basse, la firme Champoux s'engage à exécuter la tâche, moyennant une somme de $91,941. Les travaux devraient commencer incessamment.



Dévoilement d'une plaque commémorative

Le ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith a dévoilé, hier après-midi, une plaque commémorative dans le port de Valleyfield. L'inscription rappelle les noms des personnes qui ont travaillé à la réalisation de ce havre. Construit au coût de $1,600,000, le port fluvial de Valleyfield reçoit plusieurs cargos et est un terminus des lignes de la Canada Steamship. Sur la photo, prise à l'occasion de la cérémonie de dévoilement de la plaque, on voit de gauche à droite : l'évêque de Valleyfield, Mgr Percival Caza ; le député fédéral de Beauharnois - Salaberry, M. Gérald Laniel ; le maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon et le ministre McIlraith.

INFORMATIONS RÉGIONALES

"Vic" Cotroni soutient avoir parlé de cautionnement et non de pot-de-vin

JOLIETTE — Durant l'audition de son procès, à Joliette, hier, "Vic" Cotroni a soutenu que sa conversation avec les policiers n'avait porté que sur le montant d'un cautionnement. L'inculpé doit répondre d'une offre d'un pot-de-vin de $25,000 au sergent Gérard Barbeau, de la Gendarmerie royale du Canada, le 21 juin passé, à Repentigny.

A l'ouverture de l'audience, le tribunal a entendu la lecture de deux témoignages qu'a rapportés la commission rogatoire, chargée d'une enquête à New York, en relation avec la cause. Son premier témoin fut Vincent Asaro, père de Joseph-Vincent Asaro, que la justice aux Etats-Unis recherchait depuis une douzaine d'années. D'après le père, son voyage à Montréal avait pour motif de ramener son fils, aux Etats-Unis, finalement décidé à se rendre à la police du pays.

Au début de son témoignage, Asaro, père, un New Yorkais, a dit qu'il s'était présenté à la Gendarmerie royale sous le nom de Bassarico, pour empêcher l'arrestation de son fils, déterminé à se rapporter au bureau des libérations conditionnelles dans son pays. Par la suite, cependant, il a prétendu ne pas se rappeler d'avoir emprunté le nom de Bassarico.

Plus tard durant la journée, le sergent Barbeau et l'agent Emile Dorich, de la Sûreté municipale à Montréal, se sont offerts à revenir devant le tribunal, pour lui indiquer qu'à deux reprises Asaro, père, s'était donné le nom de Francesco Bassarico. Motivant son voyage au Canada, le père a soutenu qu'il venait de recevoir des nouvelles de son fils, pour la première fois depuis sa fuite des Etats-Unis. "Je le croyais mort", dit-il.

De New York à Montréal, Asaro, père, aurait fait le trajet dans l'automobile d'un dénommé Salvator Sorrentino, qui agissant sous les ordres de son fils, Joseph-Vincent Asaro. Par la suite, Cotroni a cité Sorrentino comme un actionnaire d'une entreprise, dont il est le président.

Comme deuxième témoin, la commission rogatoire a fait comparaître Joseph-Vincent Asaro, fils, qui avait fait l'objet de recherches de la part du ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'interpelé a affirmé avoir travaillé pendant un an au compte de Cotroni, alors le propriétaire d'un établissement portant le nom de Vic's Café. Il a par la suite corroboré le témoignage de son père et soutenu qu'avant les événements du 21 juin passé, il avait décidé de se rendre à la police de son pays.

Asaro, fils, aurait demandé aux policiers Barbeau et Dorich la permission de s'entretenir en tête-à-tête avec Cotroni, qui aurait cependant refusé la requête. "Par amitié envers Cotroni et pour lui épargner des ennuis, a-t-il dit, je voulais lui indiquer que la police des Etats-Unis me recherchait". Il a de plus nié avoir dit aux policiers, venus l'appréhender : "Qu'est-ce qui vous arrive, les gars... Vous ne pouvez vous entendre sur le prix ?". Cette phrase ne me dit rien, a-t-il ajouté.

A la reprise de l'audition durant l'après-midi, Cotroni a paru à la barre du tribunal. Dans son esprit, dit-il, c'était un cautionnement et non un pot-de-vin, qu'il a voulu offrir aux policiers, venus à la demeure de sa "blonde", à Repentigny. L'intimé s'opposait à l'arrestation d'Asaro, fils, à cet endroit. Il ne voulait pas que sa femme, hospitalisée, apprenne sa présence dans la maison de son "amie". "Elle aurait pu en mourir", dit-il, précisant qu'elle est cardiaque.

Au dire de Cotroni, il avait offert aux policiers de leur livrer Asaro, fils, "n'importe où, le lendemain". Le prévenu aurait fait connaissance avec Asaro, fils, lors de son arrivée au Canada, il y a une douzaine d'années, sous le nom de Jos. Matto. Cotroni avait avait aussi rencontré son père à trois reprises. Pourtant, il aurait refusé de divulguer leur identité aux policiers, venus les appréhender, le 21 juin l'an passé.

Devant le tribunal, Cotroni a admis la possibilité du refus d'identifier ses deux hôtes. "Si j'ai agi de la sorte, c'est parce que j'étais nerveux". D'autre part, l'accusé a soutenu ne pas se rappeler avoir dit aux policiers "de faire leur prix et qu'ils seraient payés". Si j'ai dit cela, c'est sous l'effet de l'énervement". De plus, il a affirmé ne pas avoir été mis au courant du départ de Sorrentino vers New York, où il était allé chercher Asaro, père. Les procureurs du ministère public se sont attardés sur ce point, sous la considération que le fils aurait pu se porter à la rencontre du père, plutôt qu'à l'inverse, le père vienne à la rencontre du fils.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Le sénateur Pouliot voudrait qu'Elisabeth soit reine du Canada

OTTAWA (PC) — Le sénateur Jean-François Pouliot estime que le nom de Dominion du Canada devrait être changé pour celui de Royaume du Canada et qu'on devrait faire de la reine Elizabeth la reine du Canada.

Parlant un peu à bâtons rompus de problèmes constitutionnels devant les membres du club Richelieu d'Ottawa, le sénateur libéral de Rivière-du-Loup a également émis l'opinion qu'il n'y a pas deux nations au Canada, mais une seule nation composée de deux races.

M. Pouliot a dit qu'au lieu d'offrir à la reine Elizabeth, à titre de reine du Royaume-Uni, un vase en or de 18 pouces lors de sa visite au Canada cet été, le gouvernement aurait dû lui offrir, à titre de reine du Canada, une couronne du Canada ornée de pierres précieuses afin de bien montrer que la souveraine est reine du Canada.

Le sénateur croit que le fait de changer l'appellation de fête du Dominion, le 1er juillet, en celle de fête du Canada, aurait également pour but de montrer la fierté que nous devons avoir envers notre pays "le plus beau pays du monde".

M. Pouliot a rappelé que le Parlement anglais s'est toujours opposé à ce que l'on désigne le Dominion du Canada sous le nom de Royaume du Canada. Il estime toutefois que la reine Elizabeth serait bien accueillie à titre de reine du Canada, alors que ses visites à titre de reine du Royaume-Uni soulèvent des controverses.

Pacte constitutionnel

"Les faits sont plus importants que les opinions", a-t-il dit, en parlant de la confédération qui, selon lui, n'est ni un pacte ni un traité mais un ensemble de lois britanniques".

Le sénateur déclare aussi que c'est à tort que l'on désigne Charlottetown comme berceau de la confédération puisqu'il ne s'est rien produit lors de la conférence des Pères de la confédération en cette ville. Le document qui devait donner naissance à la confédération actuelle a été rédigé lors de la conférence de Québec en 1864.

"C'est d'ailleurs le seul document canadien à figurer dans l'acte de l'Amérique du Nord Britannique".

M. Pouliot reproche à la constitution d'avoir emprunté au pacte de 1791 la négation des droits des provinces par Ottawa et la négation des droits d'Ottawa par le Parlement britannique.

"Le rapatriement de la constitution", dit-il, serait le retour à cette négation. Il ne sert donc à rien de rapatrier la constitution tant qu'on n'est pas d'accord sur l'orientation à lui faire prendre".

"Il n'y a aucune raison pour laquelle nos hommes d'Etat n'ont pas fait de pression pour abolir ces droits de désaveu de Londres sur Ottawa et ceux d'Ottawa sur les provinces", dit-il.

Le sénateur croit enfin qu'il faut chercher davantage l'union que l'unité au Canada.

"L'unité, dit-il, équivaudrait à tout fondre, à faire une sorte de melting pot américain alors que l'union verrait le rapprochement entre les deux principaux groupes ethniques du Canada et les autres qui sont venus s'ajouter par la suite."

CHARGEUR de BATTERIE MOR-POWER en réclame

CANADIAN TIRE

Comparable à $12.95

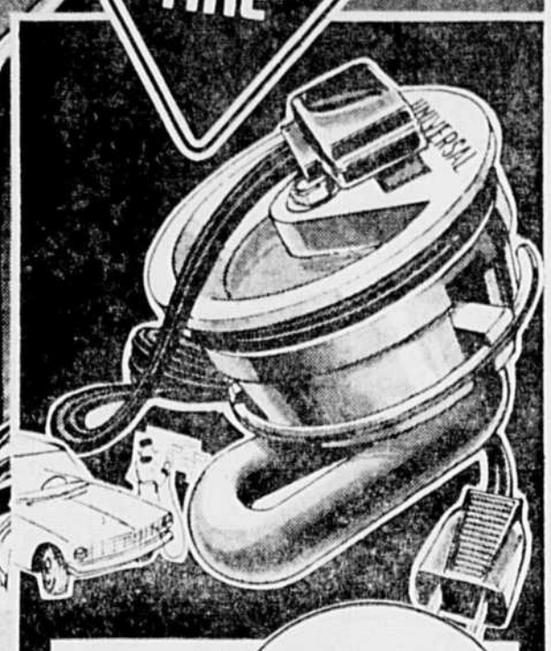
Spécial en quantité limitée 9.99

PARTEZ sans ennui quand l'hiver "congèle" votre batterie!

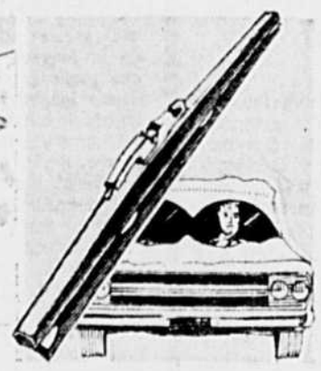
En poussant un commutateur il charge des batteries de 6 ou 12 volts à 4 amp. Avec pinces 1er choix, fils colorés et câble 110 volts de service dur. Ce spécial d'hivérisation garde la batterie toujours prête à servir!



99-7511 SPÉCIAL D'HIVÉRISATION









ÉPARGNEZ PRESQUE MOITIÉ PRIX 3.33

CHAUFFE-BLOC de moteur Vibro

Tout laiton. Elément Calrod de 400 watts. Verrouillage par bague fendue et bague d'étanchéité en O. Fil 54" approuvé par CSA. Pour voitures les plus courantes. Un moteur bien chaud évite bien des problèmes. 99-7626X

PROTECTEUR de PARE-BRISE

Pas de glace à gratter, partez sans délai! Fort vinyle de 87 x 27", Universel. 99-7530 Spécial ... 1.44

BALAIS d'essuie-glace ARCTIC

Soyez prêt pour l'hiver. Déglace en essuyant. Pour pare-brise incurvé. 21-1074X
Courant $2.15 à $5.35 ... 1.93 à 4.79

LAVE-GLACE de pare-brise Moto-Master 4.44

Valeur courante $5.55

Fameux JETS JUMELÉS. Avec gicleurs et jets chromés, tuyau et dôme de commande au pied. Récipient ½ gallon en plastique antigel. 21-3009

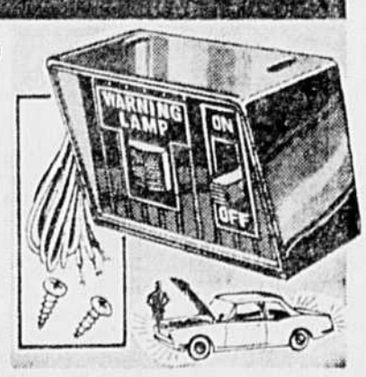
CHAUFFEURS AVISÉS, HIVÉRISEZ!











Huile de culasse GAS FLOW

HUILE 38-3203 — Lubrifie les soupapes, réduit le cognement, libère les poussoirs.
GAS FLOW 38-2304 — Prévient le gel des conduits d'essence.
AU CHOIX 4 oz. .15 ch.

Conditionneur Gum-Rid

Revigore le carburateur! Décrasse pompe et tuyauterie d'essence, absorbe l'eau qui cause le gel. 20 oz. 38-0720
Spécial d'hivérisation .88

ADDITIF MOLY-SLIP

Ajouté à l'huile, il dépose une forte pellicule lubrifiante sur les surfaces ouvrières du moteur. 8 oz. 38-0250
Courant $2.69 2.22

BALADEUSE à fil de 15'

Indispensable en cas de panne. Réflecteur grillagé, interrupteur sur poignée et fil imperméable de 110 v. 99-7150
Spécial d'hivérisation 1.88

CLIGNOTEUR 4 FEUX

Fait clignoter ensemble les indicateurs de direction AV et AR en cas d'arrêt d'urgence. 12 volts. 20-6232
Valeur Courante $1.49 .99

TERMES ou BILLETS-BONIS au comptant sans livraison à la plupart des magasins Canadian Tire

STATIONNEMENT GRATUIT :

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES

MONTREAL	VERDUN	ST-LEONARD	CHOMEDEY	GREENFIELD Park	CHATEAUGUAY	ST-EUSTACHE	ILE PERROT
1465 EST, JEAN-TALON	3180, WELLINGTON	7655, RUE VIAU	1205, BOUL. LABELLE	820, BOUL. TASCHEREAU	77, BOUL. D'ANJOU	413, BOUL. ART.-SAUVE	87, BOUL. GRAND
729-1861	766-8561	376-5100	681-2503	676-1818	692-6779	473-4761	453-4211



Le célèbre artiste français André Dassary sera l'invité de Françoise Faucher, demain, à l'émission "Féminin singulier" de 10 h. 05 à 11 h. 00.

CKAC/73 AU GADRAN

Avec la fin de l'Expo s'évanouit un cauchemar, celui du logement

par Oswald MAMO

Avec l'Expo, deux grands cauchemars prennent fin.

C'est tout d'abord celui des visiteurs qui, croyant avoir trouvé place dans des motels fort convenables, n'ont souvent découvert, à leur arrivée, que de minables baraques.

C'est aussi le cauchemar de tous ces Montréalais et citoyens de banlieue qui, invités à recevoir eux une partie de l'affluence touristique, s'y étaient préparés à grands frais pour ne voir arriver finalement . . . que les factures du menuisier et du marchand de meubles !

Même avant l'ouverture de la Terre des Hommes, la presse avait fait une mise en garde contre la qualité douteuse de la plupart des motels temporaires, contre la publicité tapageuse et contre la possibilité de fraude de la part de promoteurs dont les projets étaient constamment retardés et qui, entre temps, recevaient des réservations accompagnées de dépôts. Ces mises en garde étaient nécessaires, semble-t-il, puisque les dangers dénoncés par la presse se sont tous matérialisés.

Les autorités avaient autorisé, et même encouragé, la construction de 77 motels temporaires pouvant loger à la fois 21,000 personnes. Dans certains cas, Logexpo avait accordé bon nombre de réservations à ces motels, même avant le début des travaux, se conformant ainsi à des directives de hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec. Il reste à en établir le nombre exact.

Inspectés et approuvés sur plan seulement par le Service provincial de logement, les motels provisoires avaient reçu l'autorisation de louer leurs chambres au prix fort d'environ $22 par jour, par personne.

Pour la plupart de qualité douteuse, ces motels ont été littéralement inondés de réservations fermes, accompagnées de dépôts, en vertu notamment d'une publicité qui n'était pas au-dessus de tout soupçon et que les Postes américaines ont qualifiée de "frauduleuse" à au moins deux reprises.

Des dépôts

Première déception, donc, du touriste qui arrivait devant un champ vierge de toute habitation, ou qui se trouvait en présence d'une fragile cabane, sans le confort auquel il était en droit de s'attendre pour son dépôt et pour la somme de $22 par jour.

L'organisation qui s'est élevée le plus vigoureusement contre cet état de choses a été l'ASTA (American Society of Travel Agents), qui a exprimé son indignation devant l'accueil réservé aux touristes américains logés dans des motels temporaires.

L'ASTA s'est insurgée également contre la pratique courante chez les hôteliers de fortune, de confisquer le dépôt du client mécontent qui refusait d'occuper sa chambre, ou qui annulait sa réservation longtemps d'avance. Cette confiscation du dépôt est contraire à la coutume de l'industrie hôtelière.

Le Service provincial de logement a réussi à persuader des locateurs de rembourser plus de $100,000 en dépôts, mais bon nombre de visiteurs ont dû se résigner à perdre leur cautionnement. Montréal, Québec et Ottawa étudient la possibilté d'utiliser les deniers publics pour rembourser les dépôts confisqués.

Il est arrivé, par ailleurs, que la question des réservations a ouvert la porte à des abus. C'est ainsi qu'on a vu des agents de location solliciter des réservations dans les gites commerciaux établis et les vendre à d'autres entreprises sans avoir eu à débourser un sou.

Une enquête

Les plaintes affluaient aux portes du gouvernement qui, pour dissiper tout soupçon de fraude ou la mettre au jour, créa une équipe d'enquêteurs sous la direction de Me Yves Mayrand. C'est ainsi que deux anciens employés de Logexpo se sont retrouvés devant les tribunaux sous des accusations de fraude et que des locateurs ont été condamnés à l'amende pour s'être soustraits aux lois d'exception qu'avait fait adopter le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, et auxquelles personne — ni faible, ni puissant, ni riche, ni pauvre — n'était censé échapper.

D'autre part, Me Mayrand a traduit en justice le promoteur d'un projet qui n'a jamais vu le jour, le motel temporaire La Réverie qui, selon un témoin, a reçu plusieurs milliers de réservations, accompagnées de dépôts.

Quoi qu'on puisse en penser, cependant, très peu des 77 motels provisoires peuvent se vanter d'avoir enregistré des gains et la plupart ont connu de fortes pertes, ce qui devait d'ailleurs arriver dans le cas des nombreux particuliers qui s'étaient proposés d'héberger des visiteurs.

On prévoyait que, durant les jours les plus achalandés de l'Expo, 160,000 visiteurs auraient à se trouver un gite dans la région.

En 1965, un recensement des gites commerciaux, dans un rayon de 75 milles de Montréal, révélait une disponibilité de 27,275 chambres — 18,010 de bonne qualité, louées à $5 ou plus, et 9,265 de qualité douteuse louées moins de $5.

Une projection de ces chiffres, tenant compte des gites en construction, laissait prévoir un total de 28,545 chambres disponibles en 1967 — 19,280 de bonne qualité, et 9,265 de qualité douteuse. Les experts estiment qu'une chambre peut loger deux personnes et demie. On savait donc, dès 1965, qu'il serait possible de loger cette année 71,362 personnes par jour dans les hôtels, motels, maisons de touristes, conciergeries, etc.

D'ailleurs, diverses institutions pouvaient loger dans leurs chambres ou dortoirs quelque 35,000 personnes par jour, sans compter les terrains de camping qui pouvaient en recevoir 50,000. Nous atteignons donc ici le total prévu de 160,000.

Non satisfaites, les autorités décidèrent d'inviter la population en général à mettre des chambres à la disposition des visiteurs, moyennant une rémunération qui paraissait alléchante.

Elles expliquèrent que la moitié des visiteurs devant se trouver un gite ne seraient ni campeurs, ni amateurs de dortoirs. Fulgurante fut la réponse de la population : 23,260 foyers prêtèrent leur concours aux autorités, offrant 75,000 chambres pouvant loger 150,000 visiteurs.

Sans tenir compte des 20,000 personnes pouvant loger dans les 8,000 chambres des motels temporaires il y avait donc place dans la région de Montréal pour plus de 310,000 touristes, 150,000 de plus que le nombre prévu aux jours les plus achalandés. Le cauchemar des propriétaires de maisons privées commençait . . .

Pas de réservations

Comme, au départ, le gite commercial régulier suffisait à répondre aux besoins, il n'est pas surprenant que les particuliers n'aient pas ou presque pas reçu de réservations durant les six mois de l'Expo.

Grande colère des Montréalais qui, ne voyant rien venir, se sont plaints à Logexpo. Quelque peu bousculé par les événements, ce service de placement a tenté d'expliquer que les adresses privées étaient emmagasinées dans un ordinateur et que chaque adresse devait apparaitre à son tour.

Les propriétaires frustres commençaient à se calmer lorsque, le 17 juin, presque deux mois après l'ouverture de la Terre des Hommes, LA PRESSE découvrit que l'ordinateur ne contenait en fait que 11,000 adresses, soit environ 20,000 chambres dans les maisons privées au lieu des 75,000 disponibles.

L'Expo s'empressa de corriger la situation en gavant l'ordinateur de toutes les adresses connues ; mais, comme on peut le constater maintenant, cette solution n'était pas la bonne, puisqu'il restait toujours plus de gites que de visiteurs.

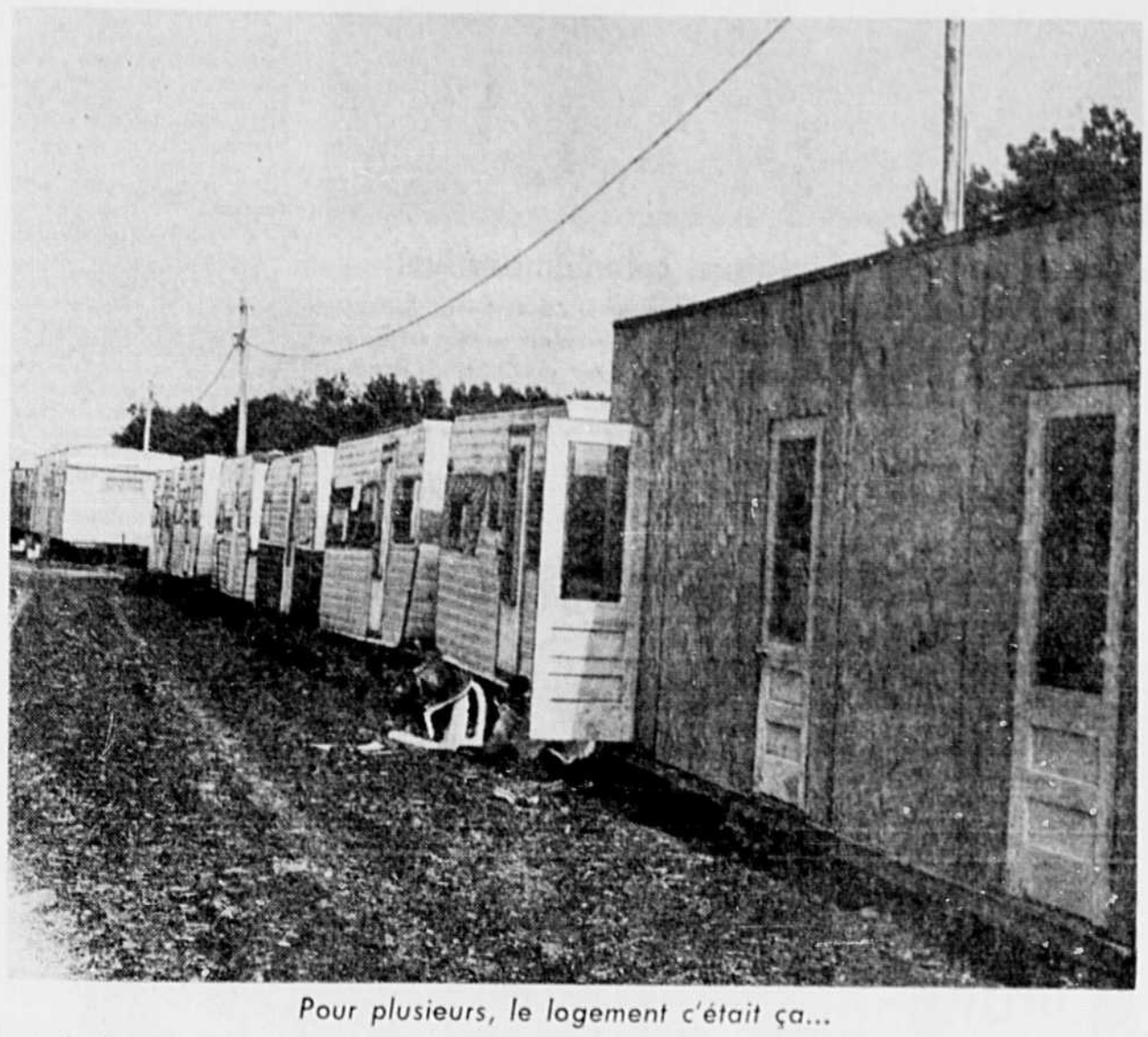
Entre-temps, le Service provincial de logement continuait à inspecter des chambres et à les approuver.

Perdants et gagnants

Ainsi, plusieurs familles qui, à l'appel des autorités, avaient contracté des emprunts pour "finir" leur sous-sol ou meubler des chambres, se trouvent présentement dans le pétrin.

Les seuls gagnants ont été, semble-t-il, les hôteliers et moteliers de profession, dont les établissements sont permanents. Mais ils se limitent à la région métropolitaine immédiate puisque, dans le voisinage à peine plus lointain, quelques motels ont dû fermer leurs portes cette année, faute de clients.

Cette triste histoire d'hébergement donne à réfléchir sur ce qu'on voudrait éviter dans l'optique des grands projets à venir, surtout si le maire Jean Drapeau parvient à transformer les îles en un centre permanent d'exposition et si, d'autre part, Montréal parvient à décrocher les Jeux Olympiques de 1976.



Pour plusieurs, le logement c'était ça...

rétro expo

L'hôtellerie verte a quand même été utile

par Jean LA BOISSIERE

Qu'a rapporté l'Expo 67 à l'"hôtellerie verte" de la région métropolitaine de Montréal ? L'opération plein air a-t-elle été profitable aux autres régions de la province ?

Au cours des mois qui suivront la fermeture de l'Expo, verra-t-on disparaitre certains terrains de camping et de caravaning ou assisterons-nous à la création de nouveaux parcs ?

Avant de répondre à toutes ces questions, il convient de faire une rétrospective des mesures prises par les pouvoirs publics et l'entreprise privée au cours de l'année qui a précédé l'ouverture de la Terre des Hommes. Il convient également de préciser qu'un an auparavant, les quatre cinquièmes des 20,000 espaces actuels de la région métropolitaine n'existaient pas.

Il fallait donc, pour les autorités gouvernementales comme pour l'entreprise privée établir unvéritable réseau de terrains de camping et de caravaning. Mais combien d'emplacements devait-on aménager pour accommoder le nombre prévu de campeurs et de caravanistes ? Les réponses — ou parties de ces réponses — sont venues de New York et de Seattle.

New York et Seattle

L'insuffisance deterrains et le prix prohibitif de séjour sur les emplacements de camping et de caravaning furent, selon les experts, les causes principales de l'insuccès financier de la Foire de New York.

Quelques années auparavant, les responsables de l'exposition de Seattle avaient déclaré que l'événement s'était révélé indiscutablement rentable, à tous points de vue, mais qu'il aurait fallu mettre au moins 50,000 emplacements de plein air à la disposition du public au lieu des 36,000 aménagés temporairement ou en permanence dans un rayon de cinquante milles de Seattle.

La métropole américaine, de même que l'une des plus importantes villes de l'ouest des Etats-Unis se rendaient compte, après coup, qu'au moins la moitié de leurs visiteurs s'étaient rendus sur les lieux avec armes et bagages (tentes, camperettes, tentes-remorques et caravanes), déterminés depuis longtemps à vivre par leurs propres moyens.

C'est donc d'abord en fonction du tourisme de plein air que Montréal devait se préparer à accueillir ses visiteurs de l'Expo 67.

L'entreprise privée et les pouvoirs publics

L'entreprise privée a nettement pris les devants au printemps de 1966 et en quelques semaines l'"opération défrichage" prit une ampleur telle que le panorama d'à peu près toutes les routes d'accès à Montréal en était transformé.

Durant cette période, un service essentiel, celui de Logexpo, en venait à la conclusion à laquelle on s'attendait depuis fort longtemps : Montréal avait besoin de 30,000 emplacements de plein air pour répondre à la demande prévue durant les six mois de l'Expo.

Le gouvernement provincial décidait de mettre à exécution des projets d'aménagement de terrains de verdure. Les efforts accomplis en ce sens par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ont comblé en quelque sorte un vide qui devenait de plus en plus désastreux pour l'industrie touristique de la province.

Il fallait agir très rapidement de part et d'autre pour que tous les espaces verts soient prêts à temps. Cet empressement donna des résultats pour le moins inattendus.

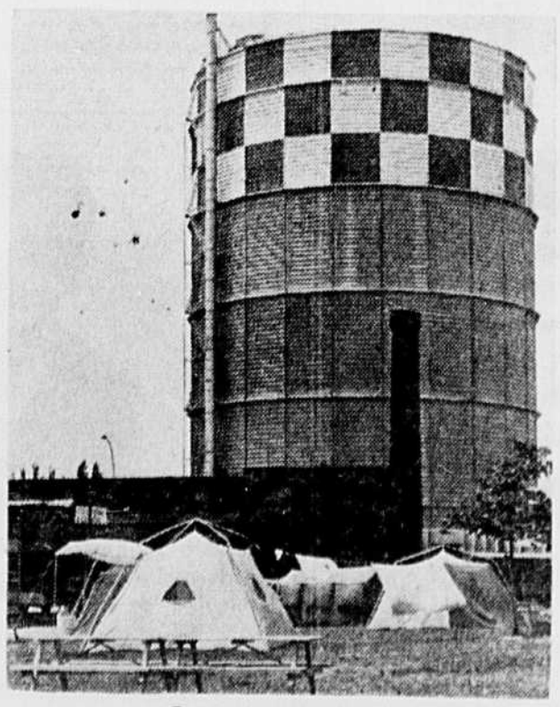
Lancée à toute vapeur, l'entreprise privée — du moins une bonne partie de ce secteur — aménageait tant bien que mal des terrains qu'elle n'avait nullement l'intention d'exploiter après la fermeture de l'Expo. C'est ainsi, par exemple, que des terrains prévus pour l'hébergement de 100 familles de campeurs et de caravanistes accueillaient, à un certain moment, le double de visiteurs.

La plupart de ces terrains-champignons, aménagés en plein champ, voire même en plein marécage, avec le strict minimum de bon goût et de commodités essentielles de séjour, ne pouvaient être considérés que comme terrains temporaires durant l'Expo, bien qu'une amélioration éventuelle pourrait fort bien les transformer au point de devenir permanents.

En ce qui a trait à la "permanence", le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a mis les bouchées doubles dès le début de 1967 : 1,000 emplacements au parc d'Oka, 200 près de Dorion, 160 à Coteau-Landing, 500 à Brossard ainsi que 700 emplacements de secours à Laprairie. Aménagements de dernière heure, avouons-le, mais de nature à rendre de précieux services aux touristes arrivant de l'Ontario et des Etats-Unis.

Imparfaits mais indispensables

Même si le réseau n'a pas fonctionné comme on l'aurait souhaité, à cause du retard apporté à son aménagement et du contrôle tardif auquel il a été soumis, il n'en demeure pas moins qu'il a comblé un besoin touristique de première importance. Créer rapidement des terrains, tel était le premier objectif à atteindre. S'ils étaient imparfaits, ils étaient indispensables.



Camping partout

Voir L'HOTELLERIE page 49

l'expo en BREF

par Germain TARDIF

Le 50,000,000ième visiteur sera présenté à la foule

● D'après les prévisions de l'Expo, le 50,000,000e visiteur devrait se présenter aux barrières dans la matinée de dimanche. Dès qu'il aura franchi les tourniquets, il sera amené à la Place des Nations pour y être présenté à la foule, durant la cérémonie officielle de fermeture. Signalons que cette foule sera, au fait, formée de quelque 4,200 invités et que le public n'y sera pas admis. Ce n'est que plus tard que le public sera acheminé vers la Cité du Havre, pour voir les feux d'artifice. Des coups de canon retentiront à 3 h. 30. Ce sera le signal de fermeture des pavillons, des restaurants, de la Ronde et des îles de l'Expo. Ce sera également le signal de départ de la foule à destination de la Cité du Havre. Les visiteurs auront une heure pour quitter les îles.

Non pas 100 mais 67 coups de canon

● La direction de l'Expo a précisé que les coups de canon seront au nombre de 67 et non de 100. Ce n'est pas parce que le Royal 22ème Régiment manque de poudre à canon, mais c'est pour indiquer aux gens que c'est bien la fermeture de l'Expo 67 qui a lieu dimanche et non la clôture de l'année du Centenaire.

L'Expo supprimera samedi ses services pour infirmes

● La direction de l'Expo s'est dit dans l'obligation de supprimer ses services spéciaux à l'intention des infirmes et des personnes âgées après samedi, cela en prévision des foules attendues le lendemain, jour de la fermeture. Il sied, néanmoins, de signaler que depuis ses débuts, l'Expo s'est efforcée de procurer à ces personnes toute l'assistance nécessaire à leurs visites en Terre des Hommes.

La Place Ville-Marie a fait sa grande part pour l'Expo

● Tout au cours de l'été, la Place Ville-Marie s'est donné un rôle, dans le cadre de l'Expo et s'est acquittée avec honneur de sa tâche. Elle avait mis au point un programme estival intitulé "Place Ville-Marie salue Expo 67". Plus de 70 spectacles ont été présentés sur la Place, depuis le début de l'été et on évalue à plus d'un demi-million, le nombre des passants qui ont vu et entendu des célébrités telles que Duke Ellington, Maurice Chevalier ou qui ont applaudi des groupes tels que la Gendarmerie française, le Stampede de Calgary, les Steel Bands de Trinidad et Tobago et divers groupes folkloriques.

Petits faits inédits survenus à l'Expo

● Il arrive souvent, au cours d'un événement de la longueur et de l'importance de l'Expo, que plusieurs petits faits ou incidents survenus depuis longtemps soient tout à coup révélés au hasard de conversations. En voici quelques-uns . . .

L'empereur Haïlé Sélassié, lors de sa visite à l'Expo, devint à un certain moment introuvable. L'incident s'est produit au pavillon d'honneur Hélène-de-Champlain. En proie à une vive inquiétude, les forces de sécurité de la Gendarmerie royale entreprirent aussitôt des recherches dans l'édifice. Au bout de plusieurs minutes, ils le retrouvèrent. L'empereur d'Ethiopie était confortablement étendu sur un sofa, dans une salle où il s'était discrètement retiré, sans avertissement, pour se reposer un peu avant de poursuivre son activité.

* * *

La plupart des hommes d'Etat qui ont effectué une visite officielle de l'Expo dans le cadre des journées nationales ont été si émerveillés de ce qu'ils ont vu qu'ils sont revenus incognito et soigneusement déguisés afin de satisfaire leur curiosité sans être identifiés.

* * *

Le cortège qui accompagnait le président de Gaulle, lors de sa visite en terre québécoise, comportait toujours, avons-nous appris, une ambulance. Ce véhicule était, en fait, un véritable hôpital ambulant. Il renfermait tout le nécessaire de chirurgie, des plâtres, des médicaments et . . . un homme du même type sanguin que le général.

LA PRESSE CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

AUDITORIUM DU PONT

14 h 00 à 17 h 00 La série scientifique Connaissance 67 présentera des documentaires traitant des principaux problèmes technologiques depuis 1960.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Dans la salle de cinema du pavillon, le professeur A. Tchitcherov prononcera une conférence sur la jeunesse soviétique.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

15 h 00 Le festival du cinéma allemand se poursuivra avec la projection, à 15 h 00, de "Faust - Eine Deutsche Volkssage", de F.W. Murnau (1926), et, à 24 h 00, de "Freitag Bis Montag" (de vendredi à lundi).

PAVILLON DU CANADA

15 h 45 Au kiosque à musique du pavillon, aujourd'hui et demain, on pourra voir Al Oster et les étoiles du Yukon accompagnés de Hank Karr.

AUDITORIUM DU PONT

17 h 00 Le professeur français R. Kourilsky prononcera une conférence sur le thème : "La médecine est une science de régulation". Il est professeur titulaire de clinique médicale à la faculté de Médecine de Paris. Les membres du corps médical sont particulièrement invités.

PAVILLON DE L'URSS

17 h 00 Concert par des artistes géorgiens, dans la salle de cinéma.

PAVILLON D'ISRAEL

18 h 00 Finale du questionnaire mensuel sur la bible. Le gagnant se verra offrir à titre gracieux, des vacances d'une semaine pour deux, en Israël.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Au Cinéma-théâtre, Mouloudji et Marie-Annick seront en vedette à l'émission "Les chansonniers à la Ronde" qu'enregistrera la société Radio-Canada.

PAVILLON DU QUEBEC

20 h 30 et 22 h 00 Aujourd'hui et demain seront les deux derniers soirs pour entendre Claude Gauthier chanter au restaurant du pavillon du Québec. Il sera accompagné par le quintette d'André Perry.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 30 Le dernier "Jazzpo" du pavillon de la Jeunesse réunira le poète québécois Raoul Duguay et le trio Walter Boudreau, au Cinéma-théâtre.

DEMAIN

AUDITORIUM DU PONT

11 h 00 Une dernière fois, on pourra assister à la présentation du plan témoin préparé par le service d'urbanisme de la ville de Montréal sur la région métropolitaine de l'an 2,000.

KIOSQUE A MUSIQUE "E"

11 h 15 et 17 h 45 Concerts par la "Montgomery Hills Junior High School Band", de Silver Spring au Maryland.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 00 à 13 h 00 Les meilleures productions de jeunes cinéastes présentées au cinéma du pavillon de la Jeunesse durant la saison de l'Expo, seront projetées à nouveau à midi.

13 h 00 A l'affiche du festival du cinéma allemand, "Freitag Bis Montag" (de vendredi à lundi), long métrage avec sous-titres français. De plus, à 24 h 00, "Mahlzeiten", (Les Repas), d'Edgar Reitz, long métrage tourné en 1967, sera présenté avec sous-titres français également.

AUDITORIUM DU PONT

13 h 00 Trois heures chaque jour, depuis le début de l'Exposition, la série cinématographique "Connaissance 67" a jeté un coup d'oeil sur la nature du monde où nous vivons et sur les répercussions que la technologie moderne exerce sur nos vies. Vendredi, de 13 h 00 à 17 h 00, on pourra voir une rétrospective des meilleurs films scientifiques présentés par "Connaissance 67". (Samedi et dimanche : de 14 h 00 à 18 h 00).

KIOSQUE A MUSIQUE "E"

14 h 00 Concert de la fanfare de l'Expo.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Dans la salle de cinéma du pavillon, des spécialistes soviétiques répondront aux questions des visiteurs sur la situation de l'URSS à l'heure actuelle.

PAVILLON DE LA FRANCE

15 h 00 A l'intention des membres de la presse et des spécialistes commerciaux, une conférence sera prononcée par un expert français sur la documentation.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

15 h 30 Au Cinéma-théâtre, représentation du spectacle "Les Mécaniques", produit par Richard Lacroix.

PAVILLON DE L'URSS

17 h 00 Des artistes géorgiens donneront un concert dans la salle de cinéma du pavillon.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

19 h 00 Au Cinéma-théâtre, des étudiants des universités du Nouveau-Brunswick et de Lennoxville discuteront du caractère nécessaire et inévitable de l'indépendance du Québec.

20 h 00 et 22 h 00 Vendredi et samedi, les amateurs de jazz pourront entendre le musicien américain Winton Kelly, au Café-dansant.

20 h 30 Une troupe folklorique du Congo donnera un spectacle au Cinéma-théâtre.

22 h 00 Au même endroit, on pourra voir un film soviétique, "La jeunesse soviétique pendant la guerre civile".

L'HOTELLERIE

SUITE DE LA PAGE 48

faits, ils n'en étaient pas moins indispensables.

Bien sûr, les autorités provinciales ont dû intervenir dans certains cas ; bien sûr, il y a eu des accrochages de toutes sortes durant les six derniers mois; bien sûr, les pares provinciaux ne satisfaisaient-ils pas eux-mêmes à toutes les egigencees de l'arrêté ministériel 804, bien sûr... mais à quoi bon larmoyer puisque nous n'avions aucun moyen de rétablir la situation.

Mieux vaut se demander, en l'occurrence, ce qu'a rapporté au tourisme montréalais en particulier et au tourisme québécois en général cette vaste opération de dépannage. Dans l'immédiat, au point de vue financier il semble facile de dresser un bilan; quant aux dividendes, à long terme, bien malin qui pourrait les évaluer avec précision.

L'hôtellerie verte a été une véritable mine d'or pour les propriétaires de terrains — permanents ou temporaires — des environs de Montréal. Quant à savoir si l'opération "plein air" a été profitable aux autres régions de la province, la réponse est "non" comparativement aux années précédentes mais les investissements rapporteront des dividendes au cours des années futures.

D'ici le printemps prochain, on assistera à la disparition d'une foule de terrains de camping et de caravaning qui, à l'origine, étaient considérés comme "permanents" par leurs propriétaires, les autorités de l'Expo et le gouvernement provincial. Quelques terrains de plus de 500 emplacements connaîtront le même sort, tandis que d'autres fermeront leurs portes à la suite de faillites.

D'autre part, si le gouvernement provincial maintient la politique établie par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, il est fort probable que la création de parcs de plein air se poursuivre à un rythme accéléré après la tenue de l'Exposition universelle, ne serait-ce que pour assurer de l'emploi aux travailleurs.

Telle apparait, en bref, la situation à quelques jours de la fermeture de l'Expo, événement grandiose qui a donné naissance à une multitude de problèmes d'hébergement, dont celui du plein air. L'expérience des six derniers mois, loin d'être décevante en général, nous permet toutefois de conclure que tôt ou tard il deviendra indispensable de planifier tout notre système de loisirs en général.

La seule boutique canadienne de fourrures
SITUEE DANS LES ILES DE L'EXPO
★ représentant un important manufacturier canadien
Nous devons fermer en même temps que l'Expo : soit dimanche à 4 heures. Tout doit être vendu !



La Boutique de fourrures
PHILIPPE
ILE SAINTE-HELENE
PRES DU PAVILLON DE L'IRAN
Boutique 8-E Tél. 871-1564

Dimanche, le 29 octobre, à 3 h 30 de l'après-midi
VOYEZ
le feu d'artifice marquant la
FERMETURE DE L'EXPO '67
depuis le 'SKYWALK' au sommet de
LA PLACE VICTORIA
Pour réservations, composez
866-2991

Le maire de Roxboro réélu par acclamation

Lors de la mise en nomination qui avait lieu hier à Roxboro, tous les candidats ont été élus par acclamation.

M. W.G. Boll a été réélu à la mairie, tandis que MM. Reginald Barnard, Léo-G. Laflamme, John Sarvis et Robert Surprenant ont été élus ou réélus conseillers.

Paul VI et le patriarche Athénagoras échangent un baiser de paix sur la tombe de Pierre



au synode

Claude Gendron, chroniqueur religieux de LA PRESSE

CITE DU VATICAN. — Pour la troisième fois, le pape et le patriarche oecuménique Athénagoras, de Constantinople, ont échangé un baiser de paix. Cette fois-ci, ils ont procédé à ce rituel sur la tombe de Pierre, en présence des Pères du synode et d'une foule de catholiques, au cours d'une cérémonie religieuse.

Les chefs des deux principales Eglises chrétiennes de l'Occident et de l'Orient ont ainsi complété un triptyque qui avait commencé à la source biblique de Jérusalem il y a quelques années et qui avait connu sa deuxième manifestation à Istambqul.

Dans l'immense basilique Saint-Pierre, l'évêque de Rome et le patriarche de Constantinople ont présidé conjointement ce matin une célébration de la Parole, qui a presque pris l'allure d'une messe mais qui n'en fut pas une.

Il n'y a pas eu de concélébration parce que l'unité entière des deux Eglises n'est pas encore réalisée. Au lieu de la célébration eucharistique, le pape a récité une prière d'action de grâces composée pour la circonstance, précédée du chant d'une préface et d'un Sanctus, et suivie du Pater. Cette prière rend grâce à l'Esprit de Dieu qui conduit les Eglises vers l'unité; elle exprime aussi le regret et le repentir des deux Eglises dont les fautes réciproques ont empêché la "communion totale et exemplaire" pendant tant de siècles.

L'événement marque un autre pas vers l'unité entre ces deux Eglises. Après le ressourcement à Jérusalem, le pape a rendu visite au patriarche et celui-ci rencontre maintenant le Saint-Père chez lui. C'était son désir.

Pendant son séjour à Rome, le patriarche Athénagoras occupe la tour que Jean XXIII avait fait réaménager et occuper.

Cette visite historique met en relief, selon les experts, un aspect particulier de la mentalité orientale qui accorde une priorité à la vie elle-même et à ses manifestations affectives, et qui soumet ensuite cette vie à la réflexion théologique.

Dans le monde occidental, par contre, on a tendance à attacher une plus grande importance à l'intelligence et à la rationalité, qui ignorent parfois les manifestations affectives.

Le P. Dupré, chargé des relations avec l'Eglise orthodoxe au Secrétariat pour l'unité, a fait une remarque en ce sens en incitant les journalistes occidentaux à comprendre exactement le sens du baiser de paix échangé par les chefs des deux Eglises.

"Ce baiser, dit-il, exprime le mystère même de l'Eglise et de sa vie, dont le concile a incité tout le peuple de Dieu à prendre conscience."

Il y a donc là une manifestation vivante de l'unité dans la foi, la charité et l'espérance. C'est à partir de cette expérience de vie qu'on demande aux théologiens de résoudre les problèmes de vocabulaire et les divergences d'opinion sur les points de doctrine qui séparent encore les deux Eglises.

C'est sous le thème de la charité et de l'amour que s'est déroulée la cérémonie de ce matin. La première lecture fut tirée de la lettre de Paul aux Philippiens, rappelant que le Christ a aimé les hommes au point d'assumer leur nature et de se faire humble et obéissant jusqu'à la mort.

La deuxième lecture fut tirée de l'Evangile de Jean, relatant la scène du lavement des pieds.

Un journaliste demanda si le patriarche venait saluer "l'Eglise-Mère". Le P. Dupré répondit qu'à son avis l'Eglise-Mère était celle de Jérusalem, tandis que Rome et Constantinople étaient des "Eglises-Soeurs".

Les débats au synode

A l'occasion de cette rencontre, le synode n'a tenu qu'une demi-séance. Comme prévu, on a entrepris la discussion sur le rapport de la commission synodale sur la doctrine, celle sur la liturgie s'étant terminée hier.

On se souvient qu'au début du mois, les Pères synodaux, n'étant pas d'accord sur la proposition "trop négative" de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, confièrent à cette commission le soin de faire la synthèse de leurs avis.

L'information parallèle a remis à la presse les grandes lignes de ce rapport qui se termine par trois questions :

1 — Est-il opportun de créer une commission théologique groupant des représentants des diverses écoles occidentales et orientales, pour conseiller le pape et les évêques et seconder la Congrégation pour la doctrine de la Foi ?

2 — Si oui, les membres devraient-ils être proposés par les conférences épiscopales, après consultation auprès de leurs universités ou facultés de théologie, laissant la décision au pape ?

3 — Est-il opportun de demander au pape d'élaborer un document "positif et pastoral" sur les questions qui inquiètent les gens, tenant compte de la problématique actuelle ?

Le nouveau document suit de près la discussion du début du mois, de même que les avis exprimés.

Un observateur a émis l'opinion que ce document met fin à une vieille façon de voir et instaure une nouvelle façon d'agir, qui met davantage en lumière l'aspect positif de la doctrine et en explicite le contenu pour combattre l'erreur sans nécessairement la condamner.

Dans un premier temps, le rapport analyse les facteurs, les manifestations et les causes de la crise de la Foi, qui se manifeste de diverses façons et demeure sous contrôle sauf en quelques endroits.

Le rapport dit que les doutes, les inquiétudes et les anxiétés s'inscrivent dans une crise de civilisation et de culture. La prise de conscience de l'évolution du monde et les difficultés d'adaptation à une vision nouvelle de l'Eglise font naître des doutes sur la connaissance de Dieu et du Christ, la notion du péché originel, l'objectivité morale, la virginité de Marie.

Parmi les causes de cette situation, le rapport mentionne une diminution du sens de la Foi, une négligence dans la prière, des lacunes dans le travail pastoral et l'enseignement de la Vérité, le manque de distinction entre ce qui est doctrine de Foi et ce qui est ouvert à la discussion, la diffusion trop rapide et simplifiée des théories nouvelles.

Dans un deuxième temps, le rapport énumère comme suit les principes pastoraux devant aider à surmonter la crise :

1. — Le besoin d'une proclamation continuelle de la Foi, devoir engageant toute l'Eglise, laïcs comme prêtres.

2. — L'exercice collégial du Magistère, qui prend une force nouvelle dans cette collégialité.

3. — Le caractère pastoral de cet enseignement qui doit être positif et se manifester fermement au besoin, en tenant compte des aspirations légitimes.

4. — La responsabilité des théologiens au service de l'Eglise, comme la reconnaissance de leur liberté dans la recherche.

LE PERSONNEL
DU PAVILLON DU CANADA
VOUS DIT
MERCI

Au moment où l'on s'apprête à baisser le rideau sur l'Expo 67, les commissaires généraux et le personnel du Pavillon du Canada désirent remercier les millions de personnes — plus de 11,000,000 — qui ont visité le Pavillon de notre pays. Nous croyons que tous les Canadiens peuvent être fiers des nombreuses présentations : éléments d'exposition, divertissements, arts, toutes les nombreuses facettes de notre grand pays. Nous avons été heureux de vous accueillir au "Canada" à Expo 67.

PROGRAMME DU VENDREDI, 27 OCTOBRE

THÉÂTRE
2 h 30 p.m.
The Orford String Quartet

KIOSQUE A MUSIQUE
2 h 30 p.m. et 5 h p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Edmund Assaly

3 h 45 p.m.
The Yukon Stars,
chanteurs de ballades

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

Il n'y aura pas de spectacle au théâtre et au kiosque à musique samedi, 28 octobre et dimanche, 29 octobre.

Je PAARLe
Tu PAARLes
Il PAARLe
Nous PAARLons
Vous PAARLez
Ils PAARLent bon vin





FAITES PLUS QU'EN PARLER...
Goûtez aux vins importés PAARL! Si vous avez le palais fin, vous apprécierez la saveur veloutée du porto Tawny de PAARL. Ou savourez le goût ambré du sherry Pale Dry de PAARL. Ils proviennent des fameux crus d'Afrique du Sud, où le climat est très favorable à la culture du raisin. Essayez-les, ils sauront vous plaire. Et leur prix aussi . . . il est modéré.

Le SHERRY PALE DRY de PAARL — 26 oz.–$1.75 — 40 oz.–$2.60 — GAL.–$9.40
Le PORTO TAWNY de PAARL — 26 oz.–$1.65 — 40 oz.–$2.40 — GAL.–$8.75
PRODUITS D'AFRIQUE DU SUD

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ESTIMATEUR
Compagnie d'acier recherche un ESTIMATEUR "take off man" pour prendre les quantités chez les contracteurs généraux.
Salaire et conditions selon compétence.
323-1583

EMBALLAGE – IMPRIMERIE
Département de production
FONCTIONS : Liaison entre production et département de commandes. Expérience requise, vignette, système de "Dockets", Contrôle d'inventaire. Prix de revient.
BUT IMMEDIAT : Assistant gérant de production.
Ecrire
Case 10,294 LA PRESSE

PROGRAMMEUR 360/20
demandé
Expérience dans la programmation nécessaire (2 à 4 ans). Communiquer avec
La Prévoyance Compagnie d'Assurances
842-4251 — poste 201

Esso
IMPERIAL OIL ENTERPRISE LTD.
SERVICE DU RAFFINAGE
Postulants doivent avoir complété une 11e année scientifique et posséder aptitudes en mécanique.
Un programme d'entraînement sera donné pour permettre une progression rapide.
Les postulants doivent être âgés de 24 ans et plus de préférence.
Excellents bénéfices marginaux.
Faire la demande par écrit à :
Case 10301, La Presse

INGENIEUR DES METHODES
(Industrial Engineer)
(Traitement : jusqu'à $13,000)
LE POSTE : L'ingénieur des méthodes fera partie des cadres et, par sa fonction, sera placé au coeur des problèmes de plus en plus complexes d'une entreprise en pleine expansion. Le candidat choisi se joindra à notre équipe d'ingénieurs des méthodes et participera à la mise au point et à la coordination, à l'échelle provinciale, de programmes d'amélioration des méthodes dans les domaines de la construction, de l'exploitation et de l'entretien.
Il devra formuler des observations et des recommandations et voir à la mise en oeuvre de méthodes de travail améliorées.
L'HOMME : Ingénieur diplômé de 29 à 35 ans, ayant au moins quatre (4) années d'expérience récente en organisation industrielle.
Qualités requises : initiative, aptitudes pour la création et désir d'assumer des responsabilités importantes. Bonne connaissance de la langue française.
A NOTER : Toute demande demeure strictement confidentielle. Les candidats intéressés devront se procurer, par écrit, une formule de demande d'emploi en inscrivant sur l'enveloppe le numéro 67-51J-9.
HYDRO-QUEBEC
Direction de l'Embauchage — 12e étage
75 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 1 (Québec)

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES
DEMANDE
1 PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE FEMININ
S'adresser :
J. RAYMOND GENDRON, Directeur du Personnel
216 Boul. Laval
Ste-Rose de Laval, Qué. — 625-6951

ADJOINT ADMINISTRATIF
(HOMME OU FEMME)
Le Collège royal des Médecins et Chirurgiens du Canada a besoin pour son siège à Ottawa, d'un attaché de direction qui se chargera d'une grande partie de l'administration du programme d'agrément du Collège en ce qui concerne les programmes de formation de spécialistes des hôpitaux. Qualités souhaitées : diplôme d'université et (ou) plusieurs années de solide expérience en administration, de préférence dans le domaine médical, hospitalier ou éducatif. Il sera nettement à l'avantage du candidat d'être bilingue ou du moins de posséder une bonne connaissance du français. Conditions de travail idéales et pleine gamme de compléments sociaux. Traitement à la mesure des qualités et à débattre. Faire demande par écrit avec détails (instruction, expérience et références) au : Secrétaire,
74, avenue Stanley, Ottawa 2 (Ontario)

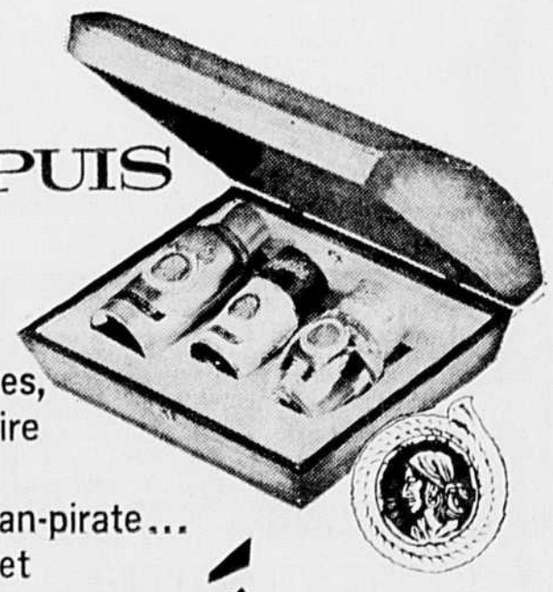
Directeur de la production
Un important fabricant québécois de meubles en bois de qualité, situé à Montréal, cherche à retenir les services d'un candidat supérieur pour assumer l'entière responsabilité pour la production.
Les postulants seront environ dans la quarantaine, bilingues et posséderont une bonne formation académique. Ils auront déjà détenu un poste important, à la production, dans une usine de meubles où priment la qualité et la haute productivité. Ils devront également avoir de bonnes connaissances des techniques du génie industriel, de la formation du personnel, des négociations syndicales et de la planification des aménagements. Ils posséderont les capacités nécessaires pour mettre sur pied une équipe enthousiaste et productive.
Ce poste est définitivement de calibre supérieur et les chances de promotion au sein de cette entreprise sont excellentes. Le traitement offert sera établi selon les responsabilités et les exigences du poste.
Les demandes, faisant état de l'âge, de la formation académique et de l'expérience devront être faites par écrit. Veuillez référer au dossier B-189.
Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA

VENDEURS DEMANDÉS
Important dépositaire de produits G.M. Location centrale, division Chevrolet et Oldsmobile, requiert les services de vendeurs entre 25 et 40 ans, bilingue, sérieux et agressif.
Salaire de base, commission ainsi que voiture démonstrateur et autres bénéfices usuels.
S.V.P. faire parvenir votre résumé au Gérant des Ventes
CASE 10304 LA PRESSE

CARRIERES ET PROFESSIONS
RENSEIGNEMENTS :
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.
Téléphonez à 874-7245, 7246 ou 7258
Demandez Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques, Montréal



DUPUIS



Mesdames, pour plaire à votre gentleman-pirate... un coffret
Corsaire
Les hommes soignés et virils, qui savent plaire aux femmes, apprécient l'odeur raffinée, marine et discrète de l'assortiment complet des produits "grand chic" Corsaire.
Variété d'ensembles (7 différents ensembles) de produits dans de magnifiques coffrets en acajou, à partir de $10.
N.B. Les coffrets Corsaire sont recherchés pour servir après leur usage premier de coffres à bijoux.
Corsaire pour les hommes...pour plaire aux femmes
VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.
COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240
Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU METRO
DUPUIS
865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ : 374-2411

économie & finance — LA PRESSE

Les petites entreprises du Québec devraient former des groupements d'exportation

— Roger-A. Drouin

par Jean Poulain

Dans l'allocution qu'il a prononcée hier devant les membres du Club St-Laurent Kiwanis de Montréal, à l'hôtel Ritz-Carlton, M. Roger A. Drouin, directeur du Service d'études industrielles et de marchés du Bureau de recherches économiques au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, a nettement suggéré aux petites et moyennes entreprises québécoises de former des "groupements" entre elles pour profiter des occasions nouvelles nées des réductions tarifaires découlant du Kennedy Round, pour l'exportation.

Le groupement d'entreprises, qui ne doit en aucun cas être confondu avec la fusion ou la concentration des entreprises, résulte, a expliqué M. Drouin, de la volonté d'un certain nombre d'entreprises à mettre en commun certains services ou certaines fonctions pour les amener ensemble à la dimension économique voulue.

Lorsque je parle des services et des fonctions, a précisé le conférencier, je veux dire le Services des achats le Service des ventes, le Service de la direction, le Service des méthodes, le Service du financement, etc.

Prenons comme exemple, a-t-il commenté, le cas d'un groupe d'entreprises fabriquant des produits semblables ou connexes et qui décident de mettre en commun leurs ressources pour exploiter des débouchés étrangers et organiser une société d'exportation.

Comme premier effort concerté, elles peuvent participer à un salon d'échantillons dans un hôtel de New York, ou participer à des expositions spécialisées qui se tiennent à travers le monde. Elles font leur publicité en commun, défraient ensemble le coût des études de marchés et des voyages entrepris par le directeur du groupement, etc . . .

On aura une idée de l'importance des groupements d'exportation qui existent en Europe à la seule pensée que 90 pour cent des exportations autrichiennes d'articles de bijouterie sont effectuées par des entreprises appartenant à des groupement, a signalé M. Drouin.

Ces groupements, avait indiqué le conférencier, sont nés en Europe à partir du moment où les petites et moyennes entreprises ont pris conscience des problèmes qui leur sont propres, donnant naissance à un sentiment de solidarité, pour résoudre en commun ces problèmes et rechercher les formules qui, sans leur faire perdre leur indépendance, devaient leur permettre de pallier leurs faiblesses.

Est-ce que la même formule pourrait s'appliquer au Québec, et à quelles conditions, a interrogé M. Drouin. Les réponses à de telles questions peuvent venir de vous tous, a-t-il lancé à son auditoire d'hommes d'affaires canadiens-français.

Elles peuvent venir de vous tous dans la mesure où, par le truchement de votre club, vous jugerez le sujet assez important pour tenir des séances d'études où juristes, ingénieurs, comptables, économistes, chefs d'entreprises, mettraient en commun leurs connaissances en vue de proposer pour le Québec une formule qui permettrait à nos petites et moyennes entreprises de jouer un rôle des plus bénéfique dans notre économie, a-t-il affirmé.

Nous avons au Québec, plus que nous le pensons, une foule de petites et moyennes entreprises qui fabriquent des produits très spécialisés et de bonne qualité, mais l'exiguité du marché (régional ou national) auquel elles se sont limitées jusqu'à présent réduit pour ainsi dire leurs courses de production et aggrave leurs prix de revient, a remarqué M. Drouin.

Un marché plus étendu, grâce à l'exportation, permet à ces entreprises d'accroître leur volume de production et d'abaisser le coût à l'unité de leurs produits, les rendant ainsi plus compétitifs tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

Rares sont ces petites et moyennes entreprises qui, prises individuellement sont en mesure de se lancer dans le commerce d'exportation, a souligné M. Drouin.

Or, a-t-il déclaré, l'exportation a comme point de départ une attitude dynamique, un état d'esprit qui doit se trouver à la haute direction de l'entreprise : cette dernière doit être persuadée qu'il est sage et qu'il sera avantageux de diversifier les débouchés de son entreprise.

Ayant abordé son allocution sur le thème général des répercussions du Kennedy Round dans le monde des affaires au Québec M. Drouin a tenu à souligner que ce n'est pas tout de dire qu'à la suite de ces négociations, le Canada a obtenu des concessions importantes et qu'il existe de larges possibilités d'exportation grâce à un commerce plus libéral s'appliquant à une gamme plus large de produits.

Il faut, a-t-il affirmé, qu'un plus grand nombre d'entreprises québécoises se mettent résolument à la tâche et entreprennent une campagne d'exportation avec une énergie et une détermination sans précédent.

Le conférencier a affirmé que dans ce domaine, si nos industries d'exploitation vont obtenir des avantages commerciaux accrus, c'est surtout nos produits manufacturés qui pourront davantage contribuer à notre développement économique.

Nouveau taux d'intérêt du Royal Trust

Le Trust Royal a annoncé hier qu'il portait à un nouveau sommet, soit à 5 pour cent, son taux d'intérêt sur les comptes d'accumulation d'épargne.

Le nouveau taux — le précédent était de 4½ pour cent — sera en vigueur dès le 1er novembre. L'intérêt est calculé sur le solde mensuel minimum et est crédité deux fois par année.

Quant au taux d'intérêt sur les comptes d'épargne ordinaires (sur lesquels on peut tirer des chèques), il continuera d'être de 4 pour cent, mais il n'y aura plus de frais d'administration.

NOMINATION
Maurice Watier Publicité



ROGER LHOUMEAU

Maurice Watier, président de l'agence de publicité du même nom, annonce la nomination de Roger Lhoumeau, à titre de chef de publicité. M. Lhoumeau compte 20 années d'expérience en publicité et en relations publiques. Il fut d'abord publicitaire-conseil pour un grand nombre de revues commerciales, il s'associa ensuite à des hebdomadaires spécialisés où ses fonctions furent variées : relations publiques, vente, publicité et rédaction. •

ITT compte acheter les hôtels Sheraton

NEW YORK (UPI) — La société International Telephone & Telegraph a annoncé hier qu'un accord de principe avait été réalisé en vue de l'achat de la chaîne d'hôtels Sheraton à travers le monde. La transaction est évaluée à environ $200 millions d'actions.

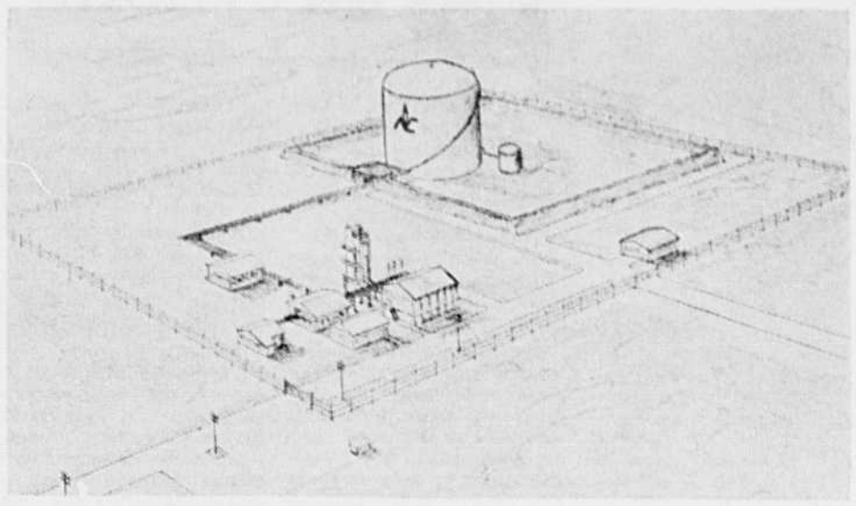
Cette acquisition est sujette à l'approbation des administrateurs des deux compagnies ,à celui desactionnaires de Sheraton et à une décision favorable du ministère du Revenu fédéral.

La société Sheraton dont le siège est à Boston, dispose d'une chaîne de 146 hôtels et motels auxquels s'en ajoutent 30 actuellement en construction.

Pour l'exercice annuel terminé le 30 avril, Sheraton a réalisé un chiffre d'affaires de $286.7 millions, amenant un bénéfice net de $5.44 millions.

La chaîne emploie 26,000 employés et dessert annuellement 12 millions de clients.

La transaction proposée offre l'échange de 0.2606 actions ordinaires de ITT plus 0.05 action privilégiée de $128, à dividende annuel cumulatif de $4, convertible en action ordinaire de ITT, pour chaque action de Sheraton. Cette opération donnerait lieu à l'émission de 1,439,000 actions ordinaires de ITT et 276,000 actions privilégiées.



Usine de liquéfaction

Ce dessin présente le tracé de la première grande usine de liquéfaction de gaz naturel au Canada qui sera construite, au coût de $3 millions, par la société Air Liquide Canada de Montréal pour la Northern and Central Gas. D'une production quotidienne de 2½ millions de pieds cubes de gaz naturel, cette usine stockera le gaz sous forme liquide pendant la période de consommation réduite, l'été, en prévision de l'hiver alors que la demande augmentera. La mise en exploitation est fixée pour l'année prochaine. L'usine sera située près de Sudbury, en Ontario.

Une meilleure collaboration doit s'établir entre les gouvernements et l'industrie

— S.E. Henrik von Platen

Le moment est venu pour les industriels de se rencontrer sur une base plus collective et d'abandonner les attitudes défensives, et pour le gouvernement d'accepter l'industrie comme associée, sur un pied d'égalité pour arriver à des objectifs à long terme.

C'est ce qu'a déclaré S. E. Le Baron Carl Henrik von Platen, chef de la mission permanente de la Suède auprès de l'OCDE, dans une conférence prononcée à l'Auditorium Du Pont, dans le cadre d'une série de conférences organisées par l'OCDE et la Private Planning Association of Canada.

Une politique rationnelle

Selon l'ambassadeur, l'éducation, la science et la recherche sont devenues de plus en plus des facteurs fondamentaux d'une politique industrielle rationnelle, et il semble généralement nécessaire dans l'avenir d'accroître la collaboration entre le monde de l'industrie et le gouvernement afin d'arriver à mettre au point une stratégie combinée en matière d'éducation, de technologie et des sciences.

Le conférencier a mentionné trois autres aspects de la politique industrielle à notre époque de changement et de développement.

L'un d'entre eux a trait à l'importance de l'industrie ainsi qu'à son échelle et à sa concentration. La technologie moderne, dit-il, permettra d'atteindre une productivité de plus en plus forte dans les usines moins importantes. La conclusion à tirer des impératifs technologiques serait donc la suivante : à de nombreux points de vue et pour de nombreux produits, les marchés existants sont suffisamment vastes pour admettre des usinees de taille patima, mais il y a encore plusieurs secteurs importants où les marchés ne sont pas assez importants et où il faut arriver à une coopération d'envergure mondiale (l'aéronautique, l'électronique, l'énergie atomique, etc.).

Le troisième aspect a un rapport avec le changement, la mobilité et l'adaptation. La mobilité de la main-d'oeuvre et la graduelle mise au point d'une politique active en matière de main-d'oeuvre sont d'une importance capitale, de dire le conférencier.

Il a précisé que la stagnation déplorable connue en Europe au cours des deux dernières années est due en partie à des programmes insuffisants en ce qui concerne le recyclage des travailleurs, la mobilité géographique, la création d'emplois dans les régions où sévit un surplus de main-d'oeuvre, etc.

Le quatrième point de la politique industrielle mentionné a trait à la disposition des déchets. Nous souffrons tous de plus en plus du poison avec lequel nous polluons l'air sans parler du bruit et de ses intolérables décibels, de dire le conférencier. Ce sont là des problèmes énormes qui appellent des solutions rapides, dans le monde entier, si nous voulons que notre planète reste habitable pour les générations futures.

Là aussi, estime-t-il, la coopération entre gouvernements est nécessaire afin d'étudier les problèmes de nature similaire. Nous devons espérer que les gouvernements réagiront de façon positive au besoin impératif de coopération internationale et que l'industrie réagira également positivement aux appels à la coopération et de façon loyale vis-à-vis des savants et des fonctionnaires gouvernementaux, a poursuivi l'ambassadeur; il a ajouté que notre destin et notre avenir sont en jeu.

La création de CANSEC reçoit l'appui des fonds mutuels canadiens

La proposition faite récemment par la Commission ontarienne des valeurs mobilières concernant la création de CANSEC, ou Commission canadienne des valeurs mobilières et des institutions boursières où les autorités fédérales et provinciales coopéreraient dans le domaine des valeurs mobilières, reçoit l'appui de l'Association canadienne des fonds mutuels.

Le président de ce dernier organisme, M. André Verge, explique que l'Association canadienne des fonds mutuels a toujours préconisé dans le domaine des valeurs mobilières, qu'une législation ainsi qu'une réglementation uniformes seraient à l'avantage de l'investisseur canadien.

Tenant compte, par sa structure, des problèmes constitutionnels soulevés par les juridictions fédérales et provinciales, ÇANSEC prévoit un mécanisme qui permettra aux autorités provinciales de faire face localement et régionalement aux problèmes créés par ce commerce, dit-il.

M. Verge souligne que l'Association croit que l'investisseur canadien sera assuré d'une plus grande protection si, par CANSEC, l'on obtient l'uniformisation des décisions administratives, de la réglementation et des lois relatives au commerce des valeurs mobilières et en particulier de celles qui ont trait aux fonds Mutuels.

CANSEC, dit-il, par l'usage qu'il entend faire des organismes existants fera profiter le public investisseur et l'industrie en général, de politiques beaucoup plus efficaces. Les difficultés rencontrées quotidiennement par les entreprises de fonds mutuels qui font affaires sur le plan canadien seront réduites dans l'intérêt du public et de l'industrie.

M. Verge ajoute que malgré les excellentes relations qui existent entre son industrie et les commissions des valeurs mobilières des provinces canadiennes, c'est un fait que les compagnies ont à faire face à des duplications de rapports, de demandes de renseignements et de décisions dues à des commissions de valeurs mobilières qui ont à administrer des lois différentes.

Le concept d'un organisme central qui tient compte des idées des différentes provinces sera plus efficace et mieux adapté aux besoins actuels que tout organisme fédéral qui ne ferait qu'ajouter un organisme nouveau à ceux qui existent déjà dans le domaine des valeurs mobilières.

Les Canadiens affrontent des défis peu communs

— W.O. Twaits

Les Canadiens affrontent des défis peu communs dans leur poursuite d'une économie nationale en expansion, a déclaré aujourd'hui même M. W. O. Twaits, président de l'Imperial Oil, devant le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, à Halifax.

M. Twaits a souligné que le rythme futur d'expansion de la main-d'oeuvre au Canada, à raison de 3.2% par année, sera beaucoup plus rapide au cours de l'avenir prévisible que dans tout autre pays évolué. C'est que 50% des Canadiens environ ont moins de 24 ans.

Un deuxième défi tient au besoin croissant d'adapter l'industrie, à mesure que s'abaissent les barrières douanières, afin d'assurer le degré voulu de spécialisation qui permette au Canada d'affronter la concurrence dans un monde caractérisé par une évolution explosive de la technique et des marchés.

Une des caractéristiques remarquables du Canada est son taux élevé d'urbanisation, phénomène qui se poursuit chez nous plus rapidement que partout ailleurs dans le monde.

Pour le pays dans son ensemble, signale M. Twaits, ces caractéristiques impliquent une formation familiale prononcée, des besoins en matière de logement et une expansion considérable des moyens d'enseignement.

Dans le secteur industriel se fait sentir le besoin de créer des emplois pour une main-d'oeuvre de plus en plus experte et d'améliorer la force de concurrence industrielle du pays dans le milieu nouveau du commerce international.

Vu l'augmentation de la main-d'oeuvre, selon M. Twaits, le Canada doit assurer un accroissement moyen de productivité presque deux fois supérieur à celui qu'il a connu ces dernières années.

Toutefois, ajoute-t-il, la productivité n'est pas uniquement en fonction de la main-d'oeuvre, mais bien également de l'aptitude générale à la direction dans le gouvernement, dans l'enseignement et dans les affaires, aptitude à laquelle chacune de ces trois sphères doit accorder la priorité face aux besoins intérieurs et aux conditions internationales.

De l'avis de M. Twaits, jamais au Canada la création de capitaux et le besoin de les utiliser de façon productive n'ont revêtu autant d'importance. Et il précise que nous travaillons dans une atmosphère de pénurie mondiale de capitaux où les taux d'intérêt, au témoignage des économistes, ont presque dépassé les limites.

Le Canada a besoin de capitaux en provenance du pays même et de l'étranger et nous devons répartir les capitaux disponibles entre les placements les plus productifs au point de vue soit matériel ou social.

M. Twaits estime que les provinces de l'Atlantique ont bien admis le besoin de multiplier les recherches en matière de productivité, besoin qu'a signalé le Conseil économique du Canada. L'enquête récemment parachevée au sujet des problèmes de transport maritime et poursuivie sous les auspices de la Commission de développement de l'Atlantique fournit un bel exmeple de ce genre d'études.

La pêche et la technologie

M. Twaits a décrit le développement des méthodes de pêche comme étant "l'une des révolutions technologiques les plus saisissantes", lors du dîner de clôture de la conférence du Conseil économique des Maritimes.

Selon le président de l'Imperial Oil, la transformation heureuse de l'industrie de la pêche — construction de bâtiments spacieux et équipés électroniquement, usage plus répandu de produits secondaires par les usines modernes de salaison — a commencé il y a près de 50 ans avec l'avènement des premiers réfrigérateurs électroniques. Cette transformation a été technologique, et par conséquent, elle semble planifiée, a dit le conférencier.

Cependant, l'élément qui était impossible à prévoir est la transformation qui s'est opérée dans la demande et dans le produit de base — produit qui est passé de la morue salée à la morue fraîche, aux filets congelés et aux bâtonnets de poisson, d'ajouter M. Twaits.



M. PIERRE DAOUST

Monsieur David E. P. Armour, vice-président et gérant général de Crush Beverages Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Pierre Daoust au poste de vice-président de Crush Beverages Ltée. En plus, Monsieur Daoust continuera d'assumer la responsabilité de l'opération totale de la compagnie Kik Cola de Montréal. •

Ciment en sacs en vente

Vendons au COMPTANT seulement
en sacs imperméabilisés
quelle que soit la quantité

70¢ LE SAC
F.A.B. CIMENT INDEPENDANT INC.
JOLIETTE, QUE.

OU

80¢ LE SAC
F.A.B .CARRIERES MONTREAL-EST (1965) LTEE
11175, EST, BOUL. METROPOLITAIN
MONTREAL-EST, QUE.

UN PRODUIT CIMENT INDEPENDANT INC.
FABRIQUE A JOLIETTE, QUE.

MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.
Quel que soit votre objectif financier futur, il vous faudra mettre des sommes d'argent de côté, maintenant, pour l'atteindre. Mais cette inflation qui réduit la valeur de vos économies de jour en jour doit vous inciter à bien réfléchir sur le choix d'une formule d'investissement offrant des possibilités d'augmenter votre capital.

SI VOUS AVIEZ INVESTI $10,000 LE 1 JANVIER 1952, AU 1 JUILLET 1967 CETTE SOMME AURAIT VALU $67,008. Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

Pour connaître la façon de réaliser de tels profits, protégeant ainsi vos économies contre l'inflation, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même pour obtenir un prospectus gratuit.

KEYSTONE DU CANADA,
FONDS D'ACCUMULATION, LTEE
1 PLACE VILLE MARIE, MONTREAL 875-2080

NOM _____

ADRESSE _____

Banque de Montréal

DIVIDENDE No 431

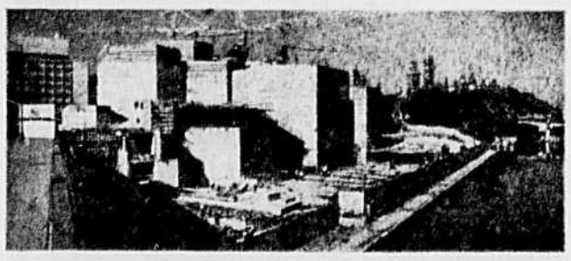
DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE D'ANNIVERSAIRE No 432

Avis est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de DOUZE CENTS par action, pour le trimestre courant, et qu'un DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE au taux de QUATRE CENTS par action, pour l'exercice clos le 31 OCTOBRE 1967, sur le capital-actions payé de cette institution, ont été déclarés, tous deux payables le et après le VENDREDI, PREMIER jour de DÉCEMBRE prochain, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 OCTOBRE 1967.

Par ordre du Conseil.
C. W. Harris,
Vice-président et secrétaire
Montréal, le 24 octobre 1967

LA PREMIERE BANQUE AU CANADA 1817 1967 100e ANNIVERSAIRE

Centre national des Arts



DES SOUMISSIONS adressées au Secrétaire de la Corporation du Centre national des Arts, 151 Slater, Ottawa 4, Ontario et portant la mention "Restaurant et Café", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 24 novembre 1967.

Le Centre national des Arts, situé au coeur d'Ottawa, est un vaste complexe architectural présentement en construction comprenant trois salles de spectacles et de concerts (près de 4,000 places), un restaurant, un café, des bureaux et un garage souterrain de 900 voitures. L'inauguration aura lieu en 1969.

Le restaurant, qui doit être de grande classe, et le café seront ouverts toute l'année; les autres services, rafraîchissements et réceptions seront en fonction de l'activité des théâtres. Les concessionnaires seront consultés quant à l'agencement et la décoration des lieux (restaurant et café).

Pour tous renseignements supplémentaires, on doit communiquer avec le Directeur de l'exploitation à l'adresse ci-devant mentionnée. On pourra obtenir les devis de l'architecte contre un dépôt de cinquante dollars ($50.00), chèque visé ou mandat, payable au Centre national des Arts et remboursable sous condition de retourner les devis en bon état.

Le Centre national des Arts se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

G. Hamilton Southam,
Directeur général, Centre national des Arts

Il nous fait plaisir d'annoncer l'ouverture de nos

bureaux de Montréal
au
3, PLACE VILLE-MARIE
861-9931

MICHAEL BOYD
Directeur résident

Agents du marché monétaire; souscripteurs et distributeurs d'obligations et débentures de la province et de la ville, valeurs municipales ; placements privés

Membres de l'Association des agents de placements du Canada

FRY & COMPANY LIMITED

3 place Ville-Marie, Montréal — Téléphone : 861-9931
7 King Street E., Toronto 1 — Téléphone : 363-6992
Télex : 02-2312

Selon le journaliste américain Arthur D. Morse

Par son apathie, Washington a laissé mourir des milliers de Juifs traqués par les Nazis

NEW YORK. (AFP) — Un journaliste américain accuse, dans un livre qui paraîtra en février, le gouvernement du président Franklin D. Roosevelt d'avoir fait preuve d'indifférence au moment de l'extermination des Juifs en Europe et, de ce fait, d'avoir laissé inutilement mourir des milliers de victimes qui auraient pu être sauvées.

Ce livre : "Pendant que six millions mouraient, une chronique de l'apathie américaine", écrit par M. Arthur D. Morse, un ancien directeur des services de nouvelles de la chaîne de radio-télévision C.B.S. (Columbia Broadcasting System) aujourd'hui directeur de l'Institut international de radiodiffusion en Allemagne, fait l'objet d'un long article du "New York Times" de mardi.

Il a fallu à M. Morse trois ans de recherches dans les archives secrètes du secrétariat d'Etat et des gouvernements britannique, suisse et suédois pour réunir la documentation nécessaire à son ouvrage de 448 pages dont la grande revue "Look" publiera des extraits à partir de la semaine prochaine.

M. Morse reproche notamment à l'administration Roosevelt sa carence et son silence à l'époque de la persécution nazie des Juifs et la mauvaise volonté mise par le Congrès à assouplir les lois sur l'immigration pour permettre à de nombreux Juifs de se refugier aux Etats-Unis.

Documents secrets

L'auteur cite des documents restés secrets jusqu'à ce jour pour étayer ses accusations :

Le 1er août 1942, M. Gerhart Riegner, représentant en Suisse du Congrès juif mondial, qui avait déjà signalé à Washington le massacre de 700,000 Juifs en Pologne, informait le consulat des Etats-Unis à Genève qu'Hitler avait décrété l'extermination de tous les Juifs en Europe. Il demandait aux officiels américains de transmettre de toute urgence un rapport complet qu'il avait préparé au rabbin Stephen S. Wise, président du Conseil juif américain.

Le secrétariat d'Etat se montra incrédule et ne remit pas le rapport au rabbin Wise qui en apprit toutefois la teneur trois semaines plus tard par l'entremise du Foreign Office.

Le rabbin Wise alla voir M. Summer Welles, le sous-secrétaire d'Etat, pour lui demander des explications. M. Welles, qui avait lui-même décidé de la suppression du rapport de M. Riegner, lui demanda de ne pas en parler jusqu'à ce que le secrétariat d'Etat ait pu vérifier officiellement l'ordre d'extermination.

Ce n'est qu'au mois de novembre que M. Welles rappela le rabbin Wise pour lui dire que les pires craintes de M. Riegner étaient fondées. Le président Roosevelt, dit-il, avait accepté d'inclure les Etats-Unis dans la Commission alliée des crimes de guerre ce qui empêcherait, dans une certaine mesure, croyait-il, d'ultérieures atrocités.

Incurie à Washington

Mais, ajoute l'auteur, l'on ne dit jamais au rabbin Wise ou au public américain, que la Grande-Bretagne avait presque failli annoncer la création de la commission sans la participation des Etats-Unis parce que Washington avait été incapable d'énoncer clairement sa position pendant plus de deux mois.

Un autre document secret, découvert par M. Morse, jette une certaine lumière sur ce triste épisode.

Le 16 janvier 1944, M. Henry Morgenthau, secrétaire au Trésor, envoya un mémorandum confidentiel au président Roosevelt critiquant sévèrement le secrétariat d'Etat pour avoir relégué dans l'oubli pendant cinq mois une suggestion pour la sauvegarde de milliers de Juifs en France et en Roumanie.

M. Morgenthau disait ensuite, en substance, qu'un nombre important d'organisations et de personnes, dotées d'un sens de responsabilité, étaient à présent convaincues que l'antisémitisme plutôt que l'incompétence régnait en maître au sein du secrétariat d'Etat.

Quelques jours plus tard, le président Roosevelt créa le Conseil des réfugiés de guerre qui commença à s'occuper directement du sort des victimes du nazisme.

Les écoles de Boston traitent les élèves noirs comme du bétail

— un ex-professeur

WASHINGTON (AFP) — Dans les écoles de Boston où les enfants noirs sont battus à coups de verges et de bâtons en violation de toutes les règles, on enseigne la violence, la haine et le manque de toute humanité, a déclaré hier devant une sous-commission sénatoriale, un blanc, M. Jonathan Kozol, ancien professeur dans une école primaire du ghetto noir de Boston.

M. Kozol, qui fut d'ailleurs expulsé de cette école pour en avoir critiqué la direction, a ajouté que les enfants noirs étaient quotidiennement rassemblés comme du bétail avant et après les cours sous la garde de professeurs brandissant des cannes de bambou et que, de plus, ils étaient battus pour la moindre des erreurs ou la moindre des désobéissances. Il a



M. JONATHAN KOZOL
..."une mort précoce"

d'autre part déclaré que d'après les renseignements que lui avaient fournis de nombreuses familles noires de Boston, il en était de même dans plusieurs écoles de cette ville.

M. Kozol est l'auteur d'un livre sur la situation dans les écoles de Boston intitulé : "Une mort précoce : la destruction du coeur et de l'esprit des enfants noirs dans les écoles publiques de Boston" (Death at an early age : the destruction of the hearts and minds of negro children in the Boston public schools).

Forte majorité chez "Ford" pour l'entente

DETROIT (UPI) — Les 160,000 grévistes chez "Ford" se sont prononcés à une majorité écrasante en faveur du nouveau contrat signé avec la compagnie, a annoncé hier soir M. Walter Reuther, président du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile.

L'annonce de la ratification par les syndiqués de l'entente signée par les dirigeants syndicaux et les représentants patronaux est intervenue à 10 heures hier soir, 49ième journée de la grève contre le deuxième des "trois grands" de l'industrie automobile américaine.

"L'entente entre les parties a été ratifiée par les travailleurs de toutes les usines de "Ford" situées dans l'Etat du Michigan. Des majorités se sont dégagées en faveur de l'entente tant chez les travailleurs spécialisés que chez les autres", a précisé M. Reuther.

La grève n'est pas officiellement terminée et l'on ne sait pas à quel moment les travailleurs de "Ford" commenceront à retourner au travail.

"Certaines sections syndicales sont aux prises avec des problèmes qui leur sont propres. Elles ont reçu des instructions pour négocier à plein temps en vue d'en arriver à une entente avec la compagnie le plus tôt possible", a dit M. Reuther. La direction du syndicat général a promis toute sa collaboration à ces sections dans leurs tentatives en vue d'en arriver à un règlement rapide de problèmes qui ont un caractère particulier".

Les travailleurs spécialisés, qui avaient le droit d'exercer un droit de veto pour empêcher la ratification de la nouvelle convention collective, se sont prononcés dans une proportion de 70 pour cent en faveur de l'entente", a révélé M. Reuther.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Achetez les vôtres— au comptant ou par versements— à la

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

rien comme l'assurance-épargnes de L'Excelsior

pour atteindre l'indépendance financière

Il en coûte peu pour s'épargner bien des soucis financiers . . . surtout quand on est jeune. Les polices d'assurance-vie *personnelle permanente* de L'EXCELSIOR vous aident à construire votre "nid" petit à petit tout en vous protégeant. Communiquez dès aujourd'hui avec votre représentant de L'EXCELSIOR : *l'homme que vous avez avantage à connaître.*

L'EXCELSIOR, *Compagnie d'Assurance-Vie*

Callosités

Pour soulager les callosités, douleurs cuisantes, sensibilité de la plante des pieds, et pour faire disparaître les callosités, portez ces coussinets plantaires souples et confortables.

Dr Scholl's Zino-pads

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Ce que vous exigez d'un vêtement de base

SVELTESSE DE LIGNES ET LIBERTÉ DE MOUVEMENTS...

avec Gossard

Oui, Gossard répond à toutes vos exigences et mieux encore ! Ils sont confortables tant au point de vue confort qu'élégance et, avez-vous remarqué leurs bas prix intéressants ?

A. Soutien-gorge court Gossard. Bonnets coussinés Kodel*. Bretelles lingerie réglables. Il est lavable. Choix de tons blanc ou noir. Bonnets A et B 32 à 36. **Ch. 6.50**

B. Gaine "Answerette" de Gossard. Insertions en diagonale pour une ligne amincissante. Dos naturel. Puissant filet nylon et Lycra**, 420 deniers. Lavable. Choix de blanc ou noir. Tailles P.M.G. et T.G. **Ch. $10**

C. Gaine-culotte "Answerette" de Gossard. Jambes longues, modèle proportionné. Insertions en diagonale pour plus de sveltesse. Puissant filet nylon et Lycra**, 420 deniers. Lavable. Tons blanc ou noir. Tailles P.M.G. et T.G. **Ch. $13**

* Marque déposée.

** Marque déposée DuPont pour sa fibre spandex.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
842-7221

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième
Aussi à Fairview - Pointe-Claire



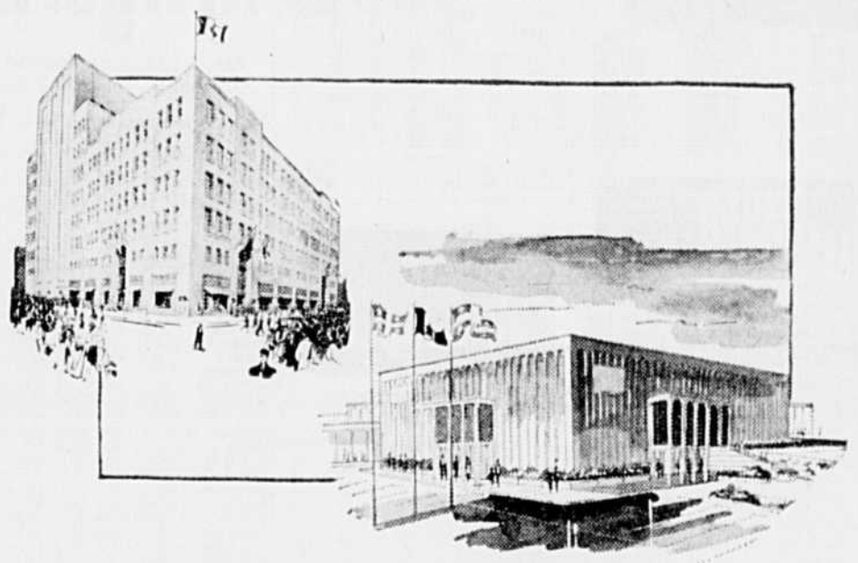
Ne manquez pas de venir rencontrer

Mlle C. LeCLAIRE

Conseillère en vêtements de base "Gossard". Elle sera à ce rayon, chez Simpson en ville seulement, jusqu'au vendredi 27 octobre où elle pourra guider le choix de vos achats.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



Qne ferez-vous après l'Expo?
SIMPSON À BESOIN DE PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE

L'année qui vient sera très occupée pour Simpson . . .
Ventes d'hiver, ventes de Noël, ventes de printemps

N'ATTENDEZ PAS – FAITES VOTRE DEMANDE AUJOURD'HUI

pour un emploi dans la vente ou dans les bureaux.

Vous nous direz quel travail vous aimeriez faire et nous en discuterons avec vous.

LE MAGASIN SIMPSON A VILLE D'ANJOU

sera inauguré durant la mi-été 1968

Ceci créera d'excellentes situations dans tous les rayons.

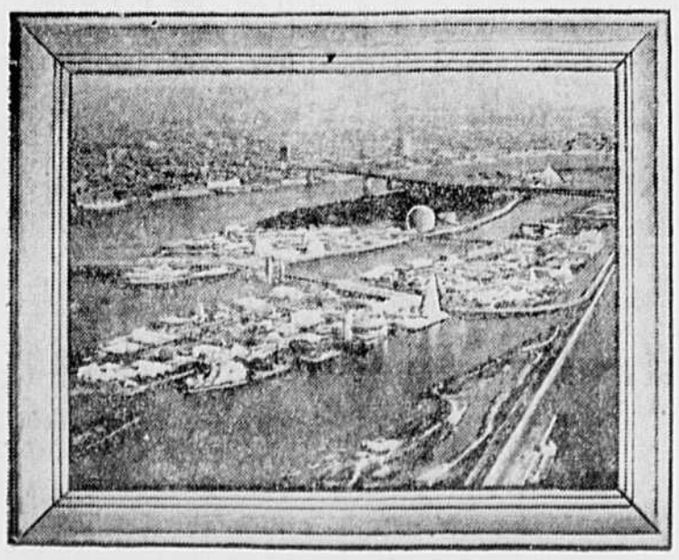


FAITES PARTIE DE SIMPSON DES MAINTENANT AFIN D'ETRE PRETS POUR UNE SITUATION D'AVENIR LORSQUE NOUS OUVRIRONS CE NOUVEAU MAGASIN.

LES BENEFICES AUX EMPLOYES COMPRENNENT

- Semaine de 5 jours
- Vacances payées
- Plan médical important
- Généreux escompte sur achats
- Plan de participation aux bénéfices
- Conditions de travail agréables

Faire votre demande en personne au :
BUREAU DU PERSONNEL SIMPSON
au 7e étage, 977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal



Une suggestion cadeau de Noël

JOLIE PHOTO DE L'EXPO . . . ENCADREE !

Spécial 5.98 ch.

Un cadeau apprécié tout en étant un souvenir inoubliable de notre Expo '67 ! . . . Cette photo en couleurs de l'Expo vous donnera également un aperçu de notre grande Métropole et vous rappellera sans doute des moments agréables !... Elle est placée dans un cadre en chêne naturel avec une vitre ! . . . Achetez-la et faites-en cadeau à des amis ou à des parents ou même pour vous ! . . .

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

Délai de livraison 10 jours pour l'encadrement

SIMPSON — Galerie de Tableaux (743) au sixième. Aussi à Fairview



Le chah d'Iran est couronné après 26 ans de règne

TEHERAN, (UPI, PA, AFP) — Au son des salves de canons et des roulements de tambours et sous une pluie de roses déversée par les avions dans le ciel de la capitale de l'Iran, le chah Mohammed Reza a ceint son front de la couronne royale et s'est proclamé aujourd'hui Roi des Rois et Lumière des Aryens.

En ce jour de son 48e anniversaire de naissance, le souverain iranien a posé un geste historique sans précédent : son couronnement est celui qui dans toute l'histoire a été le plus logtemps retardé. En effet, le chah a refusé de succéder à son père en 1941 car il ne voulait pas régner sur un peuple pauvre et parce qu'il n'avait pas d'héritier mâle. Aujourd'hui, après 26 ans d'efforts pour moderniser son pays, et avec à ses côtés son fils Reza, le chah a posé sur sa tête et sur celle de son épouse la couronne royale.

En déposant la couronne sur la tête de son épouse, l'impératrice Farah qui n'a que 28 ans, le souverain couronne la première femme de toute l'histoire de ce pays. L'Iran est une monarchie fondée par Cyrus le Grand il y a 2,496 ans.

Plus de 500 dignitaires assistaient à la cérémonie alors que le peuple suivait l'événement à la télévision. Ce grand jour sera suivi d'une semaine de festivités à travers tout le pays. Des millions de dollars ont été dépensés pour préparer routes et bâtisses, pour décorer les rues de lumières électriques et d'arches de la victoire et pour ériger des tréteaux sur les différentes places des grandes villes.

En plus de gracier 4,811 prisonniers et d'accorder des remises de peine à plus d'un millier d'autres, le souverain a gratifié tous les enfants né aujourd'hui d'une assurance-vie et a offert des noces gratuites à tous ceux qui s'épousent en ce jour de gloire. Il est en outre fort possible, si l'on en croit la presse iranienne, que les mesures d'indulgence s'appliquent aux prisonniers politiques condamnés à la suite de l'attentat contre le chah le 10 avril 1965.

Moments difficiles

Le règne de Mohamed Reza Chah, qui connait aujourd'hui son apothéose avec le couronnement du souverain et de l'impératrice Farah, n'a pas toujours été le merveilleux "conte de fées" cher aux journalistes de la presse du coeur. La monarchie iranienne et Mohamed Reza Chah lui-même ont traversé à différentes reprises des périodes difficiles.

Après l'abdication de Reza Chah le Grand, fondateur de la dynastie des Pahlavi, sous la pression des Alliés qui avaient occupé l'Iran, le jeune souverain eut à assumer de lourdes responsabilités. Dès les premiers mois du règne, en septembre 1941, le gouvernement iranien, se rangeant aux côtés des Britanniques et des Soviétiques, déclarait la guerre à l'Allemagne nazie.

La paix revenue, Mohamed Reza Chah s'efforcera d'obtenir le départ des troupes britanniques et soviétiques. Ces dernières, qui avaient créé dans la province d'Azerbaidjan, au nord-ouest du pays, une république soviétique autonome, n'abandonnèrent ces territoires que sous la pression américaine.

La présence en Iran de l'armée soviétique avait considérablement renforcé l'influence du parti communiste Tudeh, et le chah dut faire face à des troubles. L'agitation s'était étendue au Kurdistan, et il fallut l'intervention de l'armée pour ramener le calme dans l'ensemble du pays.

Une nouvelle crise éclata en 1951 avec l'arrivée au pouvoir de Mossadegh, qui décréta la nationalisation des pétroles iraniens. Cette crise atteignit son point culminant le 30 janvier 1953 lorsque le chah, qui s'était résolu, devant les manifestations de la rue, à quitter le pays, fut rappelé à la suite d'une intervention de l'armée. L'épreuve de force entre le trône et Mossadegh trouva son dénouement le 13 août suivant avec l'arrestation et la mise en accusation du vieux leader de Tudeh.

Assassinats politiques

Le règne a été marqué d'autre part par plusieurs assassinats politiques: le 4 novembre 1950, le ministre de la cour, M. Hagir, était assassiné devant le Parlement. En mars 1951, le général Rasmara, premier ministre, tombait victime d'un fanatique musulman alors qu'il assistait à un office religieux à la grande mosquée Sepah Salah de Téhéran. Le 21 janvier 1965, le premier ministre Ali Mansour était assassiné par un étudiant.

Le chah lui-même a échappé à deux attentats: le 4 février 1949, au cours d'une visite de l'université, il fut blessé à la tête et au cou par un étudiant qui dissimulait un revolver derrière un appareil photographique. Le 10 avril 1965, un soldat de la garde personnelle du souverain tirait à l'intérieur du palais de marbre, où le chah venait de pénétrer, une rafale de mitraillette. Les circonstances de cet attentat n'ont jamais été parfaitement élucidées, le meurtrier ayant été abattu sur place.

Truman et Eisenhower recherchent une solution de compromis pour le Vietnam

d'après AFP, PA, UPI

Le général Omar Bradley a annoncé hier la formation du "Comité pour la paix dans la liberté au Vietnam", un organisme dont font partie les anciens présidents Harry S. Truman et Dwight Eisenhower et qui entend rechercher pour les Etats-Unis une politique vietnamienne située à mi-chemin "entre la capitulation et l'emploi aveugle de la force brutale".

Cet organisme, qui entend se placer au-dessus des partis afin d'agir "dans l'interêt national vital" des Etats-Unis, comprend 107 membres, dont deux anciens secrétaires d'Etat, soit MM. Dean Acheson et James Byrnes, ainsi que le président de la centrale syndicale AFL-CIO, M. George Meany.

Le Comité déclare : "Nous sommes opposés à la reddition, même camouflée. Mais rien de ce que nous recommandons ne doit être considéré comme constituant un risque inutile d'une guerre générale en Asie ou d'un conflit nucléaire dans le monde. Nous sommes en faveur d'une politique raisonnable située entre la capitulation et l'emploi brutale de la force".

Le Comité affirme encore : "L'Amérique ne peut pas permettre que l'agression brutale ou la suppression de la liberté puissent exister sans opposition. Pour les Américains, la paix et la liberté sont inséparables." Il ajoute : "Nous appuyons énergiquement nos engagements au Vietnam ainsi que la politique de résistance sans compromis à l'agression quoique sous une forme limitée."

La conscription à Saigon

Même s'il y a actuellement au Vietnam 500,000 soldats sud-vietnamiens, 500,000 militaires américains, entre 50,000 et 60,000 unités alliées (sans compter les 60,000 hommes de la 7e Flotte et les réserves à Okinawa et en Thaïlande), le vice-président sud-vietnamien Cao Ky a déclaré au cours d'une conférence de presse aujourd'hui que le nombre de militaires sud-vietnamiens et alliés demeurait encore en deça des besoins de la guerre. En conséquence, le gouvernement de Saigon décrète aujourd'hui une mobilisation partielle abaissant de 20 à 18 ans la limite d'âge des conscrits et restreignant les possibilités d'exemptions.

Le président Van Thieu explique qu'il faut accroitre de 60,000 les effectifs de l'armée sud-vietnamienne de manière à atteindre un total de 700,000. On croit que cette initiative découle de récentes critiques formulées récemment aux Etats-Unis par le sénateur Robert Kennedy et le gouverneur George Romney qui ont tous deux dit qu'il était illogique que les Américains se substituent en nombre aux Sud-Vietnamiens dans cette guerre.

De plus, à Saigon même, on s'indigne depuis longtemps du fait que les fils de riches Vietnamiens se voient exemptés d'une façon permanente de la conscription pour aller étudier à l'étranger. Enfin, on note avec effarement la disproportion qui s'accentue entre les pertes américaines et sud-vietnamiennes chaque semaine.

Ainsi, le total des pertes américaines au cours de la semaine du 15 au 21 octobre est plus de deux fois supérieur à celui des forces gouvernementales. Il représente une augmentation sensible sur celui de la semaine précédente, soit 193 Américains tués contre 81 Sud-Vietnamiens; 949 blessés contre 355.

Nouveau raid sur Hanoï

Les Américains ont effectué aujourd'hui un nouveau raid massif sur Hanoï, annonce l'agence TASS dans une dépêche en provenance de la capitale nord-vietnamienne. Les avions ont bombardé violemment le centre de la ville et sa banlieue. La centrale électrique d'Hanoï a été touchée. Les unités de la DCA et de fusées, repoussant cette attaque, ont abattu cinq avions américains, affirme TASS qui ajoute que, d'après les premières indications du quartier général de la défense antiaérienne de Hanoï, plusieurs pilotes ont sauté en parachute.

Le deuxieme raid contre l'aérodrome de Phuc Yen, hier, a détruit et endommagé 10 autres MIGS ennemis, annonce le haut commandement américain à Saigon qui ajoute que, par ailleurs deux pilotes rapportent qu'ils ont abattu un MIG-21 juste au sud de la capitale.

Le haut commandement à Saigon n'a encore fait aucune annonce à ce sujet. Son communiqué de ce matin dit que trois bombardiers américains ont été abattus hier au-dessus de Hanoï et de Phuc Yen, et que deux travées du pont Paul-Doumer sont enfoncées.

Entre-temps la commission Fulbright, forte de l'appui de 50 membres du sénat, presse de nouveau le président Johnson de confier à l'ONU le problème vietnamien, tandis que trois grands campus universitaires sont de nouveau soumis à l'agitation estudiantine. Le sénateur gouverneur Ronald Reagan propose qu'on traite les protestataires sur le même pied que des criminels de guerre.



téléphoto UPI

Héros de la dernière guerre, le célèbre général Omar Bradley (à gauche), ainsi que Mme Oswald Lord, jadis déléguée aux Nations unies et l'ex-sénateur Paul Douglas sont les animateurs de la commission extraordinaire qui, de concert avec les anciens présidents Truman et Eisenhower, entend rechercher pour le Vietnam, une solution qui serait à mi-chemin entre la capitulation et l'emploi aveugle de la force brutale.

La paix ne viendra pas par les armes

— C. Ronning

EDMONTON — (PC) — M. Chester Ronning, ancien diplomate canadien en Extrême-Orient, a déclaré qu'il fallait plus que la cessation des bombardements américains au Nord-Vietnam pour amener les Nord-Vietnamiens à des pourparlers de paix.

M. Ronning a précisé devant les membres de l'Association des Nations unies, à Edmonton, que "les Nord-Vietnamiens n'entreprendront pas des négociations de paix tant qu'il y aura guerre ou menace de guerre".

"Ils réagiront uniquement s'ils sentent un effort véritable pour ramener la paix." M. Ronning a affirmé que la cessation des bombardements uniquement dans le but d'amorcer des négociations de paix serait un geste "faux".

Les Etats-Unis n'arriveront à rien au Vietnam par les armes, a-t-il ajouté.

L'ancien diplomate, qui vit à Camrose, Alberta, à 45 milles d'Edmonton, a déclaré que cette guerre "est la plus grande menace à l'existence même des Nations unies".

SUR LA SCENE INTERNATIONALE

Ian Smith blâme Londres

SALISBURY, Rhodésie (AFP) — "A chaque fois que les négociations entre Londres et Salisbury ont été rompues, cela a été l'oeuvre délibérée du premier ministre britannique, jamais la mienne", a affirmé hier M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, devant le Parlement de Salisbury. "Je pense, a-t-il ajouté, qu'il est évident que tous les Rhodésiens conscients se sont rendu compte que notre indépendance est une chose acquise et que nous allons conserver. Toute négociation n'a pour objet qu'une réconciliation avec la Grande-Bretagne — en d'autres termes, une reconnaissance de la part du gouvernement britannique."

Vague d'arrestations au Nicaragua

MANAGUA, Nicaragua (AFP) — Une vague d'arrestations d'éléments d'extrême-gauche a commencé hier dans tout le Nicaragua à la suite de l'attentat qui a coûté la vie mardi à un officier des services de sécurité, Gonzalo Lacayo. Lacayo qui, selon un journal gouvernemental, avait participé à de nombreux interrogatoires, a été criblé de balles en pleine rue par des inconnus tirant d'une voiture et qui se sont enfuis.

Pour protéger le Pentagone : $1,078,000

WASHINGTON (AFP) — Les manifestations contre la guerre au Vietnam qui ont eu lieu samedi et dimanche derniers à Washington, ont coûté $1,078,000 au gouvernement des Etats-Unis, d'après les calculs du secrétariat de la Défense. La somme la plus importante, $641,000, a défrayé le coût du transport par avion des troupes qui ont assuré la protection du Pentagone (immeuble du secrétariat de la Défense), les dépenses faites par la Garde nationale, également chargée de la défense de cet immeuble et les frais encourus pour les transports par autobus et camions militaires.

Séisme à Taïpeh

TAIPEH (AFP) — Un violent tremblement de terre a provoqué tôt hier matin l'exode de dizaines de milliers d'habitants de Taïpeh. La secousse, la plus importante survenue au cours des dernières années, a endommagé un sismographe de la station météorologique de Taipeh. Elle a duré six minutes. Aucun dégât sérieux n'a été signalé.

Les dockers anglais continuent la grève

LIVERPOOL (Reuter, AFP) — Neuf cents dockers du port de Liverpool ont voté hier en faveur de la poursuite de la grève non officielle qui paralyse ce port britannique depuis sept semaines. Il en a été de même chez les dockers du port de Londres. Plus de 150 navires resteront donc encore immobilisés dans ces deux ports. Les quelque 1,500 dockers en grève se réuniront de nouveau demain pour décider s'ils reprendront ou non le travail. Les grévistes protestent contre le changement de leur statut de travailleurs rémunérés à l'heure à celui d'employés payés à la semaine.

Grève dans la métallurgie madrilène

MADRID (AFP) — Dix mille ouvriers environ, de cinq entreprises métallurgiques de la capitale espagnole, ont effectué, mardi, un arrêt de travail d'une demi-heure pour protester contre l'arrestation de leurs représentants syndicaux. On affirme à Madrid, que 200 travailleurs se trouvent actuellement détenus à la prison de Carabanchel, bien qu'il n'y ait ni confirmation officielle, ni commentaire dans la presse qui garde un silence complet sur ces arrestations.

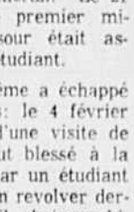
Prestige tradition bouquet de la France



Cognac Jules ROBIN

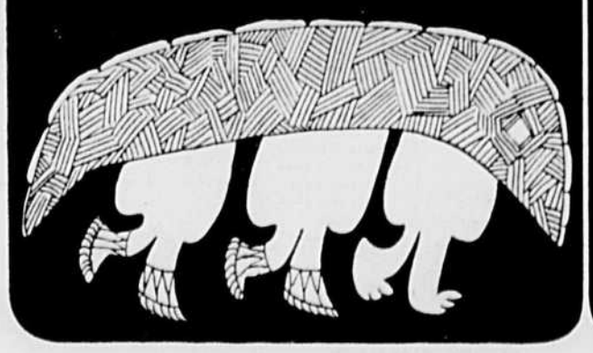
Fine Champagne V.S.O.P. (127-H) $10.25 ★★★ (127-F) $8.50

Jules ROBIN & Cie, France



en vigueur le 30 octobre

"le golfe"

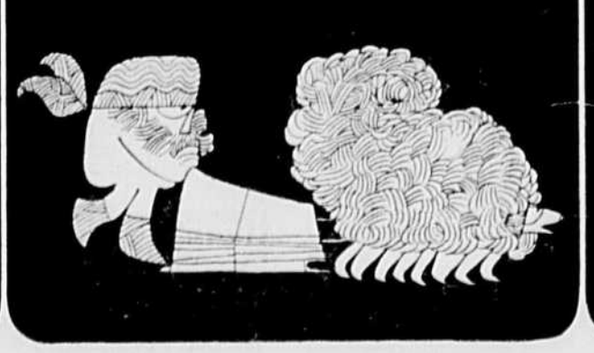


un vol pratique

Montréal	départ	8:30 AM	HNE
Rimouski	arrivée	10:00 AM	HNE
Sept-Iles	arrivée	12:05 PM	HNA
Wabush (Labrador City)	arrivée	1:25 PM	HNA
Schefferville	arrivée	2:30 PM	HNA

EXCEPTÉ DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

"le labrador"

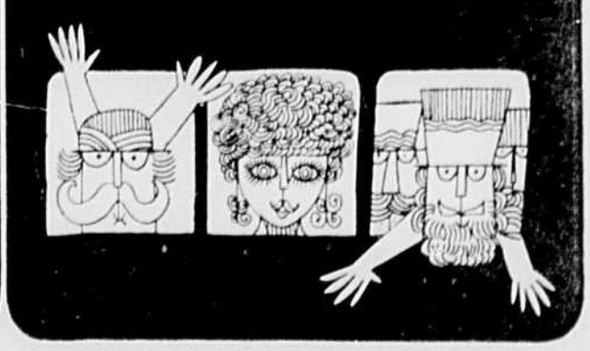


un vol avantageux

Montréal	départ	8:00 AM	HNE
Québec	arrivée	8:50 AM	HNE
Sept-Iles	arrivée	11:40 AM	HNA
Wabush (Labrador City)	arrivée	1:00 PM	HNA

EXCEPTÉ SAMEDI, DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

"le saguenay"



un vol commode

Montréal	départ	9:00 AM	HNE
Saguenay	arrivée	10:15 AM	HNE
Baie Comeau (Hauterive)	arrivée	11:15 AM	HNE
Manicouagan	arrivée	12:15 PM	HNE
Gagnon	arrivée	2:00 PM	HNA
Wabush (Labrador City)	arrivée	2:45 PM	HNA

EXCEPTÉ DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

QUEBECAIR
destination : excellence

LES NOUVELLES AVENTURES DE BOB ET BOBETTE: LE WATTMAN



Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Nouvelle équipe aux Loisirs Saint-Mathias

Les Loisirs St-Mathias de Montréal viennent d'inaugurer une autre saison d'activité. Aux jeunes et aux moins jeunes de cette paroisse, ils offrent un programme intéressant et varié; il se déroule au sous-sol de l'église paroissiale, angle Orléans et Adam, à Maisonneuve.

Ce service paroissial compte un nouveau bureau de direction; il se compose de: Mme Micheline Rivet, présidente, M. Lucien Rivet, vice-président, Mme Marcelle Lemay, vice-présidente, Mlle Nicole Ratelade, secrétaire, et M. Jacques Lacourse, trésorier. Les directeurs sont: Mme Dussault, M. Réjean Cyr et M. Félicien Lemaire. S'y ajoutent une trentaine de membres actifs qui se dévouent en différents secteurs.

Depuis l'an dernier, les Loisirs St-Mathias — comme ceux de cinq autres paroisses du secteur est de Montréal — font partie de l'expérience-pilote d'animation en loisirs menée par la Récréation municipale. Ainsi, le programme de la présente saison a été préparé en collaboration pour le service paroissial des Loisirs et les animateurs de la Récréation municipale.

Pour tous les âges

Les mardi et jeudi, de 1 h. 30 à 3 h. de l'après-midi, bambins et bambines de 3 à 5 ans peuvent bénéficier de l'"Heure des tout-petits", dirigée par une monitrice spécialisée. Pour les enfants, on a organisé un Cercle des jeunes naturalistes, ainsi que des cour sde chorégraphie pour les fillettes de 6 à 12 ans.

Les adultes ont également leur part. Le mardi soir, ils peuvent bénéficier de l'"Heure ainsi que des cours de chorépeuvent gratuitement s'adonner à des jeux intérieurs (tennis sur table, cartes, dames, etc.). Le mercredi soir, il y a gymnastique pour les dames, de 8 h. 30 à 9 h. 30, et du yoga pour les hommes, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour marquer l'ouverture de la saison, les Loisirs St-Mathias organisent une soirée de danses populaires et canadiennes; elle aura lieu le samedi 28 octobre, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, avec un orchestre et des prix de présence. Les profits de cette soirée serviront à mettre sur pied d'autres activités de loisirs pour les jeunes. Pour renseignements: Mme Rivet (526-9960) ou Mme Lemay (526-6394).

Philatélie

Devant la popularité grandissante de la philatélie dans le secteur ouest de Montréal, un nouveau club d'échanges a ouvert ses portes au centre récréatif Ste-Elisabeth, 663, rue de Courcelles. Ses réunions ont lieu le 2e et le 4e lundi de chaque mois; la prochaine se tiendra le lundi 13 novembre, à 7 h. du soir. Tous les philatélistes, jeunes et moins jeunes, y sont invités; l'entrée est libre. Pour renseignements: 766-9925.

Cours de danse à Saint-Fabien

Des cours de danse moderne pour les 18 ans et plus sont offerts par les Loisirs St-Fabien, au parc-école local, 6500, rue de Renty (près Sherbrooke et Langelier), avec les professeurs Claudia et Claude. L'inscription se fera le jeudi 26 octobre, à 8 h. au soir; les cours débuteront le 2 novembre et se continueront chaque jeudi, de 9 h. 15 à 10 h. 15 du soir.

Cours de danse à Saint-Pie-X

Le service des Loisirs de la paroisse St-Pie-X de Chomedey, à Laval, organise une série de cours de danse moderne pour les débutants adultes (18 ans et plus). Les intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements en signalant 688-1074.

Ligue de quilles pour les dames

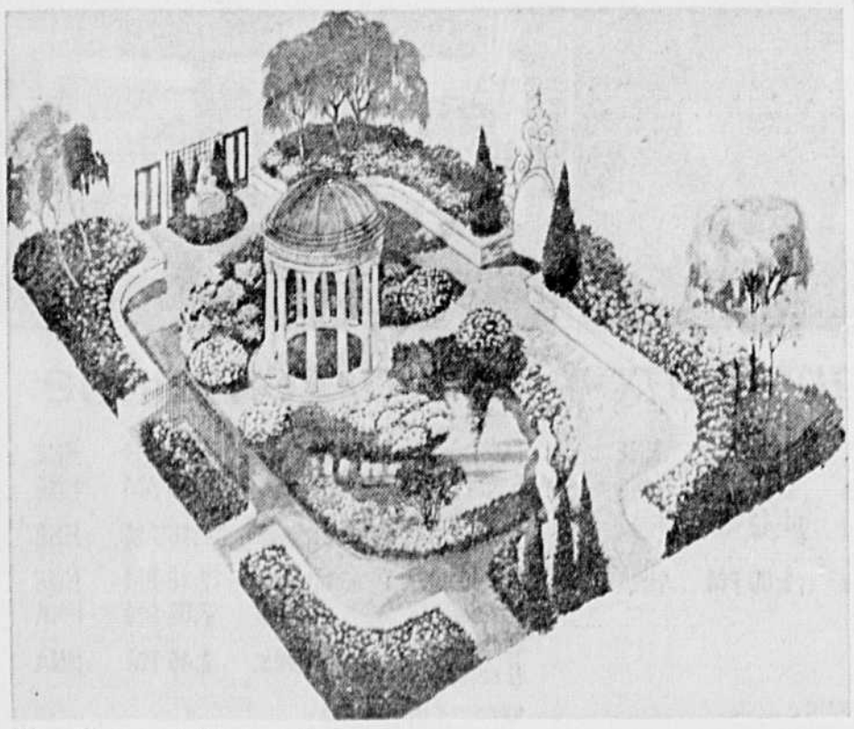
Le service des Loisirs de la paroisse St-Enfant-Jésus du Mile-End se révèle particulièrement actif. Ainsi, il possède déjà deux ligues de quilles mixtes: aux petites quilles, le mercredi soir et aux grosses quilles, le jeudi soir. Il vient d'y ajouter une autre ligue spécialement ouverte aux dames, pour le mercredi après-midi; elle débutera le 1er novembre. Pour renseignements: Mme Yvette Brisebois (844-6040).

A la piscine du Mont-LaSalle

La Récréation municipale de Laval annonce la mise en vente des cartes d'abonnement individuel ou familial à la piscine du Mont-LaSalle, 125 boul. des Prairies, à Laval-des-Rapides. On peut obtenir ces cartes sur place, au moment des activités.

Celles-ci comportent le bain libre mixte, les lundi et vendredi: de 7 h. à 8 h. du soir, pour les jeunes de 7 à 15 ans, et de 8 h. à 9 h., pour les 16 ans et plus, et les adultes. A noter que, pour les dames et jeunes filles, le bonnet de bain est obligatoire.

Il y a également des cours de sauvetage; ils sont mixtes pour les 14 ans et plus: le mercredi soir, de 7 h. à 9 h., et le dimanche matin, de 9 h. à 11 h. D'autre part, des cours de natation y sont donnés avec la collaboration des services paroissiaux de Loisirs de Laval.



"Les fleurs et l'amour"

Tel sera le thème de l'exposition de fleurs automnales qui sera présentée du 9 novembre au 10 décembre, dans la grande serre du Jardin botanique de Montréal. Comme le démontre l'esquisse préparée par l'artiste Roland Proulx (ci-haut), le public poura y admirer un féerique jardin inspiré du Temple de l'Amour des jardins de Versailles et orné de statues gracieusement prêtées par le Musée des Beaux-Arts. C'est dans ce merveilleux décor que seront étalées les fleurs de la saison, principalement les chrysanthèmes. A compter du 9 novembre, les visiteurs y seront admis gratuitement tous les jours, de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

Boîtes à chansons

Ce soir, à 9 h., Pauline Julien sera l'invitée du **Café-Campus** de l'AGEUM, angle Decelles et Reine-Marie.

Au café-étudiant **"le Clan"**, 2615 est, rue Bélanger, l'Ecole de Mécène présente actuellement (et jusqu'au 5 novembre) les oeuvres du peintre Michel Trudel et du dessinateur Roger Lapalme. Au même endroit, demain soir, à 8 h. 30, il y aura causerie de M. François Terroux sur deux guerres civiles internationales: Espagne-Vietnam, avec projection du film "Mourir à Madrid".

En outre, "le Clan" offrira samedi, à 8 h. 30 et 11 h. du soir, le tour de chant de Claude Landré. Dimanche, à 8 h. 30, ce sera la séance du ciné-club avec le film de Roberto Rossellini: "Allemagne-Année O". Pour renseignements: 729-4883.

Samedi, à 9 h. du soir, Renée Claude sera en vedette à **"la Gargote"**, 1700 est, boul. Henri-Bourassa.

Cette semaine, c'est Tex qui tient l'affiche à la boîte **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine.

Samedi soir, **"la Butte à Mathieu"** de Val-David accueillera Claude Gauthier.

Une importante rencontre aura lieu à Montréal, le lundi 30 octobre. Elle groupera des dirigeants d'organismes de loisirs privés et publics de la région métropolitaine. A cette occasion, MM. Pierre Meunier et Luc Ouimet leur communiqueront les impressions qu'ils ont rapportées de leur récent stage en France.

Cette réunion aura lieu à 8 h. du soir, au secrétariat du SLM, 1207, rue St-André. Elle est organisée conjointement par le Service régional des Loisirs de Montréal (SLM) et le Service des Loisirs de la Rive sud métropolitaine. Un forum suivra les communications de MM. Meunier et Ouimet.

Record d'inscriptions aux cours de natation

Les 20 piscines intérieures de la Récréation municipale de Montréal connaissent une activité débordante. On y a même enregistré un nombre record de personnes qui profitent des cours de natation offerts aux jeunes et aux adultes.

De fait, chaque semaine, 3,298 enfants et adultes suivent ces cours, tandis que le dimanche, 462 nageurs plus expérimentés se spécialisent dans les cours de la Société royale de sauvetage.

En outre, l'équipe de compétition des piscines municipales de Montréal groupe 205 jeunes; tous les observateurs s'accordent à dire que ce sera l'équipe de natation par excellence d'ici un an ou deux. Pas moins de 1,832 jeunes forment le club "B" qui alimente cette équipe de compétition.

Des spécialités

La section des piscines municipales, que dirige M. France Moquin, régisseur, offre également au public des cours d'initiation à la nage synchronisée, au plongeon, à la nage de longue distance, ainsi qu'au polo-aquatique.

Pour les jeunes qui désirent pratiquer le polo, un programme fort intéressant a été préparé par Steve Bobula, ancien porte-couleurs du club Concordia de Montréal, champion canadien au polo aquatique. Les séances ont lieu aux piscines Généreux, Gadbois et Maisonneuve (pour renseignements: 872-2368 ou 844-3781).

Les jeunes filles intéressées à s'adonner à la nage synchronisée sont priées de s'adresser à l'instructeur de chacune des piscines municipales.

Dans la spécialité du plongeon, le responsable est Léo Filiatrault (872-2581). Les séances ont lieu les mardi et jeudi, de 5 h. à 6 h. 30 du soir, à la piscine Gadbois.

De son côté, Jean Couture, nageur de longue distance et d'expérience, dirige un programme spécialement destiné aux jeunes nageurs qui s'intéressent aux marathons de natation. Pour renseignements: 872-2046.

L'Hallowe'en avec "les Marquises"

A l'occasion de l'Hallowe'en, le corps de clairons et tambours "les Marquises d'Auteuil", de Laval, organise une grande danse qui aura lieu le samedi 28 octobre, à 8 h. du soir, à l'école Ste-Béatrice, 5405, rue Prince-Rupert, à Auteuil. Il y aura un orchestre de renom et autres attractions. Pour renseignements: 435-9104.

Une chorale à Saint-Pierre-Claver

Cette saison, les Loisirs St-Pierre-Claver ont particulièrement mis l'accent sur les activités culturelles; elles se déroulent au sous-sol de l'église, 4850, rue de Lorimier. Après les cours de danse moderne, de maintien, d'art culinaire, de premiers soins (Ordre de Malte), on inscrit maintenant une chorale au programme.

De fait, les Loisirs St-Pierre-Claver se sont assuré les services du choeur "Fleur-de-Lys", qui a honorablement représenté Montréal à l'Expo 67. Ce groupe compte 60 membres actifs, sous la direction de M. Gilles Roy, professeur de musique à la Régionale Honoré-Mercier, avec M. Roger Hébert, au piano d'accompagnement. On y accepte de nouveaux membres, hommes ou femmes, amateurs de belle musique. Les répétitions ont lieu chaque lundi soir, à 8 h. 15. Pour renseignements: 722-3485 ou 525-4636.

Les loisirs à St-Herménégilde

Un nouveau conseil d'administration a été élu au service des Loisirs de la paroisse St-Herménégilde, dans l'est de Montréal. Il se compose de: M. Claude Leclerc, président, M. Roland Lévesque, vice-président, Mme Gérard Hébert, vice-présidente, Mme Cécile Petit, secrétaire, M. Gérard Hébert, trésorier.

On y compte également: M. Maurice Payant, coordonnateur, M. Paul-Marie Quesnel, magasinier, M. Albert Cloutier, publiciste, M. Robert Duhaime, recruteur, M. Jean-Paul Buchanan, sénateur. M. le curé Roger Picard est l'animateur spirituel de ce comité.

Celui-ci organise présentement une grande partie de cartes qui aura lieu le samedi 11 novembre; les recettes serviront à la rénovation de l'église paroissiale.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR: à 7 h. 45, au secrétariat du SLM (service régional des Loisirs de Montréal), 1207, rue St-André, ouverture de la série de cours de formation pour les responsables des Loisirs.

— A 7 h. 30, au Centre **Immaculée-Conception,** 4265, rue Papineau, "Jeudi-Copains" pour jeunes gens et jeunes filles.

— A 9 h., à **l'Accord,** 2015, rue de la Montagne, cours pour les amateurs d'échecs.

— A **Verdun:** à 8 h. 15, au Centre culturel, 5955, rue Bannantyne, causerie de M. Philippe La Ferrière sur "l'ancien Quartier latin" de Montréal, avec diapositives (entrée libre).

— **Ville St-Pierre:** à 8 h. 30, à l'école Desrosiers, 49, 2e Avenue, causerie sur le yoga par le professeur Yvan Yva (entrée libre).

DEMAIN: à la base de plein-air du **"P'tit Bonheur"**, au lac Quenouille (près Ste-Agathe), ouverture du stage de conditionnement physique préparatoire à la saison de ski.

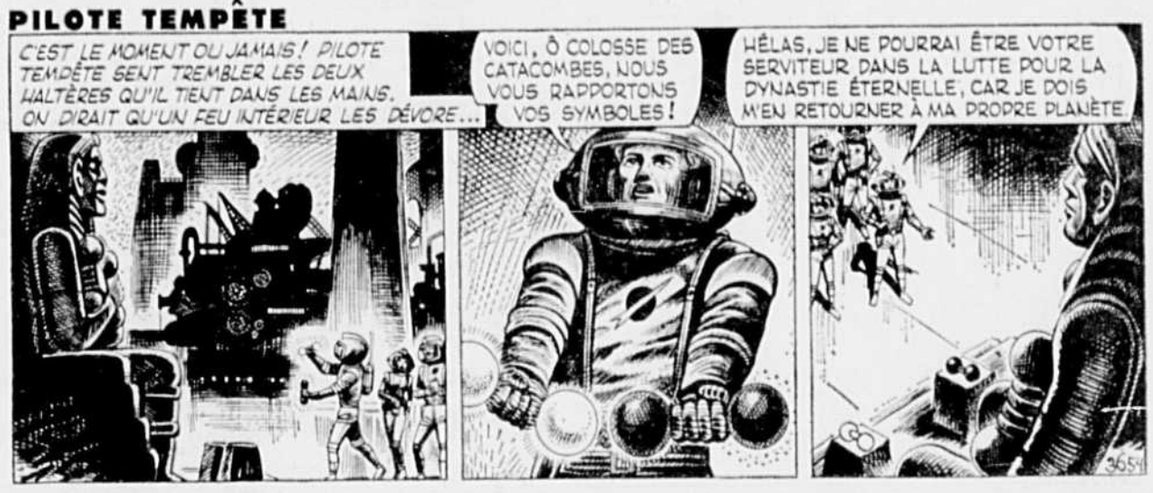
TARZAN



PHILOMÈNE



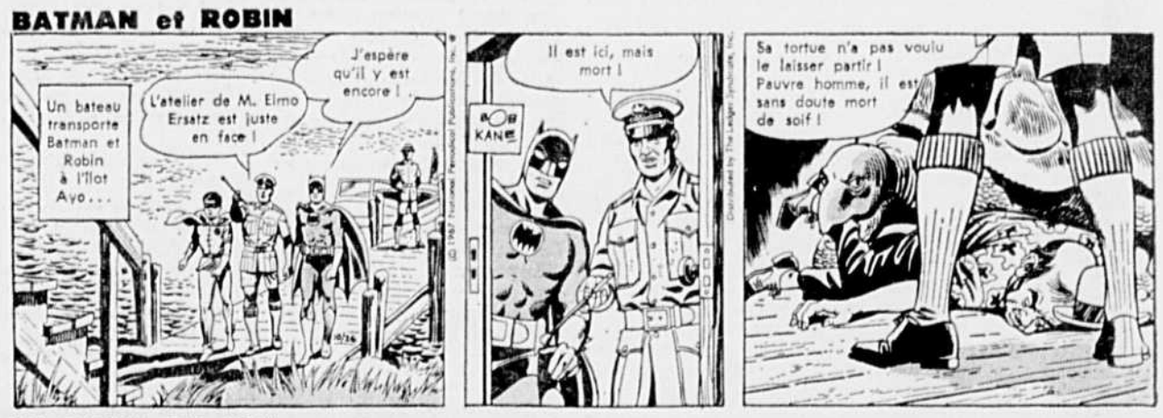
PILOTE TEMPÊTE



BOZO



BATMAN et ROBIN



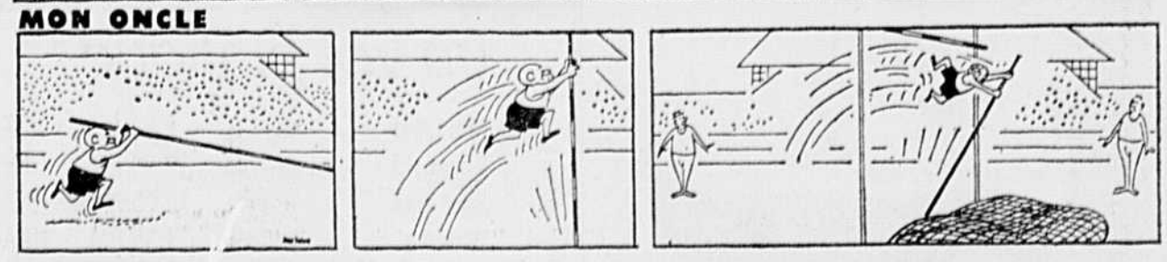
LE PAPA DE LILI



PEANUTS



MON ONCLE



LARRY BRANNON



Naissances Décès Remerciements In Memoriam

ALLARD (Gérald) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 4 ans 3 mois, est décédé Gérald Allard, enfant de M. André Allard et de Thérèse Bélanger, demeurant 84 rue St-Louis, Terrebonne. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où la cérémonie sera célébrée à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALDASSARE (Luigi) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Luigi Baldassare, époux d'Elena Projetti; père d'Antonio, Alberto, Carlo, Mme Gilles Trudel (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Juliette) — Subitement, à Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Albert Barbeau, née Juliette Richer; demeurant 5484, Cartier; mère de Denise (Mme Alexandre Kilanowsky), Gilles, époux de Géraldine Jenner, Paul-André, époux de Lise Beauchamp. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARETTE (Léda) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Barette, née Léda Petit demeurant 8131, ave De La Seine, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 11 hrs 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Jeanne-d'Arc) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Jean-Paul Bastien, née Jeanne-d'Arc Vanier, demeurant à 2510, boulevard Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Me Gérard) — Accidentellement, à Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Me Gérard Beaudoin, bachelier des Pères Ste-Croix, membre de la chambre des notaires, membre et directeur de la Caisse Populaire de la Fabrique St-Denis, membre des foyers Notre-Dame, membre des groupes feu et joie à l'association du Plateau Mont-Royal, époux de Carmen Dubrûle, père d'Isabelle, Francine, Mireille et Suzanne. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Emma Guay-Beaudoin, ses frères, Robert, C.A., Michel, sa soeur Mme Fernand Brière (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Fabien où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Cteô-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Réal) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Réal Bernier, ancien combattant, fils de feu Louis Bernier, et de Marie-Rose Grenier; demeurant 2041, Mont-Royal est; frère d'Yolande (Mme Aimé Prégent), Gilles, Madeleine (Mme Marcel Dubuc), 1 belle-soeur, Rosette Noury. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUJOLD (Evelina) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Alphonse Bujold, née Evelina Babin, demeurant 1471 Davidson, Montréal 4. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est,
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Nativité de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Marie) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donat Carrier, née Marie Bourget, demeurant chez son gendre M. Jacques Rivard, de la rue Hochelaga. Les funérailles collectives auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Armand) — A Verchères, le 24 octobre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Chagnon, époux en 1ères noces de Fabiola Robillard et en 2èmes noces de feu Berthe Théoret; demeurant autrefois au 4821, Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



ALCIDE LALONDE

A l'hôpital Grace Dart, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lalonde, époux de Delisca St-Onge, 5485, boul. Rosemont, père de Robert et de Mme Jean-Paul Guérin (Andrée). M. Lalonde était un ancien élève du collège de Rigaud, et membre des Chevaliers de Colomb, 3e degré Conseil Lafontaine. Il laisse dans le deuil, sa mère, Mme Robert Lalonde, et un frère, Armand. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 325, rue Bellechasse, coin 11e Avenue, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix.
Pas d'intermédiaire.
11707 Pelletier
Montréal-Nord
324-2186
HARDWIN

CHARLEBOIS (Angelina) — A Verdun, le 24 octobre 1967, à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Hilaire Charlebois, née Angelina Farent, autrefois de Verdun, demeurant chez sa fille Mme L. Dansoise, 59 rue Melrose, Delson. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Adélard) — A Montréal, le 25 octobre 1967 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Adélard Chartrand, époux de Lucienne Caron; demeurant à 4465, boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Roger) — A Mtl-Nord, le 24 octobre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Roger Comtois, époux de Jeannine Levesque; demeurant à 11,083, Rome, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8680, boul St-Michel,
pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Marie) — A Montfort, le 24 octobre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Joseph Constantineau, née Marie Tassé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils &
Charles-Edouard Hébert
214, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église Paroissiale de Montfort, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANNACKER (Lawrence Charles) — A Montréal, le 24 octobre 1967, est décédé subitement Lawrence Charles Dannacker, époux de feu Florence Marie Clitheroe; père de Dorothy et Sandra; frère de Norman. Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon
Jos. C. Wray & Bro.
1234, rue de la Montagne
vendredi à 2 p.m. Inhumation au cimetière Montreal Memorial Park. Au lieu de fleurs, un don fait à la Société canadienne du cancer serait très apprécié.

DE BELLEFEUILLE (Oliva) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Oliva De Bellefeuille, fille de feu Raoul De Bellefeuille et de feu Almida Beaumont, soeur de Mme Maurice Belland (Yvette). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOEURS (Jean-Paul) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Paul Descoeurs, époux de Claire Taillefer, demeurant à 6878 Briand. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORNIER (Fernand) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Fernand Dornier, époux d'Angeline Roberge. Père de Mme Paul Legoupil (Pierrette), Yvon, Mme Roland Loiselle (Jocelyne), et Alain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Serge) — Accidentellement, à Pointe-aux-Trembles, le 24 octobre 1967, à l'âge de 23 ans, est décédé Serge Dubé, fils de René Dubé et d'Eva Therrien; demeurant 88, rue Leveillée, St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Laurent) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Laurent Duguay, époux de Marie-Anne Dégarie; demeurant 5126, 17e Avenue, Rosemont; père de Mme Alban Cloutier (Françoise), Mme Donat Cloutier (Thérèse), Mme Claude Lapointe (Lucienne), Roland, René, Roger. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ème Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Annette) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roland Ethier, née Annette Blanchette, autrefois de Villeray. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Maurice, Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARMER (Aline) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Gaston Farmer, née Aline Poirier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
à Hudson
pour se rendre à l'église paroissiale d'Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURANT (Jeanne) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Olida Fleurant, née Jeanne Larose. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Médéric) — A Ville St. Michel, le 23 octobre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Médéric Fréchette, autrefois de la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, époux de Diana Vallée, demeurant à 8117, 9e ave Ville St-Michel. Il laisse dans le deuil ses filles: Argentine (Mme E. Lacombe), Claire (Mme veuve Paul Desauniers), Germaine (Mme veuve Henri Poirier), ses fils: Roland, Emile et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Adelmard) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 24 octobre 1967, est décédé Adelmard Godin, époux de Blanche Gareau; demeurant 21, rue St-Paul frère de Marie-Jeanne (Mme Armand Roger). Sévère et Lucien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
107, rue Ste-Anne
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Gaétan) — A l'hôpital Sacré-Coeur, de Cartierville, le 24 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Gaétan Gougeon, époux de Marthe Blanchard; demeurant à 16, St-Stanislas. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Cordélia) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Ernest Juneau, née Cordélia Desrocher, mère de Laurette (Mme A. Joannette), Germaine (Mme A. Lecavalier), Claire (Mme A. Lincourt). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ABBE (Mariette) — A Longueuil, le 23 octobre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédée Mariette Pelland, épouse de Jean-Yves L'Abbé, mère de Pierre et François, demeurant 315 De Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la
résidence funéraire
Ed. Darche & Fils
86 rue St-Charles Ouest,
Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Napoléon) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Napoléon Laberge; demeurant 817, rue Du Rosaire, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils
35, boul. Normand, Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, de Châteauguay, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Alcide) — A l'hôpital Grace Dart, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lalonde, époux de Delisca St-Onge, demeurant 5485, boul. Rosemont; père de Robert et de Mme Jean-Paul Guérin (Andrée). Il laisse dans le deuil, sa mère Mme Robert Lalonde, et 1 frère, Armand. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e Avenue
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Marie-Reine) — A Jacques-Cartier, le 25 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Reine Brosseau, épouse de Pierre-Basile Lamarre; demeurant à 3430, chemin Chambly. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (Alphonsine) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Albert Lapalme, née Alphonsine Vézina, demeurant rue Marie-Anne. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Fernando) — A Montréal-Nord, le 25 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé Fernando Lavoie, époux d'Edna Greene; demeurant à 11,570, Des Violettes. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Claude) — Accidentellement à Repentigny, le 24 octobre 1967, à l'âge de 4 ans, est décédé Claude Lebrun, fils de Louis Lebrun, et de Pauline Bannon, demeurant 20 rue Bord de l'Eau, Repentigny. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
à 3 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où la cérémonie sera célébrée à 3 h. 30, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Yvonne) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Joseph Léonard, née Yvonne Gaze, demeurant à 2549 boul. Rosemont, mère de Mme Albini Guévin (Fernande), Mme Paul Lavergne (Gilberte), Mme Roger Beauine (Jacqueline), Jeanne-d'Arc, Murielle, Donatien et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse coin 11e ave,
Rosemont,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESPERANCE (Paul-Emile) — A Verdun, le 24 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul-Emile Lespérance, fils de feu Edouard Lespérance, et de feu Elizabeth Griffin, demeurant 3386, rue Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, de l'Eglise, Verdun
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONAT (Jacques) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé Jacques Monat, époux de Cécile Savard, demeurant 5892, St-Denis. Il laisse dans le deuil, sa mère Camilla Monat; 1 frère, André; 2 soeurs, Camille et Denise. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Edouard) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Edouard Monette, époux de feu Des Neiges Desrosiers; demeurant 239, Grande-Côte, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PACHEBAT (René) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé René Pachebat, fils de feu Marcel Pachebat et de feu Berthe Chateauneuf. Il laisse dans le deuil 1 soeur Marthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse coin 11e ave,
Rosemont,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PUECH (Candide) — A Yamaska, le 25 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Philémon Puech, née Candide Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Ponton
à Yamaska
pour se rendre à l'église paroissiale d'Yamaska, où le service sera célébré à 11 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIGAZIO (Angela Carolina) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Augustin Rigazio, née Angela Carolina, Castaldo, demeurant à la paroisse Ste-Brigide. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Ducios, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Marguerite) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Jacques Rivard, née Marguerite Carrier, mère de Jean-Pierre, de la rue Hochelaga. Les funérailles collectives auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYNNOTT (Albertine) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Albertine Synnott; demeurant 739, avenue Mitchell, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.
277, rue Ste-Anne, Varennes
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Mignonne) — A Saint-Léonard, le 24 octobre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Albert Therrien, née Mignonne Picard, demeurant à 7945 Chamilly, Saint-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Gilbert où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Saint-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAUDRY (Adélard) — Subitement, à Ste-Thérèse, le 24 octobre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Adélard Vaudry, fils de Jean-Baptiste Vaudry et de Delphine Blais; demeurant à 347, Rang Ste-Marianne, Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILMOS (Anna) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Anna Smolders, épouse de M. Armand Vilmos, demeurant 4476, Notre-Dame, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
3845, boul. St-Martin, Chomedey
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-Martin, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciement

GUILBERT (Jeannine) — La famille Laurent Guilbert, demeurant 8557, St-Laurent, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Jeannine Guilbert, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

L'automobiliste devrait être fixé à son siège, comme un astronaute

Toutes les automobiles devraient être munies, à compter de 1970, de dispositifs automatiques d'attache du conducteur et des passagers.

Heward Grafftey, député fédéral de Brome-Missisquoi, déclare que l'idée ressemble à celle qui est mise en pratique dans les navires spatiaux dans lesquels l'astronaute est solidement attaché à son siège.

Selon M. Grafftey, ce genre de dispositif réduirait les morts accidentelles sur la route d'environ 35 p. 100, car il aiderait à empêcher la "seconde collision" du conducteur et de ses passagers dans le tableau de bord et le parebrise. Quant aux accidents n'occasionnant pas de décès, les blessures seraient réduites d'au moins la moitié, déclare-t-il.

M. Grafftey adressait la parole à l'Association scientifique de Deep River, en Ontario.

Ces dispositifs d'attache seraient ainsi conçus qu'il serait impossible de faire démarrer l'automobile tant qu'ils ne seraient pas mis en place, a-t-il expliqué.

Voilà qui résout le problème des gens dont les automobiles sont munies de ces dispositifs de sécurité, mais qui sont trop paresseux pour les utiliser, comme c'est le cas de ceux qui ont été tués ou blessés sans raison, tout simplement parce qu'ils n'ont pas assujetti leur ceinture de sûreté.

La moitié des autos seront mêlées à des accidents en 1970

Dans un rapport qu'il a publié au début de l'été, M. Grafftey prétend que, en 1970, la moitié des automobiles sortant des lignes d'assemblage seront impliquées dans des accidents causés de mortalité ou de blessures, à moins que nous n'agissions immédiatement.

Ce dispositif automatique de retenue aidera à abaisser le nombre des morts et des blessures; c'est une des plus grandes améliorations proposées jusqu'ici, dit M. Grafftey.

Toutefois, nous ne devons pas nous en remettre uniquement à l'industrie de l'automobile et compter qu'elle rendra les automobiles les plus sûres possible. L'industrie automobile a si lamentablement échoué à cet égard qu'on ne saurait l'oublier facilement, dit-il.

Il faut que le gouvernement ajoute son poids aux efforts qui sont faits pour préconiser les meilleures normes possibles de sécurité que nos connaissances technologiques nous permettent d'atteindre.

Le gouvernement canadien pourrait et devrait faire construire un prototype d'automobile dans laquelle se trouveraient utilisées toutes les découvertes qui ont été faites ou proposées en matière de sécurité automobile.

Les compagnies qui n'ont jamais été pressées d'assurer la sécurité dans les automobiles se sont souvent donné pour excuse que certains dispositifs de sécurité, si bons soient-ils en soi, ne peuvent pas facilement être installés dans une automobile.

Dans ce cas, prouvons qu'ils ont tort en construisant un prototype d'automobile sûre, qui serait muni des meilleurs pneus possibles, du meilleur système de freins, d'une manoeuvre facile, à toit et à parois renforcés, etc., et qui servirait de normes auxquelles seraient comparés les produits de l'industrie automobile.

Depuis trop longtemps, nous n'avons d'autres normes que celles qu'établit l'industrie de l'automobile elle-même. Cela paraît particulièrement ridicule quand on songe que, dans tous les autres modes de transport, il faut se conformer aux exigences et aux normes du gouvernement, ajoute M. Grafftey.

Les avions, les navires, les trains sont construits selon certaines exigences minimales déterminées par le gouvernement canadien. Si ces moyens de transport doivent être l'objet d'une réglementation, pour les mêmes raisons, la construction des automobiles devrait être assujettie à la loi.

Ce qu'il faut, c'est voir l'urgence du problème, dit M. Grafftey, vu que les pertes de vie et les blessures occasionnées par les accidents d'automobile ont atteint des proportions d'épidémie.

Après le cancer et les maladies du coeur, l'automobile est la plus grande cause de mortalité au Canada. C'est la grande faucheuse des jeunes âgés de 16 à 35 ans.

Voilà donc les raisons pour lesquelles nous devons agir dès maintenant.

perdu la vie et 148,814 ont perdu la vie et 148-814 ont subi des blessures dans des accidents de la route. Plus des deux tiers des blessures déclarées ont causé une invalidité permanente. Autrement dit, le nombre de ceux qui, en une année, deviennent invalides de façon permanente équivaut à la population d'une grande ville. La perte directe que cela représente pour l'économie canadienne atteint presque les trois quarts de milliards de dollars.

Pollution: les données ne sont pas suffisantes pour faire des comparaisons —M. Jean Marier

par Raymond MASSE

En réponse à M. Bernard Power et à M. A. Stern, directeur du Centre américain de la pollution de l'air, qui ont déclaré en fin de semaine que Montréal était une des villes les plus polluées par comparaison avec les autres grands centres urbains de l'Amérique du Nord, M. Jean Marier, surintendant de la division de l'assainissement de l'air et de la salubrité générale, une division du service de santé, dit: "il n'existe pas à l'heure actuelle suffisamment de données, d'observations et d'études pour établir un parallèle valable entre Montréal et les autres villes".

M. Marier ajoute toutefois que la division de l'assainissement de l'air en a accumulé assez pour déclarer que la situation de Montréal est sérieuse et mérite une attention sérieuse.

Selon M. Marier, la même division "croit que la population n'a pas besoin d'exagération pour agir".

Après avoir aussi rappelé que M. Bernard Power a aussi déclaré que Montréal n'a pas de contrôle efficace de la pollution de l'air, "M. Marier dit que ce dernier ignore ou veut ignorer les efforts fructueux faits ces dernières années par la division en question, efforts qui ont amené une réduction substantielle des fumées et poussières dans l'atmosphère de la ville".

Egalement selon M. Marier, M. Stern "ignore ou veut ignorer aussi les mesures importantes et nombreuses prises ces derniers temps par la Ville au sein de cette division: l'équipement d'un laboratoire moderne, l'établissement d'un réseau de stations d'échantillonnage de l'air, la rédaction d'un règlement nouveau touchant la pollution de l'air et d'une ordonnance visant la construction et l'utilisation des incinérateurs, l'augmentation substantielle du personnel consacré à la lutte pour l'assainissement de l'air".

D'après M. Marier, "l'équipe présente, son outillage et son travail peuvent être comparés avantageusement avec les autres villes mentionnées" par MM. Power et Stern.

M. Marier termine: "La division de l'assainissement de l'air est en mesure de guider la population avec sûreté chaque fois que des mesures s'imposent. Elle a été, de fait, la première, dernièrement, à attirer l'attention de la population et des gouvernements supérieurs sur la nécessité d'une législation destinée à la réduction de la pollution causée par les véhicules automobiles".

MEDECINS

S

OBJECTIF: 50 MILLIONS

expo 67

Hier à la fermeture
341,737
on en prévoyait
235,000
depuis l'ouverture
48,927,294

il ne reste plus que
4 jours
il faut encore
1,072,706
visiteurs

expo67
PAGES 48 et 49

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ Montréal, jeudi 26 octobre 1967 / saint Evariste / 83e année, No 248 / 4 cahiers / 72 pages / Météo: nuageux, plus frais / Min. 35 / Max. 50

Bourassa : les Juifs devraient investir dans l'industrie lourde • Page 12

L'URSS envoie des navires de guerre en Égypte; l'ONU condamne les violations du cessez-le-feu

d'après UPI, PA, AFP

Plusieurs unités de la flotte soviétique de la Méditerranée sont attendues aujourd'hui à Port-Saïd, à l'extrémité nord du canal de Suez, dans le but apparent d'empêcher de nouvelles attaques israéliennes comme celle des raffineries égyptiennes de Suez.

La visite "amicale" des navires de guerre russes survient quelques heures après que le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni d'urgence, eut condamné toutes les violations du cessez-le-feu dans le Moyen-Orient et exigé des États intéressés qu'ils cessent immédiatement toutes activités militaires prohibées dans la région et coopèrent pleinement et rapidement avec l'organisme de surveillance de la trêve de l'ONU.

Dans la déclaration qui a été adoptée à l'unanimité, le Conseil se déclare "sérieusement préoccupé par les récentes activités militaires" au Moyen-Orient et regrette les pertes en vie et en biens résultant de ces violations du cessez-le-feu.

La résolution ne mentionne pas explicitement la destruction du destroyer israélien "Eilath" ni celle des raffineries égyptiennes de Suez, mais elle se réfère aux rapports sur ce sujet du général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU.

Cependant, à Suez, les pompiers ont réussi à maîtriser les incendies qui ont ravagé le complexe pétrolier de cette ville, située à l'extrémité sud du canal. Ces incendies avaient été allumés mardi par les obus israéliens au cours d'un duel d'artillerie avec les Égyptiens par-dessus le canal. On prévoit toutefois que les feux continueront de brûler pendant quelques heures encore.

Selon les autorités égyptiennes, des avions israéliens ont survolé la région de Suez à trois reprises ce matin. Selon l'agence du Moyen-Orient, ils effectuaient des vols de reconnaissance à 30,000 pieds d'altitude et ils ont été repoussés par la DCA égyptienne. Les survols israéliens ont été signalés à 3 h., 9 h. 30 et 11 h. 15.

La venue de navires soviétiques à Port-Saïd et à Alexandrie rappelle la situation qui existait avant la guerre de juin dernier. Des unités soviétiques avaient alors visité les mêmes ports égyptiens quelques jours avant l'éclatement du conflit. Ils n'étaient toutefois pas intervenus dans les opérations militaires.

Les observateurs croient que la venue des navires russes vise cette fois à dissuader Israël de toute autre action "punitive" contre les Égyptiens.

L'attaque israélienne, apparemment en représailles pour la destruction du destroyer "Eilath", a mis à feu un grand nombre de réservoirs de pétrole, 17 selon le journal semi-officiel "Al Ahram" et jusqu'à 37 selon d'autres sources. De toute façon, le bombardement du complexe industriel de Suez a porté un rude coup à l'économie égyptienne.

À l'ONU, le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour étudier la plainte égyptienne. L'URSS préconisait une résolution qui aurait condamné Israël et aurait exigé que ce pays paie des réparations pour les dommages causés par ses canons. Les États-Unis, de leur côté, soutenaient une résolution qui condamnait toutes les violations du cessez-le-feu et exigeait le respect de la trêve.

C'est finalement une résolution de compromis préparée par les 10 membres non permanents du Conseil, dont le Cana-

voir l'URSS en page 2



téléphoto UPI

Couronnement des souverains

Le chah d'Iran s'est couronné lui-même ce matin, puis a couronné la reine Farah. On voit, à droite, le prince héritier Reza, six ans. Le chah règne depuis 26 ans mais voulait attendre d'avoir complété sa réforme sociale avant de ceindre la couronne.

—Nos informations pages 22, 23 et 55

Johnson annonce une décision prochaine

"Ça bouge" pour Sidbec et Brinco

par Claude BEAUCHAMP

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier, qu'en ce qui concerne Sidbec "il faudrait bien accoucher de quelque chose d'ici cinq ou six semaines".

M. Johnson a dit en outre que dans ce cas, comme dans celui de Brinco, "ça bouge".

Le premier ministre n'a cependant donné que très peu de détails concernant ces deux projets industriels d'envergure dans lesquels le gouvernement est directement impliqué : la sidérurgie québécoise et la signature du contrat entre l'Hydro-Québec et la Brinco.

"Sidbec, a-t-il dit, entre dans l'ordre de priorité que s'est fixé le gouvernement. C'est donc dire que nous prendrons une décision assez rapidement mais il a ajouté qu'il n'avait pas encore reçu le rapport définitif du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, sur les recommandations du conseil d'administration de Sidbec.

Le premier ministre n'a pas voulu commenter, d'autre part, les rumeurs selon lesquelles Sidbec achèterait les installations sidérurgiques que la société Dosco détient au Québec. Dosco a annoncé, il y a quelques jours, son intention de fermer son aciérie de Sidney, en Nouvelle-Écosse, qui jusqu'à maintenant était sa principale source d'approvisionnement en acier pour ses usines de transformations établies au Québec. "Il faudrait demander ça à M. Gignac", a dit M. Johnson.

Électricité au Labrador

En ce qui concerne l'achat par l'Hydro-Québec de l'électricité qui sera produite aux Chutes Churchill, au Labrador, M. Johnson, qui est également ministre des Richesses naturelles, s'est encore montré plus parcimonieux affirmant qu'il n'était pas dans l'intérêt public de dévoiler, pour le moment, l'état des négociations entre l'Hydro et la Brinco, dont la filiale, Churchill Falls Corp., est chargée de développer l'énergie hydro-électrique du bassin de la rivière Hamilton, au Labrador.

"Les pourparlers entre les représentants de l'Hydro et de la Brinco, a cependant précisé le premier ministre, se poursuivent et portent sur la mise au point de chacune des clauses, qui sont aussi importantes l'une que l'autre dans ce genre de contrat à très long terme."

Une lettre d'intention ou, plus précisément, un accord de principe lie déjà l'Hydro et la Brinco, en vertu duquel l'Hydro achètera la presque totalité de l'électricité qui sera produi-

voir SIDBEC en page 2

"Pas de trêve avec le parti libéral"

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'Union nationale n'est pas disposée à entreprendre des pourparlers avec le parti libéral en vue d'établir une trêve dans le domaine constitutionnel à cause de la position adoptée par ce parti lors de son congrès annuel.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, en commentant un éditorial publié dans l'organe de l'Union nationale, le journal "Le Temps".

L'éditorial faisait observer que les militants de l'Union nationale verraient d'un mauvais œil une trêve entre l'Union nationale et le parti libéral à cause de la position ambiguë adoptée par ce parti lors de son congrès.

"Si on connaissait la position des libéraux, a dit M. Johnson, ce serait facile d'entamer des pourparlers, mais on ne la connaît pas.

"Au congrès du parti libéral, a ajouté M. Johnson, on a placé la résolution de M. Paul Gérin-Lajoie sur une voie d'évitement pour l'envoyer au frigidaire. C'est négatif.

"Si le parti libéral avait pris position, nous aurions pu faire un front commun mais tel n'est pas le cas."

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que pour sa part il a un mandat très clair, celui de rechercher l'égalité.

En ce qui a trait à l'indépendance, l'éditorial du journal "Le Temps" affirmait qu'il faudrait commencer à préparer sans délai l'indépendance si les prochaines rencontres en vue de régler le problème constitutionnel ne prouvaient pas qu'il y a place au pays pour les Canadiens français.

L'éditorial disait également que le gouvernement devrait être ferme au cours de ses rencontres.

Voir JOHNSON en page 2

Expo 67: "déficit" de $250 millions

OTTAWA (PC) — L'Expo 67 accusera un déficit comptable final d'environ $250,000,000, affirme une source proche du gouvernement fédéral.

Cette somme représente environ cinq fois le coût net prévu en 1963 pour l'Expo.

Les décisions concernant le maintien d'une exposition permanente sur les îles pourraient altérer ce déficit, la somme de $250,000,000 n'étant encore qu'une approximation.

Si la Corporation de l'Expo ne réussit pas à toucher les $70,000,000 qu'elle attend de la liquidation de l'exposition, le déficit sera encore plus élevé.

Au poste des revenus, l'Expo enregistre des chiffres assez près des prévisions, mais les coûts d'exploitation ont dépassé toutes les attentes.

Les revenus s'élevaient, la semaine dernière, à $116,000,000, soit 95 pour cent des prédictions.

En juin, alors qu'on avait déjà tiré presque tous les plans importants concernant le sort des îles, le déficit devait s'établir autour de $157,000,000.

Coûts d'opération

Comme l'exposition universelle tirait à sa fin, la date de fermeture étant fixée au 29 octobre, le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a prié les autorités de l'Expo 67 de réduire les coûts d'opération.

De source gouvernementale, on affirme avoir pu faire des économies substantielles à même des réductions de personnel et quelques changements dans l'administration de la Ronde.

Les premières prévisions, préparées en 1963, annonçaient pour Expo 67 un déficit de $47,534,000. En avril 1967, le chiffre avait grimpé à $73,700,000, mais les coûts d'opération ont vite fait d'annuler toutes les prévisions.

Congé demain

QUÉBEC — Demain, le vendredi 27 octobre 1967, sera jour de congé pour toute école administrée par une corporation scolaire régie par la Loi de l'instruction publique.

Ce congé est accordé par le conseil exécutif du Québec conformément à l'article 16 de la Loi de l'Instruction publique, dans le but de donner à tous les élèves et employés des corporations scolaires du Québec qui peuvent s'en prévaloir l'occasion de profiter des derniers jours de l'Exposition universelle de Montréal qui se termine le 29 octobre.

"Ce congé scolaire, a dit le premier ministre Johnson, dans un communiqué, permettra également de souligner l'importance de cet événement qui fut un monument grandiose dédié à la cause de la paix et de la fraternité humaine."

M. Johnson a souligné que le Québec avait apporté à la préparation de cet événement mondial une très large contribution en ressources de toutes sortes.

"C'est au profit de la jeunesse surtout que ces sacrifices ont été consentis de bonne grâce afin que nos jeunes puissent sortir de cette expérience plus fiers d'être Québécois et mieux préparés à jouer leur rôle de citoyen du monde", a-t-il conclu.

Les yé-yés au couvent

VIENNE, (AFP) — Un scandale vient d'éclater dans la très catholique province du Tyrol, dont les auteurs sont des jeunes gens de 18 ans et des pensionnaires d'un collège religieux âgées de 13 et 14 ans.

Tout a commencé par un flirt entre la fille (13 ans) d'un industriel et un garçon de 18 ans, rapporte le journal viennois "Express". Outré, le père mit sa fille pensionnaire au couvent de Thurnfeld, dans le Tyrol. Dans une lettre à son amoureux, la fillette proposa au jeune homme de venir la rejoindre la nuit dans le dortoir où, précisait-elle, la religieuse de garde est presque sourde. L'amoureux ne se fit pas prier mais après une première nuit, les autres pensionnaires manifestèrent, non leur désapprobation, mais leur déception d'être oubliées. Roméo décida d'y remédier et, la fois suivante, revint avec sept camarades de son âge qui trouvèrent au hasard

Voir COUVENT en page 2

AUJOURD'HUI

Plan régional de planification

Le directeur du service d'Urbanisme de Montréal, M. Aimé Desautels, a suggéré hier la création d'un organisme régional de planification afin de pouvoir mettre en application le plan directeur de la région métropolitaine.

— Page 3

Vers un programme global d'éducation des adultes

Les délégués du Canada, des Etats-Unis et du Mexique à la conférence nord-américaine sur l'éducation des adultes ont décidé de créer un comité qui aura la tâche d'étudier la participation des pays américains à un programme global d'éducation des adultes.

— Page 26

Ventes des Alouettes ?

Selon une rumeur persistante, le club de football Alouettes de Montréal aurait été vendu à un homme d'affaires de la Métropole. L'offre de Me Raymond Crépeault, le président du poste radiophonique CJMS, aurait été acceptée par Ted Workman et Joe Atwell, copropriétaires des Alouettes.

— Page 41

Pierre Saint-Germain

CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



Notre correspondant nous câble : intéressante mais peu mouvementée l'émission spéciale de l'ORTF sur le Canada, hier soir.

— Page 14

Montréal veut combattre la pollution de l'air "sur une base régionale"

par Florian BERNARD

Les substances qui polluent l'air de Montréal ne tiennent pas compte des frontières artificielles séparant les différentes municipalités de l'île. De plus, certaines usines situées dans des municipalités proches de Montréal chargent continuellement l'atmosphère de matières polluées que les vents poussent ensuite vers le coeur de la ville.

C'est à la suite de telles constatations que la ville de Montréal désire voir le gouvernement du Québec instaurer une lutte à l'échelle régionale en ce qui concerne la pollution.

Ce désir est clairement exprimé dans une lettre signée par le directeur du Service de santé de la ville, le Dr R. Lamquin, lettre qu'il faisait parvenir le 19 octobre dernier au député unioniste de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau.

Le Dr Lamquin déclare notamment : "Vos déclarations, M. le député, laissent clairement entendre que vous réalisez que les substances qui polluent l'air ne tiennent pas compte des frontières artificielles et que **la lutte contre ce fléau doit être engagée sur une base régionale."**

Puis, faisant nettement allusion aux industries de l'est de l'île, pétroles en particulier, le Dr Lamquin poursuit : "Une bonne partie de l'hydrogène sulfurée et de l'anhydride sulfurique que les électeurs de votre circonscription respirent provient de **certaines industries que tous connaissent.** Les relevés effectués par une de nos stations d'échantillonnage de l'air établie non loin des industries dont il est question fournissent d'intéressants résultats à ce sujet".

Le Dr Lamquin déclare ensuite que Montréal est prête à collaborer avec Québec dans le régionalisation de la lutte.

"Le Service de santé de Montréal est anxieux, M. le député, de répondre à votre appel et de collaborer avec Québec. Toutefois, le Service de santé de Montréal ne peut exiger des industries situées en dehors de la ville qu'elles s'équipent de purificateurs d'air ainsi que vous le demandez et comme nous le faisons pour Montréal."

Puis, il renchérit en ces termes: "Montréal a besoin du gouvernement provincial pour lui permettre d'agir sur une base régionale et pour que soit

voir POLLUTION en page 2

• *Paul VI et le patriarche Athénagoras échangent un baiser de paix sur la tombe de Pierre.*

—Page 49

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 69
Bandes dessinées / 56
Calendrier des pionniers / 43
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 70
Editorial / 4
Finance / 50 et 51
Horoscope / 26
Loisirs et récréation / 56
Mots croisés / 59
Nouvelles internationales 52 à 55
Nouvelles nationales / 19 et 27
Radio et télévision / 34
Spectacles et concerts / 30 et 31
Sports / 37 à 41
Tribunaux / 7 et 8
Vie féminine / 20 et 22 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 25

CKAC 73

Le remaniement, la semaine prochaine

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré, hier, qu'il convoquera les journalistes la semaine prochaine pour leur annoncer officiellement la décision de M. Marcel Faribault et leur communiquer en même temps les détails du remaniement ministériel qu'il projette d'effectuer au sein de son cabinet depuis plusieurs mois.

Quant à M. Faribault, M. Johnson a précisé, hier, qu'il n'était pas encore en mesure de dire si celui-ci ferait partie de son cabinet.

Le président du Trust général du Canada devait, comme on le sait, faire connaître sa réponse au premier ministre cette semaine.

On ignore officiellement quel poste lui a été offert au sein du cabinet mais on croit savoir qu'il s'agirait du poste de ministre des Institutions financières. Ce ministère a été créé au cours de la dernière session.

Les autres changements au sein du cabinet affecteraient près d'une dizaine de ministères.

Il est possible que le pavillon de l'URSS demeure après l'Expo

Le projet de démanteler le pavillon soviétique et de le transporter en URSS demeure inchangé, mais certaines considérations sont à l'étude, dont l'une a trait au projet Drapeau.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier soir, le commissaire général du pavillon, M. Boris A. Borissov, lors d'une conférence de presse qui marquait la clôture d'Expo '67.

"Parmi ces considérations, a précisé M. Borissov, la principale est de garder le pavillon soviétique sur place et d'étudier son utilisation selon ce qui sera décidé pour l'après-Expo".

M. Borissov a toutefois suggéré à ceux qui prennent les décision de faire vite.

Parlant du succès de la participation soviétique à l'Expo, M. Borissov a déclaré que 15,000,000 de personnes ont visité le pavillon de l'URSS, depuis le début de l'Expo.

"Nous sentons, maintenant, que plus de Canadiens et plus de Nord-Américains connaissent l'Union soviétique. Ce qui nous a le plus touché, c'est que nos gens ont pu converser avec des millions et des millions de visiteurs. Notre personnel était de 400."

En faisant savoir la décision de rapatrier le pavillon soviétique à Moscou, M. Borissov a mis fin à ce qui était, pour plusieurs, une quasi-certitude. Il y a lieu de croire, désormais, que si le projet du maire Drapeau, de rendre l'Exposition permanente est réalisé, la participation soviétique est fort probable.

Selon les chiffres les plus récents obtenus jusqu'ici, 35 pavillons ont été offerts ou donnés à Montréal et les autorités de 17 autres pavillons n'ont pas encore pris de décision.

Toronto réclame ses bancs publics

TORONTO (PC) — Montréal devra payer les 169 bancs de parc que Toronto lui a envoyés avant le début de l'Expo 67, a décidé hier la commission de contrôle du Toronto métropolitain.

Les bancs, paniers à rebuts et jardinières, qui valent en tout $40,000, devaient retourner après l'Expo dans les parcs publics de Toronto.

Mercredi, les contrôleurs recevaient une lettre du commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert Shaw, demandant à la ville de Toronto de laisser les bancs où ils étaient.

Les contrôleurs ont décrété que Montréal devrait faire une offre d'achat ou de location. Quant au maire de Toronto, M. William Dennison, il a déclaré catégoriquement aux contrôleurs que Toronto devait reprendre possession de ses bancs.

Pour leur part, deux contrôleurs, M. Allan Lamport et Mlle Margaret Campbell, ont trouvé que le maire de Toronto était trop dur.

Le projet d'une exposition permanente, mis de l'avant par le maire Drapeau de Montréal, ne réussira pas, a déclaré d'autre part hier M. William Dennison, maire de Toronto.

"Si c'est un projet purement montréalais, je ne tenterai pas de soulever des objections," a dit M. Dennison, mais il a ajouté :

"Je crois que le projet du maire Drapeau est impossible à mettre à exécution, que ce n'est qu'une chimère."

Le maire de Toronto a aussi déclaré qu'il ne trouvait rien à redire à l'annonce faite mardi par le ministre du Commerce, M. Robert Winters, qui a révélé que les édifices du gouvernement canadien à l'Expo seraient offerts à la ville de Montréal.

M. Winters avait déclaré que le gouvernement fédéral ne s'opposerait pas à la donation de pavillons ou d'objets exposés à l'Expo, de la part des participants à la fois. Mais le gouvernement fédéral ne veut avoir aucune responsabilité financière relativement à ces dons.

M. Dennison a déclaré qu'il ne s'objectait pas au plan fédéral dans ce domaine tant qu'il ne serait pas question de subventions pour le projet de M. Drapeau.

"Je ne considère pas comme subvention le fait de faire don d'un édifice," a-t-il dit.

Répondant à M. Drapeau qui a déclaré ici mardi, lors d'une conférence de presse, que Montréal n'avait pas l'intention de rivaliser avec l'Exposition nationale canadienne de Toronto, M. Dennison a déclaré que l'édifice du gouvernement canadien à l'Expo pourrait bien finir par être "une meule de moulin" attachée au cou de Montréal.

L'édifice est exposé aux rigueurs de la température et ne peut être chauffé. La galerie d'art est sa seule valeur a-t-il dit.

La police à cheval charge des manifestants à Madrid

MADRID (UPI) — Des milliers d'étudiants ont lancé des pierres à la police après qu'une marche sur le ministère de l'Education eut été dispersée par des charges de cavalerie.

Des policiers à cheval brandissant de longues badines ont foncé sur les manifestants qui marchaient en silence pour protester contre "la politique générale de répression du gouvernement".

Plus tôt, quelque 3,000 étudiants s'étaient rassemblés autour des facultés de philosophie et lettres et des sciences de l'université de Madrid après avoir fait une grève d'une heure.

La police a procédé à plusieurs arrestations. Elle a utilisé pour la première fois des chiens contre les étudiants, qui ont retraité vers les bâtiments universitaires sous le couvert d'une pluie de pierres lancées aux policiers.

L'Expo, un élément de solution aux problèmes des villes

LONDRES (PC) — D'après le Times de Londres, l'Expo 67 pourrait devenir une approche plus fructueuse dans l'étude et la solution du problème urbain.

Le quotidien reproduit un article écrit par Suzanne Puddefoot, peu après sa visite à l'Expo cet été. La journaliste écrit : "On dit que plusieurs des constructions vont disparaître des terrains de l'Exposition universelle." Cependant, en réponse à l'appel lancé par le maire Drapeau, la journaliste des pages féminines croit que quelques-unes demeureront sur place, à l'inclusion du dôme géodésique du pavillon des Etats-Unis . . . L'île Ronde et Habitat 67 demeureront intacts.

"Si ce projet domiciliaire pouvait devenir un centre architectural propre au pays, comme l'est devenu celui des "habitations de l'artisan moderne" conçu par le prince Albert à l'occasion de l'Exposition de 1851, ce serait grandiose. Ce serait encore mieux si Expo 67 nous léguait quelque surplus : un nouveau moyen d'étudier le problème de la vie urbaine."

Poursuites de $100,000 contre certains restaurateurs de l'Expo

L'Union des employés d'hôtels, motels et restaurants a décidé hier de prendre des procédures judiciaires contre un certain nombre de concessionnaires de l'Expo, qui administrent des restaurants dans les pavillons étrangers.

Deux mille adhérents du syndicat travaillent à l'Expo et certains d'entre eux se plaignent de n'avoir pas reçu le pourboire de 15 pour cent mentionné sur la note comme "frais de service". D'autres, payés à l'heure, affirment n'avoir jamais reçu le salaire qui leur est dû.

"Nous avons demandé à nos avocats de prendre les mesures appropriées pour récupérer les salaires dus aux employés de divers restaurants de l'Expo", a déclaré hier le président de l'Union, M. James Stamos. "Comme l'Expo en est à sa dernière semaine, précise-t-il, le syndicat s'efforcera par tous les moyens d'obtenir satisfaction pour ses membres."

La Cour supérieure a ordonné récemment la saisie des biens des concessionnaires des pavillons ouest-allemand et autrichien.

Le syndicat réclamera un total de $100,000 à six autres restaurants au nom de ses adhérents.

POLLUTION

SUITE DE LA PAGE 1

aussi approuvée une législation adéquate destinée à combattre la pollution de l'air par les véhicules-moteurs."

Le Dr Lamquin rappelle qu'une telle législation est déjà en force aux Etats-Unis pour les nouveaux modèles d'automobiles et que la province de l'Ontario s'apprête à faire de même. Il ajoute qu'il conviendrait que le Québec "devance l'Ontario dans ce domaine".

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45
MAXIMUM : 50

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Régions des Cantons de l'Est et Laurentides : généralement nuageux, quelques averses dispersées. Vendredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées, devenant couvert en fin de journée. Plus frais et vents du sud-ouest de 15 milles, devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Ste-Agathe, 45 et 35; Sherbrooke, 50 et 40.

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux avec quelques averses dispersées aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées, devenant couvert en fin d'après-midi. Plus frais et vents du sud-ouest de 15 milles, devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Montréal, 50 et 35; Ottawa, 45 et 35.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux avec pluie intermittente se changeant en averses dispersées plus tard dans la journée. Vendredi, généralement nuageux avec averses dispersées. Plus frais et vents de l'est de 15 milles avec rafales devenant du sud-ouest de 15 milles, cet après-midi. Maximum et minimum à Québec, 55 et 40; La Tuque et Chicoutimi, 50 et 40.

Régions de Baie-Comeau et Rimouski : nébulosité croissante avec pluie. Vendredi, généralement nuageux avec averses dispersées. Plus frais et vents du sud-est de 15 milles avec rafales, venant du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Maximum et minimum à Baie-Comeau, 50 et 40 ; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 55 et 40.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : nébulosité croissante, avec pluie. Vendredi, généralement nuageux avec quelques averses.

SIDBEC

SUITE DE LA PAGE 1

le au Labrador.

Le premier ministre a conclu en disant qu'il ne fallait pas s'étonner si les pourparlers en vue d'en arriver à un contrat définitif se prolongeaient plus longtemps que prévu parce que "c'est quand même 32 milliards de kilowatts-heure qui sont en jeu."

La signature de ce contrat, a-t-il dit, implique des quantités plus considérables que lors de la nationalisation des compagnies d'électricité au Québec en 1962.

Un comité du synode veut un document précis sur la régulation des naissances

CITE DU VATICAN (Reuters) — Un comité spécial du synode des évêques actuellement en réunion à Rome, a recommandé aujourd'hui au Vatican de publier un document clair et précis sur les questions doctrinales et morales, y compris la régulation des naissance.

Cette recommandation fait suite à une résolution adoptée la semaine dernière par les 3,000 délégués au Congrès pour l'apostolat des laics, tenue à Rome, laquelle demandait au Vatican de laisser aux couples mariés le choix des méthodes de régulation des naissances.

Le synode, un organisme consultatif groupant les représentants des conférences épiscopales du monde et qui tient sa première réunion depuis la fin de septembre, a suggéré au Vatican de faire une déclaration de caractère positif et pastoral compatible avec les exigences d'une foi renouvelée dans l'esprit du concile qui s'est déroulé de 1962 à 1965.

La déclaration demandée devrait concerner l'enseignement de l'Eglise sur les problèmes moraux et notamment la régulation des naissances, a dit un porte-parole du Vatican. Cette exigence d'un renouvellement de la foi a été exprimée au synode afin que soit clairement défini ce que les 500,000,000 de catholiques doivent croire ou non, à la suite des affrontements de plus en plus nombreux entre les diverses interprétations de l'enseignement de l'Eglise moderne.

COUVENT

SUITE DE LA PAGE 1

de leurs tâtonnements dans le noir chacun une compagne de jeu.

Le pot-aux-roses fut découvert par un gendarme qui vit un jeune homme franchir le mur du couvent au retour d'une expédition amoureuse. Pris pour un voleur, le héros de l'aventure ne put se disculper qu'en faisant des révélations qui font trembler les familles des jeunes filles.

La plaisanterie est une sorte de duel où il n'y a pas de sang versé.

Chamfort

Le plaisir retardé est un agréable tourment.

Publilius Syrus

L'URSS

SUITE DE LA PAGE 1

da, qui fut approuvée à l'unanimité.

Après l'adoption de la résolution, le secrétaire général U Thant a déclaré qu'il était nécessaire de renforcer la mission d'observation de l'ONU dans le secteur de Suez. Il a proposé de porter de 43 à 90 le nombre d'observateurs de l'ONU, de doubler le nombre des postes d'observations sur les deux rives du canal et d'acquérir quatre vedettes de reconnaissance et quatre hélicoptères avec le personnel nécessaire.

Les membres du Conseil de sécurité continuent cependant de rechercher une formule qui apporterait un réglement permanent à la crise du Moyen-Orient.

Mécontentement en Egypte

La résolution du conseil a été accueillie sans enthousiasme dans les deux camps, qui continuent de rejeter l'un sur l'autre la responsabilité des derniers et sanglants événements.

En Israël, on montre une satisfaction modérée du fait que le conseil n'ait pas adopté "le point de vue soviéto-arabe", mais ces milieux se montrent cependant pessimistes quant aux effets de l'appel du conseil pour une stricte observation du cessez-le-feu.

Au Caire, les milieux politiques égyptiens sont mécontents de la résolution qu'ils considèrent, en fait, comme la résolution américaine légèrement revue et corrigée. On souligne que comme après la guerre de juin, le Conseil de sécurité a été incapable de condamner Israël "qui venait de commettre une agression". La presse égyptienne s'en prend particulièrement aux Etats-Unis qu'elle accuse d'appuyer Israël dans ses agressions et de lui envoyer des armes pour faire monter la tension au Moyen-Orient jusqu'à l'état de guerre.

Toutefois, les dirigeants égyptiens laissent entendre qu'il n'est pas question de riposte au bombardement de Suez et de reprise des hostilités. Le porte-parole du gouvernement égyptien a affirmé au Caire que son pays entendait respecter le cessez-le-feu, mais qu'il n'acceptera jamais qu'une partie de son territoire soit occupée.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

M. Johnson a dit que ce passage de l'article ressemblait étrangement à un discours qu'il avait prononcé en janvier 1962 à l'Assemblée législative.

Ce discours, que les journalistes n'avaient pas pris au sérieux selon M. Johnson, réclamait des amendements à la constitution et donnait un délai de cinq ans.

"A ce moment-là, a dit M. Johnson, personne ne voulait toucher à cette vache sacrée qu'est la constitution. Aujourd'hui, tout le monde est disposé à la rédaction d'une nouvelle constitution ou tout au moins à des amendements."

Au sujet du résultat des élections au Nouveau-Brunswick, M. Johnson a déclaré que la réélection du gouvernement de M. Louis Robichaud indique que les électeurs ont tendance à réélire les gouvernements en place.

Il a ajouté que pour sa part, il n'entend pas déclencher des élections à moins que le peuple en réclame. "Et il n'y a pas de clameur", a dit M. Johnson.

ULTRA-MODERNES FAUTEUILS DE BUREAU



Siège et dossier recouverts de vinyle.
Bras en noyer. Cadre chromé.

FAUTEUIL BASCULANT Prix courant $79.95 — SPECIAL $64.50

FAUTEUIL Prix courant $24.95 — SPECIAL $18.50

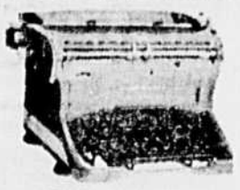
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS
LA DIVISION DE L'AMEUBLEMENT DE ROSS OFFICE SUPPLIES et MONTREAL OFFICE MACHINES
708 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal — Tél. 861-3333

MEUBLES DE TOUT GENRE
Directement des manufacturiers
DETAIL AU PRIX DU GROS
Termes faciles
Courtiers de Meubles en Gros
Pour renseignements appelez
725-6145

INSISTEZ SUR LA POINTE PENTEL PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE
Venez nous voir à l'Expo 67, à la Ronde, carrefour International, cadeau et démonstration gratis.
Apportez cette annonce !



SPECIAL
machines à écrire



Remington Royal — Rég. $59.50 MAINTENANT $39.50
Underwood Smith Corona — Rég. $89.50 MAINTENANT $59.50
TOUTES GARANTIES — Rég. $119.50 MAINTENANT $79.50

DACTYLOGRAPHES ELECTRIQUES NOUVEAU PRIX au-dessus de $550.00 $99.50
Régulièrement : $59.00
Portatifs : clavier complet et mallette Maint. $39.50
Protectographes : modèles récents Rég. $109.50 A solder $49.50
Machines à additionner et à calculer
Neuves, 10 clés, soustraction, multiplication. Plus récentes caractéristiques. Régulièrement : $119.50 Maint. $79.50
Remington, Underwood, R.C. Allen, Burrough's reconditionnées. Manuelles $49.50 Electriques $69.50
Crown Equipment
1011 BLEURY Co. Ltd. UN. 1-2437
Stationnement gratuit de l'autre côté de la rue.
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à midi.

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE



FENETRES EN ALUMINIUM



PORTES EN ALUMINIUM



TELEPHONEZ MAINTENANT
279-8551
• Emaillés
• Anodisés
• Naturels
ALSCO
1530 est, Beaubien, Montréal
FABRIQUES SUR MESURES, INSTALLES PAR DES EXPERTS

STEINBERG

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES
EN VIGUEUR DES MAINTENANT

Par suite d'un jugement rendu par la Cour d'Appel du Québec, nos magasins d'alimentation de Montréal et de la région métropolitaine (dans un rayon de dix milles de l'île de Montréal) seront ouverts aux heures suivantes:

Lundi: de 1.00 p.m. à 6.00 p.m.
Mardi et Mercredi de 9.00 a.m. à 6.00 p.m.
Jeudi et Vendredi de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
Samedi: de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

STEINBERG LIMITEE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 248

La création d'un organisme régional de planification s'impose au plus tôt

— le directeur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, M. Aimé Desautels

par Pierre VENNAT

Le directeur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, M. Aimé Desautels, a insisté hier soir sur la nécessité de créer au plus tôt un "cadre", un "organisme à l'intérieur duquel on pourra travailler" afin de pouvoir mettre en application un plan directeur pour la région métropolitaine.

Cet organisme, tel que le voit M. Desautels, qui participait à un forum sous les auspices de la section régionale de Montréal de l'Association canadienne d'urbanisme, ne porterait pas atteinte à l'autonomie municipale puisqu'il s'occuperait uniquement des questions d'intérêt régional, "que les municipalités, de dire M. Desautels, ne peuvent solutionner d'elles-mêmes".

Le plan-témoin, comme tel, ne précise pas quelle forme juridique devrait prendre l'organisme qui verra à mettre en application le plan, mais M. Desautels, mis sur la sellette, n'a pas tenté d'élucider la question.

Fort de l'appui de la section montréalaise de l'Association canadienne d'urbanisme, que venait de lui donner son président, M. Marcel Junius, M. Desautels a avoué qu'au désespoir de certains les planificateurs du Service d'urbanisme avaient perdu conscience des limites administratives des villes en préparant le plan-témoin.

"La ville, pour nous, ce n'est plus la ville juridique avec des limites souvent arbitraires, a dit M. Desautels. Le plan-témoin n'aspire pas comme tel à une consécration juridique. Le plan-témoin veut faire prendre conscience à la région de ce qu'elle est et des problèmes auxquels elle aura à faire face à l'avenir."

Il faudra planifier

Se défendant de croire que tout est mauvais à Montréal, que tout soit perdu dans la région, M. Desautels a toutefois insisté pour dire que le plan-témoin devra être suivi d'un autre plan, d'un véritable plan directeur ou d'une série de plans dans des domaines donnés.

C'est pourquoi il croit nécessaire la création d'un organisme supramunicipal pour mettre le plan en marche.

M. Desautels a été même jusqu'à dire que c'était, selon lui, ce qui lui semblait la conclusion la plus urgente du plan-témoin sur l'an 2,000.

Se défendant d'en avoir contre l'entreprise privée, il a dit toutefois que l'on ne pouvait laisser le développement de la région à des initiatives "spontanées". On devra aussi adopter une vigoureuse politique de contrôle de la spéculation, les spéculateurs contrôlant trois fois plus de terrain qu'il y a de territoire urbanisé dans la région.

M. Desautels a aussi annoncé que le Service d'urbanisme avait l'intention de présenter le film sur le plan-témoin dans les 300 municipalités de la région métropolitaine, à l'intention de la population, pourvu que les différents conseils municipaux n'y voient pas d'objection.

Quant à M. Junius, de l'Association canadienne d'urbanisme, il a insisté sur l'idée qu'un développement anarchique coûte cher et qu'un plan d'aménagement permettrait, au contraire, d'épargner une somme importante d'argent.

La police recouvre 101 caisses d'alcool volées dans le port

Avec la récupération de quelque 101 caisses contenant environ 1212 bouteilles de 24 onces de rye de marque Canadian Club et l'arrestation de quatre individus, les policiers croient avoir éclairci un vol audacieusement commis hier après-midi près du hangar no 66 du port de Montréal, au pied de la rue Lacoste. Ils espèrent encore appréhender d'autres suspects.

Selon un porte-parole de la police du port, les voleurs ont franchement pénétré dans les installations portuaires à bord d'un camion, vers 1 h. hier après-midi, et ils ont promptement chargé leur véhicule de caisses d'alcool que contenait un wagon de chemin de fer dont ils avaient brisé les sceaux douaniers. Après quoi les individus sont sortis du port et ont disparu dans les rues avoisinantes.

Peu de temps plus tard, toutefois, l'alerte donnée aux policiers municipaux et aux agents de la Sûreté provinciale a permis d'intercepter, à l'angle des rues Ste-Catherine et Viau, une camionnette contenant 61 des caisses du liquide volé.

Ce premier recouvrement a aussi conduit à l'arrestation de trois suspects dont l'interrogatoire a précédé de peu une descente dans un logement du boulevard l'Assomption, dans l'est de la métropole. En cet endroit, les policiers ont mis la main sur 40 autres caisses de rye, ainsi qu'au collet d'un individu dont le visage ne leur était pas étranger.

Un camion tue un enfant et en blesse 2 autres

La police détient un camionneur dont le véhicule a tué instantanément un bambin de 4 ans et en a blessé deux autres, vers 2 h. hier après-midi, à l'intersection des rues Alma et St-Zotique.

L'enfant tué est le petit Richard Allaire, fils de M. et Mme Raymond Allaire, du 6692, rue Drolet. Les blessés sont le frère de Richard, Michel, 5 ans, et Franco Cazzero, 5 ans également, du 6621, rue Henri-Julien. Tous trois déambulaient ensemble lorsqu'ils ont été heurtés par le camion.

Le chauffeur du véhicule, appréhendé 20 minutes après l'accident, doit tenir le rôle de témoin important lors de l'enquête du coroner sur les circonstances entourant la mort de Richard Allaire.



photo LA PRESSE

Impossible de dire ce qu'on y voulait

Un camion-remorque dissimulé dans un boisé, quelques sacs postaux éventrés, des lettres jonchant le sol et un chauffeur menotté, mais indemne, dans la cabine de son véhicule, tel est le tableau découvert près de la 88e Avenue et du boulevard Henri-Bourassa, vers 5 h. 15 ce matin, par des policiers du quartier de Rivière-des-Prairies, dans le nord-est de l'île de Montréal. Des bandits se sont emparés du camion près de Drummondville, la nuit dernière, mais on ignore encore le butin qu'ils convoitaient: seule une infime partie des colis postaux a été mise à sac.

Des bandits volent un camion chargé de courrier

La Sûreté provinciale recherche des bandits qui ont enlevé un chauffeur à l'emploi de la compagnie Bellechasse Transport et son camion-remorque chargé de sacs postaux, vers 2 h. ce matin, à St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond, sur la route no 20, à environ 50 milles à l'est de Montréal, pour conduire ensuite le véhicule vers la métropole, où ils ont pillé une partie de sa cargaison avant de l'abandonner avec le chauffeur dans un boisé voisin de la 88e Avenue, à trois-quarts de mille du boulevard Henri-Bourassa, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.

Le chauffeur, M. Lucien Garneau, âgé d'une trentaine d'années, de la rue Principale, à Portneuf, est sorti indemne de sa mésaventure. Des policiers de Rivière-des-Prairies, alertés par téléphone présumément par les bandits eux-mêmes, l'ont découvert menotté dans la cabine de son camion. A l'arrière du véhicule, des lettres provenant de sacs postaux éventrés jonchaient le sol, à l'endroit où les voleurs avaient apparemment garé l'automobile conduite par un complice avec lequel ils se sont enfuis en emportant un butin dont les enquêteurs ignoreraient encore la nature.

Des investigateurs du ministère des Postes travaillent également à déterminer le ou les envois emportés, mais il semble bien que les malfaiteurs convoitaient quelque chose de précis, car ils ont laissé intact la presque totalité du chargement du camion.

Le chauffeur, M. Garneau, a raconté aux policiers qu'il avait quitté Lévis hier soir à 11 h. 30 pour gagner Montréal. Ses agresseurs, a-t-il dit, se sont emparés de lui alors que, vers 2 h. du matin, il regagnait son camion après avoir pris un café dans un restaurant de St-Germain-de-Grantham, en bordure de la route no 9 et à 3 milles au sud-ouest de Drummondville.

"Comme j'allais monter dans ma cabine, un homme m'a enfoncé un revolver dans le dos, m'a ordonné de m'asseoir au milieu de la banquette et d'ouvrir la portière de gauche à un autre inconnu. Tous deux m'ont entouré dans le camion et, après m'avoir passé des menottes, ils ont démarré en direction de Montréal" a dit le camionneur.

Plus tard, en parvenant au pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine, M. Garneau dit que ses ravisseurs lui ont passé une cagoule sur la tête et qu'il n'a forcément plus su où on l'emmenait. "Un peu plus tard, le camion s'est immobilisé à l'endroit où l'on m'a découvert. J'ai dû descendre et les inconnus m'ont alors attaché à un arbre, ma cagoule toujours sur la tête. Après un moment, on m'a ramené dans la cabine du camion et débarrassé de la cagoule".

On croit qu'il était alors près de 5 h. du matin. Ignorant l'endroit où il se trouvait ainsi dans l'obscurité de la nuit, M. Garneau dit avoir demandé aux bandits s'ils allaient l'abandonner sur place. "Ils m'ont dit de ne pas m'inquiéter parce qu'ils allaient avertir la Sûreté!" a dit le camionneur. De fait, les policiers, ceux de Rivière-des-Prairies, n'ont pas tardé à venir à son aide... et lui enlever finalement ses menottes.

M. Garneau a par ailleurs déclaré à un reporter qu'il ignorait la nature exacte du contenu des sacs postaux que transportait son camion. "Ce sont des sacs de malle, c'est tout ce que j'en sais. Mon travail, c'est conduire mon camion" a-t-il conclu.

2 morts dans l'explosion d'un centre d'art, près de St-Pie

ST-PIE-DE-BAGOT. — Deux hommes ont été tués, vers 10 h. 30 hier matin, lorsqu'une violente explosion a complètement démoli un vieux moulin à scie qui abritait un centre d'art, à Emileville, à environ 2 milles de St-Pie, comté de Bagot.

Les victimes sont: MM. Henri-Paul St-Pierre, âgé de 55 ans, père de 12 enfants, et Fernand Ducharme, 32 ans, tous deux de St-Pie.

On ignore la cause exacte de cette explosion qui a complètement démoli l'immeuble de deux étages, propriété de M. Omer Dufresne, qui avait transformé son ancien moulin à scie en un centre d'art où des artistes venaient travailler et exposer leurs oeuvres durant la belle saison.

M. Dufresne a révélé aux policiers que la fournaise de l'immeuble était défectueuse et qu'il avait envoyé les deux hommes sur les lieux pour effectuer les réparations qui s'imposaient.

Personne ne peut dire de façon exacte pour l'instant ce qui s'est déroulé. Les corps des deux victimes ont été retrouvés à 15 ou 20 pieds de la bâtisse. Ils étaient carbonisés et complètement nus, à l'exception de leurs souliers. On a retrouvé autour d'eux des lambeaux de vêtements.

La police se demande si les deux hommes ont été projetés à cet endroit sous la violence de l'explosion ou s'ils avaient réussi à se traîner jusque-là après la déflagration.

On n'a pu trouver aucun témoin de l'explosion. Aucun incendie n'a suivi l'explosion qui a presque complètement désintégré l'immeuble.

Cotroni soutient avoir parlé de cautionnement et non de pot-de-vin

JOLIETTE — Durant l'audition de son procès, à Joliette, hier, "Vic" Cotroni a soutenu que sa conversation avec les policiers n'avait porté que sur le montant d'un cautionnement. L'inculpé doit répondre d'une offre d'un pot-de-vin de $25,000 au sergent Gérard Barbeau, de la Gendarmerie royale du Canada, le 21 juin passé, à Repentigny.

A l'ouverture de l'audience, le tribunal a entendu la lecture de deux témoignages qu'a rapportés la commission rogatoire, chargée d'une enquête à New York, en relation avec la cause. Son premier témoin fut Vincent Asaro, père de Joseph-Vincent Asaro, que la justice aux Etats-Unis recherchait depuis une douzaine d'années. D'après le père, son voyage à Montréal avait pour motif de ramener son fils, aux Etats-Unis, finalement décidé à se rendre à la police du pays.

Au début de son témoignage, Asaro, père, un New Yorkais, a dit qu'il s'était présenté à la Gendarmerie royale sous le nom de Bassarico, pour empêcher l'arrestation de son fils, déterminé à se rapporter au bureau des libérations conditionnelles dans son pays. Par la suite, cependant, il a prétendu ne pas se rappeler d'avoir emprunté le nom de Bassarico.

Plus tard durant la journée, le sergent Barbeau et l'agent Emile Dorich, de la Sûreté municipale à Montréal, se sont offerts à revenir devant le tribunal, pour lui indiquer qu'à deux reprises Asaro, père, s'était donné le nom de Francesco Bassarico. Motivant son voyage au Canada, le père a soutenu qu'il venait de recevoir des nouvelles de son fils, pour la première fois depuis sa fuite des Etats-Unis. "Je le croyais mort", dit-il.

De New York à Montréal, Asaro, père, aurait fait le trajet dans l'automobile d'un dénommé Salvator Sorrentino, qui agissant sous les ordres de son fils, Joseph-Vincent Asaro. Par la suite, Cotroni a cité Sorrentino comme un actionnaire d'une entreprise, dont il est le président.

Comme deuxième témoin, la commission rogatoire a fait comparaître Joseph-Vincent Asaro, fils, qui avait fait l'objet de recherches de la part du ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'interpelé a affirmé avoir travaillé pendant un an au compte de Cotroni, alors le propriétaire d'un établissement portant le nom de Vic's Café. Il a par la suite corroboré le témoignage de son père et soutenu qu'avant les événements du 21 juin passé, il avait décidé de se rendre à la police de son pays.

Asaro, fils, aurait demandé aux policiers Barbeau et Dorich la permission de s'entretenir en tête-à-tête avec Cotroni, qui aurait cependant refusé la requête. "Par amitié envers

Voir COTRONI, en page 6

Un criminologue soutient que la poursuite devrait être indépendante du gouvernement

De l'avis de M. J. J. Edwards, directeur du Centre de criminologie de l'Université de Toronto, les poursuites criminelles intentées par l'Etat devraient l'être par un procureur général (ou un solliciteur général) complètement indépendant du gouvernement au pouvoir.

Témoignant hier devant la Commission d'enquête sur l'administration de la justice pénale au Québec, M. Edwards a dit que les poursuites criminelles étaient faites au nom de l'intérêt public et non pour le compte d'un gouvernement ou d'un parti politique en particulier. Il s'est dit en faveur de l'indépendance totale de l'officier chargé de mener à bien les poursuites criminelles.

Le professeur Edwards a révélé en outre que le Centre de criminologie auquel il est attaché poursuit depuis l'été 1964 une enquête scientifique sur les bres de la société de commettre les mêmes crimes.

M. Edwards a laissé entendre que la jungle des dispositions pénales contenues dans les statuts fédéraux et provinciaux pouvait empêcher le public d'être suffisamment informé quant aux sentences prévues pour telle ou telle offense.

Dans un autre ordre d'idées, sentences rendues par les magistrats de l'Ontario en matière pénale. Un questionnaire a été envoyé à tous les juges de première instance pour connaître leurs critères.

Le Centre de criminologie de Toronto a l'intention d'analyser également l'efficacité des sentences prononcées et d'éprouver la théorie — généralement admise — que les peines ont pour principal objectif de dissuader les autres même professeur Edwards s'est prononcé en faveur d'un contrôle législatif et juridique sur les détentions pour fins d'interrogatoire par la police.

Tout en reconnaissant la difficulté actuelle que rencontrent les corps policiers dans la recherche du crime, il s'est opposé à des moyens comme les tables d'écoute et le test du mensonge.

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX: ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6


Un magnifique PANIER-CADEAU DIONNE pour les personnes alitées
$7.50 et plus

MELONS
Casaba : Espagnols ou miel
RAISIN MUSCAT ET RIBIER
FRAISES • COINGS • PAPAYAS
AVOCATS • POIRES BARTLETT • POIRES
COMICES • POIRES BOSC • CHATAIGNES
POMME GRANATE • LIMETTES
GROSEILLES CHINOISES, ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine, Montréal (coin Drummond) Tél. 849-2341


EN VEDETTE CETTE SEMAINE
Attrayants secrétaires avec étagère en érable. Idéal pour salle d'entrée ou vivoir.
SPECIAL $125.00
BOUTIQUE COLONIALE
A. FORGET INC
6707, BOUL. SAINT-LAURENT - TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)


IMPORTATION "AQUA STAR"
ERGEE
le nouveau style du bas
Tient tout seul sans porte-jarretelles
• ne fait pas de plis
• monte très haut
Teintes: champagne, soleil, caresse, melon. Grandeurs A et B. Tailles: 8 à 11.
$3.00
Teintes: mode, lilas, jaune, orange, vert, bleu. Grandeur: A seulement. Tailles: 9-10 et 10-11
$3.00
Commandes téléphoniques et postales acceptées — 279-4581
CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT (ANGLE BEAUBIEN)



PHOTO RENÉ PICARD, LA PRESSE

Les étudiants manifestent à Sir George Williams

Protestant à la fois contre le principe d'exploitation commerciale en vigueur dans la librairie universitaire qui fournit leurs livres de cours et contre l'attitude prétendûment intransigeante de leurs autorités en matière d'administration, environ 150 étudiants et étudiantes de l'Université Sir George Williams ont complété une journée de manifestation en "campant" la nuit dernière dans le vestibule de l'annexe Henry F. Hall de l'institution qu'ils fréquentent, au 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Organisée avec l'approbation d'associations estudiantines des autres universités de la métropole ainsi que celle de Sherbrooke, la manifestation, qui s'est déroulée sans incident, tenait lieu de prélude à la grève que les quelque 15,000 étudiants de Sir George Williams devaient, selon le président de leur comité, observer aujourd'hui. Ce matin quelque 300 étudiants participaient à la manifestation. "Pour votre salut, faites la grève," lisait-on sur des pancartes. D'après les protestataires, chaque étudiant dépense annuellement de $70 à $150 pour ses livres de cours. Ils disent que la librairie de l'université réalisera en 1967 un bénéfice net de l'ordre de $90,000 "alors qu'elle ne devrait pas avoir de but lucratif et qu'on nous refuse, par-dessus le marché, tout droit de regard sur l'utilisation des profits". Des professeurs de diverses facultés, approuvant l'attitude de leurs élèves, ont passé la nuit en compagnie des manifestants.

Schirm et Guénette: la Cour suprême serait bientôt saisie de toute l'affaire

Le ministère de la Justice étudierait présentement le bien-fondé du premier jugement rendu contre Schirm et Guénette, déclarés coupables du meurtre qualifié de M. Leslie D. MacWilliams, et il se pourrait que, d'ici peu de temps, la Cour suprême (le plus haut tribunal du pays) soit saisie de toute l'affaire.

La Cour d'appel a accordé aux deux appelants de nouveaux procès séparés.

Me Jacques Clement, qui avait plaidé pour la Couronne, tant durant le procès que devant la Cour d'Appel, n'a pas voulu faire de commentaires sur la décision de tenir deux nouveaux procès séparés.

FAITS divers

Pharmacie dévalisée 2 fois en 2 jours

La pharmacie Henri Denis, située au 2788, rue de Rouen, a été dévalisée pour la deuxième fois en autant de jour, vers 10 h. 30 hier soir, alors qu'un bandit armé d'un revolver s'est fait remettre une somme de $35 avant de prendre la fuite à pied.

La veille, deux individus dont l'un serait l'agresseur d'hier, s'étaient enfuis après s'être emparés d'un montant de $150 dans le tiroir-caisse et de $13 sur la personne d'un employé de la pharmacie, M. Robert Comeau.

Vol dans une station-service

Le propriétaire de la station-service B.A. située au 9315, boulevard St-Laurent, M. Robert Sauvé, 21 ans, s'est fait voler une somme de $400, une bague et sa montre, peu avant minuit hier, par deux bandits armés d'un revolver.

Les malfaiteurs, qui n'ont pas molesté leur victime, ont fui la station-service dans une petite automobile de fabrication française.

Cambriolages

Des rôdeurs se sont glissés par une porte latérale dans l'entrepôt de la Husband Transport, 6850 ouest, rue St-Jacques, et ont volé une caisse de chaussures valant $1,600. Dans l'auto de M. Rémi Bessette, 1627, rue Visitation, immobilisée dans la rue on a volé des caméras et des accessoires de photographie évalués à $1,200.

Chez M. R. Selinger, 4850, chemin de la Côte-des-Neiges, appt 1802; Mme Marie-Ange Girard, 6330, rue St-Denis, appt 30 et M. Robert Paquin, 2080, rue Hogan, appt 4, des malfaiteurs ont fait main basse respectivement sur $1,800 de bijoux; $1,200 de fourrures et $1,000 d'effets divers.

Le feu ravage une épicerie "à deux étages"

Une épicerie à deux étages, probablement la seule du genre dans toute l'Amérique du Nord à étaler sa marchandise sur deux planchers, a été la proie des flammes, vers 11 h. 15 hier matin.

Il s'agit d'une épicerie Métro, propriété de M. Bruno Mailhot, située au 2500 rue Bellechasse, à l'intersection de la rue Iberville, dans le quartier Rosemont.

Les flammes ont pris naissance près d'un convoyeur au deuxième étage, à l'arrière de l'établissement. Une vingtaine de pompiers, dirigés par le chef de division intérimaire Maurice Allard, se sont rapidement rendus sur les lieux et ont enrayé la marche de l'élément destructeur en moins de 45 minutes.

Seulement deux lances ont été utilisées pour éteindre le brasier, mais les dégâts causés par l'eau sont très considérables.

La Cour d'appel oblige Steinberg à se conformer au décret de l'alimentation

La compagnie Steinberg Ltd devra observer les heures de fermeture imposées par le décret, dont elle avait attaqué la validité.

Le décret était en vigueur depuis juin 1965, mais un grand nombre de procédures avaient été émises à l'encontre de cette législation. La décision de la Cour d'appel se trouve dans quatre décisions qui maintiennent la validité du décret, le juge Lucien Tremblay, juge en chef de la province, et le juge Elie Salvas se portent toutefois dissidents.

Un juge de la Cour supérieure avait déclaré le décret inconstitutionnel pour le motif qu'il intervenait dans la réglementation du commerce et décidait de la condition de travail des employés de Steinberg.

Le tribunal ordonne à l'intimée de cesser de faire travailler ses employés en dehors des heures mentionnées dans le décret. Ce décret, de plus, ordonne à Steinberg de consentir une contribution de la moitié de un pour cent au Comité paritaire de l'alimentation au détail et les employés devront apporter une égale contribution au Comité.

L'une des décisions de la Cour d'appel renverse le jugement de la Cour supérieure qui a maintenu un bref de prohibition suspendant 80 plaintes portées contre Steinberg's.

Les juges André Taschereau, Fernand Choquette et Antoino Rivard constituent la majorité.

Le juge Taschereau qui a rédigé les principales notes conclut que le lieutenant-gouverneur en conseil peut avoir excédé sa juridiction dans certains cas ce qui rendrait inopérant le décret sur certains points, mais n'autoriserait pas un juge d'annuler le décret.

La revue "Maintenant" dénonce une émission de "Newsmagazine"

L'équipe de direction de la revue "Maintenant" considère comme "un affront insupportable" l'émission "Newsmagazine" de Radio-Canada, diffusée lundi soir dernier et portant sur un sondage effectué au Québec.

Dans un communiqué remis à LA PRESSE, l'équipe, qui comprend MM. Vincent Harvey, o.p., Pierre Saucier, André Charbonneau, Yves Gosselin, o.p., Louis Racine, o.p. et Mme Hélène Pelletier-Baillargeon, souligne qu'au nom de la liberté d'information, de la démocratie et de la tradition d'honnêteté dont fait preuve habituellement la Société Radio-Canada, elle se doit d'enregistrer les protestations les plus véhémentes contre le style, le contenu et le traitement de l'émission en question animée avec un ton méprisant et hautain par M. Normand De Poe.

"Alors que le pays lui-même est à la recherche d'un nouvel aménagement de son avenir, mande le communiqué, il n'est pas permis de traiter de façon aussi cavalière, grossière et insultante la population québécoise et la démarche collective qu'elle entreprend sérieusement, sans acrimonie ni anglophobie.

"Dans un pays de tradition démocratique, britannique et qui se dit civilisé, le respect de l'objectivité est la norme élémentaire. Il est d'une malhonnêteté inqualifiable de se servir des ondes, propriété publique, et à plus forte raison du réseau d'Etat, pour diffuser une propagande haineuse et une vue caricaturale qui manifestement n'avait d'autre but que de ridiculiser et d'humilier la fierté d'un peuple."

Faisant ensuite état d'une future loi sur la radiodiffusion, les protestataires se demandent si, dans ce contexte, il faut croire que c'est là l'orientation qu'on entend donner à la promotion de l'unité nationale et à l'expression de l'identité nationale.

"Si tel était le cas, souligne-t-on, il faudrait alors se résigner à voir s'écouler la seule réalisation bi-nationale qu'est le réseau Radio-Canada-CBC."

L'équipe de "Maintenant" va jusqu'à dire que si l'on présentait une version française de cette émission au canal 2, l'affront serait à ce point insupportable qu'il rallierait automatiquement la très grande majorité des Canadiens français à la cause de l'indépendance.

Tout en souhaitant qu'un bon nombre de nos compatriotes anglophones du Québec auront assez de dignité et de courage pour faire la même requête, les protestataires exigent en terminant que Radio-Canada fasse des excuses publiques à la suite de cette émission.

Transport: le juge Roger Ouimet est nommé conciliateur

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure à Montréal, sera le conciliateur dans le conflit opposant la Commission de transport de Montréal à 6,000 de ses employés.

C'est ce qu'a annoncé ce midi, M. Maurice Bellemarre, ministre du Travail, qui a précisé que les parties concernées étaient tombées d'accord sur le choix du juge Ouimet.

La nomination du conciliateur est l'application de l'article 9 du Bill 1, adopté samedi dernier pour forcer la reprise du travail dans le transport en commun à Montréal.

Le Bill 1 prévoit une période de conciliation obligatoire de 15 jours, période qui pourra être prolongée d'une autre quinzaine sur recommandation du ministre du Travail.

Au terme de la négociation obligatoire, le conciliateur devra remettre un rapport au gouvernement. Si aucune entente n'est intervenue à ce niveau entre les parties, le Bill 1 prévoit l'arbitrage obligatoire dans les sept jours suivant la remise du rapport du conciliateur.

Les séances de négociation débuteront demain matin, à 9 h. 30, en présence du juge Ouimet, dans les locaux du ministère du Travail à Montréal.

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 3

Cotroni et pour lui épargner des ennuis, a-t-il dit, je voulais lui indiquer que la police des Etats-Unis me recherchait". Il a de plus nié avoir dit aux policiers, venus l'appréhender: "Qu'est-ce qui vous arrive, les gars... Vous ne pouvez vous entendre sur le prix ?". Cette phrase ne me dit rien, a-t-il ajouté.

A la reprise de l'audition durant l'après-midi, Cotroni a paru à la barre du tribunal. Dans son esprit, dit-il, c'était un cautionnement et non un pot-de-vin, qu'il a voulu offrir aux policiers, venus à la demeure de sa "blonde", à Repentigny. L'intimé s'opposait à l'arrestation d'Asaro, fils, à cet endroit. Il ne voulait pas que sa femme, hospitalisée, apprenne sa présence dans la maison de son "amie". "Elle aurait pu en mourir", dit-il, précisant qu'elle est cardiaque.

Au dire de Cotroni, il avait offert aux policiers de leur livrer Asaro, fils, "n'importe où, le lendemain". Le prévenu aurait fait connaissance avec Asaro, fils, lors de son arrivée au Canada, il y a une douzaine d'années, sous le nom de Jos. Matto. Cotroni avait avait aussi rencontré son père à trois reprises. Pourtant, il aurait refusé de divulguer leur identité aux policiers, venus les appréhender, le 21 juin l'an passé.

Devant le tribunal, Cotroni a admis la possibilité du refus d'identifier ses deux hôtes. "Si j'ai agi de la sorte, c'est parce que j'étais nerveux". D'autre part, l'accusé a soutenu ne pas se rappeler avoir dit aux policiers "de faire leur prix et qu'ils seraient payés". Si j'ai dit cela, c'est sous l'effet de l'énervement". De plus, il a affirmé ne pas avoir été mis au courant du départ de Sorrentino vers New York, où il était allé chercher Asaro, père. Les procureurs du ministère public se sont attardés sur ce point, sous la considération que le fils aurait pu se porter à la rencontre du père, plutôt qu'à l'inverse, le père vienne à la rencontre du fils.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Cigares cubains

L'esprit de fraternité et d'amitié qui a régné sur la Terre des hommes ne saurait disparaître quand l'Expo '67 fermera ses portes.

Pour souligner cette pensée, les dirigeants du pavillon de Cuba visiteront aujourd'hui à 1 h. l'hôpital Saint-Charles Borromée aux 66 Dorchester Est. Les malades recevront des cigares de la Havane, de la crème glacée et l'orchestre folklorique de Cuba les divertira.

Un peu plus tard à 3 heures trente le même jour, ils rendront visite à l'orphelinat de Saint-Arsène au 1731 Christophe-Colomb où 500 enfants entre 10 et 16 ans attendront avec impatience leur arrivée. La aussi, il y aura distribution de bonbons cubains, crème glacée et un récital de musique populaire de Cuba.

Raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont

Si la ville de Montréal en vient à donner suite à une homologation décrétée hier par le comité exécutif, il concrétisera un projet proposé il y a déjà plusieurs années le raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont, nonobstant les voies du Pacifique Canadien.

L'homologation concerne les immeubles construits entre les rues Clark et le boul. St-Laurent.

D'après M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, les travaux relatifs au raccordement des deux rues débuteront au cours de l'été prochain.

Le raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont comprendra la raccordement des tronçons des rues Clark et St-Urbain de part et d'autre de la voie ferrée.

Le comité a également décrété des homologations en vue de la construction d'un viaduc au-dessus des voies du Pacifique Canadien, dans l'axe du Chemin de la Côte-St-Luc.

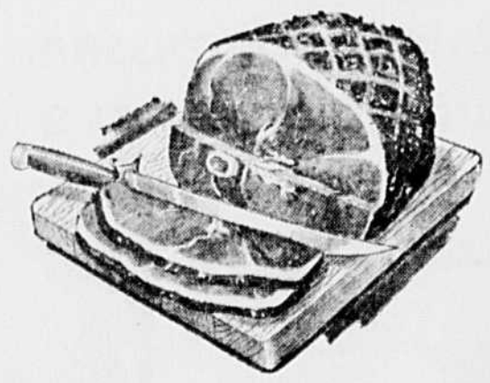
En troisième lieu, le comité a décrété l'homologation d'immeubles en vue du prolongement du boul. Ray-Lawson depuis les limites nord d'Anjou jusqu'au boul. Gouin, dans le district de Rivière-des-Prairies.

AUTOMATION
DATA PROCESSING INSTITUTE
COURS DE MACHINES IBM
• PERFORATION (KEY PUNCH) • SYSTEMES • PROGRAMMATION
HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
COURS DU JOUR OU DU SOIR
Postez ce coupon aujourd'hui sans aucune obligation ou signalez, de 9 a.m. à 9 p.m.
861-5426
AUTOMATION DATA PROCESSING
1242 PEEL (près du métro) MONTREAL
Sans obligation, faites-moi parvenir tous renseignements sur les cours de machines IBM.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....
G-4

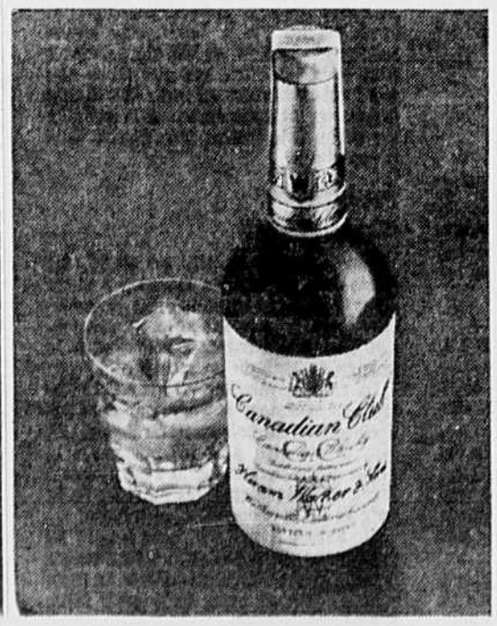
Ne cherchez plus midi à quatorze heures !
CKAC/73
VOUS OFFRE TOUS LES JOURS
MIDI MONTREAL
les manchettes, la bourse, les sports
agrémentés de musique de choix
et nouvelles Expo
votre hôte: MICHEL MONGEAU
de 13 h. 10 à 14 h.
D'AMOUR et D'EAU FRAICHE
AVEC
Francine MONTPETIT
ET
Gérard POIRIER



IGA
chez IGA obtenez davantage
sans payer plus
JAMBON
Prêt-à-manger
"MAPLE LEAF"



Jarret, couenne et gras enlevé
Un bout ou l'autre
lb 55¢



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.
Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.
Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées.

Vingt nouveaux notaires au Québec

"Une institution ne vaut qu'en fonction de la valeur des membres qui la composent. S'il y a lieu à restructuration et à reconversion, il faut d'abord s'attaquer aux membres plutôt qu'à l'institution. Mais cela est extrêmement difficile ; la réglementation et la répression peuvent difficilement refaire les hommes ; il ne faut pas mettre l'homme entre sa conscience et son intérêt, car la partie est perdue d'avance."

C'est ainsi que s'exprimait Me Roger Comtois, président de la Chambre des notaires, à la cérémonie de prestation du serment des vingt nouveaux notaires admis à l'exercice du notariat, qui avait lieu en l'hôtel Reine-Elisabeth.

Le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, a reçu le double serment d'allégeance et d'office des nouveaux notaires. Au nombre des invités d'honneur on remarquait : Me Emé Lacroix, c.r., bâtonnier du Barreau de Montréal ; Mes Pierre Lesage, secrétaire de la Faculté de droit de Laval et Pierre Martineau, vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

"L'institution notariale n'est viable, de déclarer Me Comtois, que si elle présente en elle-même un intérêt pour ceux qui estiment devoir y recourir. Ce n'est pas l'intérêt des 1,200 membres de la profession qui compte, mais bien celui de la masse des citoyens.

"Dans un monde qui évolue la profession doit elle-même non seulement s'adapter à cette évolution mais la précéder.

"Si le notariat, dit-il en terminant veut survivre il doit se reconvertir en s'inspirant du principe de base suivant : l'homme a de plus en plus besoin d'un conseiller patrimonial et familial et ce conseiller naturel, c'est le notaire. Si le notariat oublie que sa première mission est celle de servir, il sera supprimé et sa mission d'authentiquer des documents sera fonctionnarisée.

Voici la liste des nouveaux notaires admis à l'exercice de leur profession :

Renald Beauregard, Hull ; Normand Bellisle, Baieville ; Noël Bonneville, Lac Quindon ; René Brunet, Saint-Lambert ; Jacques Côté, Québec ; Jacques-A. Deschênes, Matane ; Vilmont Dupuis, Grande Rivière ; Pierre Duval, L'Assomption ; Yves Gagné, Montréal ; Normand-F. Labarge, Sherbrooke ; Gilles Laforce, Québec ; Pierre Laforce, Montréal ; François Lamarre, Montréal ; Rémi Lesage, Québec ; Paul-H. Martin, Giffard ; Denis Mongeau, Montréal ; Paul Péladeau, Laprairie ; Michel Poisson, Rock Island ; Claude St-Onge, Montréal ; Jocelyn Vary, Montréal.

L'engagement de M. Campeau ressuscite le projet de monorail sur l'île Jésus

par Pierre VENNAT

La nomination de M. Charles-Edouard Campeau comme urbaniste-conseil pour la ville de Laval ressuscitera-t-elle le projet de monorail que caressent depuis longtemps les autorités de Laval ?

S'il est trop tôt pour savoir dans quel sens s'orienteront les travaux de M. Campeau, il est évident, et M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif de la ville de Laval nous l'a confirmé, qu'il ne saurait s'attacher seulement au seul aspect de l'implantation du métro sur l'île Jésus.

Il ne suffira pas, en effet, fait-on remarquer à l'hôtel de ville de Laval, de disposer d'une station de métro pour régler les difficultés des communications entre Laval et Montréal.

Il faut pouvoir amener au métro les usagers de toute la ville et cela suppose la création d'un vaste réseau de transport en commun de surface sur l'île.

Le monorail, solution idéale ?

Lundi, un ingénieur, M. Frank Bubic, conférencier devant l'Association des hommes d'affaires de la rive sud, avait laissé entrevoir que le monorail pourrait bien être la solution-miracle aux multiples problèmes de transport de tout le continent nord-américain.

Or, il y a longtemps que l'on parle de monorail à Laval.

Lors de son voyage en France, en septembre 1966, le maire Jacques Tétreault et ses collaborateurs s'étaient rendus à Châteauneuf-sur-Loire, non loin de Paris, où ils ont pu voir un prototype de métro aérien.

M. Tétreault avait alors déclaré au correspondant de LA PRESSE à Paris qu'il était très intéressé par le métro aérien et que les chiffres qu'il disposait indiquait que le métro aérien est beaucoup plus économique que le métro classique.

La revue à prestige de Laval, dans son numéro de janvier 1967, fait écho à cette visite. On y passe même une vaste photo du métro aérien conçu, à titre expérimental, par la Safège.

On se contente de dire toutefois, après avoir raconté que dans la cabine du conducteur, le maire de Laval a suivi avec attention les prouesses de la machine, que "les conclusions définitives relèveront des rapports des ingénieurs spécialisés en transport".

Un autre article du même numéro disait que le maire devait "étudier les applications du monorail aérien dans une ville comme Laval".

Place Laval

A l'inauguration de la deuxième phase de Place Laval, au printemps dernier, les journalistes entendirent parler, encore une fois, de monorail.

En effet, les promoteurs du projet, les ingénieurs Gendron & Lefebvre qui, incidemment, agissent comme ingénieurs-conseils pour la plupart des projets de la ville de Laval, déclarèrent qu'un monorail reliant Place Laval au métro de Montréal "est actuellement à l'étude".

Et d'ajouter qu'un "terminus est d'ailleurs prévu sous la Place Laval et pourra être aménagé dès que la décision aura été prise en ce sens par les autorités".

Le monorail n'est pas exclu du plan-témoin

Le Service d'urbanisme de Montréal n'exclut pas la possibilité d'inclure un monorail dans le système d'express régional que l'on projette pour l'an 2000, même si le plan-témoin, comme tel, ne mentionne pas ce mode de transport.

Son directeur M. Aimé Desautels, a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'un oubli, mais simplement que l'on considérait qu'un tel mode de transport fait partie des "décisions techniques".

Il a toutefois précisé au sujet du monorail "dont bien des gens vantent les mérites ces jours-ci", qu'il ne compte pas que des avantages, mais certains désavantages également.

Un chasseur trébuche dans un collet à chevreuil et se tue

QUEBEC (PC) — Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui à la morgue provinciale de Québec sur le corps de M. Fernand Siane, 39 ans, de St-Marc-des-Carrières, comté de Portneuf, qui avait été trouvé sans vie, mardi matin, dans les bois de St-Gilbert-de-Portneuf, où il s'était rendu en excursion de chasse.

Marchand de St-Marc, M. Siane aurait été atteint d'une balle de calibre .303 après avoir trébuché dans un collet à chevreuil.

Hold-up de $200

Un bandit solitaire, qui simulait être en possession d'une arme, a réussi, peu après 9 h. hier soir, à se faire remettre une somme d'environ $200 d'une employée de la pharmacie Lafrance au 200 rue De Castelnau.

Le voleur a menacé le commis, Mme Lucille Moriel, qui, terrifiée, a préféré se départir du contenu de la caisse plutôt que d'encourir les foudres de son visiteur.

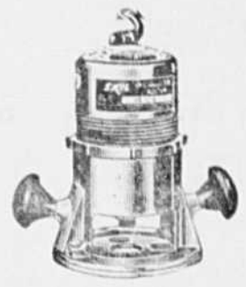
CLINIQUE D'OUTILS SKIL

JEUDI soir dès 6 h. p.m. — VENDREDI toute la journée et SAMEDI jusqu'à midi



★ VENEZ RENCONTRER M. JEAN PLOURDE représentant de la maison Skil
★ Assistez à une démonstration des nouveaux outils
★ Demandez-lui conseil pour vos travaux
★ Le café sera servi gratuitement

TOUPIE ½ H.P. SKIL



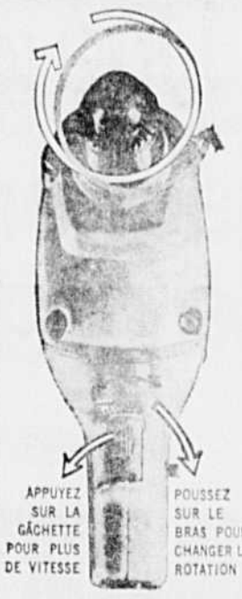
POUR DES DECOUPAGES RAPIDES ET PRECIS
Action de découpage souple et très rapide pour moulures, mortaises, rainures, et pour découpages décoratifs. Mandrin de verrouillage à même pour un changement de mèche rapide. — Peut être utilisée avec accessoires pour charnières ou contre-plaqués. Sous-base en polystyrène d'une grande solidité et ne marquent pas.
MODELE 295
REG. 86.50
$72.95

SABLEUSE SKIL



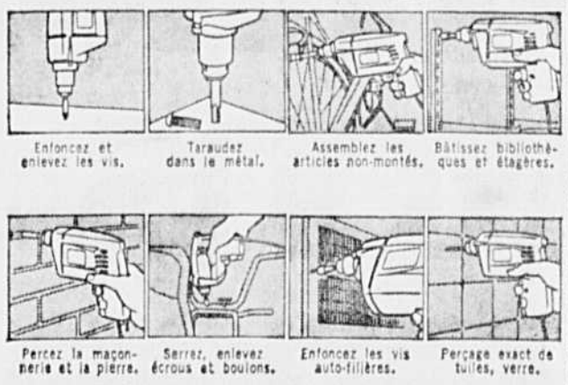
Facilite les travaux de sablage
La sableuse orbitale Skil, de luxe, redonne un fini impeccable aux portes, armoires, etc. — enlève la vieille peinture. Equipée d'un puissant moteur de 2.5 amp., son grand tampon de 25 po. carrées sable rapidement bois, boiseries, et autres matériaux synthétiques. Légère, permettant de la manier aisément. Sable les coins les plus inaccessibles. Modèle 592.
Rég. 39.95
$33.95

l'outil le plus pratique au monde!
La PERCE-VISSE SKIL



Choisissez la vitesse — et le sens de rotation!
Votre outil devient automatiquement
- un tournevis électrique
- une boulonneuse électrique
- un coupe-filières
- une perceuse à tout usage

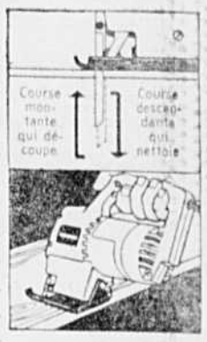
Un autre outil nouveau par SKIL — la Perce-Visse est le seul instrument à double-rotation qui vous permette d'assembler ou de démonter avec facilité. Il est muni en plus du fameux contrôle "Tours Sur Commande". Une simple pression sur la gâchette vous donne la vitesse requise pour percer, visser et tarauder. Poussez le bras de renversement et vous pouvez enlever boulons, écrous et vis.
La Perce-Visse est disponible aux dimensions ¼", ⅜" et ½". Venez la voir aujourd'hui!
REG. 39.95
$33.95



SCIE A DECOUPER SKIL MODELE 524
Coupe tout rapidement



REG. 69.95
$58.75

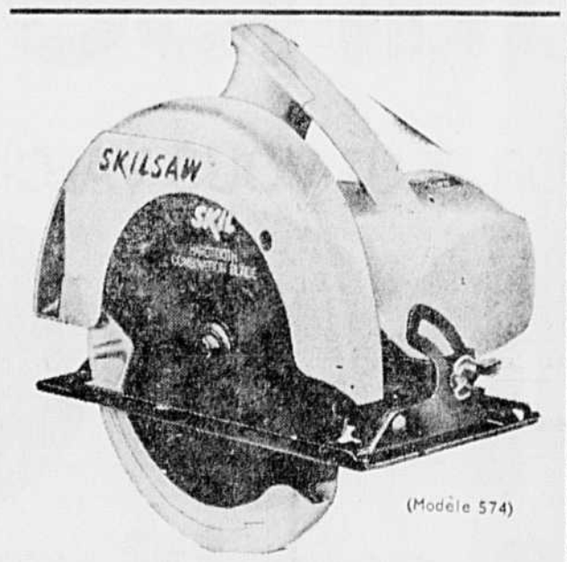


Vraiment 7 scies en 1
Utilisez-la comme scie à refendre, pour couper de travers, comme scie radiale, scie à guichet, etc. La lame à action orbitale découpe en montant, nettoie en descendant ce qui donne une plus longue durée à la lame et coupe plus rapidement. Taille 2" dans le bois et ½" dans le métal. Poignée contour, interrupteur à gâchette. Puissant moteur, engrenages en biseau, portée de palier de butée, souffleur automatique pour la sciure. Fait son propre trou pour les découpages intérieurs.

Base basculante s'ajuste pour les découpages en biseau à 45°.



Gratuit avec ce modèle
- Mallette de transport, grille de protection, 4 lames pour le métal et 8 lames pour le bois.



(Modèle 574)

NOUVELLE SCIE CIRCULAIRE
SKILSAW de 7¼"
Scie robuste à rendement supérieur! Moteur protégé par un bouclier-protecteur antigrillage, permet de couper rapidement et efficacement bois, plastiques, panneaux pour murs, compositions, même les métaux. Profondeur de la coupe : 2⅜" à 90°, 1⅞" à 45°. Vous donne toutes les caractéristiques des fameuses Scies Skilsaw, telles que : embrayage Vari-torque, contrôles du biais et de la profondeur, tuyau d'échappement de la sciure, garde télescopique de la lame.
Rég. 49.95
SPECIAL
$39.95

NOUVELLE SKIL SABLEUSE DE 3" SANS POUSSIERE



AU PLUS BAS PRIX !
- De forme compacte, légère, avec puissant moteur de 5½ amp. pour un sablage plus rapide et plus aisé.
- Le gobe-poussière est partie intégrante de la sableuse — pas d'accessoires à brancher — un système qui aspire la poussière dan un sac et permet de sabler sur une surface propre.
- Sable contre les surfaces verticales, et atteint les recoins les plus difficiles d'accès.
- Changement rapide de courroie par simple ajustement d'un levier. Bouton de contrôle pour maintenir la courroie centrée sur les poulies.

★★★★★ ★ ★ ★ ★



Modèle très léger



Sable à ras



Nouvelle sableuse Skil de 3" à courroie
Extrêmement légère avec les mêmes caractéristiques de qualité que le modèle 595 — sans l'aspirateur gobe-poussière.
Modèle 594
Rég. $79.50
$67.49

GRAND SPECIAL DE LA SEMAINE
ARBORITE 1/16" x 4' x 8'
Avec leurs textures grenues, leurs motifs façon bois, leurs coloris pimpants et leurs marbres luxueux, les lamellés décoratifs Arborite s'harmonisent à tous les décors, à tous les styles.
$14.95

CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION
HEURES D'AFFAIRES
Lundi, mardi, mercredi 7 h. a.m. à 6 h. p.m. Jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9 h. p.m.
GOINEAU ET BOUSQUET
164, boul. des laurentides pont-viau laval
STATIONNEMENT GRATUIT
Commandes téléphoniques acceptées
COMPOSEZ 667-9770

Une idée qui fait son chemin...
Celle d'acheter votre
- AMERICAN
- REBEL
- AMBASSADOR
- JAVELIN

68 CHEZ
Model Auto Sales Inc.
Voyez un des vendeurs suivants
Messieurs
Claude Savoie,
Jos Toman,
Gaston DeGranpé,
Gerry St-Louis,
J. A. Sicotte

MODEL AUTO SALES INC.
ELIE GALARNEAU & FILS
propriétaire
La maison où la confiance règne avant tout
6995 boulevard ST-LAURENT
Téléphone
272-5761

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Est-ce Arbour qui vend trop bon marché
ou si ce sont tous les autres qui vendent trop cher . . .
En effet, pour la plupart des accessoires courants que vous pouvez ajouter à toute Rambler achetée chez Arbour, vous avez, dans bien des cas, le choix de produits concurrentiels.
Et, de plus, le service est insurpassable et le prix en est même réduit. Désirez-vous une petite ou une grosse voiture ! Voyez ces deux exemples:
AMERICAN 1968
. . . l'auto de l'année



Cette année, l'American continue à offrir des avantages remarquables en élégance, tenue de route, économie, confort et sécurité.
Modèle illustré : $2356
La plus nouvelle ligne d'Amérique . . .
JAVELIN 1968



Voici le véritable achat pour ceux qui veulent une auto sport qui attirera des regards d'envie de tous les sportsmen de Montréal . . .
Conçue comme si l'argent n'entrait pas en ligne de compte.
TELLE QU'ILLUSTREE $2946.
On peut examiner dès maintenant tous les nouveaux modèles d'American Motors dans notre salle d'étalage. Faites la comparaison quant aux prix et au service et
VENEZ VOUS JOINDRE AU GROUPE DES ECONOMES CHEZ
Arbour AUTO LTEE
10300, BOUL. PIE-IX (angle Fleury) 323-4330

Laval homologue le terrain nécessaire aux futures autoroutes

La ville de Laval deviendra prochainement la première ville du Québec à compléter pour le compte du gouvernement du Québec l'homologation complète du terrain nécessaire à l'implantation d'un réseau routier complet.

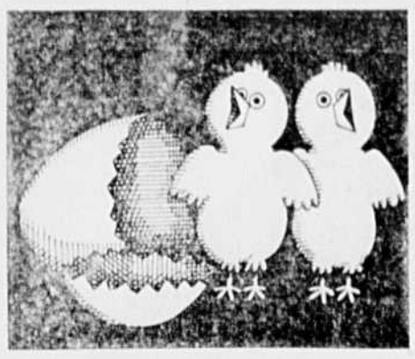
Selon les renseignements qu'il nous a été possible d'obtenir, on homologuerait ainsi le terrain nécessaire aux futures autoroutes Papineau, Cavendish, etc.

L'avis de motion en ce sens, selon M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif, sera probablement présenté lors de la séance de décembre du conseil municipal, de façon à ce que le règlement lui-même soit présenté à la première séance du conseil en 1968, mais il n'y a encore rien de définitif là-dessus.

En attendant, les ingénieurs complètent leurs plans pour le futur pont Papineau, dont la construction commencerait dès 1968 et qui serait terminé à temps pour 1969.

Ce pont doit relier Montréal à l'île Jésus, à la hauteur de la rue Papineau, à Montréal, et du boulevard Leblanc, à Laval.

Nous pouvons vous dire comment doubler votre argent.



A toutes les succursales de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer les avantages spéciaux que présentent cette année les Obligations d'épargne du Canada. Par exemple, la limite d'achat a été portée à $50,000; c'est dire que vous pouvez convertir plus d'obligations des émissions antérieures que jamais. En outre, pour la première fois, les corporations et autres groupements financiers, les associations, les clubs, les groupements religieux et de bienfaisance pourront aussi en acheter. Venez nous parler des obligations d'épargne du Canada. Elles sont actuellement en vente dans toutes nos succursales.

Encore une grande année

La Banque de la Nouvelle-Ecosse

Les étudiants du Québec recevront prochainement une première tranche de leurs prêts-bourses

QUEBEC — A moins d'obstacles majeurs imprévus, les étudiants recevront vers le 15 novembre la première tranche du montant de prêts-bourses auquel ils ont droit. Plus de 65,000 demandes de prêts-bourses sont parvenues jusqu'ici au service de l'Aide aux étudiants au ministère de l'Education.

Education

C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Education dans un communiqué.

A compter de cette année, le ministère de l'Education a modifié certaines normes de calcul pour alléger le fardeau financier des familles qui ont des enfants aux études.

Régime amélioré

Une des améliorations au régime fait en sorte que, dans le cas où la mère d'un étudiant travaille, une exemption de $1,500 sera appliquée contre son revenu si la famille compte un ou des enfants d'âge préscolaire ou fréquentant une école élémentaire ou secondaire. Le ministère reconnaîtra aussi que la mère qui travaille et qui a des jeunes enfants, doit assumer des frais pour assurer la présence d'une personne responsable auprès de ses enfants pendant qu'elle est au travail.

Ces rabattements sur le revenu de la mère de famille sont effectués uniquement en vue du calcul des prêts-bourses de l'Aide aux étudiants et qu'ils n'ont aucun effet en ce qui concerne le rapport annuel d'impôt.

Le professeur Maurice de Besse décrit la réforme de l'enseignement en France

QUEBEC (PC) — "C'est en instaurant une maîtrise en sciences de l'éducation que la France a commencé, l'an dernier, sa réforme d'enseignement supérieur et cette démarche marquait le premier pas dans l'application des moyens de combler une grave lacune concernant ces disciplines."

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, à l'université Laval de Québec, M. Maurice de Besse, professeur à la Sorbonne de Paris, alors qu'il portait la parole devant les étudiants de la faculté des sciences de l'éducation de Laval.

Traitant du problème de la réforme dans l'enseignement supérieur en France, M. de Besse fit d'abord l'historique de ce qui se faisait, dans son pays, dans le domaine des sciences d'éducation.

Il a dit que l'instauration de la maîtrise avait pour but d'assurer une bonne formation aux futurs enseignants et favoriser là recherche dans tout ce qui touche la pédagogie, la psychologie, la sociologie et les sciences humaines.

"L'intention du gouvernement en endossant ce projet, a dit le conférencier, était d'adopter l'enseignement supérieur aux besoins nouveaux créés par l'éducation moderne."

Le montant des bourses aux étudiants a doublé à l'Université Laval

QUEBEC (PC) — Le montant des bourses des étudiants de l'université Laval a presque doublé pour l'année universitaire 1966-67, comparativement à l'année précédente.

Selon le secrétaire du comité des bourses de l'université Laval, M. Charles Bouffard, quelque 4,782 étudiants ont reçu $5,677,690 pour 1966-67, soit $1,185 per capita.

M. Bouffard a expliqué qu'en 1965-66, 4,687 étudiants s'étaient partagés une somme de $2,933,006, soit une moyenne de $625 chacun.

Il a ajouté que cette augmentation est surtout attribuable au nouveau système de prêts-bourses instauré par le ministère de l'Education, l'été dernier.

Perle Blanche



VIN extraordinaire le vin parfait

$1.85

Savourez les VINS JORDAN

partout... en tout temps

Jordan Pétillant Perle Blanche... RAQ-332(1)

A lire cette semaine dans

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

Montréal, semaine du 29 octobre 1967 — 88e année / numéro 43 / Canada 15¢ / Etats-Unis 20¢

DES TUEURS DE CHICAGO À MONTRÉAL

(page 13)



LES GRANDES BAGARRES DU HOCKEY

(pages 77, 78 et 79)



(pages 26 et 27)

section spéciale — LA SEMAINE DU MEUBLE (pages 35 à 54) — section spéciale

Toute l'administration repose sur les secrétaires municipaux et scolaires

— le Dr Robert LUSSIER

par Claude MASSON

Le nouvel adjoint parlementaire du ministère des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, dans son premier discours à titre de représentant du gouvernement du Québec, a rendu hier soir un vibrant hommage aux secrétaires municipaux et scolaires et les a exhorté à devenir des spécialistes dans leur domaine.

Dans une allocution prononcée au banquet de clôture du premier congrès de la Corporation des secrétaires municipaux et scolaires du Québec (qui portait jusqu'ici le nom d'association), le maire de Repentigny et député UN de l'Assomption a déclaré : "Votre fonction constitue comme la pierre angulaire de toute l'administration."

Toute sa causerie de 12 pages a été consacrée à la nécessité pour ces fonctionnaires municipaux d'étudier, de se perfectionner, d'être plus compétents au regard du renouveau des municipalités, notamment en envisageant le regroupement ou, tout au moins, la régionalisation des services.

"Vous constituez le lien indispensable, le trait d'union, l'élément de continuité entre le corps public qui a retenu vos services, les gouvernants aux paliers supérieurs, les corps publics qui se multiplient et les contribuables", a dit le Dr Lussier.

Celui que les observateurs entrevoient comme le futur ministre des Affaires municipales a demandé aux secrétaires de devenir de "véritables techniciens en administration".

Lui-même administrateur municipal, étant maire de Repentigny, M. Lussier a déclaré : "Si vous êtes vraiment le fonctionnaire consciencieux que tout corps public croit posséder, il n'y aura personne plus en mesure que vous d'amorcer les études qui s'imposent, de faire les suggestions qui semblent les plus pratiques, de mettre en valeur les solutions qui paraissent le mieux servir l'intérêt commun."

Le représentant du gouvernement du Québec a souligné que les regroupements éventuels feront disparaître des municipalités mais, en contre-partie, les autorités des nouvelles villes, plus populeuses et plus importantes, rechercheront les services des meilleurs secrétaires.

"Vraiment, dans bien des cas, une fusion de territoires ou de services aura un effet de revalorisation en créant par exemple un poste de secrétaire permanent pour une municipalité constituée à même deux ou plusieurs municipalités plus petites ou qui, jusqu'alors, se seraient contentées chacune d'un secrétaire à temps partiel."

FAUT-IL ENCORE ENSEIGNER EN FRANÇAIS?

60% des manuels et ouvrages scientifiques utilisés dans les collèges (CEGEP) sont en anglais.

Faut-il continuer d'enseigner dans une langue déjà marginale, en voie de devenir folklorique.

Vous êtes invités à participer à un grand débat public samedi, le 28 octobre, à 14.00 h. à l'Université de Montréal, en la salle P.310.

Association des professeurs de français de Montréal et Alliance des professeurs de Montréal.

EN RÉDUCTION

2 PEINTURES SICO DE PREMIÈRE QUALITÉ

MOINS 33 1/3%

SICOLUX

Émail inodore à base d'alkyde remarquable par sa ténacité, sa dureté et sa résistance. Sèche rapidement en un fini brillant durable. S'emploie à l'intérieur et à l'extérieur.

rabais de $4.56 le gallon / $1.31 la pinte



POUR UN TEMPS LIMITE

8.99 le gallon

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ $13.55

2.69 la pinte

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ $4.00

PERL-OPAC

Pour l'intérieur, émail super blanc inodore lustre-perle. « OPAC » une couche suffit. Convient à toutes les pièces du foyer et à la plupart des surfaces.

POUR UN TEMPS LIMITE

8.99 le gallon

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ $13.75

2.69 la pinte

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ $4.05

rabais de $4.76 le gallon / $1.36 la pinte



GARANTIE

SICO INC. certifie que SICOLUX et PERL-OPAC sont des produits de toute première qualité dont les prix de détail suggérés sont respectivement de (Sicolux) $13.55 le gallon et $4.00 la pinte et (Perl-Opac) $13.75 le gallon et $4.05 la pinte.

SICO INC. reconnu pour la qualité de ses produits ne peut risquer sa réputation en offrant des aubaines douteuses. Achetez ces produits en toute confiance, leur haute qualité et les rabais sont authentiques.

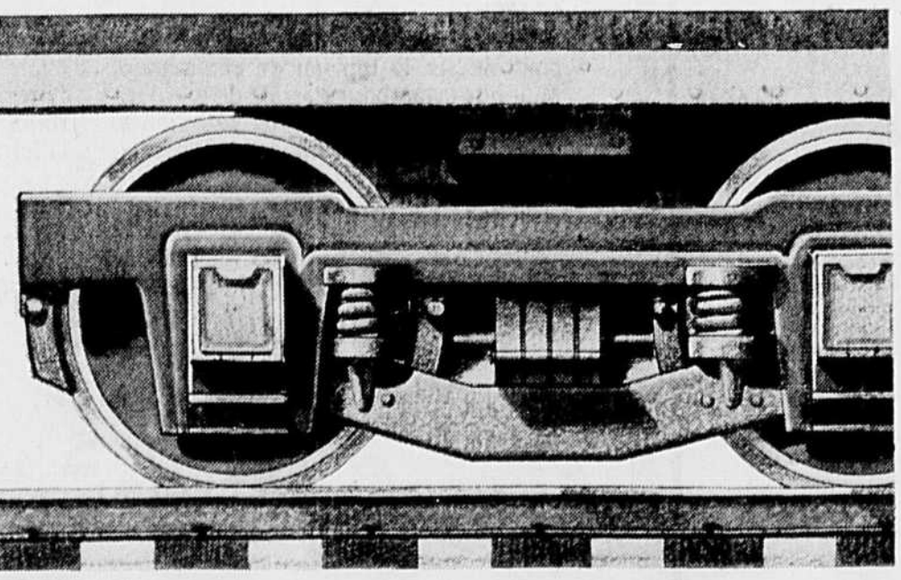
CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES SICO

SICO INC.

QUÉBEC-MONTRÉAL-MONCTON-HULL

Montréal-Québec

par le Rapido vous voyagez en toute quiétude



à quatre pieds d'altitude!

Entre Montréal et Québec, il n'existe pas de moyen de transport plus fiable, plus confortable que le Rapido. L'homme d'affaires voyage dans une atmosphère de détente. Le tarif est raisonnable et la cuisine excellente.

- 4 Rapidos par jour — aller-retour.
- Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 20, 17h 15, 21h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour! Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge: $4.20

CN

MONTREAL, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 248

Objecteurs de conscience américains accusés de vendre de la marijuana aux étudiants torontois

TORONTO (PC) — Le président de la Commission des écoles supérieures de Toronto a accusé hier des objecteurs de conscience des Etats-Unis d'assurer leur survie en tentant de vendre de la marijuana dans les écoles supérieures de la Ville-Reine.

"Au moins deux étudiants m'ont avoué avoir obtenu de la marijuana d'objecteurs de conscience", a dit le président William Ross. "Ces gens ont des filons aux Etats-Unis et ils transportent cette drogue ici. Cette façon de faire devrait être prise en considéraion quant à leur admission au Canada."

Cette déclaration de M. Ross faisait suite à l'annonce faite par l'inspecteur William Pilkington, de la police métropolitaine de Toronto, qui a affirmé que 27 étudiants avaient été accusés pour différents accrocs à la loi des narcotiques depuis le 1er janvier dernier.

Douze personnes, y compris un étudiant d'une école supérieure et quatre autres de la banlieue de Stheetsville, ont été appréhendées 24 heures avant la déclaration de M. Ross.

Ce dernier a ajouté que ces chiffres démontrent qu'une situation alarmante existe "et nous devons également tenir compte de tous ceux que la police a pris mais qu'elle n'a pas poursuivis.

Selon M. Ross, très souvent les policiers laissent des étudiants fumer de la marijuana, mais se contentent de les semoncer quand on se rend compte qu'ils n'en font pas le commerce.

"Déclarations choquantes

De son côté, le président de la commission scolaire de Toronto, M. Barry Lowes, a dit hier que ces déclarations sont "choquantes si elles sont vraies."

Il a précisé que jamais il n'était venu à sa connaissance que des objecteurs de conscience offrent de la marijuana aux étudiants. Si c'est le cas, la police devrait immédiatement ouvrir une enquête, selon lui.

"J'aimerais bien, a-t-il conclu, que le programme d'éducation fasse prochainement état des dangers que courent ceux qui font usage des drogues."

A cet effet, il est fortement question qu'un groupe de policiers, d'éducateurs et d'experts en drogues se rencontrent sous peu pour mettre sur pied une telle forme d'éducation.

Un officier de police a expliqué qu'il y avait eu tant d'arrestations en rapport avec l'usage de drogues au cours des dernières 24 heures qu'il avait peine à faire faire tout le travail nécessaire par l'escouade préposée aux drogues.

38 arrestations en six jours

Une étudiante de 15 ans de l'Ecole technique Danforth a été accusée hier d'avoir de la marijuana à son domicile. A Streetsville, à environ 15 milles à l'ouest de Toronto, quatre étudiants ont été appréhendés par la Gendarmerie royale et la police locale.

Il s'agit de Brian Everett, âgé de 17 ans, un étudiant de l'école secondaire de Streetsville, et trois adolescents de 15 ans. La police a saisi 16 cigarettes de marijuana aux mains de Everett et d'une étudiante, et ils ont tous deux été accusés de trafic de narcotiques. Les autres ont été accusés de possession illégale de narcotiques.

Par ailleurs, une descente au centre de Toronto et dans la banlieue de Yorkville a conduit à l'arrestation de 23 personnes en six jours.

Dans le Toronto métropolitain, le total des arrestations pour les six derniers jours est de 38.

Des Moines : la marijuana poussait à l'ombre du Capitole...

DES MOINES, Iowa. — (Reuters) — Des milliers de plants de marijuana ont été découverts poussant allègrement à l'ombre du Capitole de Des Moines et sous le nez de certaines personnalités qui cherchaient à trouver certaines méthodes d'irradiation les plus efficaces contre la pousse de ces plants.

Un fonctionnaire a déclaré que "des tonnes de marijuana ont été découvertes sur les terrains de l'Etat près d'un édifice gouvernemental".

La marijuana, encore à son plus vert et apparemment à son état primitif, poussait sur la grandeur d'une colline au sud de l'immeuble.

Un porte-parole a précisé que des jardiniers ont réussi à couper ou faire disparaître à peu près tous les plants.

Le gouverneur de l'Etat, M. Harold Hughes, avait récemment lancé une campagne pour permettre à la population de se familiariser avec cette plante et pour la reconnaître facilement.

"Je pourrais me coucher dans un lit de marijuana et ne pas la reconnaître", avait-il dit.

Si les provinces anglophones ne reconnaissent pas le français, Ottawa devra le faire à leur place

— Heward Grafftey

QUEBEC (PC) — Si, après la conférence de Toronto, en novembre prochain, et après les autres qui suivront pour définir la nouvelle constitution, les provinces anglophones ne reconnaissent pas le français, le gouvernement fédéral devra le faire à leur place."

Cette opinion a été émise, hier soir, à Québec, par le député progressiste-conservateur de Brome-Missisquoi aux Communes, M. Heward Grafftey, alors qu'il présidait à la fondation, dans la capitale, d'un club de la jeunesse étudiante progressiste-conservatrice.

Tout en reconnaissant que la question de la langue relève du domaine de l'éducation et que ce dernier champ est de la juridiction exclusive des provinces, le député a soutenu que le gouvernement fédéral aurait droit de légiférer en l'absence de gestes concrets de la Colombie-Britannique ou de l'Ile-du-Prince-Edouard, par exemple.

M. Grafftey a affirmé que le temps était venu de passer aux actes et qu'il ne fallait plus perdre de temps.

"Trop souvent, a-t-il dit, on interprète mal les déclarations de personnages politiques, anglophones comme francophones et on se gargarise de mots."

Une sorte de chasse aux sorcières

De plus, le député a souligné que M. Eric Kierans, président de la Fédération libérale du Québec, faisait une sorte de chasse aux sorcières, quand il parlait des conséquences économiques de la séparation possible du Québec du reste du Canada.

"M. Kierans a posé un geste ridicule et délicat en parlant de la faillite possible du Québec, en cas de sécession", a souligné le député.

Appelé à commenter les accords culturels conclus par le Québec avec la France et la tempête qu'ils auraient provoquée à travers les autres provinces, le député de Brome-Missisquoi a répondu :

"Le Québec a simplement fait depuis quelque temps ce que les autres provinces font depuis le début de la Confédération et si Québec veut enrichir et protéger davantage sa culture française, les autres provinces n'ont rien à redire à cela."

Le club de la jeunesse progressiste-conservatrice n'en est qu'à ses vagissements.

Il groupera des étudiants, ayant l'âge "canonique" électoral d'environ 13 collèges et couvents de la région métropolitaine du Québec.

Le sort du séparatisme dépend des anglophones

— Gérard Rancourt

VANCOUVER (PC) — Ce sont les Canadiens anglais et non le Québec qui trancheront la question du séparatisme québécois, a déclaré hier M. Gérard Rancourt à la Fédération du Travail de Colombie-Britannique.

Le secrétaire général de la Fédération du Travail du Québec a expliqué, au cours du congrès annuel de l'organisme, que la réponse au séparatisme serait du ressort d'Ottawa, Toronto, Vancouver et du reste du Canada anglais.

"Si le Canada anglais ne participe pas avec le Québec à la constitution d'une balance fédérale plus satisfaisante pour les Canadiens français et les Québécois francophones", a affirmé M. Rancourt, "il y a danger que l'indépendance s'accomplisse sans le peuple, au-dessus de la tête du peuple et de façon contraire aux intérêts du peuple."

Le mouvement syndical québécois, a ajouté le conférencier, fait tout son possible pour barrer la route à l'indépendance, mais il y réussit de moins en moins.

Si le mouvement syndical canadien reste indifférent au problème constitutionnel, a prédit M. Rancourt, "nous serons balayés par la révolution nationale qui s'agite actuellement au Québec".

Autres démissions chez les libéraux

Le bureau exécutif du Club libéral Laval (Université Laval) et plusieurs de ses membres ont démissionné du parti libéral du Québec.

La proposition de démission, présentée par M. Jean-Pierre Nadeau, s'appuie principalement sur trois points.

1 — Le premier point stipule que le congrès du 13 octobre a faussé le processus démocratique normal pour une discussion loyale et sans passion : d'abord par le manque d'autorité du président d'assemblée (M. Kierans) lors du discours "engagé" du chef de parti, discours prononcé le vendredi soir 13 octobre ; ensuite par le rejet du scrutin secret ; enfin par le refus d'admettre tout amendement.

2 — La résolution du CLL accuse le congrès libéral d'avoir répondu à la thèse d'un "Québec souverain dans une Union canadienne" par l'incohérence et l'absence d'arguments valables, faisant du débat une lutte de personnalités plutôt qu'un examen détaillé des thèses en présence.

3 — Etant donné l'appui que les représentants du Club libéral Laval avaient donné à M. René Lévesque à la veille du congrès, et devant la phrase du chef de parti disant : "Qu'ils s'en aillent les pro-Lévesque", l'exécutif et plusieurs membres ont décidé de rompre les liens qui, de près ou de loin, les attachaient au parti.

La résolution déclare en outre que le parti libéral a renié le dynamisme qui lui avait rendu sympathique une grande partie des étudiants du Québec. Les démissionnaires ont réaffirmé leur confiance envers l'option de M. René Lévesque et entendent bien militer activement pour le succès de cette thèse.



M. Jean Chrétien

Jean Chrétien avertit Bennett : l'avenir se retournera contre vous

OTTAWA (PC) — A peine rentré d'une tournée de trois jours en Colombie-Britannique, M. Jean Chrétien, ministre d'Etat dans le gouvernement fédéral, avise, dans une lettre, le premier ministre de cette province que "l'avenir se retournera contre ceux qui se rallient aujourd'hui au statu quo".

M. Chrétien reproche en particulier au premier ministre, M. W. A.C. Bennett, la déclaration qui lui a été attribuée dans la presse et selon laquelle il est opposé à un double système d'enseignement, anglais et français, pour sa province.

Dans sa lettre au premier ministre Bennett, qui porte la date du 20 octobre, M. Chrétien note que des comptes-rendus de presse font dire à M. Bennett qu'il n'est pas opportun ni nécessaire en Colombie-Britannique d'avoir des écoles où la langue française soit la langue d'enseignement.

"Je trouve cette attitude dangereuse et décevante", déclare le ministre fédéral dans sa lettre, et il ajoute : "Je crains, monsieur le premier ministre, que l'avenir se retourne contre ceux qui se rallient à la thèse du statu quo. Un régime fédéral doit toujours rester souple et disposé à se réformer. Un régime fédéral ne peut survivre longtemps si ceux qui sont chargés de le maintenir adoptent des attitudes rigides comme celles que vous auriez exprimées."

M. Chrétien note par ailleurs que dans ses récentes causeries à Vancouver, à Penticton et à Kelowna, il a formulé des suggestions en faveur du bilinguisme canadien et réclamé l'ouverture d'écoles et langue française en Colombie-Britannique où il existe une demande suffisante pour motiver leur établissement.

Ottawa: coupure de $200 millions dans le budget

OTTAWA. (PC) — Le cabinet a retranché $200,000,000 de ses programes actuels de dépenses, hier et mardi, s'il faut en croire certaines sources gouvernementales. Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne d'économie du gouvernement et suit une série de réunions au cours desquelles on a réduit les prévisions budgétaires de l'an prochain d'environ $850,000,000.

Les plus récentes coupures, a-t-on précisé, ont été faites à même une liste fournie au cabinet par le ministre des Finances, M. Sharp. On précise que le travail de réduction n'est pas fini et que d'autres coupures seront effectuées.

M. Sharp, de même que le ministre du Commerce, M. Winters, selon les mêmes sources, auraient demandé d'apporter des délais dans un bon nombre de projets de certains ministères parce qu'ils risqueraient d'avoir des effets inflationnaires sur l'économie.

L'appel du gouvernement en faveur d'un dosage dans les dépenses, les prix et les augmentations de salaires a donné naissance à des rumeurs selon lesquelles le gouvernement retarderait d'une autre année son plan d'assurance médicale.

D'autre part, M. Sharp rencontrera les ministres provinciaux des Finances au moins une fois d'ici Noël pour faire avec eux la revue des programmes de dépenses. Des observateurs sont d'avis que M. Sharp veut les convaincre de suivre l'exemple d'Ottawa en restreignant leurs dépenses.

DEPUIS 6 MOIS...

NOUS AVONS UNE MERVEILLEUSE SÉLECTION DE MEUBLES DE STYLE

UN CHOIX EXTRAORDINAIRE VOUS ATTEND!!

Ronald Caron LIMITÉE

Style méditerranéen

Superbe mobilier 3 pièces fini noyer pécan. Venez par vous-même constater la richesse et la perfection que le manufacturier a conçues dans cet ensemble.

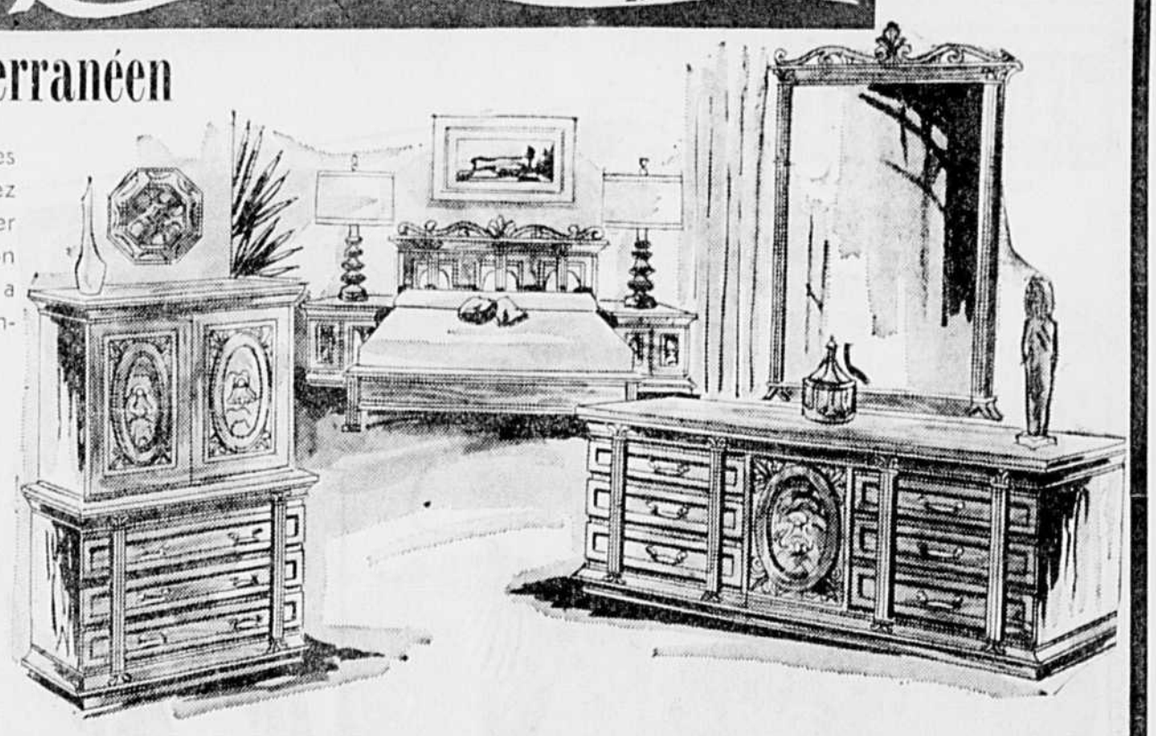
Val. rég. $1499.

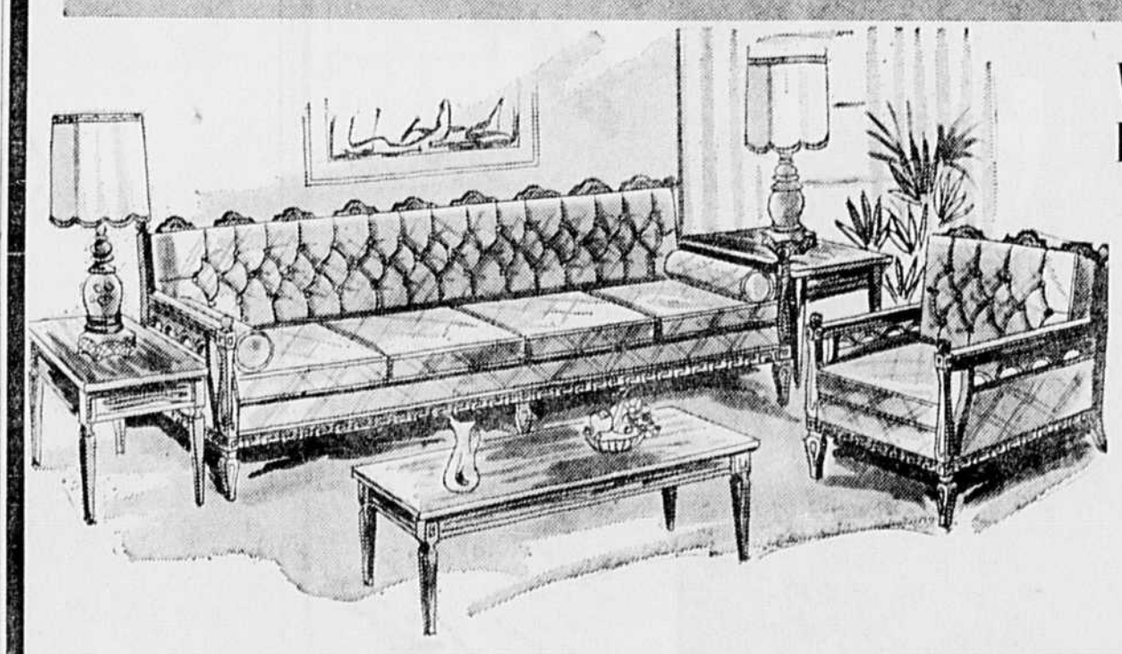
PRIX CARON

$799

Table de chevet. Rég. $129.

PRIX CARON $89





VOICI L'AUBAINE DE LA SEMAINE

Chesterfield superbe à 4 places de style espagnol avec fauteuil pour appareiller. Boiserie sculptée à la main. Tout air foam ... Dossier capitonné.

Val. rég. $799.95

PRIX CARON

$399

DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCÉES ! ! !

Ronald Caron LIMITÉE

7360 ST-HUBERT

ENTRE DECASTELNAU ET FAILLON

A QUELQUES PAS DU METRO JEAN-TALON

TÉL: 274-5668

AUCUN COMPTANT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

la vie mondaine

Grandiose et émouvante fut la cérémonie du couronnement des souverains iraniens

TEHERAN (AFP) — C'est très pâle, sans que bouge un seul muscle de son visage, que Farah, agenouillée sur un coussin doré, a reçu la couronne des mains du chah, ce matin dans la salle du musée du palais du Golestan. Un instant auparavant, le souverain, d'un geste rapide, avait posé sur sa propre tête la couronne des Pahlavi.

Dans un silence absolu, rompu seulement par le ronron des caméras, les cinq cents invités admis dans la salle ont assisté, retenant leur souffle, au moment le plus solennel de cette grande journée.

Jamais, de l'avis général de tous les témoins, Farah, dans sa grande robe blanche et son immense manteau vert constellé de broderies d'or et de pierreries, n'avait eu à ce point l'air d'une reine de légende. Mais dès qu'elle se fut assise à droite du souverain, portant sur sa tête la somptueuse couronne, Farah redevint à la fois mère et épouse. Attentive à tout, elle surveillait la petite princesse Farahnaz, assise à moins d'un mètre d'elle sous la surveillance de sa grande demi-sœur, la princesse Chanaz, et à gauche de l'empereur, le petit prince Reza. De temps en temps, elle jetait un regard rapide sur son mari, d'une immobilité hiératique sur son trône avec dans sa main droite le sceptre impérial.

Un moment émouvant

Le moment le plus émouvant de cette cérémonie fut peut-être l'entrée à petits pas très lents, au milieu des gigantesques aides de camp, du petit prince Reza. Très droit, le visage grave et appliqué de l'enfant qui tient à faire honneur à ses parents et à réciter sans faute une leçon difficile, il pénétra très lentement dans la salle du musée tandis que les hommes saluaient et que les dames en robe longue s'inclinaient profondément.

Puis le prince Reza grimpa sur le petit tabouret destiné à son usage et vint s'asseoir bien sagement sur sa chaise.

L'entrée des souverains avait été précédée d'une longue attente. Dans la salle avaient pris place successivement journalistes et photographes, personnalités, chefs de missions diplomatiques, dignitaires de l'Etat et membres du gouvernement et enfin, sur des banquettes tendues de bleu à la droite du trône, les membres de la famille impériale dans le minutieux ordre de préséance déterminé par l'étiquette. L'ensemble composait un tableau d'un autre âge. Jamais, de mémoire de diplomate, on n'avait réunis dans une salle tant de redingotes chamarées (''à la Cambacérès'' murmura quelqu'un), d'uniformes cousus d'or et sans doute une telle somme d'objets précieux si l'on compte les bijoux de la Couronne, ceux des princesses impériales et ceux de la bégum qui siégeait entre son beau-fils Ali Khan et Sadruddin Ali Khan à la tribune impériale.

Le protocole avait tout prévu

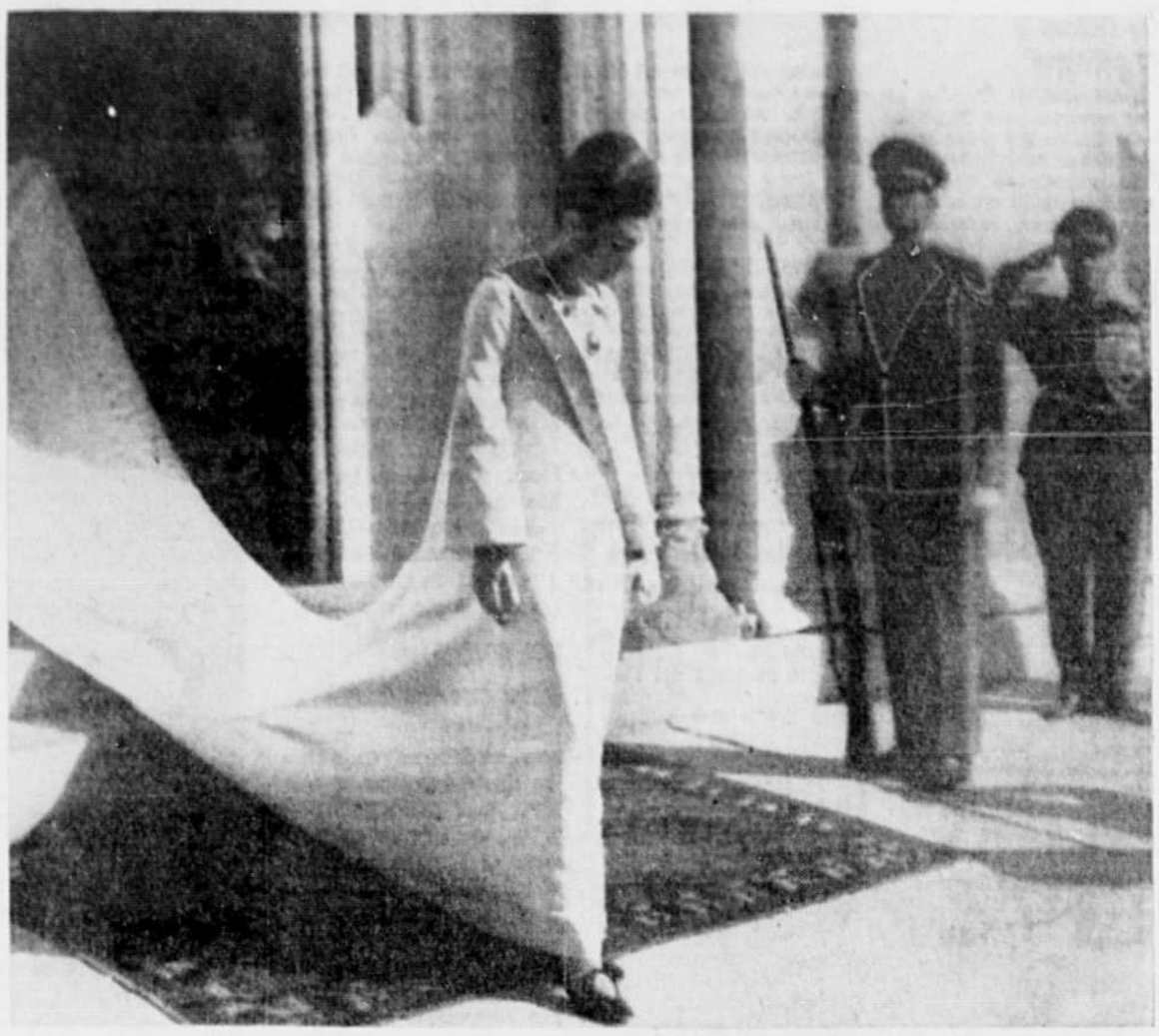
Les chambellans, l'épée à la main, le bicorne sous le bras, s'affairaient pour placer chacun. Enfin des choeurs d'une sonorité très religieuse annoncèrent la venue des souverains eux-mêmes.

D'abord le petit prince, puis sa mère, éclatante de beauté dans sa robe blanche, entourée de ses six demoiselles et de ses deux dames d'honneur, enfin l'empereur lui-même, précédé de drapeaux, des généraux de l'armée, entouré de ses aides de camp, suivi des symboles de son pouvoir qu'il allait revêtir.

Un intervalle de trois minutes séparait chacune de ses trois petites processions, très lentes. L'empereur monta sur son trône, fit un signe imperceptible à Farah, puis à son fils, comme pour s'assurer que tout était en ordre, puis s'assit sur le célèbre trône des Pahlavi.

L'impératrice, joignant les mains, eut un sourire avant que ne commence la cérémonie proprement dite.

Voir GRANDIOSE en page 23



téléphoto PA

L'impératrice Farah quitte le palace de Téhéran pour se rendre aux cérémonies du couronnement, suivie de son mari. C'est le chah lui-même qui couronnera plus tard Farah, sa troisième femme.

TAPIS FORMIDABLE

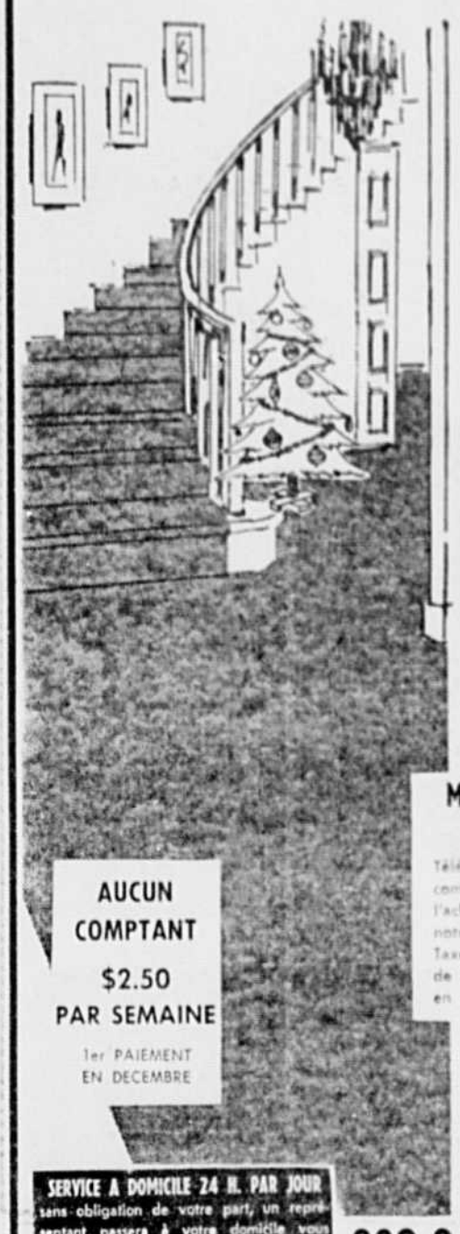
JAMAIS UNE OFFRE SEMBLABLE A MONTREAL!

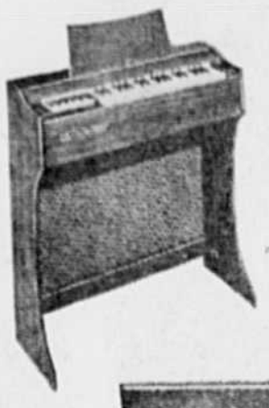
210 p.c. 100% BROADLOOM 1ère QUALITE

POUR SEULEMENT $159.00

GRATUIT

ORGUE ou STEREO





Cet orgue électronique de marque réputée est très perfectionné. Facile à utiliser il vous procurera de joyeux moments musicaux pour les fêtes.

Magnifique stéréo

Téléfone combiné avec l'achat de notre offre. Taxe et frais de livraison en plus.



AUCUN COMPTANT

$2.50 PAR SEMAINE

1er PAIEMENT EN DECEMBRE

TAXE et FRAIS de LIVRAISON PAYABLES

SERVICE A DOMICILE 24 H. PAR JOUR sans obligation de votre part, un représentant passera à votre domicile vous montrer nos échantillons.

382-2404

NATIONAL BROADLOOM

9654, BOUL. ST-MICHEL

Tenue de Gala à Louer



Pour un habit de cérémonie d'une grande élégance, utilisez notre

SERVICE DE LOCATION

Le plus grand choix au Canada à des prix de location économiques

- Habit de gala
- Tuxedo
- Jaquette
- Directeur
- Veston blanc
- Ensemble junior
- Accessoires

Classy tenue de gala inc

- Service disponible dans toute la province

Ouvert jusqu'à 6 h. . . SAUF les jeudis et vendredis : jusqu'à 9 h. du soir. Jeudis et vendredis jusqu'à 10 h. à la Plaza Alexis Nihon.

- 1227, carré Phillips — 861-3625
- 4806, av. du Parc — 272-5704
- 6984, rue St-Hubert — 271-1166
- 5320, ch. Queen Mary — 482-6560
- Plaza Alexis Nihon — 931-3333

LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES

Reitman's

Vente semi-annuelle

20% DE RABAIS

MARQUE NATIONALE de RENOM

Ballet*



BAS DE NYLON "EVENING SHEER" SANS COUTURE MICRO-MAILLES ET "BAS-CULOTTES" SHEER AVEC OU SANS TALONS RENFORCÉS.

NYLONS Rég. 99¢ 79¢ LA PAIRE

3 paires pour 2.30 ÉPARGNEZ 67¢ sur 3 paires

BAS-CULOTTES Rég. 1.98 1.57 LA PAIRE

3 paires pour 4.60 ÉPARGNEZ 1.34 sur 3 paires

PLUS DE 215 MAGASINS D'UN OCEAN A L'AUTRE POUR VOUS SERVIR

PARTICIPEZ AU CONCOURS "CAMELOT"

Gagnez des billets pour une soirée exclusive Reitman's au Cinéma, LUNDI LE 6 NOVEMBRE

PROCUREZ-VOUS UNE FORMULE DE VOTRE MAGASIN REITMAN'S LE PLUS RAPPROCHE

crédico Bureau chef : 384-1140 — 47 magasins pour vous servir à Montréal, il y en a un près de chez vous.



"Enlevez ces coins encombrants," a-t-elle demandé.

(ET SCOTT L'A FAIT)

Pour être confortable et efficace, une serviette hygiénique doit épouser intimement les formes du corps. Si elle a des coins encombrants, des bourrelets aux extrémités ou si sa forme n'est pas adéquate, elle irrite l'épiderme et ne s'ajuste pas convenablement. Plus qu'aucun autre fabricant, SCOTT était conscient de ces problèmes et c'est pourquoi nous avons été amenés à créer la serviette idéale, celle qui épouse les formes du corps.

Les Confidets ont une forme conique, elles sont plus épaisses au centre (là où il faut plus d'absorptivité), plus minces à l'extrémité. Sous leur enveloppe soyeuse et résistante se cache une pellicule en polyéthylène à l'épreuve des glissements. Quand nous avons pensé avoir enfin créé la meilleure des serviettes, nous l'avons testée. Et deux femmes sur trois l'ont adoptée.

Et vous?



Confidets

L'hommage du peuple fuse de toute part

TEHERAN (AFP) — Après l'allocution du chah, les princes de la famille impériale s'avancent à tour de rôle pour prêter hommage au souverain. Puis celui-ci, accompagné de l'impératrice et du prince héritier, quitte la salle du couronnement. La princesse Chanaz, fille ainée du souverain, issue de son premier mariage, très émue, ne peut retenir ses larmes.

Les invités, les membres du gouvernement, les ambassadeurs étrangers et les autres hôtes d'honneur, dont l'Aga Khan, la bégum et le prince Sadruddeine Khan abandonnent les gradins qu'ils occupaient de part et d'autre de la salle et rejoignent l'escalier d'honneur derrière les souverains. Tous les visages sourient, après la gravité de la cérémonie.

Enveloppé dans la cape d'apparat richement brodée, portant la couronne impériale, le chah fait alors son apparition à l'extérieur du palais et s'engage sur une épaisse moquette rouge tendue à travers les jardins. L'impératrice suit à quelques pas, la couronne sur la tête elle aussi et les épaules recouvertes du manteau impérial bordé de vison blanc que soutiennent avec peine les demoiselles d'honneur. Le chah, l'impératrice et le jeune prince passent entre deux haies de lanciers qui rendent les honneurs tandis que retentit un hymne aux accents lents et majestueux, répercuté sous les vastes voûtes de platanes.

L'hymne, exécuté par 150 jeunes gens et jeunes filles, ces dernières en longues robes blanches, est entrecoupé par des sonneries de trompettes qui accentuent encore le caractère solennel de la scène. Le décor, les uniformes, le scintillement des joyaux, tout compose un tableau digne des légendes d'autrefois.

Les 5,000 invités qui, depuis les premières heures de la matinée, attendent l'arrivée du Chah, se lèvent et applaudissent lorsqu'il passe devant les tribunes édifiées dans le parc. Les mêmes applaudissements crépitent pour l'impératrice dont la grâce et la dignité s'accommodent magnifiquement du somptueux décor.

Il est midi vingt. Les souverains ont atteint la grille extérieure du Golestan. Ils remontent dans leur carrosse et le cortège, dans la même formation que tout à l'heure, s'apprête à regagner le palais de marbre. Alors qu'à l'aller les visages des souverains étaient tendus et graves, c'est maintenant avec un sourire épanoui qu'ils répondent à l'enthousiasme populaire. Parfois, l'impératrice se penche vers son mari pour échanger quelques mots avec lui. La foule agite des drapeaux, des mouchoirs et des portraits du coupe impérial pour manifester sa joie.

Une parade . . . impériale

Les chevaux carapaçonnés de velours et d'or piaffent en avançant au pas de parade dans les longues avenues rectilignes parcourues par le cortège. Le carrosse impérial, celui du jeune prince héritier et leur escorte regagnent le palais de marbre en décrivant un long périple à l'intérieur de Téhéran. L'enthousiasme populaire atteint son comble. Les enfants des écoles ont été groupés sur des gradins en certains points de l'itinéraire. Opérateurs de cinéma et caméramen tournent parfois autour du carrosse impérial à la recherche d'un angle de vue particulièrement original.

GRANDIOSE

SUITE DE LA PAGE 22

Celle-ci se déroula assez rapidement. Après avoir écouté un vers du Coran, le roi a successivement fermé lui-même la ceinture d'or à boucle d'émeraude, agrafé le sabre incrusté de pierres précieuses, saisi le sceptre, puis, revêtu du grand manteau impérial, il a remis le sceptre à un aide de camp et, d'un geste qui paraissait presque naturel, posé la couronne sur sa tête.

Le souverain s'assit pour un bref instant sur le trône avant de se relever pour couronner la Chahbanou. Celle-ci, très pâle, le regard fixé, se releva avec grâce et revint s'asseoir à la droite de l'empereur tandis que ses demoiselles d'honneur, vêtues de blanc, toutes des jeunes filles de l'aristocratie et de la haute société iranienne, disposaient derrière elles l'immense traîne, longue de sept mètres.

Après des adresses de fidélité du premier ministre, M. Hoveyda, du président du Sénat, M. Charif Emani et du président de la Chambre, M. Riazi, et la brève allocution du souverain, l'hommage de ses frères constitua le point final de cette cérémonie.

On a remarqué que la petite Farahnaz, qui avait montré jusqu'alors une sagesse exemplaire, a manifesté quelques signes d'impatience. On la vit à plusieurs reprises bâiller longuement, la bouche grande ouverte tandis que son frère se grattait parfois la tête.

Enfin, dans le même ordre et avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, les souverains, à présent couronnés, quittèrent la salle pour regagner dans leurs carrosses le palais de marbre.

L'attente des spectateurs est récompensée

Les quelques milliers de spectateurs admis dans les tribunes des jardins du Golestan furent enfin récompensés de leurs quatre heures d'attente, en habits et robes longues. Sous l'éclatant soleil de l'automne iranien, ils virent à leur tour passer, brillants de tous les feux des pierreries somptueuses dont ils étaient revêtus, les souverains marchant toujours très lentement entre deux haies de lanciers au garde-à-vous.

L'impassibilité de l'empereur et de l'impératrice contrastait avec l'émotion manifestée par certains des membres de la famille impériale. Ainsi, la fille ainée du chah, la princesse Chanaz, qui avait eu pendant toute la cérémonie la charge de la petite princesse Farahnaz, et qui sortit la tenant par la main, se tamponna les yeux à plusieurs reprises tandis que l'enfant, manifestement heureuse de se retrouver à l'air libre, jetait autour d'elle des regards espiègles.

Quant au premier ministre Hoveyda, sorti l'un des premiers après les proches parents des souverains, il ne put attendre d'avoir regagné sa voiture pour allumer sa pipe, qui contrastait bizarrement avec son uniforme chamarré et son grand cordon en sautoir.

Alors que la cérémonie du sacre, en présence de la cour et des représentants des grands corps de l'Etat, avait revêtu un caractère volontairement solennel, les trajets effectués à l'aller et au retour par les souverains entre le palais de marbre et celui du Golestan, ont donné lieu à une démonstration de joie populaire qui paraissait sincère.

Une foule très dense était massée depuis la nuit dernière le long du parcours et le passage des deux carrosses suscita, surtout au retour, où le chah et la chabanou portaient leurs couronnes, un enthousiasme et surtout une curiosité extraordinaires.

C'est pourtant avec discipline que la population de Teheran et aussi les centaines de milliers de campagnards venus assister aux réjouissances ont manifesté leur loyalisme. Le passage du petit prince, frêle silhouette seule dans son carrosse, provoqua, de la part des femmes en particulier, un véritable attendrissement.

La famille impériale

TEHERAN (AFP) — La famille impériale d'Iran est une famille nombreuse : dans l'entourage du chah et de l'impératrice vivent en effet de nombreux princes et princesses, frères, soeurs ou neveux du couple impérial.

La princesse Chams, de deux ans l'ainée du chah, surnommée "la princesse sage" est présidente de la Croix-Rouge iranienne. Elle est mariée à M. Mahmad Pahlbod, directeur général des Beaux-Arts.

La princesse Ashraf, soeur jumelle du souverain, passe au contraire pour avoir une "forte personnalité", elle joua un rôle politique de premier plan lors de la chute du gouvernement Mossadegh en 1953. Elle représente aujourd'hui son pays à l'UNESCO.

Deux fois divorcée, la princesse Ashraf s'est récemment remariée avec un industriel M. Mehdi Bousheri.

Le prince Gholam Reza, 44 ans, deuxième frère du chah (le premier, le prince Ali Reza, ayant été tué dans un accident d'avion), s'est consacré à l'organisation des sports en Iran.

Le prince Abdol Reza, 43 ans, s'occupe de questions militaires.

Le chah a enfin trois autres frères plus jeunes, les princes Mahmoud, Ahmad et Hamid et une soeur, la princesse Fatekmeh (ou Fatimah) qui après avoir épousé en 1950 un étudiant américain, Vincent Lee Hiller, qu'elle avait connu à l'université de Los Angeles, a divorcé pour épouser le général Khatemi, commandant en chef des forces aériennes de l'Iran.

Le souverain a également une fille ainée, la princesse Chanaz, née de son premier mariage avec la soeur du roi Farouk d'Egypte, Fawzieh.

la vie mondaine



C'est confortable, élégant et si agréable à porter, particulièrement lorsque c'est un manteau en ravissante fourrure **Borg** avec chapeau assorti. Ceinture et garniture de cuir pour l'égayer. Choix de renard jaune ou vison.

Ensemble de 2 pièces

Grandeurs : 2 – 3x $24.98
4 – 6x $24.98
7 – 14 $34.98

AU COIN DES **PETITS**

DANS LES CENTRES D'ACHATS SUIVANTS:
• FAIRVIEW • NORMANDIE • BOULEVARD
• GREENFIELD PARK • CHATEAUGUAY • MAISONNEUVE
ET AUSSI
• 6545 PLAZA ST-HUBERT • 820 STE-CATHERINE EST



matin, midi ou soir

"Bare Necessity"

par **Jezebel.**

avec bonnet contour

19.50

D'UN SI GRAND CONFORT QUE VOUS POURRIEZ DORMIR AVEC.

La gaine-culotte, en tricot ou ordinaire, est le vêtement le plus agréable sur le corps. Même sans baleine comme celle-ci, elle soutient, galbe, contrôle miraculeusement. Dos très, très échancré, dentelle extensible tout Lycra® Spandex bretelles extensibles, jambes très, très longues. B. C. bonnets 32 à 38, blanc ou shintone.

Nouvelle patte-pression exclusive commode

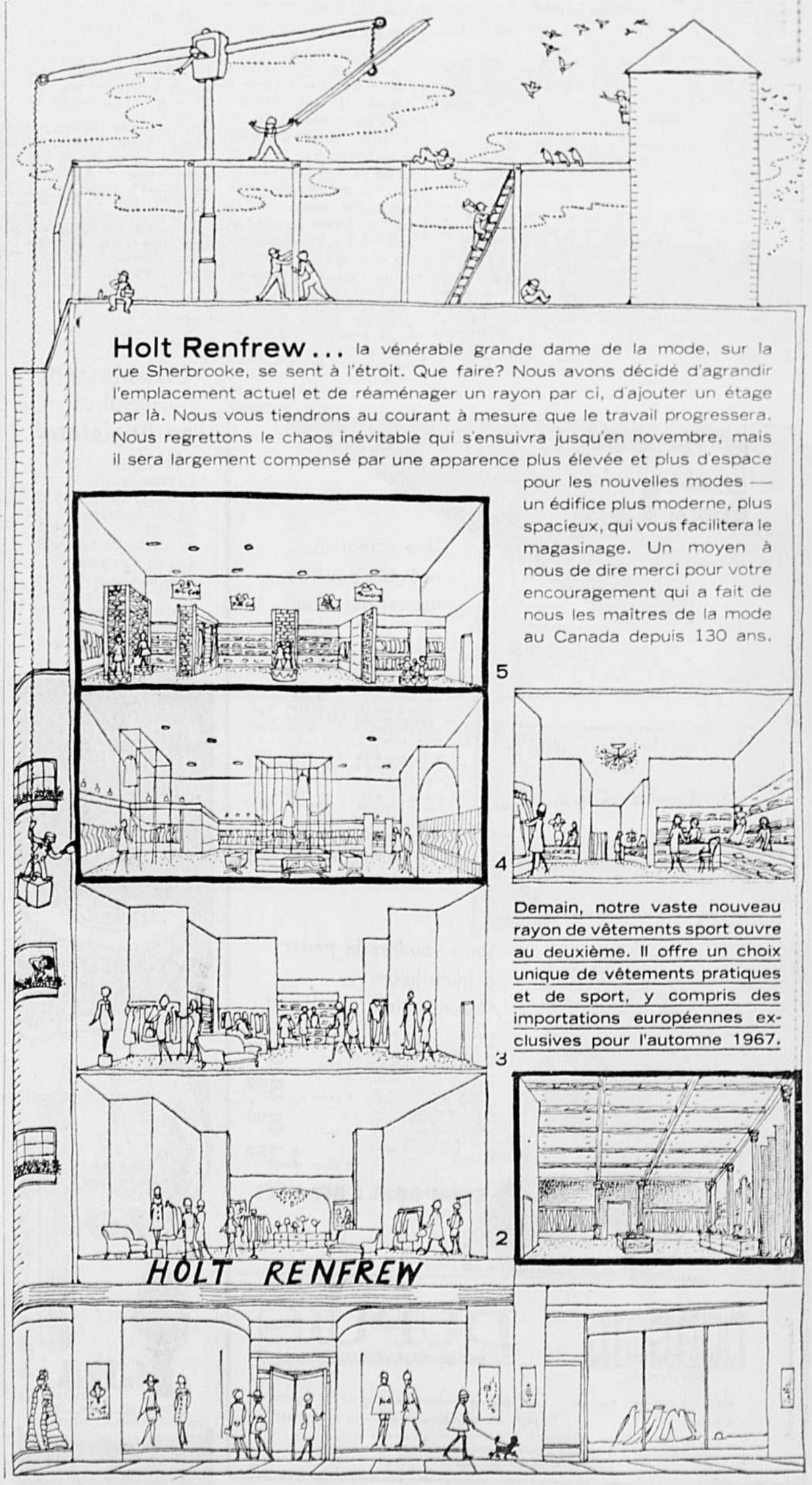
Commandes postales ou téléphoniques acceptées 276-9705

CHEZ **Lilianne** INC.

Nous acceptons la CARTE CREDICO

• Centre Fairview-Pointe-Claire
• 1682, est, Mont-Royal
• 6688, Plaza St-Hubert
• Centre d'achat Wilderton
• Place Ville-Marie
• 378 ouest, Ste-Catherine
• 3601 ouest, Notre-Dame

Aussi Lili Corsets Inc. 7094 rue St-Hubert



Holt Renfrew... la vénérable grande dame de la mode, sur la rue Sherbrooke, se sent à l'étroit. Que faire? Nous avons décidé d'agrandir l'emplacement actuel et de réaménager un rayon par ci, d'ajouter un étage par là. Nous vous tiendrons au courant à mesure que le travail progressera. Nous regrettons le chaos inévitable qui s'ensuivra jusqu'en novembre, mais il sera largement compensé par une apparence plus élevée et plus d'espace pour les nouvelles modes — un édifice plus moderne, plus spacieux, qui vous facilitera le magasinage. Un moyen à nous de dire merci pour votre encouragement qui a fait de nous les maîtres de la mode au Canada depuis 130 ans.

Demain, notre vaste nouveau rayon de vêtements sport ouvre au deuxième. Il offre un choix unique de vêtements pratiques et de sport, y compris des importations européennes exclusives pour l'automne 1967.

HOLT RENFREW



the Villager shoe shoppes inc.

La ronde des bottes de Vinyle

au-dessus du genou $17.99
au-dessous du genou $13.99
disponibles en noir, os ou jaune

• ACCEPTONS CARTES DE CREDIT • OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR • COMMANDES P.S.L. ACCEPTEES

5218, Ch. QUEEN MARY (Snowdon) — 1474, rue PEEL (Face Hôtel Mont-Royal) — PLACE VICTORIA (Galerie des Boutiques) — CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW (Pointe-Claire)

Abolition du droit de grève dans les services publics réclamée par l'Ass. du camionnage

QUEBEC (PC) — L'Association du camionnage du Québec a demandé aujourd'hui au gouvernement provincial d'amender le Code du Travail pour interdire le droit de grève dans les services publics en vue d'y substituer l'arbitrage obligatoire.

Dans un mémoire remis, ce matin, au ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte, l'Association fait notamment état des "grèves nombreuses qui ont eu lieu récemment au Québec et le désordre qui en a découlé".

L'organisme, qui groupe environ 1,000 propriétaires d'entreprises de camionnage, exprime l'opinion que les syndiqués pourraient obtenir justice par une législation préconisant l'arbitrage obligatoire dans le cas des services publics.

Pour ce qui est des secteurs de l'activité économique autres que les services publics, le mémoire soutient que les unions ouvrières devraient être dans l'obligation d'obtenir le vote d'au moins 80 pour cent de leurs membres avant de déclencher un arrêt de travail.

Le mémoire, à quelques exceptions près, ne traite que de questions touchant le transport de marchandises, l'état des routes et la circulation automobile.

C'est ainsi que l'organisme, dont le président est M. Alfred Hamel, de St-Félicien, renouvelle son opposition catégorique à toute forme de contrôle que pourrait exercer le gouvernement fédéral sur le transport routier.

Le mémoire réitère également l'opposition des camionneurs du Québec à la politique d'Ottawa de subventionner les chemins de fer nationaux lorsque ceux-ci s'immiscent dans le secteur du transport routier.



Paul VI et Athénagoras échangent un baiser de paix sur la tombe de Pierre



au synode

Claude Gendron, chroniqueur religieux de LA PRESSE

CITE DU VATICAN. — Pour la troisième fois, le pape et le patriarche oecuménique Athénagoras, de Constantinople, ont échangé un baiser de paix. Cette fois-ci, ils ont procédé à ce rituel sur la tombe de Pierre, en présence des Pères du synode et d'une foule de catholiques, au cours d'une cérémonie religieuse.

Les chefs des deux principales Eglises chrétiennes de l'Occident et de l'Orient ont ainsi complété un triptyque qui avait commencé à la source biblique de Jérusalem il y a quelques années et qui avait connu sa deuxième manifestation à Istamboul.

Dans l'immense basilique Saint-Pierre, l'évêque de Rome et le patriarche de Constantinople ont présidé conjointement ce matin une célébration de la Parole, qui a presque pris l'allure d'une messe mais qui n'en fut pas une.

Il n'y a pas eu de concélébration parce que l'unité entière des deux Eglises n'est pas encore réalisée. Au lieu de la célébration eucharistique, le pape a récité une prière d'action de grâces composée pour la circonstance, précédée du chant d'une préface et d'un Sanctus, et suivie du Pater. Cette prière rend grâce à l'Esprit de Dieu qui conduit les Eglises vers l'unité; elle exprime aussi le regret et le repentir des deux Eglises dont les fautes réciproques ont empêché la "communion totale et exemplaire" pendant tant de siècles.

L'événement marque un autre pas vers l'unité entre ces deux Eglises. Après le ressourcement à Jérusalem, le pape a rendu visite au patriarche et celui-ci rencontre maintenant le Saint-Père chez lui. C'était son désir.

Pendant son séjour à Rome, le patriarche Athénagoras occupe la tour que Jean XXIII avait fait réaménager et occuper.

Cette visite historique met en relief, selon les experts, un aspect particulier de la mentalité orientale qui accorde une priorité à la vie elle-même et à ses manifestations affectives, et qui soumet ensuite cette vie à la réflexion théologique.

Dans le monde occidental, par contre, on a tendance à attacher une plus grande importance à l'intelligence et à la rationalité, qui ignorent parfois les manifestations affectives.

Le P. Dupré, chargé des relations avec l'Eglise orthodoxe au Secrétariat pour l'unité, a fait une remarque en ce sens en incitant les journalistes occidentaux à comprendre exactement le sens du baiser de paix échangé par les chefs des deux Eglises.

"Ce baiser, dit-il, exprime le mystère même de l'Eglise et de sa vie, dont le concile a incité tout le peuple de Dieu à prendre conscience."

Il y a donc là une manifestation vivante de l'unité dans la foi, la charité et l'espérance. C'est à partir de cette experience de vie qu'on demande aux théologiens de résoudre les problèmes de vocabulaire et les divergences d'opinion sur les points de doctrine qui séparent encore les deux Eglises.

C'est sous le thème de la charité et de l'amour que s'est déroulée la cérémonie de ce matin. La première lecture fut tirée de la lettre de Paul aux Philippiens, rappelant que le Christ a aimé les hommes au point d'assumer leur nature et de se faire humble et obéissant jusqu'à la mort.

La deuxième lecture fut tirée de l'Evangile de Jean, relatant la scène du lavement des pieds.

Un journaliste demanda si le patriarche venait saluer "l'Eglise-Mère". Le P. Dupré répondit qu'à son avis l'Eglise-Mère était celle de Jérusalem, tandis que Rome et Constantinople étaient des "Eglises-Soeurs".

Les débats au synode

A l'occasion de cette rencontre, le synode n'a tenu qu'une demi-séance. Comme prévu, on a entrepris la discussion sur le rapport de la commission synodale sur la doctrine, celle sur la liturgie s'étant terminée hier.

On se souvient qu'au début du mois, les Pères synodaux, n'étant pas d'accord sur la proposition "trop négative" de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, confièrent à cette commission le soin de faire la synthèse de leurs avis.

L'information parallèle a remis à la presse les grandes lignes de ce rapport qui se termine par trois questions :

1 — Est-il opportun de créer une commission théologique groupant des représentants des diverses écoles occidentales et orientales, pour conseiller le pape et les évêques et seconder la Congrégation pour la doctrine de la Foi ?

2 — Si oui, les membres devraient-ils être proposés par les conférences épiscopales, après consultation auprès de leurs universités ou facultés de théologie, laissant la décision au pape ?

3 — Est-il opportun de demander au pape d'élaborer un document "positif et pastoral" sur les questions qui inquiètent les gens, tenant compte de la problématique actuelle ?

Le nouveau document suit de près la discussion du début du mois, de même que les avis exprimés.

Un observateur a émis l'opinion que ce document met fin à une vieille façon de voir et instaure une nouvelle façon d'agir, qui met davantage en lumière l'aspect positif de la doctrine et en explicite le contenu pour combattre l'erreur sans nécessairement la condamner.

Dans un premier temps, le rapport analyse les facteurs, les manifestations et les causes de la crise de la Foi, qui se manifeste de diverses façons et demeure sous contrôle sauf en quelques endroits.

Le rapport dit que les doutes, les inquiétudes et les anxiétés s'inscrivent dans une crise de civilisation et de culture. La prise de conscience de l'évolution du monde et les difficultés d'adaptation à une vision nouvelle de l'Eglise font naître des doutes sur la connaissance de Dieu et du Christ, la notion du péché originel, l'objectivité morale, la virginité de Marie.

Parmi les causes de cette situation, le rapport mentionne une diminution du sens de la Foi, une négligence dans la prière, des lacunes dans le travail pastoral et l'enseignement de la Vérité, le manque de distinction entre ce qui est doctrine de Foi et ce qui est ouvert à la discussion, la diffusion trop rapide et simplifiée des théories nouvelles.

Dans un deuxième temps, le rapport énumère comme suit les principes pastoraux devant aider à surmonter la crise :

1. — Le besoin d'une proclamation continuelle de la Foi, devoir engageant toute l'Eglise, laïcs comme prêtres.

2. — L'exercice collégial du Magistère, qui prend une force nouvelle dans cette collégialité.

3. — Le caractère pastoral de cet enseignement qui doit être positif et se manifester fermement au besoin, en tenant compte des aspirations légitimes.

4. — La responsabilité des théologiens au service de l'Eglise, comme la reconnaissance de leur liberté dans la recherche.

La popularité des tories tiendrait à leur congrès

OTTAWA — Les conservateurs se sont réjouis tout naturellement des résultats des récents sondages effectués par Gallup, indiquant une montée fulgurante de leur parti, tandis que les libéraux parviennent mal à dissimuler leur inquiétude.

Le premier ministre Pearson a déclaré qu'il n'ajoutait jamais foi aux sondages d'opinions à moins qu'ils ne montrent que les libéraux ont le vent dans les voiles.

D'autres membres de son cabinet attribuent le bond en avant des tories à l'éclat qu'a connu leur congrès de septembre et soutiennent que des sondages plus récents aboutiraient à des résultats différents.

Comme le publiait LA PRESSE hier, jamais depuis plus de 25 ans l'Institut canadien de l'opinion publique n'avait constaté un revirement politique d'une telle ampleur. En août, le parti libéral jouissait de 30 pour cent de la faveur des personnes interrogées et les conservateurs 30 pour cent. Ces pourcentages seraient maintenant de 34 et 43 pour cent.

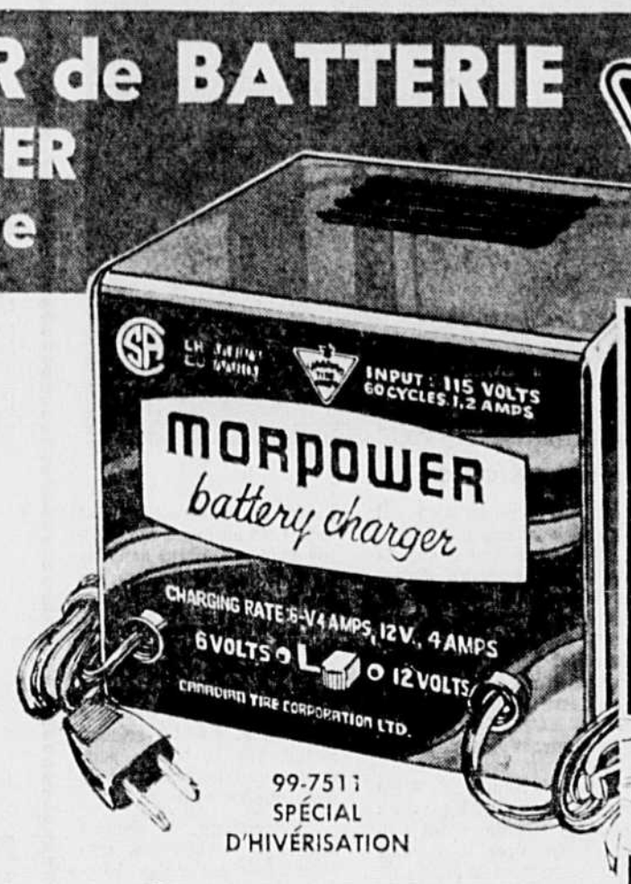
CHARGEUR de BATTERIE MOR-POWER en réclame

Comparable à $12.95

Spécial en quantité limitée 9.99

PARTEZ sans ennui quand l'hiver "congèle" votre batterie!

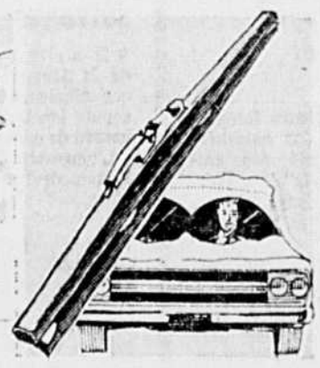
En poussant un commutateur il charge des batteries de 6 ou 12 volts à 4 amp. Avec pinces 1er choix, fils colorés et câble 110 volts de service dur. Ce spécial d'hivérisation garde la batterie toujours prête à servir!



99-7511 SPÉCIAL D'HIVÉRISATION









PROTECTEUR de PARE-BRISE
Pas de glace à gratter, partez sans délai! Fort vinyle de 87 x 27". Universel. 99-7530 Spécial ... 1.44

BALAIS d'essuie-glace ARCTIC
Soyez prêt pour l'hiver. Déglace en essuyant. Pour pare-brise incurvé. 21-1074X
Courant $2.15 à $5.55 ... 1.93 à 4.79

LAVE-GLACE de pare-brise Moto-Master 4.44
Valeur courante $5.55
Fameux JETS JUMELÉS. Avec gicleurs et jets chromés, tuyau et dôme de commande au pied. Récipient ½ gallon en plastique antigel. 21-3009

ÉPARGNEZ PRESQUE MOITIÉ PRIX 3.33

CHAUFFE-BLOC de moteur Vibro
Tout laiton. Elément Calrod de 400 watts. Verrouillage par bague fendue et bague d'étanchéité en O. Fil 54" approuvé par CSA. Pour voitures les plus courantes. Un moteur bien chaud évite bien des problèmes. 99-7626X

CHAUFFEURS AVISÉS, HIVÉRISEZ!



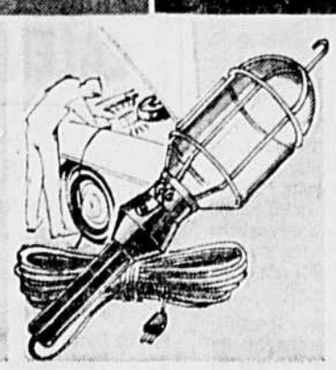
Huile de culasse GAS FLOW
HUILE 38-3203 — Lubrifie les soupapes, réduit le cognement, libère les poussoirs.
GAS FLOW 38-2304 — Prévient le gel des conduits d'essence.
AU CHOIX 4 oz. .15 ch.



Conditionneur Gum-Rid
Revigore le carburateur! Décrasse pompe et tuyauterie d'essence, absorbe l'eau qui cause le gel. 20 oz. 38-0720
Spécial d'hivérisation .88



ADDITIF MOLY-SLIP
Ajouté à l'huile, il dépose une forte pellicule lubrifiante sur les surfaces ouvrières du moteur. 8 oz. 38-0250
Courant $2.69 2.22



BALADEUSE à fil de 15'
Indispensable en cas de panne. Réflecteur grillagé, interrupteur sur poignée et fil imperméable de 110 v. 99-7150
Spécial d'hivérisation 1.88



CLIGNOTEUR 4 FEUX
Fait clignoter ensemble les indicateurs de direction AV et AR en cas d'arrêt d'urgence. 12 volts. 20-6232
Valeur Courante $1.49 .99

TERMES ou BILLETS-BONIS au comptant sans livraison à la plupart des magasins Canadian Tire

STATIONNEMENT GRATUIT :

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES

MONTREAL	VERDUN	ST-LEONARD	CHOMEDEY	GREENFIELD Park	CHATEAUGUAY	ST-EUSTACHE	ILE PERROT
1465 EST, JEAN-TALON	3180, WELLINGTON	7655, RUE VIAU	1205, BOUL. LABELLE	820, BOUL. TASCHEREAU	77, BOUL. D'ANJOU	413, BOUL. ART.-SAUVE	87, BOUL. GRAND
729-1861	766-8561	376-5100	681-2503	676-1818	692-6779	473-4761	453-4211



Le célèbre artiste français André Dassary sera l'invité de Françoise Faucher, demain, à l'émission "Féminin singulier" de 10 h. 05 à 11 h. 00.

CKAC/73

L'HOTELLERIE

SUITE DE LA PAGE 48

faits, ils n'en étaient pas moins indispensables.

Bien sûr, les autorités provinciales ont dû intervenir dans certains cas ; bien sûr, il y a eu des accrochages de toutes sortes durant les six derniers mois; bien sûr, les parcs provinciaux ne satisfaisaient-ils pas eux-mêmes à toutes les egigencees de l'arrêté ministériel 804, bien sûr... mais à quoi bon larmoyer puisque nous n'avions aucun moyen de rétablir la situation.

Mieux vaut se demander, en l'occurrence, ce qu'a rapporté au tourisme montréalais en particulier et au tourisme québécois en général cette vaste opération de dépannage. Dans l'immédiat, au point de vue financier il semble facile de dresser un bilan; quant aux dividendes, à long terme, bien malin qui pourrait les évaluer avec précision.

L'hôtellerie verte a été une véritable mine d'or pour les propriétaires de terrains — permanents ou temporaires — des environs de Montréal. Quant à savoir si l'opération "plein air" a été profitable aux autres régions de la province, la réponse est "non" comparativement aux années précédentes mais les investissements rapporteront des dividendes au cours des années futures.

D'ici le printemps prochain, on assistera à la disparition d'une foule de terrains de camping et de caravaning qui, à l'origine, étaient considérés comme "permanents" par leurs propriétaires, les autorités de l'Expo et le gouvernement provincial. Quelques terrains de plus de 500 emplacements connaîtront le même sort, tandis que d'autres fermeront leurs portes à la suite de faillites.

D'autre part, si le gouvernement provincial maintient la politique établie par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, il est fort probable que la création de parcs de plein air se poursuivre à un rythme accéléré après la tenue de l'Exposition universelle, ne serait-ce que pour assurer de l'emploi aux travailleurs.

Telle apparaît, en bref, la situation à quelques jours de la fermeture de l'Expo, événement grandiose qui a donné naissance à une multitude de problèmes d'hébergement, dont celui du plein air. L'expérience des six derniers mois, loin d'être décevante en général, nous permet toutefois de conclure que tôt ou tard il deviendra indispensable de planifier tout notre système de loisirs en général.

La seule boutique canadienne de fourrures
SITUEE DANS LES ILES DE L'EXPO*
★ représentant un important manufacturier canadien
Nous devons fermer en même temps que l'Expo : soit dimanche à 4 heures. Tout doit être vendu !



La Boutique de fourrures
PHILIPPE
ILE SAINTE-HELENE
PRES DU PAVILLON DE L'IRAN
Boutique 8-E Tél. 871-1564

Dimanche, le 29 octobre,
à 3 h 30 de l'après-midi
VOYEZ
le feu d'artifice marquant la
FERMETURE DE L'EXPO '67
depuis le 'SKYWALK' au sommet de
LA PLACE VICTORIA
Pour réservations, composez
866-2991

Le maire de Roxboro réélu par acclamation

Lors de la mise en nomination qui avait lieu hier à Roxboro, tous les candidats ont été élus par acclamation.

M. W.G. Boll a été réélu à la mairie, tandis que MM. Reginald Barnard, Léo-G. Laflamme, John Sarvis et Robert Surprenant ont été élus ou réélus conseillers.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

Si Dosco devenait une société de la Couronne

WINDSOR, Ont. (PC) — Un directeur canadien du Syndicat des métallos unis d'Amérique, M. Eamon Park, croit que l'aciérie de Dosco à Sydney pourrait connaître un regain d'énergie si la compagnie devenait pour quelque temps une société de la Couronne.

M. Park, qui participait hier à une assemblée ayant pour but de reviser la pension et l'assurance des métallos, a déclaré qu'une "période de contrôle gouvernemental, mais non pas la nationalisation, fournirait la planification à long terme" dont on a besoin pour sauver l'usine de Sidney.

Le chef syndical a aussi accusé Dosco et le complexe Hawker-Siddeley de "profiter financièrement des opérations de l'usine en refusant constamment de la moderniser".

Le prix des médicaments baisserait de nouveau

TORONTO (PC) — Le Dr Harry Harley, président du comité des Communes sur le coût des médicaments, croit que le prix des médicaments baissera de nouveau lorsque le gouvernement fédéral aura amendé les articles de la Loi des marques de commerce et lettres-patentes concernant les compagnies de produits pharmaceutiques. La loi serait amendée durant la présente session, afin que les Canadiens puissent acheter des médicaments qui soient à la fois moins dispendieux et sans danger. Le gouvernement a déjà réduit le coût des médicaments en septembre, en abolissant la taxe de vente fédérale sur ces produits.

Entre-temps, M. T. R. McKim, de la division des stupéfiants au ministère national de la Santé, a demandé l'aide des pharmaciens de l'Ontario pour déjouer les faussaires qui se procurent certaines drogues au moyen de fausses prescriptions. Des narcomanes se procureraient ainsi de la méthamphetamine, qu'ils combinent avec du chanvre indien.

Vancouver deviendrait le premier port du Canada

CALGARY (PC) — Selon le ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer, Vancouver sera probablement le plus grand port de mer au Canada d'ici quelques années.

Le ministre, qui parlait hier à la Chambre de commerce de Calgary, fonde cette opinion sur "le vaste port en eau profonde qu'on doit aménager à Roberts Bank, Vancouver", et sur l'expansion dans l'ouest d'une nouvelle méthode d'empaquetage des marchandises transportées par voie de mer.

Les plus récentes statistiques indiquent que Montréal est toujours le port le plus important du Canada pour la quantité de marchandises qu'on y charge ou décharge, mais qu'il l'emporte de peu sur Vancouver.

Le projet Dickey est retardé d'un an

WASHINGTON (PC) — Une décision de la Chambre des représentants, à Washington, retarde d'au moins un an la réalisation du projet hydroélectrique de la rivière Saint-Jean, aux frontières du Canada et des Etats-Unis. En effet, la Chambre basse américaine a décidé de rayer du budget des Travaux publics une somme de $875,000, qui aurait permis de financer les derniers relevés préliminaires à la construction d'un barrage à Dickey, dans le nord du Maine.

Ce projet de $212,000,000 permettrait au Nouveau-Brunswick d'augmenter sa production d'électricité, en aval de la frontière américaine. Des compagnies privées d'électricité et d'autres entreprises s'y sont opposées, alléguant qu'il en coûterait trop cher pour rien.

La pollution, cause importante de maladies dans les villes

TORONTO (PC) — Si les maladies et la mortalité sont à la hausse dans les régions urbaines, la faute en revient en bonne partie à la pollution de l'air. C'est du moins l'avis du professeur Harding Le Riche, de l'Université de Toronto. Il juge toutefois qu'il est difficile d'obtenir des statistiques à ce sujet parce que la pollution de l'air n'est pas une cause première de décès. Elle aggrave cependant des affections pulmonaires ou cardiaques.

Entre-temps, un médecin de Dunville, où l'on s'inquiétait récemment de la pollution de l'air, a démenti des communiqués lui faisant dire que la population de cette petite ville de l'Ontario pouvait boire de l'eau contaminée.

L'élection de Bona Arsenault est toujours contestée

QUEBEC (PC) — Le procès en contestation de l'élection du député libéral de Matapédia, M. Bona Arsenault, a été ajourné au 30 janvier prochain. C'est la cinquième fois que ce procès est reporté à une date ultérieure au palais de justice de Rimouski.

L'ass.-santé coûtera $1 milliard en Ontario, en 71

TORONTO (PC) — Le plan d'assurance-santé de l'Ontario coûtera $1,000,000,000 vers 1971 et les frais actuels augmentent trop rapidement, a déclaré mardi le ministre de la Santé d'Ontario.

M. Matthew Dymond a affirmé devant la réunion annuelle de l'Association des hôpitaux de l'Ontario qu'entre 1959, année où le plan a été établi, et 1966, les frais se sont élevés de 145 pour cent, passant de $163,000,000 à $400,500,000.

Certains frais sont survenus parce que les hôpitaux rattrapaient l'arrérage dans certains domaines comme les salaires et les bénéfices marginaux aux employés, a dit M. Dymond.

Tandis que le chiffre de la population assurée augmentait de 22 pour cent entre 1959 et 1967 et le nombre des patients de 20 pour cent, les journées d'hospitalisation globales se sont élevées de 35 pour cent, les tests de laboratoire ont presque triplé et les examens radiologiques diagnostiques ont doublé.

Peut-être trop de personnel

M. Stanley Martin, président et directeur général de la Commission des services hospitaliers de l'Ontario, a déclaré à son tour que les hôpitaux de la province embauchent peut-être trop de personnel pour le soin des patients.

LE PERSONNEL
DU PAVILLON DU CANADA
VOUS DIT
MERCI

Au moment où l'on s'apprête à baisser le rideau sur l'Expo 67, les commissaires généraux et le personnel du Pavillon du Canada désirent remercier les millions de personnes — plus de 11,000,000 — qui ont visité le Pavillon de notre pays. Nous croyons que tous les Canadiens peuvent être fiers des nombreuses présentations : éléments d'exposition, divertissements, arts, toutes les nombreuses facettes de notre grand pays. Nous avons été heureux de vous accueillir au "Canada" à Expo 67.

PROGRAMME DU VENDREDI, 27 OCTOBRE

THÉÂTRE
2 h 30 p.m.
The Orford String Quartet

KIOSQUE A MUSIQUE
2 h 30 p.m. et 5 h p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Edmund Assaly
3 h 45 p.m.
The Yukon Stars,
chanteurs de ballades

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

Il n'y aura pas de spectacle au théâtre et au kiosque à musique samedi, 28 octobre et dimanche, 29 octobre.

Je PAARLe
Tu PAARLes
Il PAARLe
Nous PAARLons
Vous PAARLez
Ils PAARLent bon vin



FAITES PLUS QU'EN PARLER...
Goûtez aux vins importés PAARL! Si vous avez le palais fin, vous apprécierez la saveur veloutée du porto Tawny de PAARL. Ou savourez le goût ambré du sherry Pale Dry de PAARL. Ils proviennent des fameux crus d'Afrique du Sud, où le climat est très favorable à la culture du raisin. Essayez-les, ils sauront vous plaire. Et leur prix aussi . . . il est modéré.

Le SHERRY PALE DRY de PAARL — 26 oz.–$1.75 — 40 oz.–$2.60 — GAL.–$9.40
Le PORTO TAWNY de PAARL — 26 oz.–$1.65 — 40 oz.–$2.40 — GAL.–$8.75
PRODUITS D'AFRIQUE DU SUD

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ESTIMATEUR
Compagnie d'acier recherche un ESTIMATEUR "take off man" pour prendre les quantités chez les contracteurs généraux.
Salaire et conditions selon compétence.
323-1583

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES
DEMANDE
1 PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE FEMININ
S'adresser :
J. RAYMOND GENDRON, Directeur du Personnel
216 Boul. Laval
Ste-Rose de Laval, Qué. — 625-6951

EMBALLAGE – IMPRIMERIE
Département de production
FONCTIONS : liaison entre production et département de commandes. Expérience requise, vignette, système de "Dockets". Contrôle d'inventaire. Prix de revient.
BUT IMMEDIAT : Assistant-gérant de production.
Ecrire :
Case 10,294 LA PRESSE

ADJOINT ADMINISTRATIF
(HOMME OU FEMME)
Le Collège royal des Médecins et Chirurgiens du Canada a besoin pour son siège à Ottawa, d'un attaché de direction qui se chargera d'une grande partie de l'administration du programme d'agrément du Collège en ce qui concerne les programmes de formation de spécialistes des hôpitaux. Qualités souhaitées : diplôme d'université et (ou) plusieurs années de solide expérience en administration, de préférence dans le domaine médical, hospitalier ou éducatif. Il sera nettement à l'avantage du candidat d'être bilingue ou du moins de posséder une bonne connaissance du français. Conditions de travail idéales et pleine gamme de compléments sociaux. Traitement à la mesure des qualités et à débattre. Faire demande par écrit avec détails (instruction, expérience et références) au : Secrétaire,
74, avenue Stanley, Ottawa 2 (Ontario)

PROGRAMMEUR 360/20
demandé
Expérience dans la programmation nécessaire (2 à 4 ans). Communiquer avec
La Prévoyance Compagnie d'Assurances
842-4251 — poste 201

Directeur de la production
Un important fabricant québécois de meubles en bois de qualité, situé à Montréal, cherche à retenir les services d'un candidat supérieur pour assumer l'entière responsabilité pour la production.
Les postulants seront environ dans la quarantaine, bilingues et posséderont une bonne formation académique. Ils auront déjà détenu un poste important, à la production, dans une usine de meubles où priment la qualité et la haute productivité. Ils devront également avoir de bonnes connaissances des techniques du génie industriel, de la formation du personnel, des négociations syndicales et de la planification des aménagements. Ils posséderont les capacités nécessaires pour mettre sur pied une équipe enthousiaste et productive.
Ce poste est définitivement de calibre supérieur et les chances de promotion au sein de cette entreprise sont excellentes. Le traitement offert sera établi selon les responsabilités et les exigences du poste.
Les demandes, faisant état de l'âge, de la formation académique et de l'expérience devront être faites par écrit. Veuillez référer au dossier B-189.
Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA

IMPERIAL OIL ENTERPRISE LTD.
SERVICE DU RAFFINAGE
Postulants doivent avoir complété une 11e année scientifique et posséder aptitudes en mécanique.
Un programme d'entraînement sera donné pour permettre une progression rapide.
Les postulants doivent être âgés de 24 ans et plus de préférence.
Excellents bénéfices marginaux.
Faire la demande par écrit à :
Case 10301, La Presse

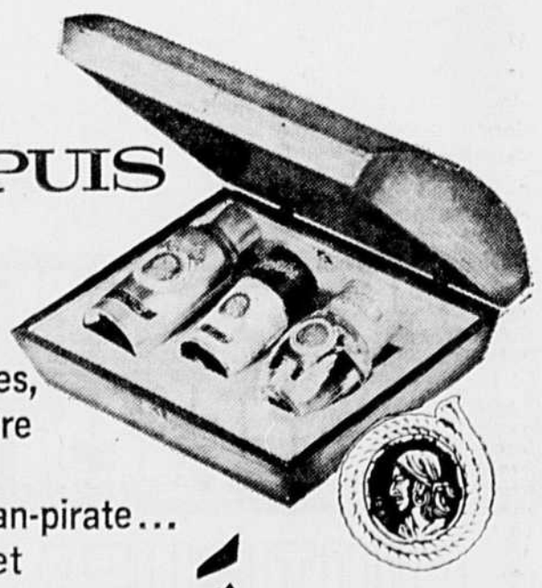
VENDEURS DEMANDÉS
Important dépositaire de produits G.M. Location centrale, division Chevrolet et Oldsmobile, requiert les services de vendeurs entre 25 et 40 ans, bilingue, sérieux et agressif.
Salaire de base, commission ainsi que voiture démonstrateur et autres bénéfices usuels.
S.V.P. faire parvenir votre résumé au Gérant des Ventes
CASE 10304 LA PRESSE

INGENIEUR DES METHODES
(Industrial Engineer)
(Traitement : jusqu'à $13,000)
LE POSTE : L'ingénieur des méthodes fera partie des cadres et, par sa fonction, sera placé au coeur des problèmes de plus en plus complexes d'une entreprise en pleine expansion.
Le candidat choisi se joindra à notre équipe d'ingénieurs des méthodes et participera à la mise au point et à la coordination, à l'échelle provinciale, de programmes d'amélioration des méthodes dans les domaines de la construction, de l'exploitation et de l'entretien.
Il devra formuler des observations et des recommandations et voir à la mise en oeuvre de méthodes de travail améliorées.
L'HOMME : Ingénieur diplômé de 29 à 35 ans, ayant au moins quatre (4) années d'expérience récente en organisation industrielle.
Qualités requises : initiative, aptitudes pour la création et désir d'assumer des responsabilités importantes. Bonne connaissance de la langue française.
A NOTER : Toute demande demeure strictement confidentielle. Les candidats intéressés devront se procurer, par écrit, une formule de demande d'emploi en inscrivant sur l'enveloppe le numéro 67-51J-9.
HYDRO-QUEBEC
Direction de l'Embauchage — 12e étage
75 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 1 (Québec)

CARRIERES ET PROFESSIONS
RENSEIGNEMENTS :
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.
Téléphonez à 874-7245, 7246 ou 7258
Demandez Mlle PAULETTE FREGEAU ou Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques, Montréal



DUPUIS



Mesdames, pour plaire à votre gentleman-pirate... un coffret
Corsaire

Les hommes soignés et virils, qui savent plaire aux femmes, apprécient l'odeur raffinée, marine et discrète de l'assortiment complet des produits "grand chic" Corsaire.
Variété d'ensembles (7 différents ensembles) de produits dans de magnifiques coffrets en acajou, à partir de $10.
N.B. Les coffrets Corsaire sont recherchés pour servir après leur usage premier de coffres à bijoux.

Corsaire pour les hommes... pour plaire aux femmes
VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.
COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU METRO
DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ : 374-2411

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	9	8¼	—
Alcan	—	26¾	26¾	—
Alliance	—	12	8	—
Alcan 4¼	—	35	35	—
Alcan 3 Pr	—	37½	37½	—
Asbestos	—	22	21½	—
Atl Sug	—	10¼	10¼	—
Bq CN	—	10¾	10¾	—
Bq d'Epargne	—	10¼	10¼	—
Bq I-C	—	12½	12⅝	—
Bq Mont	—	12	11½	—
Bq N-E	—	13¾	13⅝	—
Bq PC	—	9	9	—
Bq Roy	—	15	14½	—
Bq Tor-D	700	12¼	12¼	12¼
Brazil	300	13½	13½	13½
Bell Phone	—	45¼	44¾	—
BA Oil	—	35⅞	35¼	—
BC Forest	—	19¾	19¾	—
BC Pohne	—	61	61	—
Brinco	300	345	345	345
CAE	—	11¾	11⅝	—
Cal Pow	—	23	22¾	—
Can Cem	—	38	37½	—
Can Cem P	—	22½	22	—
Can Iron	—	20	20	—
Can Malt	—	24¼	24¼	—
C Brew	—	7⅝	7⅝	—
C Brew A	—	37½	37½	—
C Chm w	—	345	345	—
C I L	—	16¾	16¾	—
C Pow	—	33	32¾	—
C Marconi	—	6¾	6½	—
CPR	—	60⅝	60¾	—
CPR 4 Pr	—	10¼	10¼	—
Cdn Tire	—	25¼	25¼	—
Cntral Del	500	19¼	19¼	19¼
Chmcell	800	8½	8½	8½
Bath drts	—	500	485	—
Cominco	—	27¼	27½	—
C Bath	—	29¾	29¼	—
Corby A	—	34½	34½	—
Corby B	—	33½	32	—
Corpex	—	6	6	—
Couvrette	—	5¼	5¼	—
Crain RL	—	47½	47	—
Cr Cork	—	105	105	—
Crush Int	—	10½	10½	—
De nault	—	9¾	9¾	—
Dist Seag	—	37	36¾	—
D Coal Pr	—	13¾	13½	—
Do Fasco	—	21¼	21¼	—
Dosco	—	6¾	6⅞	—
Fam Play	—	37¾	35¼	—
F Collection	—	11½	11¾	—
Fleetwood	—	21	21	—
Fraser	—	18¾	18½	—
Freiman	—	7¾	7¾	—
Fr Pete	—	720	715	—
Fulcrum Pr	2900	8½	8¾	8¾
Glengair	—	225	225	—
Gl Paper	—	20	20	—
Harding (A)	—	13¾	13¾	—
Hawk Sidd	—	300	300	—
Hollinger	—	25½	25½	—
Home (A)	400	23	23	23
Home (B)	—	25¼	25	—
Hud Bay M	—	59½	59½	—
Husky Oil	400	20	20	20
Husky D w	—	11¼	11¼	—
Imp Oil	—	65¼	64¼	—
Imp Tob	—	12¾	12½	—
Ind Accep	—	20½	19½	—
Inglis	—	11¾	11¾	—
Int Nickel	—	112¾	112	—
Int Util	—	38¾	37¾	—
Int Util Pr	—	38¾	37¾	—
Inter PL	—	22¼	21¾	—
Inter PL Wts	—	10¼	10¼	—
Invest Gr "A"	—	8¾	8¾	—
Jamaica PS	300	17¾	17¾	17¾
Labatt	—	14¾	14¾	—
Laur Fin	—	460	460	—
Lewis	—	8¼	8¼	—
Loblaw (A)	—	7¼	7¼	—
Loeb M	—	14½	14½	—
MacMillan	—	25½	25¾	—
Marit Tel	—	21¼	21¼	—
Massey F	—	19⅞	19½	—
Melchers	—	34	33	—
McAllister	—	11¾	11¼	—
Miron 6%	—	480	480	—
Molson A	—	19½	19	—
Molson B	—	21½	21½	—
Moore Corp	—	31¼	30¾	—
Nat Sea	—	6¾	6¾	—
NB Tel	—	14¼	14¼	—
NFLD Light	—	9¾	9½	—
Noranda	—	52¾	52¼	—
North C Gas	—	11¾	11⅝	—
Ogilvie	—	11½	11¼	—
Pac Pete	—	20	20	—
Penmans Pr	—	100	100	—
Phillips C	—	58	58	—
Pow Corp.	—	9¼	9¼	—
Price	200	10⅝	10⅝	10⅝
QN Gas	—	9	9	—
Que Phone	200	15½	15½	15½
Q Ph 4¼ pr	—	14¾	14¾	—
Reynolds Pr	—	79¼	79¼	—
Rio Algom	—	34¾	34½	—
Rolland (A)	—	7¼	7¼	—
Rolland Pr	—	82¾	82¾	—
Ronalds F	—	15½	15½	—
Royal Trust	—	19¼	19¼	—
Scott LaS	—	31¼	31¼	—
Shell Can	—	29¼	29¼	—
Shop Save	—	13¾	13¾	—
Simpsons	—	34¼	34¼	—
Sogemines	—	16	15¾	—
SS Steel	200	20¾	20¾	20¾
Steinbg A	—	18	17¾	—
Texaco Can	—	29¼	28	—
T Grp (A)	—	7¾	7¾	—
Tr-C PL	—	28¼	28¼	—
Tr-C PL Pr	—	45¼	45¼	—
Tr Mt PL	—	19¾	19¾	—
Triad Oil	—	225	220	—
Trust G Pr	—	21¾	21¾	—
Un Auto "A"	—	18	18	—
Un Westburne	—	8¼	8¼	—
Versafood	—	10½	10½	—
Waiax	—	17	17	—
Walk GW	200	33	33	33
Weldwood	—	11½	11¼	—
W Pac Pd	—	6¼	6¼	—
Weston (A)	—	17	16¾	—
Weston (B)	—	19	19	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	46	45	—
Alscope	—	218	212	—
Alsof	—	5	5	—
Am Metro E	500	180	180	180
Baker Talc	—	26	26	—
Bateman	—	8	7	—
Beauce Pl	—	14	13½	—
Bellechasse	—	14	11	—
Black Hawk	—	7	6½	—
Blue Bon	—	265	265	—
Bruce-Presto	—	7	7	—
Bruneau	2000	17	17	17
Burnt Hill	2000	74	73	73
Camflo	—	320	320	—
C Security A	—	250	235	—
Cannon Mines	—	16½	16	—
Carbec	—	370	365	—
Cassiar	—	17½	17½	—
Cassidy's	—	6¼	6¼	—
Chemalloy	—	515	490	—
Chib Copper	—	5½	5½	—
Coastal M	—	7	7	—
Commodore	—	230	230	—
Commodore w	—	70	70	—
Cominga	1000	7	7	7
C Canorama	5000	15	15	15
C Manitoba	—	62	58	—
C Mogador	—	12	12	—
C New Pac	—	76	75	—
CQ Smelt	—	245	235	—
C Virginia	—	60	60	—
Corgemines	1200	63	63	63
Cr MG (A)	—	1.75	1.75	—
Credu	—	31	31	—
Delta Elect	—	330	330	—
Devil's Elbow	1000	22	22	22
Dolsan	1000	12½	12½	12½
Dom Lease	—	20	18	—
D Oilcloth	—	12¼	12½	—
Dumagami	—	40	40	—
Dumont	11500	22	21	22
Eagle Gold	1700	151	151	151
East Sull	—	540	540	—
East Vent	—	12	12	—
Empire Min	—	11½	11	—
Fabi	—	450	450	—
Fiscal Pr	3700	15	15	15
Fontana	—	4	4	—
Futurity	500	33	33	33
Ghislau	—	6½	5½	—
Gilchrist	—	450	440	—
Glen Lake	—	225	216	—
Grissol	—	395	395	—
Guardian Mines	—	57	55	—
Gui-Por Ur	—	28	28	—
Imbrex	—	5¼	5¼	—
Int Norvalie	—	13	12	—
Inv Found	—	35	35	—
James Bay	4000	53	53	53
Keltie Mng	—	15	15	—
K Desmond	—	20	20	—
Kenting Av	—	22	21	—
Kiena	—	60	60	—
Kodiac Pet	500	75	75	75
Laduboro	—	45	42½	—
Lemieux Cop	—	29	29	—
Lingside	—	6	6	—
Lithium	—	14	14	—
Louann G	3000	24	23	23
Malachew	3300	271	271	271
Merrill	5200	205	198	205
Midepsa	—	277	250	—
Miro Min	—	16	13	—
Mistango	—	13	12½	—
Moly Hil	—	7	7	—
Molyb	—	175	125	—
Mt Pleast	—	12	12	—
Nat Min	—	7½	7½	—
N Formq	—	4	4	—
N Mt Costigan	—	31	31	—
NA Asbstos	—	5	5	—
NA Rare	2000	22	21½	22
NW Canalak	—	6½	6½	—
Opem Ex	3000	33	33	33
Patino	—	16¼	15¾	—
Pat Silver	—	24	24	—
Paudash	—	4	4	—
Peace Riv	—	750	750	—
Pennbec	—	10	10	—
Peso S	1000	160	160	160
Phoenix O	—	335	335	—
Pine Ridge	—	20½	19	—
Pitt Gold	—	5½	5½	—
Prime Potash	—	10	9½	—
Que Chib	25000	57	57	57
Q Cobalt	—	160	160	160
Q Ind M	3000	4	4	4
Rancheria	—	14	14	—
Ranger O	—	400	400	—
RA Pete B	—	99	97	—
Rusty L	500	11	11	11
StL Colum	500	205	200	200
Steele Fin	—	220	220	—
Shawin Mng	—	36	36	—
Silver Sum	—	14	13	—
Silver T	—	37	36	—
Sobeys A	—	8¼	8¼	—
S Dufault	—	22½	22	—
Spartan Air	500	115	115	115
Std Gold	—	15½	15½	—
Sturgeon	—	154	154	—
Subeo	—	145	140	—
Superpack	—	9¼	9¼	—
Talisman	—	30½	30½	—
Tazin	2000	13	13	13
Terrex Mng	—	20	19	—
Trsterre	1000	17	17	17
Un Obalski	500	148	148	148
Upton Copp	—	35	35	—
V Der Hout	—	300	275	—
Waite Dufault	1000	21	21	21
Western M	—	295	295	—
West Hill	—	29½	28	—
West Tin	1000	18	18	18
Wisconsin	2000	26	26	26

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—.50	—.97	+1.11	—.44	+.27
Clôture — 25 oct.	164.42	136.63	118.83	154.63	96.43
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	96.26

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Canada Malting (ord)	$0.25 tr.	15-12-67	15-11-67
Canada & Dominion Sugar (ord)	$0.25 tr.	1-12-67	10-11-67
Dalfen's Ltd.	$0.05 —	15-11-67	26-10-67
Ford Motor of Canada	$1.25 tr.	15-12-67	17-11-67
Goodyear Tire & Rubber (ord)	$1.00 tr.	20-12-67	27-11-67
id.	$2.00 boni	20-12-67	27-11-67
IBM (Intntl. Business Machine)	$1.10 tr.	9-12-67	9-11-67
New Hosco Mines	$0.10 —	15-11-67	3-11-67

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
3¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅜
5 1er oct.	1968	99¼	99⅝
5¾ 1er oct.	1969	99½	100
5 1er juin	1971	95¾	96¾
5 1er juillet	1970	97½	97¾
5 1er sept.	1972	90¾	91¾
5 1er oct.	1973	92½	93½
5½ 1er oct.	1975	93¼	94⅛
5½ 1er juin	1976	78¼	79¼
5½ 1er oct.	1980	91½	92½
5½ 1er sept.	1983	78¾	79¾
5¼ 1er mai	1990	85¾	86¾
5¼ 1er sept.	1992	91¾	92¾
5½ 1er oct	1969	99	99½
ENR 5½ 15 dec.	1971	96½	97½
ENR 5¾ 15 sept.	1969	94	94½
ENR 1er fev. 4	1981	75	76
ENR 5¾ 1er jan.	1985	91¾	92¾
ENR 1er oct.	1987	82¾	83¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 av.	1991	82½	84½
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	89½	91½
NB 6¼ 15 nov.	1991	86½	87½
Ont Hy 6 15 juil.	1988	90½	91½
Ont 5¾ 1er mars	1986	88	89
Que 6½ 1er oct.	1978	92	93
Que 6½ 1er oct.	1991	90	91
Que Hy 6 15 oct.	1979	87	88
Q Hy 6 15 juil.	1990	84	85
Terr 6¼ 1er juin	1991	86	87
Sask 6¼ 1er¼oct.	1986	90½	91½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan	1992	93	95
Vncv 5½ 15 dec.	1980	83½	85
Tor M 6½ 1er nov	1986	90	92
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	99	100
Alum of C 4½	1973	88	90
Alg Steel 5¼	1978	85	87
BA Oil 5¼	1977	83	85
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 3¾	1975	79	81
CB Alm 5¾	1980	87	89
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	81	83
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtor 6¾	1987	91½	93½
Eaton Acc 5¾	985	83½	85½
Imp Oil 6¾	1987	95	97
Ind Accp 6¾	1984	94	96
Roy T Mort 6	1975	89	91
Roynat 6¾	1981	87½	89½
Shell Oil 5¾	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	84	86
Simpsons 4¾	1973	89	91
Triud 4¼	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	92	94
Woodward 5¾	1985	85½	87½
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas T 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	86	—
Bell Tel 6¼	1978	97½	—
Bel Tel 5½	1982	84½	—
Bell Tel 5¼	1984	86	—
Bell Tel 3¼	1979	74	75
Bell Tel 6¼	1987	89½	—
Bell Tel 6¼	1992	95½	97½
Brazilian 4¼	1970	94	—
Bowater Pw 3¾	1980	74	76
BC Telephone 6¾	1991	88	89
Calgary Pow 5¾	1982	90	—
Cdn Elec 4	1968	97½	—
Cdn West NG 5¾	1983	83	—
Consumer G 5¼	1984	86	88
Cons Gs 5	1978	83	85
Gs Lakes P 5¾	1977	88	90
Lakeland NG 6	1982	79	—
Marit Elect 5¾	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1976	88¼	—
Northwr Ut 5¾	1988	82	—
N Ont NG 5¼	1982	82	—
Northern Tel 5¾	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	94	96
Que NG 6	1988	82	84
Que Tel 7	1989	96	—
TC Pipeline 585	1987	80	82
Union G 5½	1977	86	88
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	84	85
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	83	85
Steinbe.gs Shop 6	1984	89	91

Rueff demande de nouveau de doubler le prix de l'or

BOSTON (UPI) — M. Jacques Rueff, expert financier français, a plaidé en faveur d'une fixation du prix de l'or au double de sa valeur actuelle, ce qui signifie que la situation actuelle aux Etats-Unis est dangereuse du fait de l'accumulation des réclamations étrangères, découlant des déficits dans la balance des paiements, au sujet de la réduction des stocks d'or, a déclaré M. Rueff dans un discours prononcé devant la New England Council Bank Management Conference.

M. Rueff a fait remarquer que de nombreux expédients destinés à aider le financement de la balance des paiements américaine ont été inventés depuis 1961 mais qu'après quelque temps, ils devenaient tous périmés.

Les droits de tirage spéciaux qui ont fait l'objet d'un accord de principe à Rio, ne représentent guère qu'un nouveau pas effectué dans la même direction, a-t-il dit.

Si cette dernière mesure est appliquée pendant plusieurs années, elle conduira nécessairement à la non-convertibilité générale de toutes les monnaies, avec comme résultat l'inflation, le contrôle des changes, le contingentement des importations, des plans de stabilisation et toutes sortes de contrôles économiques, a signalé M. Rueff.

Il n'existe qu'une seule solution : éliminer les causes, c'est-à-dire le déficit de la balance américaine des paiements, a-t-il dit.

En fait, dans un pays libre, la balance des paiements peut être équilibrée à nouveau, uniquement par des influences monétaires telles celles imposées par l'étalon-or, quand il n'y a pas d'inflation interne importante, ce qui était le cas aux Etats-Unis jusqu'à il y a un an ou deux, a-t-il mentionné.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

Beurre : Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45½.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs : 19½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs : 18½ à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 14½-15.

Poudre de lait de beurre : Pour nourrissage 14 à .14½, poudre de lait 5½ à 6 cts.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec, 1.15 à 1.25 les 50 livres, I.P.E. $2 à $2.10 les 75 livres, 1.45 à 1.50 les 50 livres, .37 les 10 livres ; N.B. 1.30 à 1.35 les 50 livres, .34 à .35 les 10 livres.

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra gros 56.4, A-gros 50.2, A-moyens 42.0, A-petits 31.3.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	12
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bia Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	1 15	1 25
Clearwater	—	25
Clero	15	20
Columbia River	60	65
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	75	80
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	69	79
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	45	48
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Que Expl	20	25
Olympius	—	25
Okland	1	2
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	38	48
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	7	10
Kewoganfa	3	5
Kukatush	7½	8½
Lake Beaver	18	21
Leeds Metal	5	10
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	23	33
Mt. Cartier	35	41
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	7	10
Molybia	20	25
Naganta	12	—
Nat Malartic	1 15	1 25
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	5½	8½
New Basko	15	20
New Insco	17	22
New Lorie	7	9
Galstar	5	10
Grt Lakes Nickel	3 90	4 10
Hucamp	40	50
Independant	5	7
New Miller	5	8
Quelo	3	6
Ran Lux	—	25
Rand Mal	2	4
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	—	20
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	90	1 00
Timrod	10	—
Waco Pete	7	10
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11½	12½
Chartered Credit	2½	3
Corpex W.	—	0 50
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	24	25
East C Sav	5	6
Grenache	2 50	3 00
Ind Life	17½	19
Income	6½	7½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	44	46
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
Id. 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1 40	1 70
Permeater	16½	17½
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	6½	8
Simard wts	0 50	—
Supersol	4	5
Soc d'Am et Fld	26½	28
Stabilite	3 25	3 75
Steadman	19½	20½
Trizec	1 50	1 70
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	65	66
Well Bank	1¼	1¾
Wind Life	8¼	9

du parquet de la bourse

Regain incertain des cours à New York

(PC) — Les cours sont mixtes ou partiellement plus bas, à l'ouverture de la **Bourse de Montréal,** aujourd'hui. Des pertes d'environ ⅛ sont enregistrées dans la plupart des secteurs.

Imperial Oil a baissé de ¼ à 65, sur une transaction particulière de 6,000 actions.

Steel of Canada a perdu ⅛, de même que Abitibi, Newfoundland Light et International Utilities.

Price Co., a gagné ⅛ à 10⅝. Un analyste a déclaré que cette valeur réagit encore, actuellement, à une offre de vente de Fraser Co.

Les mines spéculatives sont mixtes ou plus fortes. Wisconsin a gagné un cent à 26 cents et Patino est partiellement plus élevée. Opemiska Explorations a baissé de deux cents à 33 cents.

* * *

Les cours se sont raffermis à l'ouverture d'une séance modérément active ce matin, à la **Bourse de Toronto.**

Massey-Ferguson a progressé de ¼ à 19⅛ tandis que Cominco, Consumers' Gas et Rank Organization ont avancé de ⅛ chacune.

Chez les pétrolières de l'Ouest Scurry Rainbow a fait un bon de 2 à 42½.

Chez les pétrolières de l'Ouest, Scurry Rainbow a fait un bon de 2 à 42½.

Parmi les métaux vils, Denison a reculé de ⅜ à 81⅜. Northgate gagne 5 cents à $8.20.

* * *

Le marché débute activement et re raffermit à **Wall Street** ce matin. Les hausses l'emportent sur les baisses par près de 2 contre 1 et le Dow Jones industriel s'élève d'environ 1 point.

Ce regain des cours demeure toutefois incertain. Mercredi le marché s'était repris sous la forte poussée des "glamour stocks" mais la performance des autres valeurs fut, en général, indifférente et incertaine, ce qui laisse croire aux experts du marché que cette reprise en était plutôt une de nature technique.

* * *

LONDRES — La hausse rapide de la cote des industriels au Stock Exchange est ralentie en cours de séance par la publication des résultats intérimaires décevants de Courtaulds. L'indice du Financial Times qui, ce matin, avait atteint un nouveau record de 400.3 se tasse un peu pour s'inscrire à 399.8 à 14.45, en hausse toutefois de 0.8 point sur la veille, les autres textiles sont bien disposées et accusent de légers progrès.

* * *

PARIS — La tendance est toujours assez irrégulière cet après-midi bien que les points de hausse soient plus nombreux qu'hier. Les affaires semblent cependant progresser et une plus grande animation règne dans les couloirs de la Bourse.

La tension au Moyen-Orient continue toutefois à faire l'objet de tous les commentaires.

Les valeurs pétrolières ratrappent néanmoins leurs pertes d'hier, ce qui est un indice favorable. Les professionnels font toujours preuve de prudence et les acheteurs se montrent encore hésitants. Le volume des affaires ne devrait donc pas enregistrer de grandes variations par rapport à hier.

NEWyork

PAR LA PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 25 OCTOBRE 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
Pa RR	8900	59	58¼	59	+ ¾
Pepsi Co	19600	36½	35½	36¼	+ ¼
Perkin El	8300	92½	88	91½	+2½
Pfizer	9800	73¼	72	72¾	+1⅛
Phips D	3100	71⅜	70¾	71	— ⅜
Phil Mr	2500	47¼	46⅝	47¼	+ ¼
Pit Bow	800	67¼	66¾	66¾	—1⅛
Pit Pl	4500	62⅞	61½	62	
Polaroid	40300	231	218⅛	230⅛	+11
Proc G	6200	89½	88⅛	89¼	+ ¾
Pullman	7700	46⅞	45⅞	46⅞	+ ⅜
RCA	29800	61⅜	60¾	61	— ⅜
Ralst Pur	11500	24⅜	24	24¼	— ⅛
Repub St	13900	44⅝	44¼	44¼	— ⅜
Rexall	7300	34¼	33⅝	34	+ ¼
Rey Tob	16000	42⅜	41¾	42⅜	+ ¾
Rich Mrl	8300	90	89⅛	89½	— ⅜
Royal D	10700	43⅝	42¾	43⅜	+ ⅛
Rubbermd	2600	40½	39¾	39⅞	— ¼
Schenley	17400	53⅞	52½	52⅝	+ ⅛
SCM	45600	47	45	46¼	+1⅛
Scott Pap	17100	28¾	28¼	28⅛	— ¼
Sears R	18000	59¼	57⅜	58¾	+ ¾
Shell Oil	4200	69⅛	67¾	67⅞	—1⅜
Sheraton	80400	29⅜	26½	28½	+2¾
Sinclair	7000	69⅞	69⅛	69⅞	+ ⅛
Sou Pac	10000	28⅞	28⅜	28⅝	— ¼
Sperry R	181600	57⅜	52⅞	56⅞	+3⅝
Std Br	4200	37⅜	37	37⅜	— ⅛
Std Cal	18300	59⅞	59¼	59¼	— ⅝
Std Ind	10900	55	53¼	53¼	—1⅝
Std N J	54800	65¼	64⅞	65	
Studebkr	36500	61⅞	58⅝	61½	+1⅝
Sun Oil	900	71	70½	70⅝	+ ⅛
Swift	15300	30¼	29¼	30⅛	+ ⅜
Teledyne	61700	134¾	126	134¼	+7¼
Tenneco	18500	29¾	29½	29½	— ¼
Texaco	18100	79⅝	78⅜	78¾	— ⅛
Tex G Sl	22400	146¾	142¼	144½	+1¾
Tex Ins	28900	119½	117⅜	118⅛	— ⅛
Textron	8700	41	40⅜	41	+ ½
Thiokol	24800	19⅞	19⅛	19⅜	
Time	7200	106¼	105	106	+1
Timk RB	3800	42⅞	42⅛	42⅛	— ⅛
Trnsitrn	27500	16⅞	16⅛	16½	+ ⅜
Twnt C	21600	50¾	49½	50	—1
Un Carb	38800	49¾	48⅝	48¾	— ⅝
Un Tk C	2400	74¾	73	73	—2⅜
Unit Air	18500	83½	80¼	82¼	— ¼
Utd Cp	1800	11⅜	11⅛	11⅛	— ⅜
Unit Fruit	9300	55½	54	55⅛	— ⅜
US Frt	2200	86⅛	86	86½	+ ½
US Gyps	3200

CAHIER No 4 / PAGES 55-72 LA PRESSE LOISIRS / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 248

Truman et Eisenhower recherchent une solution de compromis pour le Vietnam

d'après AFP, PA, UPI

Le général Omar Bradley a annoncé hier la formation du "Comité pour la paix dans la liberté au Vietnam", un organisme dont font partie les anciens présidents Harry S. Truman et Dwight Eisenhower et qui entend rechercher pour les Etats-Unis une politique vietnamienne située à mi-chemin "entre la capitulation et l'emploi aveugle de la force brutale".

Cet organisme, qui entend se placer au-dessus des partis afin d'agir "dans l'interêt national vital" des Etats-Unis, comprend 107 membres, dont deux anciens secrétaires d'Etat, soit MM Dean Acheson et James Byrnes, ainsi que le président de la centrale syndicale AFL-CIO, M. George Meany.

Le Comité déclare : "Nous sommes opposés à la reddition, même camouflée. Mais rien de ce que nous recommandons ne doit être considéré comme constituant un risque inutile d'une guerre générale en Asie ou d'un conflit nucléaire dans le monde. Nous sommes en faveur d'une politique raisonnable située entre la capitulation et l'emploi brutale de la force".

Le Comité affirme encore : "L'Amérique ne peut pas permettre que l'agression brutale ou la suppression de la liberté puissent exister sans opposition. Pour les Américains, la paix et la liberté sont inséparables." Il ajoute : "Nous appuyons énergiquement nos engagements au Vietnam ainsi que la politique de résistance sans compromis à l'agression quoique sous une forme limitée."

La conscription à Saigon

Même s'il y a actuellement au Vietnam 500,000 soldats sud-vietnamiens, 500,000 militaires américains, entre 50,000 et 60,000 unités alliées (sans compter les 60,000 hommes de la 7e Flotte et les réserves à Okinawa et en Thaïlande), le vice-président sud-vietnamien Cao Ky a déclaré au cours d'une conférence de presse aujourd'hui que le nombre de militaires sud-vietnamiens et alliés demeurait encore en deça des besoins de la guerre. En conséquence, le gouvernement de Saigon décrète aujourd'hui une mobilisation partielle abaissant de 20 à 18 ans la limite d'âge des conscrits et restreignant les possibilités d'exemptions.

Le président Van Thieu explique qu'il faut accroitre de 60,000 les effectifs de l'armée sud-vietnamienne de manière à atteindre un total de 700,000. On croit que cette initiative découle de récentes critiques formulées récemment aux Etats-Unis par le sénateur Robert Kennedy et le gouverneur George Romney qui ont tous deux dit qu'il était illogique que les Américains se substituent en nombre aux Sud-Vietnamiens dans cette guerre.

De plus, à Saigon même, on s'indigne depuis longtemps du fait que les fils de riches Vietnamiens se voient exemptés d'une façon permanente de la conscription pour aller étudier à l'étranger. Enfin, on note avec effarement la disproportion qui s'accentue entre les pertes américaines et sud-vietnamiennes chaque semaine.

Ainsi, le total des pertes américaines au cours de la semaine du 15 au 21 octobre est plus de deux fois supérieur à celui des forces gouvernementales. Il représente une augmentation sensible sur celui de la semaine précédente, soit 193 Américains tués contre 81 Sud-Vietnamiens; 949 blessés contre 355.

Nouveau raid sur Hanoï

Les Américains ont effectué aujourd'hui un nouveau raid massif sur Hanoï, annonce l'agence TASS dans une dépêche en provenance de la capitale nord-vietnamienne. Les avions ont bombardé violemment le centre de la ville et sa banlieue. La centrale électrique d'Hanoï a été touchée. Les unités de la DCA et de fusées, repoussant cette attaque, ont abattu cinq avions américains, affirme TASS qui ajoute que, d'après les premières indications du quartier général de la défense antiaérienne de Hanoï, plusieurs pilotes ont sauté en parachute.

Le deuxieme raid contre l'aérodrome de Phuc Yen, hier, a détruit et endommagé 10 autres MIGS ennemis, annonce le haut commandement américain à Saigon qui ajoute que, par ailleurs deux pilotes rapportent qu'ils ont abattu un MIG-21 juste au sud de la capitale.

Le haut commandement à Saigon n'a encore fait aucune annonce à ce sujet. Son communiqué de ce matin dit que trois bombardiers américains ont été abattus hier au-dessus de Hanoï et de Phuc Yen, et que deux travées du pont Paul-Doumer sont enfoncées.

Entre-temps la commission Fulbright, forte de l'appui de 50 membres du sénat, presse de nouveau le président Johnson de confier à l'ONU le problème vietnamien, tandis que trois grands campus universitaires sont de nouveau soumis à l'agitation estudiantine. Le gouverneur Ronald Reagan propose qu'on traite les protestataires sur le même pied que des criminels de guerre.



Téléphoto UPI

Héros de la dernière guerre, le célèbre général Omar Bradley (à gauche), ainsi que Mme Oswald Lord, jadis déléguée aux Nations unies et l'ex-sénateur Paul Douglas sont les animateurs de la commission extraordinaire qui, de concert avec les anciens présidents Truman et Eisenhower, entend rechercher pour le Vietnam, une solution qui serait à mi-chemin entre la capitulation et l'emploi aveugle de la force brutale.



Le chah d'Iran est couronné après 26 ans de règne

TEHERAN, (UPI, PA, AFP) — Au son des salves de canons et des roulements de tambours et sous une pluie de roses déversée par les avions dans le ciel de la capitale de l'Iran, le chah Mohammed Reza a ceint son front de la couronne royale et s'est proclamé aujourd'hui Roi des Rois et Lumière des Aryens.

En ce jour de son 48e anniversaire de naissance, le souverain iranien a posé un geste historique sans précédent : son couronnement est celui qui dans toute l'histoire a été le plus logtemps retardé. En effet, le chah a refusé de succéder à son père en 1941 car il ne voulait pas régner sur un peuple pauvre et parce qu'il n'avait pas d'héritier mâle. Aujourd'hui, après 26 ans d'efforts pour moderniser son pays, et avec à ses côtés son fils Reza, le chah a posé sur sa tête et sur celle de son épouse la couronne royale.

En déposant la couronne sur la tête de son épouse, l'impératrice Farah qui n'a que 28 ans, le souverain couronne la première femme de toute l'histoire de ce pays. L'Iran est une monarchie fondée par Cyrus le Grand il y a 2,496 ans.

Plus de 500 dignitaires assistaient à la cérémonie alors que le peuple suivait l'événement à la télévision. Ce grand jour sera suivi d'une semaine de festivités à travers tout le pays. Des millions de dollars ont été dépensés pour préparer routes et bâtisses, pour décorer les rues de lumières électriques et d'arches de la victoire et pour ériger des tréteaux sur les différentes places des grandes villes.

En plus de gracier 4,811 prisonniers et d'accorder des remises de peine à plus d'un millier d'autres, le souverain a gratifié tous les enfants né aujourd'hui d'une assurance-vie et a offert des noces gratuites à tous ceux qui s'épousent en ce jour de gloire. Il est en outre fort possible, si l'on en croit la presse iranienne, que les mesures d'indulgence s'appliquent aux prisonniers politiques condamnés à la suite de l'attentat contre le chah le 10 avril 1965.

Moments difficiles

Le règne de Mohamed Reza Chah, qui connait aujourd'hui son apothéose avec le couronnement du souverain et de l'impératrice Farah, n'a pas toujours été le merveilleux "conte de fées" cher aux journalistes de la presse du coeur. La monarchie iranienne et Mohamed Reza Chah lui-même ont traversé à différentes reprises des périodes difficiles.

Après l'abdication de Reza Chah le Grand, fondateur de la dynastie des Pahlavi, sous la pression des Alliés qui avaient occupé l'Iran, le jeune souverain eut à assumer de lourdes responsabilités. Dès les premiers mois du règne, en septembre 1941, le gouvernement iranien, se rangeant aux côtés des Britanniques et des Soviétiques, déclarait la guerre à l'Allemagne nazie.

La paix revenue, Mohamed Reza Chah s'efforcera d'obtenir le départ des troupes britanniques et soviétiques. Ces dernières, qui avaient créé dans la province d'Azerbaidjan, au nord-ouest du pays, une république soviétique autonome, n'abandonnèrent ces territoires que sous la pression américaine.

La présence en Iran de l'armée soviétique avait considérablement renforcé l'influence du parti communiste Tudeh, et le chah dut faire face à des troubles. L'agitation s'était étendue au Kurdistan, et il fallut l'intervention de l'armée pour ramener le calme dans l'ensemble du pays.

Une nouvelle crise éclata en 1951 avec l'arrivée au pouvoir de Mossadegh, qui décréta la nationalisation des pétroles iraniens. Cette crise atteignit son point culminant le 30 janvier 1953 lorsque le chah, qui s'était résolu, devant les manifestations de la rue, à quitter le pays, fut rappelé à la suite d'une intervention de l'armée. L'épreuve de force entre le trône et Mossadegh trouva son dénouement le 13 août suivant avec l'arrestation et la mise en accusation du vieux leader de Tudeh.

Assassinats politiques

Le règne a été marqué d'autre part par plusieurs assassinats politiques: le 4 novembre 1950, le ministre de la cour, M. Hagir, était assassiné devant le Parlement. En mars 1951, le général Rasmara, premier ministre, tombait victime d'un fanatique musulman alors qu'il assistait à un office religieux à la grande mosquée Sepah Salah de Téhéran. Le 21 janvier 1965, le premier ministre Ali Mansour était assassiné par un étudiant.

Le chah lui-même a échappé à deux attentats: le 4 février 1949, au cours d'une visite de l'université, il fut blessé à la tête et au cou par un étudiant qui dissimulait un revolver derrière un appareil photographique. Le 10 avril 1965, un soldat de la garde personnelle du souverain tirait à l'intérieur du palais de marbre, où le chah venait de pénétrer, une rafale de mitraillette. Les circonstances de cet attentat n'ont jamais été parfaitement élucidées, le meurtrier ayant été abattu sur place.

Le Vietcong rejette l'offre de Thieu

SAIGON — (UPI) — Le Vietcong a rejeté à l'avance le projet de négociations de paix soumis par le président élu Nguyen Van Thieu du Sud-Vietnam, affirment des observateurs sur la foi d'émissions radiophoniques clandestines captées aujourd'hui.

Les observateurs disent que la radio clandestine de "libération" sur laquelle diffusent les guérilleros a déclaré il y a quelques jours : "Chacun se rend clairement compte que le bavardage de Thieu au sujet des négociations de paix n'est rien d'autre qu'une redite des propos fallacieux des Américains".

Des collaborateurs de Van Thieu, le chef d'Etat qui triomphait aux élections de septembre dernier, avaient dit que le président a l'intention d'adresser une lettre au président Ho Chi-minh du Nord-Vietnam pour lui proposer des négociations de paix. La lettre sera envoyée le 31 octobre, jour de la prestation du serment d'office.

Sept enfants laissés seuls meurent un par un, empoisonnés, en l'espace de 12 heures

ARCADIA, Floride (PA) — Sept enfants d'une même famille sont morts empoisonnés par ce que les autorités croient être un insecticide employé en agriculture. Les enfants ont succombé un par un sur une période de 12 heures.

Selon la police, les parents, des travailleurs agricoles itinérants, n'étaient pas à la maison au moment où les enfants ont absorbé le poison. Une gardienne engagée pour prendre soin des trois plus jeunes ne s'était pas présentée au logement, ont-ils expliqué.

Quatre des enfants, dont l'âge varie de deux à huit ant, ont passé la matinée à l'école, mais les plus jeunes sont restés seuls à la maison. M. et Mme James Richardson travaillaient dans une conserverie de fruits agrumes.

Le Dr Millard White, de Sarasota, qui a pratiqué les autopsies, a conclu que les enfants ont définitivement été empoisonnés par du "parathion ou du malathion". Il s'agit de produits chimiques utilisés pour combattre les insectes en agriculture.

De son côté, le shérif Frank Cline a dit que l'on n'a pu établir comment les enfants ont absorbé le poison.

Il a été établi toutefois que Mme Richardson avait préparé mardi soir un plat de fèves, de riz et de saucisses et l'avait laissé dans la cuisine pour les enfants. Cette préparation a été effectivement mangée par les enfants.

Les grèves se propagent en G.-B.

LONDRES. (UPI) — La vague de grèves s'intensifie en Grande-Bretagne. S'ajoutant à la grève non déclarée des débardeurs qui dure depuis maintenant plusieurs semaines, la grève de l'industrie de l'automobile éclate aujourd'hui. Quelque 9,000 hommes ont quitté ce matin les ateliers de la Ford Motor Co., ce qui se trouve à paralyser la production quotidienne de 2,500 voitures de marques diverses (Cortina, Zephyr, Zodiac et Anglia), pour la plupart destinée à l'exportation.

La grève a éclaté parce qu'un homme qui avait désobéi aux ordres a été congédié.

La grève officieuse des dockers en est, pour sa part, à sa 39e journée. Les 9,289 grévistes à Liverpool, le plus grand centre d'exportation du pays, ont voté hier en faveur du non-retour au travail. Londres, le principal centre d'importation maritime, se trouve également paralysé du fait de l'arrêt de travail de 7,000 hommes. Quelque 133 cargos se trouvent immobilisés aux deux ports de Londres et de Liverpool.

Les cargaisons de tous ces bateaux représentent une valeur d'environ 150 millions de livres sterling, soit 450 millions de dollars.

Le premier ministre Harold Wilson a affirmé que la grève dans les ports résultait d'un complot ourdi par les communistes en vue de paralyser l'économie de la nation, mais le directeur général du mouvement syndical, M. George Woodcock, a protesté en disant: "Tant qu'on ne m'en fournira pas la preuve, je refuse catégoriquement d'ajouter foi à ces sornettes."

Le chef du parti communiste anglais, M. John Collan, somme le premier ministre d'apporter les preuves de ce qu'il avance.

en vigueur le 30 octobre

un vol pratique

Montréal	départ	8:30 AM	HNE
Rimouski	arrivée	10:00 AM	HNE
Sept-Iles	arrivée	12:05 PM	HNA
Wabush (Labrador City)	arrivée	1:25 PM	HNA
Schefferville	arrivée	2:30 PM	HNA

EXCEPTÉ DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

un vol avantageux

Montréal	départ	8:00 AM	HNE
Québec	arrivée	8:50 AM	HNE
Sept-Iles	arrivée	11:40 AM	HNA
Wabush (Labrador City)	arrivée	1:00 PM	HNA

EXCEPTÉ SAMEDI, DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

un vol commode

Montréal	départ	9:00 AM	HNE
Saguenay	arrivée	10:15 AM	HNE
Baie Comeau (Hauterive)	arrivée	11:15 AM	HNE
Manicouagan	arrivée	12:15 PM	HNE
Gagnon	arrivée	2:00 PM	HNA
Wabush (Labrador City)	arrivée	2:45 PM	HNA

EXCEPTÉ DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

QUEBECAIR
destination : excellence

LES NOUVELLES AVENTURES DE BOB ET BOBETTE: LE WATTMAN



Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Nouvelle équipe aux Loisirs Saint-Mathias

Les Loisirs St-Mathias de Montréal viennent d'inaugurer une autre saison d'activité. Aux jeunes et aux moins jeunes de cette paroisse, ils offrent un programme intéressant et varié ; il se déroule au sous-sol de l'église paroissiale, angle Orléans et Adam, à Maisonneuve.

Ce service paroissial compte un nouveau bureau de direction ; il se compose de : Mme Micheline Rivet, présidente, M. Lucien Rivet, vice-président, Mme Marcelle Lemay, vice-présidente, Mlle Nicole Ratelade, secrétaire, et M. Jacques Lacourse, trésorier. Les directeurs sont : Mme Dussault, M. Réjean Cyr et M. Félicien Lemaire. S'y ajoutent une trentaine de membres actifs qui se dévouent en différents secteurs.

Depuis l'an dernier, les Loisirs St-Mathias — comme ceux de cinq autres paroisses du secteur est de Montréal — font partie de l'expérience-pilote d'animation en loisirs menée par la Récréation municipale. Ainsi, le programme de la présente saison a été préparé en collaboration pour le service paroissial des Loisirs et les animateurs de la Récréation municipale.

Pour tous les âges

Les mardi et jeudi, de 1 h. 30 à 3 h. de l'après-midi, bambins et bambines de 3 à 5 ans peuvent bénéifcier de l'"Heure des tout-petits", dirigée par une monitrice spécialisée. Pour les enfants, on a organisé un Cercle des jeunes naturalistes, ainsi que des cour sde chorégraphie pour les fillettes de 6 à 12 ans.

Les adultes ont également leur part. Le mardi soir, ils peuvent bénéficier de l'"Heure ainsi que des cours de chorépeuvent gratuitement s'adonner à des jeux intérieurs (tennis sur table, cartes, dames, etc.). Le mercredi soir, il y a gymnastique pour les dames, de 8 h. 30 à 9 h. 30, et du yoga pour les hommes, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour marquer l'ouverture de la saison, les Loisirs St-Mathias organisent une soirée de danses populaires et canadiennes ; elle aura lieu le samedi 28 octobre, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, avec un orchestre et des prix de présence. Les profits de cette soirée serviront à mettre sur pied d'autres activités de loisirs pour les jeunes. Pour renseignements : Mme Rivet (526-9960) ou Mme Lemay (526-0394).

Philatélie

Devant la popularité grandissante de la philatélie dans le secteur ouest de Montréal, un nouveau club d'échanges a ouvert ses portes au centre récréatif Ste-Elisabeth, 668, rue de Courcelles. Ses réunions ont lieu le 2e et le 4e lundi de chaque mois ; la prochaine se tiendra le lundi 13 novembre, à 7 h. du soir. Tous les philatélistes, jeunes et moins jeunes, y sont invités ; l'entrée est libre. Pour renseignements: 766-9925.

Cours de danse à Saint-Fabien

Des cours de danse moderne pour les 18 ans et plus sont offerts par les Loisirs St-Fabien, au parc-école local, 6500, rue de Renty (près Sherbrooke et Langelier), avec les professeurs Claudia et Claude. L'inscription se fera le jeudi 26 octobre, à 8 h. au soir ; les cours débuteront le 2 novembre et se continueront chaque jeudi, de 9 h. 15 à 10 h. 15 du soir.

Cours de danse à Saint-Pie-X

Le service des Loisirs de la paroisse St-Pie-X de Chomedey, à Laval, organise une série de cours de danse moderne pour les débutants adultes (18 ans et plus). Les intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements en signalant 688-1074.

Ligue de quilles pour les dames

Le service des Loisirs de la paroisse St-Enfant-Jésus du Mile-End se révèle particulièrement actif. Ainsi, il possède déjà deux ligues de quilles mixtes : aux petites quilles, le mercredi soir et aux grosses quilles, le jeudi soir. Il vient d'y ajouter une autre ligue spécialement ouverte aux dames, pour le mercredi après-midi ; elle débutera le 1er novembre. Pour renseignements : Mme Yvette Brisebois (844-6040).

A la piscine du Mont-LaSalle

La Récréation municipale de Laval annonce la mise en vente des cartes d'abonnement individuel ou familial à la piscine du Mont-LaSalle, 125 boul. des Prairies, à Laval-des-Rapides. On peut obtenir ces cartes sur place, au moment des activités.

Celles-ci comportent le bain libre mixte, les lundi et vendredi : de 7 h. à 8 h. du soir, pour les jeunes de 7 à 15 ans, et de 8 h. à 9 h., pour les 16 ans et plus, et les adultes. A noter que, pour les dames et jeunes filles, le bonnet de bain est obligatoire.

Il y a également des cours de sauvetage; ils sont mixtes pour les 14 ans et plus : le mercredi soir, de 7 h. à 9 h., et le dimanche matin, de 9 h. à 11 h. D'autre part, des cours de natation y sont donnés avec la collaboration des services paroissiaux de Loisirs de Laval.

Boîtes à chansons

Ce soir, à 9 h., Pauline Julien sera l'invitée du **Café-Campus** de l'AGEUM, angle Decelles et Reine-Marie.

Au café-étudiant **"le Clan"**, 2615 est, rue Bélanger, l'Ecole de Mécène présente actuellement (et jusqu'au 5 novembre) les oeuvres du peintre Michel Trudel et du dessinateur Roger Lapalme. Au même endroit, demain soir, à 8 h. 30, il y aura causerie de M. François Terroux sur deux guerres civiles internationales : Espagne-Vietnam, avec projection du film "Mourir à Madrid".

En outre, "le Clan" offrira samedi, à 8 h. 30 et 11 h. du soir, le tour de chant de Claude Landré. Dimanche, à 8 h. 30, ce sera la séance du ciné-club avec le film de Roberto Rossellini : "Allemagne-Année O". Pour renseignements : 729-4883.

Samedi, à 9 h. du soir, Renée Claude sera en vedette à **"la Gargote"**, 1700 est, boul. Henri-Bourassa.

Cette semaine, c'est Tex qui tient l'affiche à la boîte **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine.

Samedi soir, **"la Butte à Mathieu"** de Val-David accueillera Claude Gauthier.

Record d'inscriptions aux cours de natation

Les 20 piscines intérieures de la Récréation municipale de Montréal connaissent une activité débordante. On y a même enregistré un nombre record de personnes qui profitent des cours de natation offerts aux jeunes et aux adultes.

De fait, chaque semaine, 3,298 enfants et adultes suivent ces cours, tandis que le dimanche, 462 nageurs plus expérimentés se spécialisent dans les cours de la Société royale de sauvetage.

En outre, l'équipe de compétition des piscines municipales de Montréal groupe 205 jeunes; tous les observateurs s'accordent à dire que ce sera l'équipe de natation par excellence d'ici un an ou deux. Pas moins de 1,832 jeunes forment le club "B" qui alimente cette équipe de compétition.

Des spécialités

La section des piscines municipales, que dirige M. France Moquin, régisseur, offre également au public des cours d'initiation à la nage synchronisée, au plongeon, à la nage de longue distance, ainsi qu'au polo-aquatique.

Pour les jeunes qui désirent pratiquer le polo, un programme fort intéressant a été préparé par Steve Bobula, ancien porte-couleurs du club Concordia de Montréal, champion canadien au polo aquatique. Les séances ont lieu aux piscines Généreux, Gadbois et Maisonneuve (pour renseignements : 872-2368 ou 844-3781).

Les jeunes filles intéressées à s'adonner à la nage synchronisée sont priées de s'adresser à l'instructeur de chacune des piscines municipales.

Dans la spécialité du plongeon, le responsable est Léo Filiatrault (872-2581). Les séances ont lieu les mardi et jeudi, de 5 h. à 6 h. 30 du soir, à la piscine Gadbois.

De son côté, Jean Couture, nageur de longue distance et d'expérience, dirige un programme spécialement destiné aux jeunes nageurs qui s'intéressent aux marathons de natation. Pour renseignements : 872-2046.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 7 h. 45, au secrétariat du SLM (service régional des Loisirs de Montréal), 1207, rue St-André, ouverture de la série de cours de formation pour les responsables des Loisirs.

— A 7 h. 30, au Centre **Immaculée-Conception**, 4265, rue Papineau, "Jeudi-Copains" pour jeunes gens et jeunes filles.

— A 9 h., à **l'Accord**, 2015, rue de la Montagne, cours pour les amateurs d'échecs.

— A **Verdun :** à 8 h. 15, au Centre culturel, 5955, rue Bannantyne, causerie de M. Philippe La Ferrière sur "l'ancien Quartier latin" de Montréal, avec diapositives (entrée libre).

— **Ville St-Pierre :** à 8 h. 30, à l'école Desrosiers, 49, 2e Avenue, causerie sur le yoga par le professeur Yvan Yva (entrée libre).

DEMAIN : à la base de plein-air du **"P'tit Bonheur"**, au lac Quenouille (près Ste-Agathe), ouverture du stage de conditionnement physique préparatoire à la saison de ski.

Echos des loisirs...

Le Centre Mgr-Bonin, de **Lac-Mégantic**, vient d'adopter pour la première fois un thème sur lequel seront axées les différentes activités de loisirs de l'automne-hiver-printemps. Ce thème: "Jeunes, participez aux activités du centre", est un appel lancé à tous les jeunes, de 10 à 30 ans, de Lac-Mégantic et de la région, pour qu'ils profitent pleinement du programme récréatif abondant et varié, mis à leur disposition à ce centre de loisirs.

Une chorale à Saint-Pierre-Claver

Cette saison, les Loisirs St-Pierre-Claver ont particulièrement mis l'accent sur les activités culturelles ; elles se déroulent au sous-sol de l'église, 4830, rue de Lorimier. Après les cours de danse moderne, de maintien, d'art culinaire, de premiers soins (Ordre de Malte), on inscrit maintenant une chorale au programme.

De fait, les Loisirs St-Pierre-Claver se sont assuré les services du choeur "Fleur-de-Lys", qui a honorablement représenté Montréal à l'Expo 67. Ce groupe compte 60 membres actifs, sous la direction de M. Gilles Roy, professeur de musique à la Régionale Honoré-Mercier, avec M. Roger Hébert, au piano d'accompagnement. On y accepte de nouveaux membres, hommes ou femmes, amateurs de belle musique. Les répétitions ont lieu chaque lundi soir, à 8 h. 15. Pour renseignements : 722-3485 ou 525-4636.

Les loisirs à St-Herménégilde

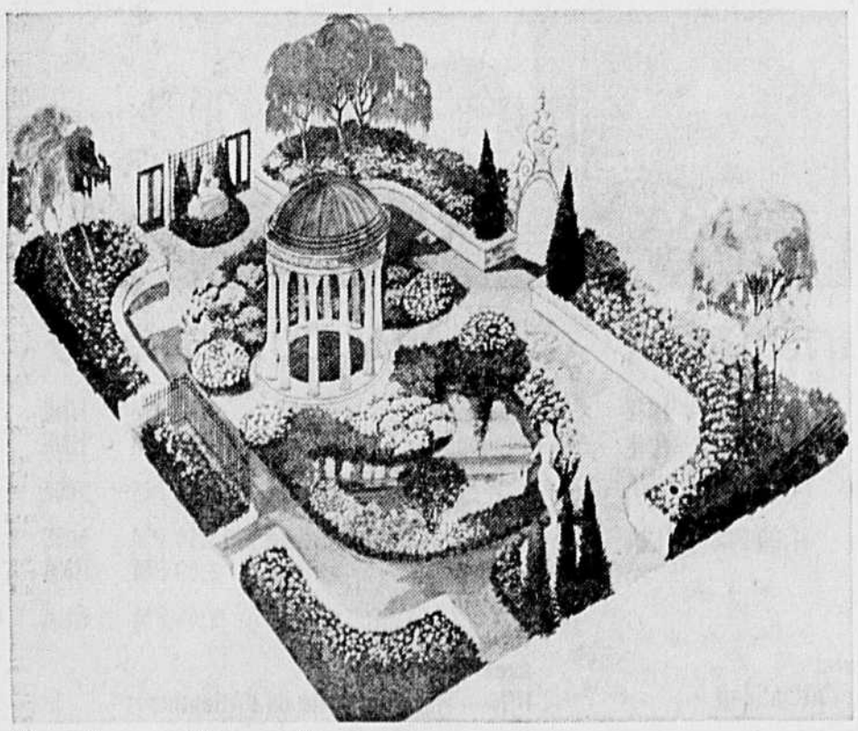
Un nouveau conseil d'administration a été élu au service des Loisirs de la paroisse St-Herménégilde, dans l'est de Montréal. Il se compose de : M. Claude Leclerc, président, M. Roland Lévesque, vice-président, Mme Gérard Hébert, vice-présidente, Mme Cécile Petit, secrétaire, M. Gérard Hébert, trésorier.

On y compte également : M. Maurice Payant, coordonnateur, M. Paul-Marie Quesnel, magasinier, M. Albert Cloutier, publiciste, M. Robert Duhaime, recruteur, M. Jean-Paul Buchanan, sénateur. M. le curé Roger Picard est l'animateur spirituel de ce comité.

Celui-ci organise présentement une grande partie de cartes qui aura lieu le samedi 11 novembre ; les recettes serviront à la rénovation de l'église paroissiale.

L'Hallowe'en avec "les Marquises"

A l'occasion de l'Hallowe'en, le corps de clairons et tambours "les Marquises d'Auteuil", de Laval, organise une grande danse qui aura lieu le samedi 28 octobre, à 8 h. du soir, à l'école Ste-Béatrice, 5405, rue Prince-Rupert, à Auteuil. Il y aura un orchestre de renom et autres attractions. Pour renseignements : 435-9104.



"Les fleurs et l'amour"

Tel sera le thème de l'exposition de fleurs automnales qui sera présentée du 9 novembre au 10 décembre, dans la grande serre du Jardin botanique de Montréal. Comme le démontre l'esquisse préparée par l'artiste Roland Proulx (ci-haut), le public poura y admirer un féerique jardin inspiré du Temple de l'Amour des jardins de Versailles et orné de statues gracieusement prêtées par le Musée des Beaux-Arts. C'est dans ce merveilleux décor que seront étalées les fleurs de la saison, principalement les chrysanthèmes. A compter du 9 novembre, les visiteurs y seront admis gratuitement tous les jours, de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

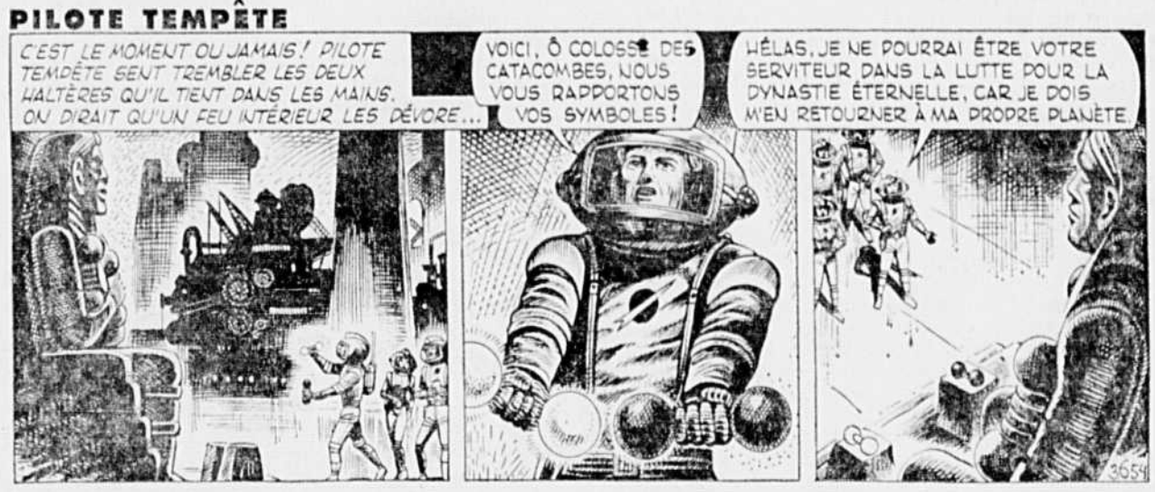
TARZAN



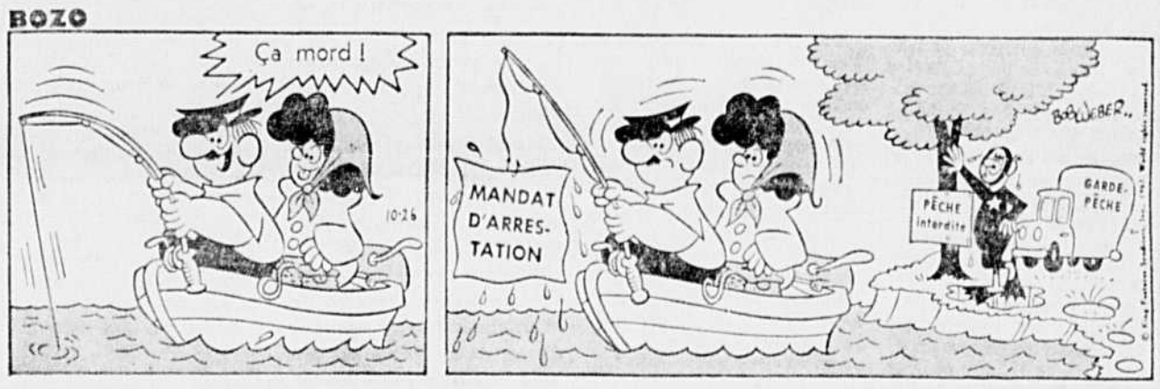
PHILOMÈNE



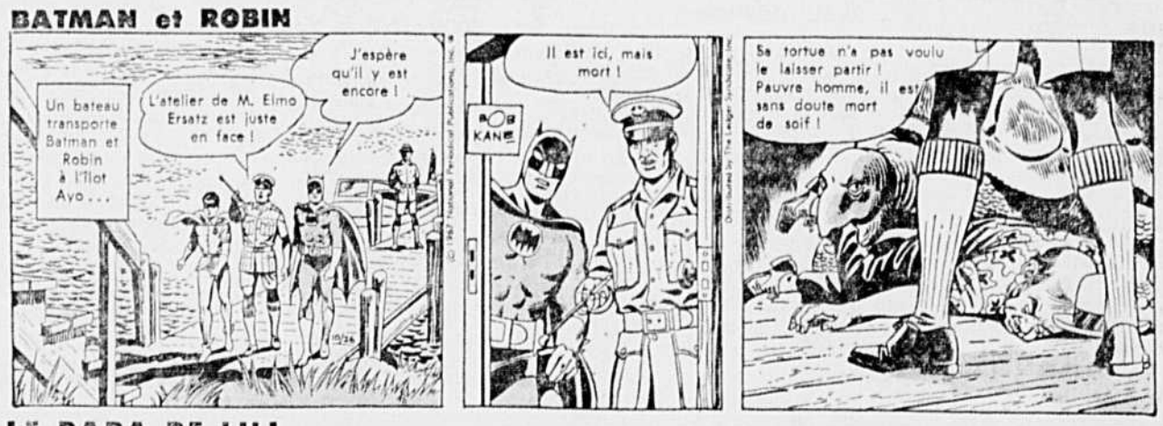
PILOTE TEMPÊTE



BOZO



BATMAN et ROBIN



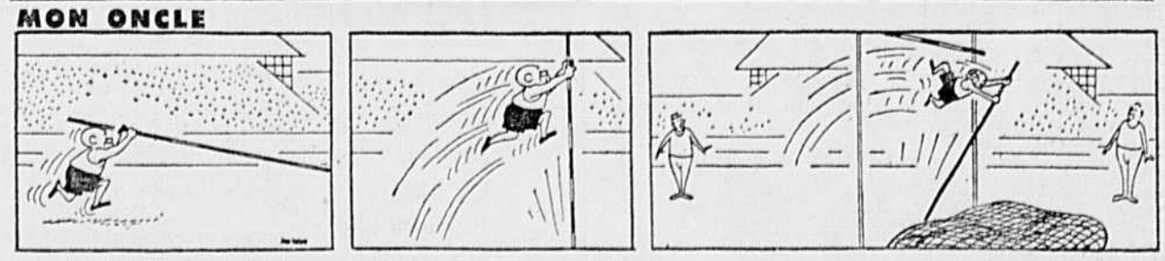
LE PAPA DE LILI



PEANUTS



MON ONCLE



LARRY BRANNON



940 AUTOS A VENDRE

REPRIS DE FINANCE

$10 COMPTANT

65 Pontiac, V-8, automatique. Libération de Acceptance. Licences, assurances, taxes incluses.
Téléphonez à Mlle HELENE
481-1155

LIBERATION DE ACCEPTANCE

66 Pontiac Parisienne. Taxes, licences, assurances incluses.
Téléphonez à Mlle HELENE
481-1155

REPRIS DE FINANCE

$10.00 COMPTANT

66 Grande Parisienne, 4 portes hardtop. Libération de Acceptance. Taxes, assurances, licences incluses.
Téléphonez à Mlle HELENE
481-1155

REPRIS DE FINANCE

65 Pontiac Parisienne, sedan. Libération de Acceptance. Taxes, licences, assurances incluses.
Téléphonez à Mlle HELENE
481-1154

PARTICULIER, Pontiac Parisienne, 1963, convertible, 8 cylindres, très propre, pour balance de finance, 676-9002.

PARTICULIER, station, Pontiac Laurentien 1962, automatique, comme neuf, équipé, 331-6870.

PARTICULIER, Chrysler 1963, hardtop, équipée, presque neuve. 8589 Drolet. DU. 7-1623.

PARTICULIER, Galaxie 500, 1965, V-8, 2 portes, hardtop. Propre. 727-7363, 940

PARTICULIER, Chevrolet 1967 Biscayne, coach, standard, cause maladie. Après 5 heures 389-1069.

PARTICULIER, Pontiac 1958, convertible très propre, bon mécanisme, LA 6-2418.

PARTICULIER, Ford 1964 custom 500, 4 portes, $1150, échangerais, 674-8320.

PARTICULIER Chevrolet Bel-Air 1959 4 portes, 6 automatique, radio, impeccable, condition A-1, 46,000 milles, original, jamais sorti l'hiver, cause décès, $325, 376-5872.

PARTICULIER Pontiac 1964, Parisienne, 8, hardtop, bonne condition, LA 2-4508. Soir.

PARTICULIER, Pontiac 1963, convertible, 8 cylindres, sièges baquets, propre, 676-1293.

PARTICULIER, Ford 1963, propre, 40,000 milles. Aubaine, 277-6584 ou 521-6821, M. Côté.

PARTICULIER, Chevrolet Impala, 1959 automatique, parfait état, radio, $400; 728-4054.

PARTICULIER, Plymouth Fury 11, 1965, très propre, mécanisme excellent, cause départ Europe. Soir, 351-1464.

PARTICULIER, Chrysler 62, hardtop, 4 portes, 2 tons, très propre, $1,050; 663-3048.

PARTICULIER, Chevrolet 1966, Impala, V-8, automatique, servo-direction, toit vinyle, 23,500 milles, $2,375; Laval, 622-1265.

PARTICULIER, Rambler 62, Classic, automatique, bonne condition, propre. Après 6 heures: 524-2902, demander Paul Coutu.

PARTICULIER, un propriétaire. Renault Gordini, 1962. $35,000 milles, parfaite condition, $425; 849-2450, entre 5.30 et 7 heures p.m.

PARTICULIER, Fairlane 500, 1962, 6 cylindres, $600. 1826 Valois.

PARTICULIER, Ford 1966, convertible, V8, équipée, jaune noire, comme neuve. Valeur $4,600, vrai bijou, à sacrifier $2,475, Gauthier jour 676-0027 soir, 376-1099

PEUGEOT 404, TOIT OUVRANT, ANNEE 1963, $550, 677-7758.

PEUGEOT, excellente condition, sedan, 403, 1967, 381-2179 ou 655-0301.

PEUGEOT 404, 1961, moteur neuf. Meilleure offre. 622-0200.

PLYMOUTH Belvedère 66, convertible, 27,000 milles, servo-direction, $1,875; 277-7834.

PLYMOUTH Fury sport, 1966, sièges baquets, toit vinyle, $2,000. 352-7242.

PLYMOUTH 1966 Fury III, Sport, convertible, toute équipée, 23,000 milles, faut vendre, 256-6541.

PLYMOUTH Station 1960, V-8, automatique, $300. 523-1947.

PLYMOUTH Belvedère 66, tout équipé 170 forces de moteur, 4 portes sedan, vendrais $2,150. Téléphonez après 7.30 heures à: 332-2671.

PLYMOUTH 1963, très propre, bon mécanisme, $595., tél. 725-7121.

PLYMOUTH Fury 1964, hardtop, 6 automatique. Condition parfaite. $1150. 271-9227.

PLYMOUTH 1960, très propre. S'adresser soir seulement, après 6 heures: 384-6545.

PONTIAC 1963, sedan, automatique, radio, $100 comptant. Balance 30 mois, 739-4735.

PONTIAC 1961, convertible, $475; 279-7991, après 6 heures.

1965 PONTIAC, Parisienne, convertible, équipé, 27,000 milles, particulier, aubaine; 688-9101.

PONTIAC 1965, Parisienne, hardtop, 2 portes, V-8, équipé au complet avec vitres électriques, 22,000 milles, un seul propriétaire, $150 comptant ou échange. Balance 30 mois, 759-4735.

PONTIAC 1965, 1963, V-8, automatiques, radio, termes. 634-9931.

PONTIAC 1964, V-8, automatique, servo-freins - direction, 725-9682, après 5 p.m.

PONTIAC 60, 6, automatique, bon ordre, peinture neuve, 272-3103.

PONTIAC, 1964, convertible, Custom Sport, V-8, complètement équipé, parfaite condition, seulement $1,595, termes faciles, 527-9295.

PONTIAC Laurentien 1965 V-8, automatique, radio, très propre, $1,450 — 645-7881.

PONTIAC Laurentian 1961, 6 automatique, servo freins et direction, 2 portes, hardtop, en parfait ordre. Termes si désiré, 677-6438.

PONTIAC GTO 1966, transmission Tri-Power quatre vitesses, flancs blancs, freins à disques, roues de rallye II, positraction, un propriétaire, bleu foncé original et sièges baquets d'un bleu plus pâle, seulement 16,000 milles, vrai parcours réellement en parfait état, 256-9068.

PONTIAC 1960, automatique, 2 portes, hardtop, radio, $250. RA. 2-3061.

1967 PONTIAC, Fire Bird, équipée, bas millage, comme neuve, 467-9097.

PONTIAC 60, équipée, Laurentien V-8, automatique, $200, très propre, 277-2383.

PONTIAC Laurentien 1962, coach, 6, automatique, radio, très propre, $725 6859, 2e Rosemont, 729-8642.

PONTIAC 1965, Parisienne, 2 p. h.-t., V-8, auto., servo-freins, servo-direction, radio, financerais au complet. Blais Auto, 489-8439.

PONTIAC 1965, Parisienne, 2 portes, hardtop, V-8, équipée, 18,000 milles, particulier, 271-1516.

PONTIAC 1963, Laurentien, radio, excellente condition, cause mortalité, $995, 861-6691.

PONTIAC 1960, vendrais échangerais, 6563 Alma. 279-6171.

PONTIAC 65, radio, bas millage. Faillite, conditions possibles, $1,425, 861-6691.

PONTIAC GTO, convertible, 1965, 4 vitesses, pneus neufs Michelin X, excellente condition. 254-4457.

PONTIAC, Parisienne, 1964, servo-direction automatique, V-8, radio, parfait état, $1,475, tél. 722-1240.

PONTIAC 59, 6 automatique, radio, bon mécanisme, $275. 384-9438.

PONTIAC 1963, Laurentien sedan, 6, automatique, propre comme neuve. 521-4784.

PONTIAC 1963, automatique, radio, $950, $11 comptant, $39 mois, 849-4934.

PONTIAC 1961, $175. En très bonne condition. 384-1058.

PONTIAC 1959, convertible très propre, mécanisme A-1, tout équipé, particulier, $300, 376-4667 cause perte permis.

PONTIAC 1964, station wagon, Laurentian, 8, comme neuve, $1,500, 352-6254.

PONTIAC sedan 1962, servo-direction, radio, DU. 9-9231, après 6 heures.

PONTIAC 1965, Laurentien, automatique, radio, parfaite condition. Garantie 12 mois. 523-1122.

PONTIAC Parisienne 1964, hardtop, V-8, tout équipée, Garantie 12 mois. 523-1122.

PONTIAC 1964, sedan, V-8, automatique, radio, comme neuf, $100 comptant ou échange, Balance 30 mois, 739-4735.

940 AUTOS A VENDRE

CHRYSLER 1966 DECAPOTABLE

CETTE CHRYSLER 300 EST EQUIPEE DE SIEGES BAQUETS, DIRECTION ET FREINS ASSISTES, FENETRES ET SIEGES ELECTRIQUES. PARCOURS ORIGINAL 14,000 MILLES. PEUT ETRE FINANCEE ENTIEREMENT SI NECESSAIRE.
637-3505

LIBERATION DE FINANCE

$10 COMPTANT

64 Corvair Monza, hardtop, automatique, radio. Libération de Acceptance. Assurances, taxes, licences incluses.
Téléphonez à Mlle HELENE
481-1154

REPRIS DE FINANCE

$10.00 COMPTANT

66 Pontiac, 4 portes hardtop. Libération de Acceptance, Taxes, licences, assurance incluses.
Téléphonez à Mlle HELENE
481-1155

PONTIAC 1964, transmission manuelle. Impeccable $10, semaine, 271-9225.

PONTIAC, 1963, Parisienne, 4 portes, hardtop, V-8, équipée, $2,195, particulier, 669-7129; 667-6667.

PONTIAC 1960, automatique, 6, sedan, tout équipée, radio, servo-direction et freins, bas millage, moteur, carrosserie, pneus en parfaite condition. Cause maladie. Sacrifice $350. 845-5983.

PONTIAC 1961, Laurentien, radio, excellente condition, sacrifierais, mortalité, meilleure offre, $650, 861-6691.

PONTIAC 1966, Laurentien V-8, équipée au complet, originale. M. Philippe, 527-8539.

PONTIAC Parisienne 1962, très propre, automatique, bon ordre, $775. 4899, 5ème Ave, Rosemont, 522-4468.

PONTIAC 1957 sedan, faut vendre, $90. 5860 Papineau.

PONTIAC 1964 Laurentien, 6 cylindres, automatique, radio, $1,150, 322-4522.

2 PONTIAC 1967, 2 portes, V-8, automatique, radio, garantie G. M. 322-4522.

PONTIAC 1966, Parisienne, hardtop, moteur 327, 6,000 milles. M. Philippe 527-8539.

RAMBLER 1963 sedan, radio, bon état. Téléphone semaine: 866-1103, soir et fin de semaine: 482-1226.

RAMBLER 1961, AUTOMATIQUE, COMME NEUVE, PARTICULIER, 381-4935.

RAMBLER 1962, automatique, comme neuve, sacrifierais $485. Particulier. 351-4824.

RAMBLER 1962 à 1967 American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans 6 cylindres et V-8, automatiques ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée. Aubaine, termes, échange acceptés. 323-4330, 10,300 Boul. Pie-IX.

RAMBLER station-wagon 1964, tout équipée, $1,395. 254-4524.

RAMBLER 1966, automatique, radio, parfaite condition, garantie. Financons. 523-1122.

RAMBLER station-wagon 1962 Ambassador, V-8, automatique, freins et direction assistés, radio, tout équipée, en tout point comme neuve, 4 pneus neufs, pas rouillée, Particulier, $550. 273-0746.

RAMBLER American 1961, de luxe, 6, automatique, radio, 4 portes, moteur et transmission A-1, bonne carrosserie, très propre, dois vendre $285. 272-1725.

RAMBLER 1963, RADIO, PEINTURE NEUVE, PEU MILLAGE, FAILLITE, TERMES POSSIBLES, $825, 861-6691.

RAMBLER 1964, Classic, modèle 770, V-8, automatique, servo-frein, servo-direction. $100 comptant ou échange. Balance 30 mois. 739-4735.

RAMBLER Ambassador 1963, sedan 4 portes, V-8, automatique, tous servos, $10 comptant, $23 par mois. 637-3504.

RAMBLER Classic 1963 sedan, automatique, $895. Termes. 5860 Papineau.

RAMBLER 1966, Américaine 220, 2 portes, 6 cylindres, automatique, très propre. Aubaine: $1,350. — 625-0074

RAMBLER 1966 Rebel, hardtop, 2 portes, toit vinyle, V-8, power-steering, power-brakes. Téléphoner 387-4109.

RAMBLER 1960, très propre, bon mécanisme $125, 725-7121.

RAMBLER American, 1965 convertible, 21,000 milles, particulier, financerait, 1360, 18e ave, Pointe-au-Trembles, 645-8165.

RAMBLER, Ambassador, 1964, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, radio, 30,000 milles, raison départ pour études. 722-2475.

RAMBLER 1964, 8 cylindres, automatique, tout équipée, en très bon ordre. 342-1082.

RAMBLER Classic, 1963, tout équipée, $795. 254-4524.

1964 RAMBLER American, station wagon, automatique, 39,000 milles, 6 cylindres, peinture neuve, particulier, après 7 hres. 271-0365 ou 277-0663.

RAMBLER 1963, Classic, 6, automatique, très propre, bas millage, $825, 6859, 2e, Rosemont, 729-8642.

RAMBLER 1963, automatique, radio, $795, $11 comptant, $32 mois, 849-4934.

RAMBLER '60, 4 portes, sedan, visible 4724 Parthenais, après 5.

RAMBLER American '64, décapotable, 6 cylindres, Raison: mariage, Soir: 527-0558.

RAMBLER Rebel SST, 1967, tout équipée, 10,000 milles. Raison: auto fournie par la compagnie, 473-4611, 627-4704.

RAMBLER 1964, convertible, 6 cylindres, automatique, $1,195. M. Kaiser ou Latour, 688-9208.

RENAULT, 4 stations-wagons 1964-1965-1966. Voiture pratique et économique. Vendus avec garantie. 738-1143.

RENAULT 8, standard 1967, comme neuve, garantie 100 p.c. 738-1143.

RENAULT 1962, très bonne condition, meilleure offre acceptée. 661-4327.

RENAULT 64, automatique, très propre, bas millage, $450. 625-3445.

RENAULT 4, station-wagon 1965, moteur 4 cyl., très économique, pratique et confortable. Garantie 100 p.c. Renault Canada, 937-9551.

RENAULT Dauphine 1960, $75. 932-9831, 933-2439.

RENAULT 8, automatique, 1966, bas millage. Aucun comptant. Finance 271-9225.

RENAULT 1100, 1964, bon mécanisme. Urgent, professeur. 276-8166, soir.

RENAULT R-10, 1968, 4 portes, sedan, auto neuve avec seulement 600 milles, pleine garantie, intérieur de Luxe, Radio AM-FM, enjoliveurs de roues. Couleur marron avec sièges baquets noirs. Doit vendre en bas du prix coûtant du marchand, cause de maladie. Peut financer. 256-9068.

RENAULT 1963, radio, 4 pneus blancs, blanc, vrai millage, 29,000 milles, peinture originale, très propre, en bon état, $300. 521-8285.

RENAULT 10, 1966, automatique, cuirette, 14,000 milles, particulier, $1,235. Après 4 heures, 365-3103.

RENAULT 4, station-wagon 1966, voiture remise à neuf, vendue avec garantie. Renault Canada, 735-1331.

RENAULT 10 Major 1967, sedan, voiture de service, bas millage, garantie usine. Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-4, 1966, fourgonnette, très bon état, $700. 273-4286.

RENAULT Dauphine 1964 OTO, bas millage, 100 p.c. garantie. 738-1143.

RENAULT R8, 1965, COMME NEUVE. S'ADRESSER 288-6025.

REPRIS FINANCE, PARISIENNE CUSTOM SPORT 1965, GERANT, F. BOURGEOIS, 721-1694.

REPRIS DE FINANCE, MUSTANG 1967, 289 MOTEUR, 721-1694.

REPRIS DE FINANCE, CADILLAC COUPE VILLE, CONVERTIBLE. 721-1694.

SIMCA 1963, un seul propriétaire. Bon état, préparé pour l'hiver. Radio. Appelez après 7 hrs, 524-6463.

SIMCA 1963, parfait ordre, pneus d'hiver neufs, meilleure offre, 679-2295.

SIMCA, très propre, 1962, $280, 254-4524.

STATION Wagon, Chevrolet 61, tout équipé 3 sièges, complètement automatique, pneus à neige, 7 roues, $575, 352-7677.

STATION-WAGON, 1965 Chevrolet, V-8, parfaite condition, $1,600 comptant. 725-2598.

STATION-WAGON Comet 1966, 6 cylindres, automatique, radio, comme neuve, balance de garantie Ford. $150 comptant ou échange, balance 36 mois, 739-4735.

940 AUTOS A VENDRE

LIBERATION DE FINANCE

$10 COMPTANT $19 PAR MOIS

63 Chevrolet Bel-Air. Libération de Acceptance. Taxes, licences, assurances incluses.
Téléphonez à Mlle HELENE
481-1155

FALCON 1962

6 cylindres, automatique, très propre. Aucun comptant.
M. Laforest, 273-4212

FALCON ST-WAGON 1964

6 cylindres, automatique, radio, un seul propriétaire, $50 comptant, balance 30 mois.
M. Laforest, 273-4212

OLDSMOBILE 98 — 1965

Convertible, complètement équipé. Peinture originale. $100 comptant. Balance 30 mois.
M. Albert, 273-4211

STATION-WAGON Mercury Meteor 1963, automatique, radio, comme neuve $995. Termes. 5860 Papineau, 276-3519.

STATION-WAGON, Pontiac 1961, 8 cylindres, bon mécanisme, $650. 525-3321.

STATION-WAGON Pontiac 1965, Laurentien, V-8, équipé, 3 sièges, 526-3781.

STATION-WAGON à vendre ou à échanger, parfaite condition. 933-3129.

STATION Valiant 1961, auto propre, comme neuve, bas millage, occasion, $485, aucun comptant, $4.75 par semaine. 259-4871.

STATION-WAGON 1964, 6 automatique, radio, propre, mécanisme parfait. 521-4784.

STATION-WAGON Pontiac 1961, très propre, toute équipée, automatique, suspension arrière "Super-Lift" pneus neige, chauffe-moteur, système d'alarme, 729-3835.

STATION-WAGON Volkswagen, 3 sièges, moteur et pneus blancs neufs. Impeccable, 20,000 milles. Rentier trop âgé, $675 ou offre. 526-7468.

STUDEBAKER 1965, 8, automatique, parfait état, un propriétaire, finance. 271-9225.

STUDEBAKER 1963 coach, peinture neuve, bon ordre, $475. Termes, 5860 Papineau. 276-5022.

STUDEBAKER 1963, Grand Tourissimo, V-8, automatique, sièges baquets, excellent état, $450. 277-7827.

STUDEBAKER, 1965, 8, 193 forces, 37,000 milles, automatique, excellente condition, professeur, 689-0162. Après 6, soir.

SUNBEAM Alpine 1965, parfaite condition. 735-1213.

SUNBEAM Alpine 1961, décapotable, tous accessoires; excellent état, transmission 4 vitesses, 4 cylindres, 2 carburateurs; peu de parcours, premier propriétaire; $425. 277-0136.

TORNADO 66, deluxe, tout équipée, incluant air conditionné (Frigidaire) avec thermostat. Bas millage 861-0144.

TRIUMPH TR4, 1967, 6,000 milles, radio, en excellente condition. 525-3216, après 3 heures.

TRIUMPH Spitfire, 1963, $1,100, 731-5647.

VALIANT 1965, modèle 100, 2 portes, 6 cylindres, automatique, radio, bas millage. Aubaine, $1,450. — 625-0074.

VALIANT 1966, automatique, modèle 100, 4 portes, servo-direction, moteur spécial 145 forces, millage 19,000 milles, $1,500, RE. 7-1971.

VALIANT 1965, STATION-WAGON, V-200, AUTOMATIQUE, RADIO, PORTE-BAGAGES CHROME, $25 COMPTANT, $49 PAR MOIS. 637-7830.

VALIANT 1965, coach V-100, moteur 145 forces, un seul propriétaire. Appelez 352-7623.

VALANT 1963 sedan, 6, automatique, bon ordre, $895. Termes, 5860 Papineau, 276-5022.

VALIANT 1963, convertible, 6 cylindres, automatique, radio, $1,295. M. Latour ou Kaiser, 688-9208.

VALIANT 1964, sedan, très bonne condition, $1,295. M. Kaiser ou Latour, 688-9208.

VALIANT, convertible, Signet, 1966, 6, automatique, radio. Vrai bijou. Faut voir. Financerais. 677-6438.

VALIANT 66, standard, occasion. Tél. 8 à 4.30, 384-9902.

VAUXHALL 1960, 4 portes, bon mécanisme, très propre, 259-6234.

VAUXHALL 1965, presque neuf, cause maladie. 721-8994, 5250 Charlemagne.

VAUXHALL, 1966, Viva de luxe, excellent état, toujours sous garantie. Très raisonnable. 277-9570, après 6 p.m.

VAUXHALL 1966, Viva 2 portes, radio, excellent mécanisme, comme neuf, bas millage, aubaine, termes, échange acceptés, 323-4330, 10,300 Boul. Pie-IX.

VOLKSWAGEN VIVA 1966, excellent état, aubaine. VI. 9-1203.

VOLKSWAGEN 1963, 40,000 milles, radio, bon état, $525. 272-9837.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, très bon état. Moteur reconditionné. VI. 9-1203.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette gaz, très propre, mécanisme A-1. Financerais. 677-6438.

VOLKSWAGEN 1200, 62, 70,000 milles, radio, en parfait état, $450, tél.: 484-5293 entre 6-8.

VOLKSWAGEN 1964, très bonne condition, chaufferette gaz, $775. 482-4009.

VOLKSWAGEN 1964, AUBAINE, FAUT DEBARRASSER, 525-2359; 1850 NICOLET.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, chaufferette gaz, finance. 271-9225.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette à gaz, radio, $650, 482-9748, après 5:30 heures.

VOLKSWAGEN 1966, 1600 station-wagon, état impeccable, financerais. 849-1203.

1968 VOLKSWAGEN SONT ARRIVEES. VENEZ LES VISITER CHEZ FORTIN AUTOMOBILE INC. DEPOSITAIRE AUTORISE. 315, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY LAVAL. — INF. 681-1666-7-8 Aussi choix dans voitures d'occasion

VOLKSWAGEN 1961, garantie moteur neuf, remisée dans garage, exceptionnellement propre. Meilleure offre. Départ pour la campagne. 935-2618.

VOLKSWAGEN 62, de luxe, bonne condition moteur neuf, $300. 274-2059.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, excellent état, pas de rouille, bas parcours, conduite par dame, gardée dans garage, $475. 728-3993.

VOLKSWAGEN 1964, NOUVELLE PEINTURE, PNEUS A NEIGE, MOTEUR RECONDITIONNE, $10 COMPTANT, $24 PAR MOIS. 637-3505.

1965 VOLVO en très bonne condition, radio, 342-1083.

Suite à une récente promotion
au sein du personnel du service
des ventes de voitures neuves

MONTREAL BUICK LTD.

requiert les services d'un

REPRÉSENTANT DES VENTES

expérimenté et bilingue

S.V.P. communiquer avec le directeur
des ventes chez

MONTREAL BUICK LTD.
4026 o., rue Ste-Catherine, 937-6342

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 15 août 1967 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1065 et intitulé:

"REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION DE CONDUITES D'AQUEDUC SUR LE BOULEVARD NEWMAN ET LA RUE ALLARD ET A UN EMPRUNT DE $136,900.00 A CETTE FIN".

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, le 29 août 1967 et de plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 18 octobre 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 23ème jour d'octobre 1967.

Dr Lionel Boyer
Maire de la Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère
Greffier de la Cité de LaSalle

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10295
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
Le mardi 14 novembre 1967
Poste Cap-de-la-Madeleine
(Comté de Champlain)
FOURNITURE ET MONTAGE DE CHARPENTES D'ACIER GALVANISE POUR L'APPAREILLAGE A 230 kv ET 66 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Directeur des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires.
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 23 octobre 1967

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10299
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 21 novembre 1967
Poste Hauterive
(Comté de Saguenay)
FOURNITURE DE TROIS (3) AUTOTRANSFORMATEURS MONOPHASES 37.5/50 MVA, type ONS/ONP/60 Hz

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 23 octobre 1967.

VILLE DE ROXBORO
SOUMISSIONS
POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Des soumissions seront reçues par le Conseil municipal de Roxboro pour l'enlèvement de la neige. Les devis et détails nécessaires peuvent être obtenus du gérant, à l'hôtel de ville, 13, rue Centre Commercial, Roxboro. Tél.: 684-0555.

Les soumissions devront être envoyées par courrier recommandé dans une enveloppe ordinaire scellée, indiquant "SOUMISSIONS", sur des formules fournies sur demande, à M. V. P. Gray, gérant, hôtel de ville, 13, rue Centre Commercial, Roxboro, Québec, ou pourront être remises directement jusqu'au début de l'assemblée publique du Conseil qui sera tenue mercredi le 1er novembre 1967, à 8 heures du soir, où les soumissions seront ouvertes et lues.

La plus basse ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

V. P. GRAY
Gérant
24 oct. 67

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour les quartiers Nos 3 et 5 de la Cité de Jacques-Cartier et que ce scrutin sera ouvert en conséquence le cinquième jour de novembre mil neuf cent soixante-sept, et, de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:

Election des échevins
Quartier No 3

Fernand Boufford, ingénieur, 1080, rue Joséphine, Jacques-Cartier.
Paul-Auguste Briand, gérant, 1618, rue Ste-Hélène, Jacques-Cartier.

Quartier No 5

Germain Bertrand, courtier d'assurances, 360, rue Brodeur, Jacques-Cartier.
Robert Meunier, inspecteur, 2090, rue Gamache, Jacques-Cartier.
Roméo Paré, surintendant, 51, rue St-Hilaire, Jacques-Cartier.

Le relevé du scrutin et la proclamation des candidats élus se feront le cinquième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-sept, à neuf heures du soir, à mon bureau, au 350 ouest, boulevard Curé-Poirier.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à Jacques-Cartier, ce vingt-cinquième jour du mois d'octobre 1967.

ROBERT BOITEAU,
Officier-rapporteur.

VILLE DE CANDIAC
SOUMISSION

Des soumissions scellées sont demandées pour la construction d'un garage municipal qui sera situé derrière l'usine de filtration de Candiac, boulevard Marie-Victorin, Candiac, Québec, pour le compte de la Ville de Candiac.

Les architectes sont:
LEMAY-LECLERC-TRAHAN,
3517, boulevard LaSalle, Verdun.
Les ingénieurs en structure, mécanique et électricité sont:
LALANDE, TETREAULT ET ASSOCIES,
2, boul. Dessaulniers, St-Lambert.

Les soumissionnaires pourront obtenir tous les dits documents nécessaires à la préparation des soumissions, à partir du mercredi 25 octobre 1967 aux bureaux des architectes: LEMAY-LECLERC-TRAHAN, moyennant le paiement d'un chèque de dépôt fait à l'ordre des architectes au montant de CENT DOLLARS ($100.00). Une seule copie sera remise à chaque soumissionnaire et le chèque de dépôt ne lui sera retourné que si la copie des documents parvient aux bureaux des architectes dans l'ordre reçu et intégralement avant le 17 novembre, 1967. Les soumissions pour les spécialités suivantes doivent obligatoirement être déposées au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970, place de la Savane, avant 4.00 P.M. le 10 novembre 1967.

1—Plomberie et chauffage
2—Electricité

Les soumissions scellées, pour l'entreprise générale, seront reçues jusqu'à 5.00 P.M., le lundi 13 novembre 1967 au bureau du Secrétaire-trésorier à: 9, boulevard Montcalm, Candiac, Québec.

Chaque soumission doit être accompagnée, d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission fait à l'ordre de la VILLE DE CANDIAC et tiré d'une banque canadienne incorporée ou d'une Caisse Populaire, ou d'un bon de soumission d'une valeur égale.

Les soumissions déposées seront ouvertes à 5.00 P.M. le même jour, soit le 13 novembre 1967, au bureau de la Ville, 9 boulevard Montcalm, Candiac, Québec.

Les soumissionnaires devront se conformer exactement aux instructions et la VILLE DE CANDIAC se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Mlle Hélène Sentenne,
Secrétaire-trésorier,
Ville de Candiac, Québec.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No 100-8-67

La commission demande des offres pour la vente de:
MATERIAUX DE REBUT
100,000 lb rebuts de câbles d'alimentation en cuivre pur;
100,000 lb rebuts de plomb provenant de câbles.
Toute soumission doit être:

a) présentée en double exemplaire sur les formules et sous l'enveloppe cachetée fournies à cette fin;
b) expédiée à l'adresse du soussigné, par courrier recommandé, et postée avant 18 heures, le 14 novembre 1967, l'estampille de la poste en faisant foi, pour être ouverte publiquement à 9.30 heures, le 16 novembre 1967;
c) accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la commission, tiré sur une banque canadienne et pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

Pour obtenir les formules, enveloppe, cahier des charges, devis et documents ou renseignements, s'adresser au directeur du service des achats et magasins, 8845 boulevard Saint-Laurent, Montréal. (877-6156).
La commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le secrétaire,
Yvon Clermont, c.r.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL
APPEL PUBLIC D'OFFRES
Nos 101-9-67
102-9-67

La commission demande des offres pour la fourniture de:

a) Confection de 4,301 uniformes pour chauffeurs, etc.,
b) Lève-paletté, cap. 2000 lb.

Toute soumission doit être:

a) présentée en double exemplaire sur les formules et sous l'enveloppe cachetée fournies à cette fin;
b) expédiée à l'adresse du soussigné, par courrier recommandé et postée avant 18 heures, le 14 novembre 1967, l'estampille de la poste en faisant foi, pour être ouverte publiquement à 9.30 heures, le 16 novembre 1967;
c) accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la commission, tiré sur une banque canadienne et pour un montant
a) 5% du montant total de la soumission;
b) cinq cents dollars ($500);

Pour obtenir les formules, enveloppe, cahier des charges, devis et autres documents ou renseignements, s'adresser au directeur du service des achats et magasins, 8845 boulevard Saint-Laurent, Montréal (877-6156).
La commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le secrétaire,
Yvon Clermont, c.r.

COMMERCE DEMANDÉ

Notre client est intéressé à acquérir les droits de propriété d'une petite ou moyenne compagnie manufacturière dont les produits sont vendus principalement durant le printemps et l'été. Le personnel actuel de direction sera maintenu. Répondre en toute confiance donnant tous les détails sur le genre de produits manufacturés et approximativement le nombre de clients et le chiffre d'affaires.

M. CORBER, C.A.,
RICHTER, USHER & VINEBERG,
Comptables agréés,
1245 ouest, Sherbrooke,
Montréal 25, Québec

MECANICIEN TRICOTEUR

pour manufacture de chandails. Expérience indispensable sur machines Links & Links et TJI. Emploi à l'année. Excellente occasion. S'ad. 8850 avenue du Parc, au deuxième.

Vendeur bilingue

Possédant connaissance des modèles de chaussures et formes. Pour servir clientèle déjà établie et augmenter les affaires dans la province de Québec.
SALAIRE, AUTO ET DEPENSES
Case 11,104 LA PRESSE

AVIS DE REQUETE DE PERMISSION D'ABANDON DE CHARTE
METROPOLITAN STRUCTURES LTD.

AVIS est par la présente donné que METROPOLITAN STRUCTURES LTD., une corporation incorporée en vertu de la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera au secrétaire de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies du Québec.
Daté à Montréal, le 17 octobre 1967.
Allen Levinson
Secrétaire

AVIS PUBLIC
A tous les contribuables de la Cité de Laflèche

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Urgel Blais, Trésorier de la Cité de Laflèche:

QUE LE ROLE SPECIAL DE PERCEPTION des taxes municipales imposées à la suite de l'homologation du ROLE D'EVALUATION SUPPLEMENTAIRE No 1, 1967, est maintenant déposé à mon bureau où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Je requiers toute personne tenue au paiement des sommes mentionnées d'en payer le montant à mon bureau, 3350 Grande-Allée, Cité de Laflèche, dans les VINGT (20) jours qui suivent la publication du présent avis.

Donné en la Cité de Laflèche, ce (26) vingt-sixième jour d'octobre mil neuf cent soixante-sept.

URGEL BLAIS,
Trésorier.

AVIS est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non-payées et que General Structures Inc. a vendues à J.G. Fitzpatrick Ltd. par contrat enregistré le 17 décembre 1964 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1796933 furent vendues par J. G. Fitzpatrick Ltd. à General Structures Inc. par contrat signé le 11 octobre 1967 et enregistré le 23 octobre 1967

Naissances Décès Remerciements In Memoriam

ALLARD (Gérald) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 4 ans 3 mois, est décédé Gérald Allard, enfant de M. André Allard et de Thérèse Bélanger, demeurant 84 rue St-Louis, Terrebonne. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où la cérémonie sera célébrée à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALDASSARE (Luigi) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Luigi Baldassare, époux d'Elena Projetti; père d'Antonio, Alberto, Carlo, Mme Gilles Trudel (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granafo Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Juliette) — Subitement, à Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Albert Barbeau, née Juliette Richer; demeurant 5484, Cartier; mère de Denise (Mme Alexandre Kilanowsky), Gilles, époux de Géraldine Jenner, Paul-André, époux de Lise Beauchamp. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARETTE (Léda) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Barette, née Léda Petit demeurant 8131, ave De La Seine, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 11 hrs 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Jeanne-d'Arc) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Jean-Paul Bastien, née Jeanne-d'Arc Vanier, demeurant à 2510, boulevard Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Me Gérard) — Accidentellement, à Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Me Gérard Beaudoin, bachelier des Pères Ste-Croix, membre de la chambre des notaires, membre et directeur de la Caisse Populaire de la Fabrique St-Denis, membre des foyers Notre-Dame, membre des groupes feu et joie à l'association du Plateau Mont-Royal, époux de Carmen Dubrûle, père d'Isabelle, Francine, Mireille et Suzanne. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Emma Guay-Beaudoin, ses frères, Robert, C.A., Michel, sa soeur Mme Fernand Brière (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Fabien où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Cteô-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Me Gérard) — Accidentellement, à Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Me Gérard Beaudoin, ancien de l'externat classique Ste-Croix, membre de la chambre des notaires, directeur de la Caisse populaire Saint-Denis, notaire du Conseil de la Fabrique Saint-Denis, membre de l'équipe des foyers feu et joie, membre de l'association professionnel du Plateau Mont-Royal, époux de Carmen Dubrûle, père d'Isabelle, Francine, Mireille et Suzanne. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Emma Guay-Beaudoin, ses frères, Robert, C.A., Michel, sa soeur Mme Fernand Brière (Thérèse), sa belle-soeur Gisèle Lachapelle et son beau-frère Fernand Brière. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Fabien, 6455 de Renty, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Réal) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Réal Bernier, ancien combattant, fils de feu Louis Bernier, et de Marie-Rose Grenier; demeurant 2041, Mont-Royal est; frère d'Yolande (Mme Aimé Prégent), Gilles, Madeleine (Mme Marcel Dubuc), 1 belle-soeur, Rosette Noury. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Jeannine) — A Verdun, le 26 octobre 1967 à l'âge de 31 ans est décédée Mme René Bertrand née Jeannine Sénécal, demeurant 412, 1ère avenue, Verdun, mère de Richard et Robert., soeur de Marin Sénécal, Pauline (Mme Jean Gougeon), et de Jean Sénécal. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Me Gérard) — Accidentellement, à Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Me Gérard Beaudoin, bachelier des Pères Ste-Croix, membre de la chambre des notaires, membre et directeur de la Caisse Populaire de la Fabrique St-Denis, membre des foyers Notre-Dame, membre des groupes feu et joie à l'association du Plateau Mont-Royal, époux de Carmen Dubrûle, père d'Isabelle, Francine, Mireille et Suzanne. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Emma Guay-Beaudoin, ses frères, Robert, C.A., Michel, sa soeur Mme Fernand Brière (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Fabien ou le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Cteô-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Jeannine) — A Verdun, le 26 octobre 1967 à l'âge de 31 ans est décédée Mme René Bertrand née Jeannine Sénécal, demeurant 412, 1ère avenue, Verdun, mère de Richard et Robert., soeur de Marin Sénécal, Pauline (Mme Jean Gougeon), et de Jean Sénécal. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Me Gérard) — Accidentellement, à Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Me Gérard Beaudoin, bachelier des Pères Ste-Croix, membre de la chambre des notaires, membre et directeur de la Caisse Populaire de la Fabrique St-Denis, membre des foyers Notre-Dame, membre des groupes feu et joie à l'association du Plateau Mont-Royal, époux de Carmen Dubrûle, père d'Isabelle, Francine, Mireille et Suzanne. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Emma Guay-Beaudoin, ses frères, Robert, C.A., Michel, sa soeur Mme Fernand Brière (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Fabien, 6455 de Renty, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



ALCIDE LALONDE

A l'hôpital Grace Dart, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lalonde, époux de Delisca St-Onge, 5485, boul. Rosemont, père de Robert et de Mme Jean-Paul Guérin (Andrée). M. Lalonde était un ancien élève du collège de Rigaud, et membre des Chevaliers de Colomb, 3e degré Conseil Lafontaine. Il laisse dans le deuil, sa mère, Mme Robert Lalonde, et un frère, Armand. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 325, rue Bellechasse, coin 11e Avenue, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix.
Pas d'intermédiaire.
11707 Pelletier
Montréal-Nord
324-2186
HARDWIN

BOISCLAIR (Camille) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Camille Boisclair, époux d'Angeline Roberge. Père de Mme Paul Legoupil (Pierrette), Yvon, Mme Roland Loiselle (Jocelyne), et Alain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Patrick Provencher-Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUJOLD (Evelina) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Alphonse Bujold, née Evelina Babin, demeurant 1471 Davidson, Montréal 4. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est,
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Nativité de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Charles) — A Montréal, le 26 octobre 1967, à l'âge de 60 ans est décédé Charles Carrier, fils de feu Charles Carrier, et de feu Osina Maher. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Marie) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donat Carrier, née Marie Bourget, demeurant chez son gendre M. Jacques Rivard, de la rue Hochelaga. Les funérailles collectives auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Armand) — A Verchères, le 24 octobre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Chagnon, époux en 1ères noces de Fabiola Robillard et en 2èmes noces de feu Berthe Théoret; demeurant autrefois au 4821, Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Angélina) — A Verdun, le 24 octobre 1967, à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Hilaire Charlebois, née Angélina Parent, autrefois de Verdun, demeurant chez sa fille Mme L. Damboise, 59 rue Melrose, Delson. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Adélard) — A Montréal, le 25 octobre 1967 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Adélard Chartrand, époux de Lucienne Caron; demeurant à 4465, boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

COMTOIS (Roger) — A Mtl-Nord, le 24 octobre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Roger Comtois, époux de Jeannine Levesque; demeurant à 11,083, Rome, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8889, boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Marie) — A Montfort, le 24 octobre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Joseph Constantineau, née Marie Tassé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils &
Charles-Edouard Hébert
214, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église Paroissiale de Montfort, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANNACKER (Lawrence Charles) — A Montréal, le 24 octobre 1967, est décédé subitement Lawrence Charles Dannacker, époux de feu Florence Marie Clitheroe; père de Dorothy et Sandra; frère de Norman. Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon
Jos. C. Wray & Bro.
1234, rue de la Montagne
vendredi à 2 p.m. Inhumation au cimetière Montreal Memorial Park. Au lieu de fleurs, un don fait à la Société canadienne du cancer serait très apprécié.

DE BELLEFEUILLE (Oliva) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Oliva De Bellefeuille, fille de feu Raoul De Bellefeuille et de feu Almida Beaumont, soeur de Mme Maurice Belland (Yvette). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY (Germaine) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 25 octobre 1967, à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Roland Décary, née Germaine Richard, demeurant 14 rue Lamarche. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOEURS (Jean-Paul) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Paul Descoeurs, époux de Claire Taillefer, demeurant à 6878 Briand. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTEAUX (Albertine) — A Montréal, le 25 octobre 1967 à l'âge de 69 ans est décédée Albertine Lachapelle, épouse de Bruno Descôteaux, mère de Marcel et Rita (Mme Robert Demers). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5350, 11e avenue, Rosemont
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORNIER (Fernand) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Fernand Dornier, époux d'Angeline Roberge. Père de Mme Paul Legoupil (Pierrette), Yvon, Mme Roland Loiselle (Jocelyne), et Alain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Serge) — Accidentellement, à Pointe-aux-Trembles, le 24 octobre 1967, à l'âge de 23 ans, est décédé Serge Dubé, fils de René Dubé et d'Eva Therrien; demeurant 88, rue Leveillée, St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Laurent) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Laurent Duguay, époux de Marie-Anne Dégarie; demeurant 5126, 17e Avenue, Rosemont; père de Mme Alban Cloutier (Françoise), Mme Donat Cloutier (Thérèse), Mme Claude Lapointe (Lucienne), Roland, René, Roger. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ème Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Annette) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roland Ethier, née Annette Blanchette, autrefois de Villeray. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Maurice, Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARMER (Aline) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Gaston Farmer, née Aline Poirier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
à Hudson
pour se rendre à l'église paroissiale d'Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURANT (Jeanne) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Ovila Fleurant, née Jeanne Larose. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Médéric) — A Ville St. Michel, le 23 octobre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Médéric Fréchette, autrefois de la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, époux de Diana Vallée, demeurant à 8117, 9e ave Ville St-Michel. Il laisse dans le deuil ses filles: Argentine (Mme E. Lacombe), Claire (Mme veuve Paul Desaulniers), Germaine (Mme veuve Henri Poirier), ses fils: Roland, Emile et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Adelmard) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 24 octobre 1967, est décédé Adelmard Godin, époux de Blanche Gareau; demeurant 21, rue St-Paul frère de Marie-Jeanne (Mme Armand Roger), Sévère et Lucien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
107, rue Ste-Anne
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, ou le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Gaétan) — A l'hôpital Sacré-Coeur, de Cartierville, le 24 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Gaétan Gougeon, époux de Marthe Blanchard; demeurant à 16, St-Stanislas. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Rita) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mlle Rita Joly, fille de feu Albert Joly et d'Irène Guilbault, demeurant à 4372, rue Clark. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Cordélia) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Ernest Juneau, née Cordélia Desrocher, mère de Laurette (Mme A. Joannette), Germaine (Mme A. Lecavalier), Claire (Mme A. Lincourt). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ABBE (Mariette) — A Longueuil, le 23 octobre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédée Mariette Pelland, épouse de Jean-Yves L'Abbé, mère de Pierre et François, demeurant 315 De Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la
résidence funéraire
Ed. Darche & Fils
86 rue St-Charles Ouest,
Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Napoléon) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Napoléon Laberge; demeurant 817, rue Du Rosaire, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils
35, boul. Normagd, Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, de Châteauguay, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Maria) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 86 ans 10 mois, est décédée Mme Lorion Lalonde, née Maria Lavigne, demeurant à 2154 Cuvilier, père de Mme Antonio Valade (Fabiola), Antonio. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Alcide) — A l'hôpital Grace Dart, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lalonde, époux de Delisca St-Onge, demeurant 5485, boul. Rosemont; père de Robert et de Mme Jean-Paul Guérin (Andrée). Il laisse dans le deuil, sa mère Mme Robert Lalonde, et 1 frère, Armand. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e Avenue
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Marie-Reine) — A Jacques-Cartier, le 25 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Reine Brosseau, épouse de Pierre-Basile Lamarre; demeurant à 3430, chemin Chambly. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (Alphonsine) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Albert Lapalme, née Alphonsine Vézina, demeurant rue Marie-Anne. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Sarah) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 78 ans 6 mois est décédée Mme Louis-Paul Lapointe, née Sarah St-Louis, autrefois de Terrebonne, et maintenant demeurant à 6522-40e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 2 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Fernando) — A Montréal Nord, le 25 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé Fernando Lavoie, époux d'Edna Greene; demeurant à 11,570, Des Violettes. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Claude) — Accidentellement à Repentigny, le 24 octobre 1967, à l'âge de 4 ans, est décédé Claude Lebrun, fils de Louis Lebrun, et de Pauline Bannon, demeurant 20 rue Bord de l'Eau, Repentigny. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
à 3 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où la cérémonie sera célébrée à 3 h. 30, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Yvonne) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Joseph Léonard, née Yvonne Gaze, demeurant à 2549 boul. Rosemont, mère de Mme Albini Guévin (Fernande), Mme Paul Lavergne (Gilberte), Mme Roger Beauine (Jacqueline), Jeanne-d'Arc, Murielle, Donatien et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse coin 11e ave,
Rosemont,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPIZI (Mario) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Mario Lepizi, époux d'Evangéline Landry. Père de Marie-Claire, Diane, Johanne. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granaio Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Holy-Family, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESPERANCE (Paul-Emile) — A Verdun, le 24 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul-Emile Lespérance, fils de feu Edouard Lespérance, et de feu Elizabeth Griffin, demeurant 3386, rue Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, de l'Eglise, Verdun
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONAT (Jacques) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé Jacques Monat, époux de Cécile Savard. Il laisse dans le deuil sa fille Liette, sa mère Camilla Monat; 1 frère, André; 2 soeurs, Camille et Denise. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Edouard) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Edouard Monette, époux de feu Des Neiges Despaties; demeurant 239, Grande-Côte, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE (Jérôme) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jérôme Morissette, époux d'Armanza Hould, demeurant à Gentilly. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L.-Gaston Gaudet,
à Gentilly,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Thérèse) — A Montréal, le 25 octobre 1967 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Wilfrid Ouimet, née Thérèse Roussin, demeurant 3407 Workman. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église paroissiale d'Alexandria, Ontario, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PACHEBAT (René) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé René Pachebat, fils de feu Marcel Pachebat et de feu Berthe Chateauneuf. Il laisse dans le deuil 1 soeur Marthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse coin 11e ave,
Rosemont,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PUECH (Candide) — A Yamaska, le 25 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Philémon Puech, née Candide Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Ponton
à Yamaska
pour se rendre à l'église paroissiale d'Yamaska, où le service sera célébré à 11 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIGAZIO (Angela Carolina) — A Mont

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

OBJECTIF: 50 MILLIONS

expo 67

Hier à la fermeture
341,737
on en prévoyait
235,000
depuis l'ouverture
48,927,294

il ne reste plus que
4 jours

il faut encore
1,072,706
visiteurs

expo67
PAGES 48 et 49

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 26 octobre 1967 / saint Evariste / 83e année, No 248 / 4 cahiers / 72 pages / Météo: nuageux, plus frais / Min. 35 / Max. 50

Bourassa : les Juifs devraient investir dans l'industrie lourde • Page 12

Québec donne son pavillon et contribuera au coût de la Ronde

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec est disposé à céder son pavillon à la ville de Montréal et à faire sa part pour que La Ronde continue ses opérations pendant deux ans sur une base expérimentale.

La nouvelle a été annoncée officiellement, à midi, par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, à l'issue d'une réunion des membres du cabinet provincial.

Le chef du gouvernement provincial a également révélé que le gouvernement provincial étudie certains projets qui permettraient de conserver certains pavillons pour des fins éducationnelles. Ces projets, selon M. Johnson, n'excluant pas l'établissement d'une seconde université de langue française à Montréal.

En ce qui a trait au pavillon du Québec, qui a nécessité des dépenses d'environ $6 millions, M. Johnson a dit que le gouvernement serait prêt à le céder à la ville de Montréal après y avoir récupéré certains éléments comme le système sonore et des films.

Quant à la Ronde, M. Johnson a indiqué que le Québec serait disposé à participer à son exploitation pendant deux ans, sur une base expérimentale, aux mêmes conditions que celles qui avaient été convenues pour l'aménagement de l'emplacement de l'Expo.

Le gouvernement fédéral a assumé 50 p. 100 des dépenses pour la construction de l'Expo tandis que la contribution du Québec a été de 37 et demi p. 100 et celle de la ville de Montréal de 12 et demi p. 100.

Toujours au sujet de la Ronde, M. Johnson a signalé qu'une réunion devait avoir lieu aujourd'hui à Ottawa pour discuter de son avenir. Cette réunion a cependant été contremandée, M. Johnson ayant informé hier le ministre fédéral du Commerce M. Robert Winters et le président du comité exécutif de la ville de Montréal M. Lucien Saulnier, que le Québec est d'accord pour qu'on maintienne les opérations de la Ronde.

M. Johnson n'a pas donné énormément de détails quant aux autres projets qu'étudie le gouvernement au sujet des pavillons. Après avoir dit qu'il s'agit de projets qui permettraient d'utiliser les pavillons à des fins éducationnelles, il a précisé que ces projets n'excluent pas la possibilité de l'établissement d'une seconde université de langue française à Montréal ainsi que l'établissement d'une école d'hôtellerie.

"Le minimum, a dit M. Johnson en terminant sa conférence de presse, c'est que les espaces du site de l'Expo soient au moins utilisés pour un parc et que certains pavillons servent à des fins de culture.

"Tant mieux si la ville de Montréal a des plans. Nous sommes prêts à faciliter la réalisation de ces plans, en autant qu'on ne tirera pas trop sur le trésor provincial."

voir QUEBEC en page 2

"Ça bouge" pour Dosco et Sidbec

— Daniel Johnson

par Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier, qu'en ce qui concerne Sidbec "il faudrait bien accoucher de quelque chose d'ici cinq ou six semaines".

M. Johnson a dit en outre que dans ce cas, comme dans celui de Brinco, "ça bouge".

Le premier ministre n'a cependant donné que très peu de détails concernant ces deux projets industriels d'envergure dans lesquels le gouvernement est directement impliqué : la sidérurgie québécoise et la signature du contrat entre l'Hydro-Québec et la Brinco.

"Sidbec, a-t-il dit, entre dans l'ordre de priorité que s'est fixé le gouvernement. C'est donc dire que nous prendrons une décision assez rapidement mais il a ajouté qu'il n'avait pas encore reçu le rapport définitif du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, sur les recommandations du conseil d'administration de Sidbec.

Le premier ministre n'a pas voulu commenter, d'autre part, les rumeurs selon lesquelles Sidbec achèterait les installations sidérurgiques que la société Dosco détient au Québec. Dosco a annoncé, il y a quelques jours, son intention de fermer son aciérie de Sidney, en Nouvelle-Ecosse, qui jusqu'à maintenant était sa principale source d'approvisionnement en acier pour ses usines de transformations établies au Québec. "Il faudrait demander ça à M. Gignac", a dit M. Johnson.

Electricité au Labrador

En ce qui concerne l'achat par l'Hydro-Québec de l'électricité qui sera produite aux Chutes Churchill, au Labrador, M. Johnson, qui est également ministre des Richesses naturelles, s'est encore montré plus parcimonieux affirmant qu'il n'était pas dans l'intérêt public de dévoiler, pour le moment, l'état des négociations entre l'Hydro et la Brinco, dont la filiale, Churchill Falls Corp., est chargée de développer l'énergie hydro-électrique du bassin de la rivière Hamilton, au Labrador.

"Les pourparlers entre les représentants de l'Hydro et de

voir SIDBEC en page 2

Cure de rajeunissement :

Le docteur Grenier tenu responsable de la mort de 3 personnes

"Les trois victimes d'une cure au sérum de "rajeunissement" sont mortes de morts violentes pour lesquelles le Dr André Grenier doit être tenu responsable."

Tel est le verdict qu'a rendu ce matin le coroner de Montréal, Me Laurin Lapointe, à la suite de l'enquête qu'il a tenue à la suite du décès de trois personnes qui avaient été traitées par le Dr Grenier.

Les victimes, Mlles Marie-Louise de Grandpré, âgée de 74 ans, de Berthierville, Pierrette Riverin, 31 ans, du 1410 boul. Henri-Bourassa, et M. Normand Sauvé, 46 ans, du 2281 rue de Carignan, étaient mortes quelques jours après avoir reçu une injection de cellules vivantes provenant d'un foetus de brebis.

L'enquête a permis de déterminer que "la mort est due à l'infection et a la nécrose de tissus sous-cutanés et musculaires, affectant une région très étendue et compliquées par une dégénérescence toxique du foie, du coeur et des reins."

Les injections avaient été données par le Dr Grenier, à

Voir GRENIER en page 2



téléphoto UPI

Couronnement des souverains

Le chah d'Iran s'est couronné lui-même ce matin, puis a couronné la reine Farah. On voit, à droite, le prince héritier Reza, six ans. Le chah règne depuis 26 ans mais voulait attendre d'avoir complété sa réforme sociale avant de ceindre la couronne.

—Nos informations pages 22, 23 et 55

Expo 67: "déficit" de $250 millions

OTTAWA (PC) — L'Expo 67 accusera un déficit comptable final d'environ $250,000,000, affirme une source proche du gouvernement fédéral.

Cette somme représente environ cinq fois le coût net prévu en 1963 pour l'Expo.

Les décisions concernant le maintien d'une exposition permanente sur les îles pourraient altérer ce déficit, la somme de $250,000,000 n'étant encore qu'une approximation.

Si la Corporation de l'Expo ne réussit pas à toucher les $70,000,000 qu'elle attend de la liquidation de l'exposition, le déficit sera encore plus élevé.

Au poste des revenus, l'Expo enregistre des chiffres assez près des prévisions, mais les coûts d'exploitation ont dépassé toutes les attentes.

Les revenus s'élevaient, la semaine dernière, à $116,000,000, soit 95 pour cent des prédictions.

En juin, alors qu'on avait déjà tiré presque tous les plans importants concernant le sort des îles, le déficit devait s'établir autour de $157,000,000.

Coûts d'opération

Comme l'exposition universelle tirait à sa fin, la date de fermeture étant fixée au 29 octobre, le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a prié les autorités de l'Expo 67 de réduire les coûts d'opération.

De source gouvernementale, on affirme avoir pu faire des économies substantielles à même des réductions de personnel et quelques changements dans l'administration de la Ronde.

Les premières prévisions, préparées en 1963, annonçaient pour Expo 67 un déficit de $47,534,000. En avril 1967, le chiffre avait grimpé à $73,700,000, mais les coûts d'opération ont vite fait d'annuler toutes les prévisions.

Congé demain aux écoliers

QUEBEC — Demain, le vendredi 27 octobre 1967, sera jour de congé pour toute école administrée par une corporation scolaire régie par la Loi de l'instruction publique.

Ce congé est accordé par le conseil exécutif du Québec conformément à l'article 16 de la Loi de l'Instruction publique, dans le but de donner à tous les élèves et employés des corporations scolaires du Québec qui peuvent s'en prévaloir l'occasion de profiter des derniers jours de l'Exposition universelle de Montréal qui se termine le 29 octobre.

"Ce congé scolaire, a dit le premier ministre Johnson, dans un communiqué, permettra également de souligner l'importance de cet événement qui fut un monument grandiose dédié à la cause de la paix et de la fraternité humaine."

M. Johnson a souligné que le Québec avait apporté à la préparation de cet événement mondial une très large contribution en ressources de toutes sortes.

"C'est au profit de la jeunesse surtout que ces sacrifices ont été consentis de bonne grâce afin que nos jeunes puissent sortir de cette expérience plus fiers d'être Québécois et mieux préparés à jouer leur rôle de citoyen du monde", a-t-il conclu.

Les yé-yés au couvent

VIENNE, (AFP) — Un scandale vient d'éclater dans la très catholique province du Tyrol, dont les auteurs sont des jeunes gens de 18 ans et des pensionnaires d'un collège religieux âgées de 13 et 14 ans.

Tout a commencé par un flirt entre la fille (13 ans) d'un industriel et un garçon de 18 ans, rapporte le journal viennois "Express". Outré, le père mit sa fille pensionnaire au couvent de Thurnfeld, dans le Tyrol. Dans une lettre à son amoureux, la fillette proposa au jeune homme de venir la rejoindre la nuit dans le dortoir où, précisait-elle, la religieuse de garde est presque sourde. L'amoureux ne se fit pas prier mais après une première nuit, les autres pensionnaires manifestèrent, non leur désapprobation, mais leur déception d'être oubliées. Roméo décida d'y remédier et, la fois suivante, revint avec sept camarades de son âge qui trouvèrent au hasard

Voir COUVENT en page 2

L'URSS envoie des navires de guerre dans la zone de Suez

d'après UPI, PA, AFP

Plusieurs unités de la flotte soviétique de la Méditerranée sont attendues aujourd'hui à Port-Saïd, à l'extrémité nord du canal de Suez, dans le but apparent d'empêcher de nouvelles attaques israéliennes comme celle des raffineries égyptiennes de Suez.

La visite "amicale" des navires de guerre russes survient quelques heures après que le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni d'urgence, eut condamné toutes les violations du cessez-le-feu dans le Moyen-Orient et exigé des Etats intéressés qu'ils cessent immédiatement toutes activités militaires prohibées dans la région et coopèrent pleinement et rapidement avec l'organisme de surveillance de la trêve de l'ONU.

Dans la déclaration qui a été adoptée à l'unanimité, le Conseil se déclare "sérieusement préoccupé par les récentes activités militaires" au Moyen-Orient et regrette les pertes en vie et en biens résultant de ces violations du cessez-le-feu.

La résolution ne mentionne pas explicitement la destruction du destroyer israélien "Ei-

voir l'URSS en page 2

AUJOURD'HUI

Plan régional de planification

Le directeur du service d'Urbanisme de Montréal, M. Aimé Desautels, a suggéré hier la création d'un organisme régional de planification afin de pouvoir mettre en application le plan directeur de la région métropolitaine.

— Page 3

Vers un programme global d'éducation des adultes

Les délégués du Canada, des Etats-Unis et du Mexique à la conférence nord-américaine sur l'éducation des adultes ont décidé de créer un comité qui aura la tâche d'étudier la participation des pays américains à un programme global d'éducation des adultes.

— Page 26

Ventes des Alouettes ?

Selon une rumeur persistante, le club de football Alouettes de Montréal aurait été vendu à un homme d'affaires de la Métropole. L'offre de Me Raymond Crépeault, le président du poste radiophonique CJMS, aurait été acceptée par Ted Workman et Joe Atwell, copropriétaires des Alouettes.

— Page 41



Pierre Saint-Germain
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS

Notre correspondant nous câble : intéressante mais peu mouvementée l'émission spéciale de l'ORTF sur le Canada, hier soir.

— Page 14

Montréal veut combattre la pollution de l'air "sur une base régionale"

par Florian BERNARD

Les substances qui polluent l'air de Montréal ne tiennent pas compte des frontières artificielles séparant les différentes municipalités de l'île. De plus, certaines usines situées dans des municipalités proches de Montréal chargent continuellement l'atmosphère de matières polluées que les vents poussent ensuite vers le coeur de la ville.

C'est à la suite de telles constatations que la ville de Montréal désire voir le gouvernement du Québec instaurer une lutte à l'échelle régionale en ce qui concerne la pollution.

Ce désir est clairement exprimé dans une lettre signée par le directeur du Service de santé de la ville, le Dr R. Lamquin, lettre qu'il faisait parvenir le 19 octobre dernier au député unioniste de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau.

Le Dr Lamquin déclare notamment : "Vos déclarations, M. le député, laissent clairement entendre que vous réalisez que les substances qui polluent l'air ne tiennent pas compte des frontières artificielles et que **la lutte contre ce fléau doit être engagée sur une base régionale.**"

Puis, faisant nettement allusion aux industries de l'est de l'île, pétroles en particulier, le Dr Lamquin poursuit : "Une bonne partie de l'hydrogène sulfurée et de l'anhydride sulfurique que les électeurs de votre circonscription respirent provient de **certaines industries que tous connaissent.** Les relevés effectués par une de nos stations d'échantillonnage de l'air établie non loin des industries dont il est question fournissent d'intéressants résul-

voir POLLUTION en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 69
Bandes dessinées / 56
Calendrier des pionniers / 43
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 70
Editorial / 4
Finance / 50 et 51
Horoscope / 26
Loisirs et récréation / 56
Mots croisés / 59
Nouvelles internationales 52 à 55
Nouvelles nationales / 19 et 27
Radio et télévision / 34
Spectacles et concerts / 30 et 31
Sports / 37 à 41
Tribunaux / 7 et 8
Vie féminine / 20 et 22 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 25

CKAC 73

Toronto réclame ses bancs publics

TORONTO (PC) — Montréal devra payer les 169 bancs de parc que Toronto lui a envoyés avant le début de l'Expo 67, a décidé hier la commission de contrôle du Toronto métropolitain.

Les bancs, paniers à rebuts et jardinières, qui valent en tout $40,000, devaient retourner après l'Expo dans les parcs publics de Toronto.

Mercredi, les contrôleurs recevaient une lettre du commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert Shaw, demandant à la ville de Toronto de laisser les bancs où ils étaient.

Les contrôleurs ont décrété que Montréal devrait faire une offre d'achat ou de location. Quant au maire de Toronto, M. William Dennison, il a déclaré catégoriquement aux contrôleurs que Toronto devait reprendre possession de ses bancs.

Pour leur part, deux contrôleurs, M. Allan Lamport et Mlle Margaret Campbell, ont trouvé que le maire de Toronto était trop dur.

Le projet d'une exposition permanente, mis de l'avant par le maire Drapeau de Montréal, ne réussira pas, a déclaré d'autre part hier M. William Dennison, maire de Toronto.

"Si c'est un projet purement montréalais, je ne tenterai pas de soulever des objections," a dit M. Dennison, mais il a ajouté :

"Je crois que le projet du maire Drapeau est impossible à mettre à exécution, que ce n'est qu'une chimère."

Le maire de Toronto a aussi déclaré qu'il ne trouvait rien à redire à l'annonce faite mardi par le ministre du Commerce, M. Robert Winters, qui a révélé que les édifices du gouvernement canadien à l'Expo seraient offerts à la ville de Montréal.

M. Winters avait déclaré que le gouvernement fédéral ne s'opposerait pas à la donation de pavillons ou d'objets exposés à l'Expo, de la part des participants à la fois. Mais le gouvernement fédéral ne veut avoir aucune responsabilité financière relativement à ces dons.

M. Dennison a déclaré qu'il ne s'objectait pas au plan fédéral dans ce domaine tant qu'il ne serait pas question de subventions pour le projet de M. Drapeau.

"Je ne considère pas comme subvention le fait de faire don d'un édifice," a-t-il dit.

Répondant à M. Drapeau qui a déclaré ici mardi, lors d'une conférence de presse, que Montréal n'avait pas l'intention de rivaliser avec l'Exposition nationale canadienne de Toronto, M. Dennison a déclaré que l'édifice du gouvernement canadien à l'Expo pourrait bien finir par être "une meule de moulin" attachée au cou de Montréal.

L'édifice est exposé aux rigueurs de la température et ne peut être chauffé. La galerie d'art est sa seule valeur a-t-il dit.

Poursuites de $100,000 contre certains restaurateurs de l'Expo

L'Union des employés d'hôtels, motels et restaurants a décidé hier de prendre des procédures judiciaires contre un certain nombre de concessionnaires de l'Expo, qui administrent des restaurants dans les pavillons étrangers.

Deux mille adhérents du syndicat travaillent à l'Expo et certains d'entre eux se plaignent de n'avoir pas reçu le pourboire de 15 pour cent mentionné sur la note comme "frais de service". D'autres, payés à l'heure, affirment n'avoir jamais reçu le salaire qui leur est dû.

"Nous avons demandé à nos avocats de prendre les mesures appropriées pour récupérer les salaires dus aux employés de divers restaurants de l'Expo", a déclaré hier le président de l'Union, M. James Stamos. "Comme l'Expo en est à sa dernière semaine, précise-t-il, le syndicat s'efforcera par tous les moyens d'obtenir satisfaction pour ses membres."

La Cour supérieure a ordonné récemment la saisie des biens des concessionnaires des pavillons ouest-allemand et autrichien.

Le syndicat réclamera un total de $100,000 à six autres restaurants au nom de ses adhérents.

POLLUTION

SUITE DE LA PAGE 1

tats à ce sujet".

Le Dr Lamquin déclare ensuite que Montréal est prête à collaborer avec Québec dans le régionalisation de la lutte.

"Le Service de santé de Montréal est anxieux, M. le député, de répondre à votre appel et de collaborer avec Québec. Toutefois, le Service de santé de Montréal ne peut exiger des industries situées en dehors de la ville qu'elles s'équipent de purificateurs d'air ainsi que vous le demandez et comme nous le faisons pour Montréal."

Puis, il renchérit en ces termes: "Montréal a besoin du gouvernement provincial pour lui permettre d'agir sur une gase régionale et pour que soit aussi approuvée une législation adéquate destinée à combattre la pollution de l'air par les véhicules-moteurs."

Le Dr Lamquin rappelle qu'une telle législation est déjà en force aux Etats-Unis pour les nouveaux modèles d'automobiles et que la province de l'Ontario s'apprête à faire de même. Il ajoute qu'il conviendrait que le Québec "devance l'Ontario dans ce domaine".

MEUBLES DE TOUT GENRE
Directement des manufacturiers
DETAIL AU
PRIX DU GROS
Termes faciles
Courtiers de Meubles en Gros
Pour renseignements
appelez
725-6145

INSISTEZ SUR LA
POINTE PENTEL
PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE
Venez nous voir à l'Expo 67, à la Ronde, carrefour International, cadeau et démonstration gratis.
Apportez cette annonce !

SPECIAL
machines à écrire
Remington Underwood
Royal Smith Corona
TOUTES GARANTIES
Rég. $59.50 MAINTENANT $39.50
Rég. $89.50 MAINTENANT $59.50
Rég. $119.50 MAINTENANT $79.50
DACTYLOGRAPHES ELECTRIQUES
NOUVEAU PRIX au-dessus de $550.00 $99.50
Régulièrement : $59.00
Portatifs : clavier complet et mallette
Maint. $39.50
Protectographes: modèles récents
Rég. $109.50 A solder $49.50
Machines à additionner et à calculer
Neuves, 10 clés, soustraction, multiplication. Plus récentes caractéristiques.
Régulièrement : $119.50 Maint. $79.50
Remington, Underwood, R.C. Allen, Burrough's reconditionnées.
Manuelles $49.50
Electriques $69.50
Crown Equipment
1011 BLEURY Co. Ltd. UN. 1-2437
Stationnement gratuit de l'autre côté de la rue.
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à midi.

SIDBEC

SUITE DE LA PAGE 1

la Brinco, a cependant précisé le premier ministre, se poursuivent et portent sur la mise au point de chacune des clauses, qui sont aussi importantes l'une que l'autre dans ce genre de contrat à très long terme."

Une lettre d'intention ou, plus précisément, un accord de principe lie déjà l'Hydro et la Brinco, en vertu duquel l'Hydro achètera la presque totalité de l'électricité qui sera produite au Labrador.

Le premier ministre a conclu en disant qu'il ne fallait pas s'étonner si les pourparlers en vue d'en arriver à un contrat définitif se prolongeaient plus longtemps que prévu parce que "c'est quand même 32 milliards de kilowatts-heure qui sont en jeu."

La signature de ce contrat, a-t-il dit, implique des quantités plus considérables que lors de la nationalisation des compagnies d'électricité au Québec en 1962.

COUVENT

SUITE DE LA PAGE 1

de leurs tâtonnements dans le noir chacun une compagne de jeu.

Le pot-aux-roses fut découvert par un gendarme qui vit un jeune homme franchir le mur du couvent au retour d'une expédition amoureuse. Pris pour un voleur, le héros de l'aventure ne put se disculper qu'en faisant des révélations qui font trembler les familles des jeunes filles.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

Et le pavillon soviétique ?

Le projet de démanteler le pavillon soviétique et de le transporter en URSS demeure inchangé, mais certaines considérations sont à l'étude, dont l'une a trait au projet Drapeau.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier soir, le commissaire général du pavillon, M. Boris A. Borissov, lors d'une conférence de presse qui marquait la clôture d'Expo '67.

"Parmi ces considérations, a précisé M. Borissov, la principale est de garder le pavillon soviétique sur place et d'étudier son utilisation selon ce qui sera décidé pour l'après-Expo".

M. Borissov a toutefois suggéré à ceux qui prennent les décision de faire vite.

Parlant du succès de la participation soviétique à l'Expo, M. Borissov a déclaré que 15,000,000 de personnes ont visité le pavillon de l'URSS, depuis le début de l'Expo.

En faisant savoir la décision de rapatrier le pavillon soviétique à Moscou, M. Borissov a mis fin à ce qui était, pour plusieurs, une quasi-certitude. Il y a lieu de croire, désormais, que si le projet du maire Drapeau, de rendre l'Exposition permanente est réalisé, la participation soviétique est fort probable.

Pays-Bas et Ceylan

Par ailleurs, les Pays-Bas ont remis aujourd'hui leur pavillon à la ville de Montréal, au cours d'une brève cérémonie réunissant le maire Jean Drapeau et le commissaire général du pavillon néerlandais, M. Simon Visser.

Le maire de la métropole a laissé entendre à cette occasion que tous les pays participants à l'Expo donneront leur pavillon à Montréal.

M. Visser a souhaité plein succès au maire de Montréal dans son projet de faire de la Terre des Hommes une exposition permanente. M. Drapeau a pour sa part dit que l'"appui moral" des gouvernements supérieurs lui permet de croire que le défi sera moins difficile à relever qu'il ne l'avait d'abord prévu.

Une brève cérémonie s'est également déroulée un peu plus tard dans le cabinet du maire Jean Drapeau. Le haut commissaire du Ceylan au Canada, M. L. S. B. Perera, a offert à la Ville de Montréal le pavillon du Ceylan de l'Expo 67. M. Perera a aussi remis à M. Drapeau en plus de la clef, une lettre confirmant que son gouvernement fait don de son pavillon à la métropole du Canada.

Selon les chiffres les plus récents obtenus jusqu'ici, 35 pavillons ont été offerts ou donnés à Montréal et les autorités de 17 autres pavillons n'ont pas encore pris de décision.

GRENIER

SUITE DE LA PAGE 1

son bureau du 6618 rue St-Denis, le 3 juin dernier. M. Sauvé devait succomber au traitement deux jours plus tard. Mlle de Grandpré mourait le lendemain; quant à Mlle Riverin, elle était morte le 8 juillet.

Me André Ledoux, qui représentait la Couronne à cette enquête, n'avait pas encore déterminé cet après-midi, la nature de l'accusation qui sera portée contre le Dr Grenier.

L'URSS

SUITE DE LA PAGE 1

lath" ni celle des raffineries égyptiennes de Suez, mais elle se réfère aux rapports sur ce sujet du général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU.

Cependant, à Suez, les pompiers ont réussi à maîtriser les incendies qui ont ravagé le complexe pétrolier de cette ville, située à l'extrémité sud du canal. Ces incendies avaient été allumés mardi par les obus israéliens au cours d'un duel d'artillerie avec les Egyptiens par-dessus le canal. On prévoit toutefois que les feux continueront de brûler pendant quelques heures encore.

Selon les autorités égyptiennes, des avions israéliens ont survolé la région de Suez à trois reprises ce matin. Selon l'agence du Moyen-Orient, ils effectuaient des vols de reconnaissance à 30,000 pieds d'altitude et ils ont été repoussés par la DCA égyptienne. Les survols israéliens ont été signalés à 3 h., 9 h. 30 et 11 h. 15.

La venue de navires soviétiques à Port-Saïd et à Alexandrie rappelle la situation qui existait avant la guerre de juin dernier. Des unités soviétiques avaient alors visité les mêmes ports égyptiens quelques jours avant l'éclatement du conflit. Ils n'étaient toutefois pas intervenus dans les opérations militaires.

Les observateurs croient que la venue des navires russes vise cette fois à dissuader Israël de toute autre action "punitive" contre les Egyptiens.

L'attaque israélienne, apparemment en représailles pour la destruction du destroyer "Eilath", a mis à feu un grand nombre de réservoirs de pétrole, 17 selon le journal semi-officiel "Al Ahram" et jusqu'à 37 selon d'autres sources. De toute façon, le bombardement du complexe industriel de Suez a porté un rude coup à l'économie égyptienne.

A l'ONU, le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour étudier la plainte égyptienne. L'URSS préconisait une résolution qui aurait condamné Israël et aurait exigé que ce pays paie des réparations pour les dommages causés par ses canons. Les Etats-Unis, de leur côté, soutenaient une résolution qui condamnait toutes les violations du cessez-le-feu et exigeait le respect de la trêve.

C'est finalement une résolution de compromis préparée par les 10 membres non permanents du Conseil, dont le Canada, qui fut approuvée à l'unanimité.

Après l'adoption de la résolution, le secrétaire général U Thant a déclaré qu'il était nécessaire de renforcer la mission d'observation de l'ONU dans le secteur de Suez. Il a proposé de porter de 43 à 90 le nombre d'observateurs de l'ONU, de doubler le nombre des postes d'observations sur les deux rives du canal et d'acquérir quatre vedettes de reconnaissance et quatre hélicoptères avec le personnel nécessaire.

Les membres du Conseil de sécurité continuent cependant de rechercher une formule qui apporterait un règlement permanent à la crise du Moyen-Orient.

Mécontentement en Egypte

La résolution du conseil a été accueillie sans enthousiasme dans les deux camps, qui continuent de rejeter l'un sur l'autre la responsabilité des derniers et sanglants événements.

En Israël, on montre une satisfaction modérée du fait que le conseil n'ait pas adopté "le point de vue soviéto-arabe", mais ces milieux se montrent cependant pessimistes quant aux effets de l'appel du conseil pour une stricte observation du cessez-le-feu.

Au Caire, les milieux politiques égyptiens sont mécontents de la résolution qu'ils considèrent, en fait, comme la résolution américaine légèrement revue et corrigée. On souligne que comme après la guerre de juin, le Conseil de sécurité a été incapable de condamner Israël "qui venait de commettre une agression". La presse égyptienne s'en prend particulièrement aux Etats-Unis qu'elle accuse d'appuyer Israël dans ses agressions et de lui envoyer des armes pour faire monter la tension au Moyen-Orient jusqu'à l'état de guerre.

Toutefois, les dirigeants égyptiens laissent entendre qu'il n'est pas question de riposte au bombardement de Suez et de reprise des hostilités. Le porte-parole du gouvernement égyptien a affirmé au Caire que son pays entendait respecter le cessez-le-feu, mais qu'il n'acceptera jamais qu'une partie de son territoire soit occupée.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45
MAXIMUM : 50

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Régions des Cantons de l'Est et Laurentides : généralement nuageux, quelques averses dispersées. Vendredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées, devenant couvert en fin de journée. Plus frais et vents du sud-ouest de 15 milles, devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Ste-Agathe, 45 et 35; Sherbrooke, 50 et 40.

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux avec quelques averses dispersées aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées, devenant couvert en fin d'après-midi. Plus frais et vents du sud-ouest de 15 milles, devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Montréal, 50 et 35; Ottawa, 45 et 35.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux avec pluie intermittente se changeant en averses dispersées plus tard dans la journée. Vendredi, généralement nuageux avec averses dispersées. Plus frais et vents de l'est de 15 milles avec rafales devenant du sud-ouest de 15 milles, cet après-midi. Maximum et minimum à Québec, 55 et 40; La Tuque et Chicoutimi, 50 et 40.

Régions de Baie-Comeau et Rimouski : nébulosité croissante avec pluie. Vendredi, généralement nuageux avec averses dispersées. Plus frais et vents du sud-est de 15 milles avec rafales, venant du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Maximum et minimum à Baie-Comeau, 50 et 40; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 55 et 40.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : nébulosité croissante, avec pluie. Vendredi, généralement nuageux avec quelques averses.

Le remaniement, la semaine prochaine

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré, hier, qu'il convoquera les journalistes la semaine prochaine pour leur annoncer officiellement la décision de M. Marcel Faribault et leur communiquer en même temps les détails du remaniement ministériel qu'il projette d'effectuer au sein de son cabinet depuis plusieurs mois.

Quant à M. Faribault, M. Johnson a précisé, hier, qu'il n'était pas encore en mesure de dire si celui-ci ferait partie de son cabinet.

Le président du Trust général du Canada devait, comme on le sait, faire connaître sa réponse au premier ministre cette semaine.

On ignore officiellement quel poste lui a été offert au sein du cabinet mais on croit savoir qu'il s'agirait du poste de ministre des Institutions financières. Ce ministère a été créé au cours de la dernière session.

Les autres changements au sein du cabinet affecteraient près d'une dizaine de ministères.

Un comité du synode veut un document précis sur la régulation des naissances

CITE DU VATICAN, (Reuters) — Un comité spécial du synode des évêques actuellement en réunion à Rome, a recommandé aujourd'hui au Vatican de publier un document clair et précis sur les questions doctrinales et morales, y compris la régulation des naissance.

Cette recommandation fait suite à une résolution adoptée la semaine dernière par les 3,000 délégués au Congrès pour l'apostolat des laics, tenue à Rome, laquelle demandait au Vatican de laisser aux couples mariés le choix des méthodes de régulation des naissances.

Le synode, un organisme consultatif groupant les représentants des conférences épiscopales du monde et qui tient sa première réunion depuis la fin de septembre, a suggéré au Vatican de faire une déclaration de caractère positif et pastoral compatible avec les exigences d'une foi renouvelée dans l'esprit du concile qui s'est déroulé de 1962 à 1965.

La déclaration demandée devrait concerner l'enseignement de l'Eglise sur les problèmes moraux et notamment la régulation des naissances, a dit un porte-parole du Vatican. Cette exigence d'un renouvellement de la foi a été exprimée au synode afin que soit clairement défini ce que les 500,000,000 de catholiques doivent croire ou non, à la suite des affrontements de plus en plus nombreux entre les diverses interprétations de l'enseignement de l'Eglise moderne.

ULTRA-MODERNES
FAUTEUILS DE BUREAU

Siège et dossier recouverts de vinyle.
Bras en noyer. Cadre chromé.
FAUTEUIL BASCULANT Prix courant $79.95 SPECIAL $64.50
FAUTEUIL Prix courant $24.95 SPECIAL $18.50
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS
LA DIVISION DE L'AMEUBLEMENT DE
ROSS OFFICE SUPPLIES et MONTREAL OFFICE MACHINES
708 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal — Tél. 861-3333

STEINBERG
NOUVELLES
HEURES D'AFFAIRES
EN VIGUEUR DES MAINTENANT
Par suite d'un jugement rendu par la Cour d'Appel du Québec, nos magasins d'alimentation de Montréal et de la région métropolitaine (dans un rayon de dix milles de l'île de Montréal) seront ouverts aux heures suivantes:
Lundi: de 1.00 p.m. à 6.00 p.m.
Mardi et Mercredi: de 9.00 a.m. à 6.00 p.m.
Jeudi et Vendredi: de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
Samedi: de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.
STEINBERG LIMITEE

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

FENETRES EN ALUMINIUM

PORTES EN ALUMINIUM

TELEPHONEZ MAINTENANT
279-8551
• Emaillés
• Anodisés
• Naturels
ALSCO
1530 est, Beaubien, Montréal
FABRIQUES SUR MESURES, INSTALLES PAR DES EXPERTS

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 248

Des propositions constructives

SI, par malheur, le rapport Prévost sur l'administration de la justice pénale au Québec, — lequel doit être présenté à la fin de juillet 1968 — devait connaître le triste sort souvent réservé à des documents de ce genre, soit un séjour prolongé sur une tablette ou dans un tiroir, nous aurons éprouvé au moins une immense satisfaction, celle de voir cette auguste Commission d'enquête prendre note, au cours de ses séances, d'un bon nombre de plaintes venant de personnes qui furent un jour ou l'autre victimes d'injustices et retenir d'autre part plusieurs suggestions fort pertinentes qu'on lui a soumises sous forme de mémoires, en vue d'améliorer la situation actuelle.

Parmi ces propositions, celle que vient de formuler à titre personnel Me Louis-G. Robichaud, procureur de la Couronne permanent à Montréal, mérite l'attention parce qu'elle répond indirectement à certaines inquiétudes déjà exprimées ici même au sujet de la disparité des sanctions imposées par les juges. Cette suggestion vise à assurer la collégialité des tribunaux de première instance, c'est-à-dire à faire entendre les causes par plus d'un juge.

Les six arguments qu'il apporte peuvent se résumer ainsi: diminution du risque d'erreur, élimination presque complète des sentences ou condamnations disparates, soulagement des tribunaux d'appel et élimination des frais énormes qu'entraînent les pourvois en appel, élimination des tactiques courantes employées par les plaideurs pour s'assurer des juges cléments, enfin, meilleure possibilité de continuer un procès advenant la mort d'un juge. Ces arguments ne manquent pas d'être convaincants. En effet, les manoeuvres des avocats pour faire inscrire telle cause devant un "bon" juge (entendons celui qui est peu sévère) ou pour retarder l'audition d'une cause sous toutes sortes de prétextes quand un juge plus coriace est sur le banc constituent une preuve irréfutable du décalage qui existe entre leurs sanctions, décalage qui disparaîtrait si un collège de trois ou cinq juges était appelé à se prononcer.

Il est certes très délicat pour un avocat de proposer des réformes qui touchent la magistrature. Nous croyons cependant que le mémoire de Me Robichaud se veut constructif tout en demeurant respectueux et que les juges auraient mauvaise grâce de s'en formaliser.

D'ailleurs, Me Maurice Garçon, de l'Académie française, n'hésite pas à écrire, dans sa Lettre à la Justice: "Il convient de faire les plus extrêmes réserves sur le projet de substituer le juge unique au collège traditionnel qui compose le Tribunal. Les magistrats qui ont de l'expérience y sont fort opposés. La collégialité est une des meilleures garanties de la sûreté de leur jugement et de leur indépendance. Nul n'est infaillible et le magistrat qui juge seul a plus de raisons de se tromper que s'il délibère avec d'autres. Délibérer, c'est examiner sans doute avec soi-même, mais surtout avec d'autres, avant de prendre une résolution... Le délibéré en collège permet une confrontation des idées, des connaissances et des expériences et offre aux justiciables beaucoup plus de garantie que le jugement d'un seul... Le mélange des plus anciens siégeant avec des plus jeunes assure en outre la continuation de la tradition juridique et aide à leur formation par le contact des plus expérimentés avec ceux qui ne le sont pas encore. Le collège peut éviter l'erreur mais encore et surtout il assure l'indépendance du magistrat." Plus loin, l'éminent juriste réfute certaines objections en affirmant qu'il "serait déplorable qu'on économise sur la Justice (institution fondamentale sur laquelle reposent l'ordre et la paix) en disposant de l'honneur, de la liberté et de la fortune des citoyens".

Mais pour revenir au Québec, disons qu'il peut sembler assez contradictoire que le tribunal d'appel soit composé de cinq juges, plus celui qui a siégé en première instance, alors que l'on confie à un seul le soin de juger les causes en première instance. Bien plus, dans une grande partie des cas, les "jugés" n'ont pas les moyens d'aller plus loin et ils doivent accepter une décision qui, s'ils se pourvoyaient en appel, serait peut-être renversée.

Le président de la Commission, Me Yves Prévost, s'est demandé pour sa part pourquoi les nouveaux juges ne suivraient pas des cours de perfectionnement comme cela se pratique en France. Dans ce pays qu'il plaît tant à certains des nôtres d'imiter, l'Ecole nationale de la magistrature prévoit des stages de trois ans pour tout nouveau juge, période durant laquelle il se familiarise avec la sociologie, la psychologie, la logique judiciaire, l'art de juger. Même s'il ne siège pas, il est rémunéré.

N'est-ce pas là une préparation — Me Prévost dit "un perfectionnement" — des plus souhaitable et offrant un maximum de garanties? Car personne n'ignore qu'un brillant avocat peut n'être qu'un mauvais juge, tout comme un piètre plaideur peut se transformer en un excellent magistrat. Pourquoi donc cette expérience se ferait-elle ici sur le dos du public et pourquoi un juge peu doué pour cette haute fonction pourrait-il en toute quiétude demeurer collé à son banc?

Renaude LAPOINTE

M. Kierans et le "défi canadien"

"LE défi canadien est un défi à la confiance — à notre confiance en nous-mêmes, en nos richesses et en notre destin national. C'est une confiance qui, en refusant de céder aux pressions extérieures ou aux difficultés internes, établira une fois pour toutes, d'une façon claire et nette, notre identité canadienne". On aura reconnu dans ces quelques lignes la conclusion du livre de M. Eric Kierans sur le Canada.

Ce n'est pas en quelques lignes ni après une lecture trop rapide que l'on peut porter un jugement d'ensemble sur cet ouvrage où l'on retrouve, à chaque paragraphe, les idées de l'ancien ministre de la Santé et du Bien-être social, devenu président de la Fédération libérale du Québec. Sans doute, "Le Canada vu par Kierans" est un de ces livres qu'il faut lire et relire à tête reposée, si l'on veut en saisir tout le sens.

De façon assez significative, M. Kierans le dédie "à tous ceux qui travaillent pour que le Canada ait un véritable gouvernement fédéral". Les grands reproches qu'il adresse au gouvernement d'Ottawa, c'est d'être statique, indécis et de tendance centralisatrice. A ses yeux, un "Etat fédéral ne doit jamais être au repos. S'il est vrai que le pays doit être administré par ses provinces, c'est le leadership fédéral en revanche qui doit déterminer ses grandes orientations. Cette association inséparable sera toujours soumise aux assauts d'éléments complètement opposés, d'une part à la poussée d'une bureaucratie tentaculaire et d'autre part aux tentatives de ceux qui prendraient volontiers la partie pour le tout, à savoir les centralisateurs et les séparatistes".

On ne peut qu'être d'accord avec M. Kierans lorsqu'il déclare que "le fédéralisme est synonyme de mouvement, puisqu'il est dans un état continuel d'évolution et de changement. Il exige un leadership exceptionnel, de la qualité, de la vigueur et de l'imagination, un leadership capable d'équilibrer les forces qui s'opposent et les acheminer vers une unité et vers une solidarité accrues".

Depuis assez longtemps, et ces dernières années surtout, le leadership fédéral a sûrement manqué de qualité, de vigueur et d'imagination. A quelques reprises, et sur des points assez sensibles, l'ancien ministre provincial de la Santé a déjà indiqué à Ottawa dans quel sens il aurait dû orienter son action. Le nationalisme canadien de M. Kierans s'est sûrement cristallisé à ces occasions.

De l'avis d'un observateur de la scène politique canadienne, Peter Newman, cet ouvrage ouvre à son auteur la possibilité de se présenter à Ottawa comme candidat à la direction du parti libéral. C'est, à notre avis, une possibilité très lointaine, à laquelle, sans doute, M. Kierans n'a pas songé lorsqu'il a décidé d'exposer ses idées sur le Canada d'aujourd'hui et de demain.

Cyrille FELTEAU

Grève de 24 heures à Rome

ROME, après Montréal, a fait l'expérience amère d'une grève du transport en commun. Vingt-quatre heures ont suffi pour convaincre tous les intéressés que le chaos résultant de cet arrêt de travail avait atteint, en moins d'une journée, les limites du tolérable. Aussi, la grève a-t-elle pris fin sans délai.

J'ignore si les éditorialistes romains ont eu le temps de se concerter pour soulever l'opinion publique contre les syndicats. Le cas échéant, qu'ils se préparent à recevoir des horions, s'ils ont des "Pepins". En effet, dans notre ville, qui se classe, par l'importance de la population, au 5e rang des villes nord-américaines, qui a été élevée par les artisans de l'Expo à la dignité rare de "capitale du monde" pour six mois, la voix syndicale adresse de vifs reproches aux éditorialistes de la presse écrite et parlée.

Le signataire de ces lignes ne détient évidemment aucun mandat pour parler au nom de ses collègues. Ils sont trop nombreux, et les points de vue trop divers. De nos jours, tout le monde est un peu éditorialiste. Certains lisent ou récitent leurs éditoriaux du haut d'une tribune; d'autres les téléphonent aux postes de radio; d'autres s'expriment à la télévision; d'autres enfin livrent anonymement des opinions à des collectionneurs qui en font la matière de sondages plus ou moins scientifiques.

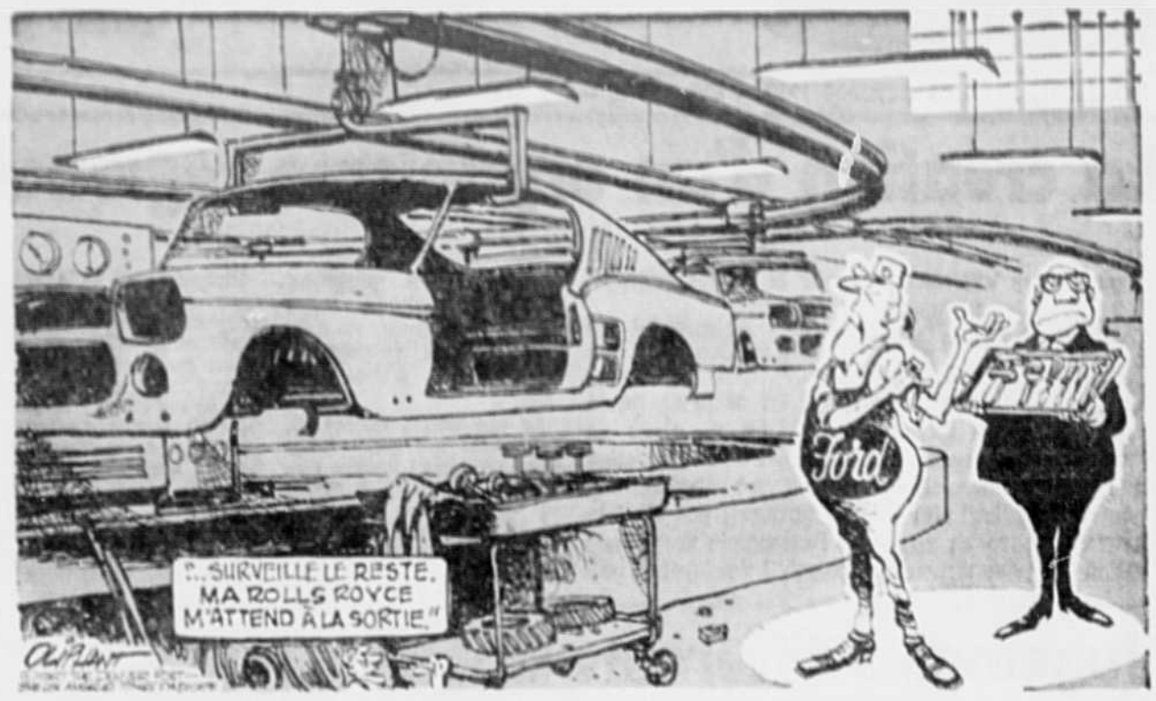
Le citoyen de Montréal, qu'il allât habituellement à pied, à cheval ou en voiture, pouvait très bien se passer de la lecture des journaux pour se former une opinion sur les inconvénients personnels qu'il subissait du fait de la paralysie d'un réseau qui lui appartient.

Nous connaissons un modeste artisan dont la boutique, sise tout près d'ici, a dû rester fermée pendant toute la durée de la grève, parce que ce "capitaliste" n'avait pas les moyens de se payer quotidiennement le taxi. Ce brave homme n'avait certes pas besoin qu'on lui "explique" l'évidence. Pour lui, la grève, c'était la catastrophe.

Les journaux ont élevé de véhémentes protestations en présence d'un enlisement qui ajoutait encore à des ennuis qu'aucune ville de l'importance de Montréal ne pouvait supporter bien longtemps. Surtout pas pendant une Exposition mondiale!

Ce sont les gouvernements qui sont responsables du bien commun. Il a fallu s'en rendre compte, à la fin. C'est la seule morale qu'on puisse tirer de cette sombre histoire. Quant aux recommandations que le président de la CSN se propose de présenter au gouvernement, relativement aux grèves dans les services publics, elles devront être examinées avec sérieux. Quand il s'agit des services publics, le bien général est en jeu.

Guy CORMIER



Des ouvriers spécialisés qui se prennent pour d'autres...

VOUS AVEZ LA PAROLE

Comparaison avec les cinq provinces les plus riches

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à un profane de vous faire part de quelques réflexions au sujet du conflit qui oppose les radiologistes et le gouvernement du Québec.

Deux points importants sont encore en litige: les tarifs et la question des cliniques privées.

Voyons en premier lieu le problème des tarifs. Les radiologistes ont publié récemment, dans les journaux, un message à la population. Dans ce message, on se sert des tarifs radiologiques payés en Colombie britannique, au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario pour établir une moyenne canadienne. On compare cette moyenne avec les tarifs du Québec pour montrer que le Québec paie des tarifs inférieurs aux tarifs canadiens moyens.

Il faut se demander si les radiologistes nous présentent une juste image du tarif canadien moyen, en se servant uniquement des tarifs payés dans quatre des cinq provinces les plus riches du Canada (soit les provinces ci-haut mentionnées, ainsi que l'Alberta).

Ainsi, pour comparer avec justesse les tarifs payés au Québec avec le tarif canadien moyen, il faudrait établir la moyenne canadienne en se servant des tarifs payés dans toutes les provinces du Canada, et non pas seulement de ceux qui sont payés dans les provinces les plus riches.

Les radiologistes ont particulièrement insisté depuis le début des négociations sur les différences de tarifs existant entre le Québec et l'Ontario. Ce serait très bien qu'ils reçoivent les mêmes honoraires que leurs collègues ontariens.

Cependant, il faut aussi se demander si le Québec a la même capacité de payer que la province voisine. L'Ontario est plus riche que le Québec. En 1965, le revenu personnel par habitant était, au Québec, de $1754, comparé à $2296 en Ontario.

Je sais que les radiologistes sont conscients de ce fait, mais on peut se demander s'ils ne l'oublient pas, en voyant les fréquentes comparaisons qu'ils font avec l'Ontario.

Le second point en litige porte sur les cliniques privées. Ici encore, le profane ne peut que s'interroger.

Les hôpitaux agréés par l'assurance-hospitalisation ne doivent-ils pas se conformer à certaines normes gouvernementales? Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les cliniques qui bénéficieraient de la même accessibilité quant aux soins radiologiques.

Les radiologistes disent que le contrôle gouvernemental sur les cliniques vise à restreindre la liberté de la médecine et ainsi la qualité des soins. Mais, il ne semble pas que les soins soient de qualité inférieure dans les hôpitaux, qui pourtant doivent se conformer à certaines normes.

Cependant, si mon impression est fausse et que les soins reçus dans les hôpitaux sont de qualité inférieure, les radiologistes feraient bien d'informer le public de cette situation le plus rapidement possible.

Enfin, n'oublions pas que le gouvernement versera aux radiologistes pratiquant en clinique privée un honoraire qui tiendra compte du coût d'opération de la clinique (composante technique). C'est donc le gouvernement qui sera appelé indirectement à financer les cliniques privées. Pourquoi le gouvernement ne pourrait-il pas veiller à ce que ces investissements correspondent aux besoins de la population. Par exemple, il ne faudrait pas qu'à certains endroits, une nouvelle clinique fasse double emploi avec l'hôpital déjà existant. Il faut se préoccuper d'une utilisation rationnelle de ces investissements.

Terminons en citant une déclaration qui a été faite par la Fédération des médecins spécialistes l'an dernier pendant la grève des hôpitaux. A cette époque, comme actuellement, on ne traitait que les cas d'urgence: "mais il est évident, pouvait-on alors lire dans les journaux, que la grève ne saurait se prolonger plusieurs jours sans que les médecins s'inquiètent de la responsabilité qu'ils assument en différant les examens diagnostics et les traitements de malades pour qui l'hospitalisation s'impose".

Michel Deschamps,
étudiant en droit.

La position de M. J.-N. Tremblay au sujet de l'unilinguisme

Monsieur le Rédacteur,

Au sujet de l'unilinguisme français au Québec et à la suite d'un éditorial paru dans LA PRESSE, récemment, sous la signature de Mlle Renaude Lapointe, éditorial qui fustigeait le ministre des Affaires culturelles, M. J.-N. Tremblay, pour avoir pris position sur l'unilinguisme français au Québec, je dois dire que quoi qu'en pense Mlle Lapointe, c'est la seule façon de faire respecter nos droits chez nous. Que l'on n'aille pas croire qu'en donnant le même statut à l'anglais et au français dans tout le pays nos droits linguistiques seront respectés par le fait même. Que l'on proclame quoi que ce soit officiellement, nous serons toujours contrôlés et engloutis par cette mer anglo-saxonne et il nous faudra toujours nous battre pour faire respecter nos droits les plus élémentaires. Toute personne réaliste et honnête avec elle-même sait bien que la seule façon de nous protéger, nous Canadiens français, de l'engloutissement de cette marée montante c'est de décréter l'unilinguisme français au Québec.

Et quand M. Tremblay prend position à ce sujet, je ne crois pas que ce soit pour se défouler et, même quand cela serait, ce dont je doute, il aurait encore un avantage marqué sur certains autres; c'est que lui ne le fait pas sur le dos des Canadiens français, ses compatriotes.

Marcel Ruest
Ville Saint-Pierre

A propos de Joseph Montferrand

Monsieur le Rédacteur,

A la suite de l'article publié dans LA PRESSE récemment, sous la rubrique "Le Calendrier des pionniers", je me permets une rectification quant au lieu d'origine de l'ancêtre de Joseph Montferrand.

François Faure, dit Montferrand, soldat au régiment de Guyenne, fils de Blaise Faure et de Jeanne Igadelle, était originaire de la paroisse de Montferran (Gers), arrondissement d'Auch, en Gascogne, selon l'acte de mariage du 20 octobre 1760, à Sorel, alors qu'il y épousa Marie-Anne Ethier, fille de Joseph, "habitant" de l'Ile Madame, seigneurie de Sorel, et de Marie-Joseph Mabrillant. (Cf Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, Vol. IX, No 2, p. 118).

Violette Allaire,
Montréal.

l'opinion *canadienne-française*

Des paroles malheureuses

LE DROIT (Ottawa) — Marcel Gingras dénonce les déclarations récentes du Dr Fernand Lizotte, ministre unioniste, à l'endroit d'Eric Kierans.

Depuis quelques années au Québec, tous les hommes politiques, de quelque parti que ce soit, se sont abstenus de mêler les questions ethniques à la politique provinciale. Certes, ils ont fait grand état des questions ethniques lors des débats sur les relations fédérales-provinciales ou encore sur les relations du Québec avec le Canada anglais. C'était là leur droit et leur devoir car on sait à quel point nos compatriotes anglophones ont toujours eu tendance à s'accaparer le plus gros morceau du gâteau au Canada.

En politique provinciale, toutefois, tous se sont bien gardés de ce qu'on nommait jadis les querelles de races. Membres de l'Union nationale ou libéraux acceptaient avec une égale honnêteté la présence et la participation des anglophones du Québec à la vie politique. C'était là attitude fort heureuse car les anglophones mêlés à la politique se conduisaient en véritables Québécois. En forçant un peu la note, on pourrait même dire que certains étaient plus autonomistes que leurs collègues francophones.

Malheureusement, un ministre, le Dr Fernand Lizotte, vient de mettre à cette ère de paix en traitant un ancien ministre libéral, M. Eric Kierans, **d'outil des intérêts anglophones.** Non satisfait, le Dr Lizotte a ajouté que les intérêts anglophones tentaient d'organiser une lutte de races au Québec.

Comme si cela ne suffisait pas, le ministre unioniste a encore ajouté que M. Kierans tentait d'obtenir la direction du parti libéral afin de devenir un jour **le chef anglais de la province francophone.** C'était là prêter de très hautes ambitions à l'ancien ministre libéral qui, citoyen à part entière de la seule province qui se proclame bilingue, serait toutefois en droit de les nourrir. Dans le climat politique actuel du Québec, M. Kierans irait probablement à sa perte s'il tentait un tel geste, mais il en a le droit.

Qu'il soit cependant permis de croire qu'il n'y songe pas. Même s'il y songeait, ce n'est pas en invoquant son caractère anglophone qu'il faudrait le combattre, mais uniquement ses vues politiques comme pour tout autre chef de parti.

A l'heure où le Canada anglais commence enfin à comprendre que les Canadiens de langue française ne sont pas des citoyens de seconde classe, il serait malheureux que le Québec tombât dans le travers si longtemps reproché aux anglophones. Les querelles de "races" ont fait trop de tort au Canada tout entier pour que le Québec s'offre le luxe de les ranimer.

Ce qui précède ne signifie pas que les Québécois doivent céder le haut du pavé aux anglophones parce qu'ils sont anglophones, loin de là. Ça ne signifie pas non plus qu'ils seraient sages d'élire un anglophone à la tête de la province si jamais il était candidat, mais cela signifie tout simplement que M. Kierans aurait le droit de l'être, à ses risques et périls, bien entendu, mais au même titre que tout Québécois de langue française qui le fait également à ses risques et périls. Le profond nationalisme qui règne présentement au Québec place la province à l'abri des candidatures anglophones au plus haut poste de la province. Que le Dr Lizotte se rassure donc et ne suscite pas lui-même une guerre ethnique.

Une grève mal foutue

L'ACTION (Québec) — Laurent Laplante se dit en désaccord avec la façon qu'adoptent les grévistes de l'alimentation pour améliorer leur sort et déplore l'infantilisme qui les anime.

Le syndicat qui vient de bouleverser l'alimentation dans la région de Québec compte vingt-sept ans d'existence. Il revit, nous a-t-on dit, depuis deux ans. A le voir agir, on aimerait mieux qu'il s'en tienne à son ancienne inertie. Intimidation, menaces, bousculades, tout cela révèle un tel manque de maturité, un si dangereux infantilisme qu'on risque de perdre de vue ce qu'il peut y avoir de légitime dans les revendications syndicales.

C'est d'ailleurs là la principale pierre d'achoppement de la CSN: une fois qu'elle a trouvé un grief qui lui paraît valable, peu lui importe le choix des moyens. Peu lui importe surtout les moyens mis en oeuvre contre elle. Les injonctions deviennent pour elle une bonne vieille blague qui ne fait plus rire personne. Le Parlement? On le tolère en attendant de le bafouer à son tour. On en arrive même à devoir féliciter les policiers qui montrent enfin une patience qui n'a d'égale que la grossièreté de certains manifestants. Des scènes comme on pouvait en voir en fin de journée samedi dernier nous rassurent sur la qualité nouvelle des gardiens de l'ordre, mais elles manifestent aussi, clairement et éloquemment, que de nombreux syndiqués ont encore du chemin à faire sur la voie de la décence.

La grève de l'alimentation s'inscrit donc dans un contexte inquiétant. Dans ce cas comme dans plusieurs autres, on lance l'offensive syndicale sans suffisamment former les membres, sans leur expliquer les droits du public. Il est facile, après coup, d'affirmer que certains se sont affolés et que le syndicat ne saurait être tenu responsable des agissements de chacun de ses membres. Le fait demeure, pourtant, que le syndicat se désintéresse trop aisément des conséquences de ses gestes: ceci s'apparente de très près à ce qu'on peut donner comme définition de l'irresponsabilité.

Le syndicat devrait, de toute évidence, accorder une attention particulière à la formation de ses dangereuses "équipes volantes". Ce n'est pas la première fois que la ville de Québec vit la tragique expérience de bandes mal rodées qui vont "convaincre" les récalcitrants. Ce n'est pas non plus la première fois que ces équipes se révèlent malhabiles à respecter la ligne de démarcation entre la discussion et l'intimidation. Une tactique aussi délicate d'application requiert des équipes formées de longue main, sinon Québec peut prendre très vite l'allure d'un Chicago de la prohibition.

Pour le syndicat, le risque majeur, c'est d'indisposer le public et de s'en faire un ennemi aveugle. Un public indisposé et apeuré ne tient même plus à prêter l'oreille aux revendications syndicales. Pourtant, un syndicat qui s'apprête précisément à restreindre les heures où les magasins d'alimentation sont ouverts au public a tout spécialement besoin d'une opinion publique bienveillante. Allons plus loin: il ne saurait être question qu'un décret régisse les heures d'affaires de ces magasins si le public s'y oppose. Malheureusement, le comportement syndical n'a rien fait pour améliorer les relations entre employés et le public. On demande au public de se plier à un horaire restrictif, mais on lui formule la demande sous forme de coups de pied au bas du dos. Une demande légitime va donc laisser maintenant le public complètement indifférent.

De bout en bout, cette grève se déploie donc de la mauvaise façon. Celui qu'on indispose, c'est celui auquel on demande de l'aide. Celui qu'on brusque, c'est celui avec lequel il faudra poursuivre les négociations. Celui qu'on oblige à sévir pour le maintien de l'ordre, c'est à lui qu'on demande la promulgation d'un décret. Comme quoi on peut être à la fois irresponsable et maladroit.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an:
Canada: $33.00 — Etats-Unis: $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

La police recouvre 110 caisses d'alcool volées dans le port

Travaillant de concert avec la Sûreté de Montréal et la Sûreté provinciale du Québec, la police du port a rapidement réussi à élucider un important vol d'alcool perpétré dans le port de Montréal, en appréhendant trois individus et en recouvrant la presque totalité du butin.

Selon un porte-parole de la police du port, les voleurs ont franchement pénétré dans les installations portuaires à bord d'un camion, vers 1 h. hier après-midi, et ils ont promptement chargé leur véhicule de 125 caisses d'alcool que contenait un wagon de chemin de fer dont ils avaient brisé les sceaux douaniers. Après quoi les individus sont sortis du port et ont disparu dans les rues avoisinantes.

L'alcool, du rye Canadian Club, en bouteilles de 25 onces, avait été placé à bord d'un wagon des Chemins de fer nationaux en Ontario et était destiné à la province de Terre-Neuve. Au moment du vol, le wagon était immobilisé sur une voie du port, près du hangar 6F, à la hauteur de la rue Lacoste.

L'alerte a été rapidement donnée et, quelques heures plus tard, des agents municipaux et des agents de la SPQ, interceptaient une camionnette à l'intersection des rues Ste-Catherine et Viau. Le véhicule contenait 63 caisses d'alcool provenant du vol commis dans le port.

Ce recouvrement devait conduire à l'arrestation de trois suspects qui devaient comparaître en cour cet après-midi.

Poursuivant son enquête, la police du port a retrouvé un autre lot de 47 caisses en effectuant une descente dans un logement du boul. l'Assomption, dans l'est de la métropole.

Par suite de cette deuxième découverte, la police devait procéder à une nouvelle arrestation. Ce quatrième suspect, dont la police connaît l'identité, devait être appréhendé cet après-midi.

Le capitaine R. Ste-Marie, de la police du port, qui s'occupe de l'enquête sur ce vol, nous a révélé cet après-midi que l'on avait bon espoir de mettre la main sur les 15 caisses d'alcool qui manquent pour avoir recouvré la totalité du butin.

La revue "Maintenant" dénonce une émission de "Newsmagazine"

L'équipe de direction de la revue "Maintenant" considère comme "un affront insupportable" l'émission "Newsmagazine" de Radio-Canada, diffusée lundi soir dernier et portant sur un sondage effectué au Québec.

Dans un communiqué remis à LA PRESSE, l'équipe, qui comprend MM. Vincent Harvey, o.p., Pierre Saucier, André Charbonneau, Yves Gosselin, o.p., Louis Racine, o.p., et Mme Hélène Pelletier-Baillargeon, souligne qu'au nom de la liberté d'information, de la démocratie et de la tradition d'honnêteté dont fait preuve habituellement la Société Radio-Canada, elle se doit d'enregistrer les protestations les plus véhémentes contre le style, le contenu et le traitement de l'émission en question animée avec un ton méprisant et hautain par M. Normand De Poe.

"Alors que le pays lui-même est à la recherche d'un nouvel aménagement de son avenir, mande le communiqué, il n'est pas permis de traiter de façon aussi cavalière, grossière et insultante la population québécoise et la démarche collective qu'elle entreprend sérieusement, sans acrimonie ni anglophobie.

"Dans un pays de tradition démocratique, britannique et qui se dit civilisé, le respect de l'objectivité est la norme élémentaire. Il est d'une malhonnêteté inqualifiable de se servir des ondes, propriété publique, et à plus forte raison du réseau d'Etat, pour diffuser une propagande haineuse et une vue caricaturale qui manifestement n'avait d'autre but que de ridiculiser et d'humilier la fierté d'un peuple."

Faisant ensuite état d'une future loi sur la radiodiffusion, les protestataires se demandent si, dans ce contexte, il faut croire que c'est là l'orientation qu'on entend donner à la promotion de l'unité nationale et à l'expression de l'identité nationale.

"Si tel était le cas, soulignent-on, il faudrait alors se résigner à voir s'écouler la seule réalisation binationale qu'est le réseau Radio-Canada-CBC."

L'équipe de "Maintenant" va jusqu'à dire que si l'on présentait une version française de cette émission au canal 2, l'affront serait à ce point insupportable qu'il rallierait automatiquement la très grande majorité des Canadiens français à la cause de l'indépendance.

Tout en souhaitant qu'un bon nombre de nos compatriotes anglophones du Québec auront assez de dignité et de courage pour faire la même requête, les protestataires exigent en terminant que Radio-Canada fasse des excuses publiques à la suite de cette émission.

Pharmacie dévalisée 2 fois en 2 jours

La pharmacie Henri Denis, située au 2788, rue de Rouen, a été dévalisée pour la deuxième fois en autant de jour, vers 10 h. 30 hier soir, alors qu'un bandit armé d'un revolver s'est fait remettre une somme de $35 avant de prendre la fuite à pied.

La veille, deux individus dont l'un serait l'agresseur d'hier, s'étaient enfuis après s'être emparés d'un montant de $150 dans le tiroir-caisse et de $13 sur la personne d'un employé de la pharmacie, M. Robert Comeau.

Vol dans une station-service

Le propriétaire de la station-service B.A. située au 9315, boulevard St-Laurent, M. Robert Sauvé, 21 ans, s'est fait voler une somme de $400, une bague et sa montre, peu avant minuit hier, par deux bandits armés d'un revolver.

Les malfaiteurs, qui n'ont pas molesté leur victime, ont fui la station-service dans une petite automobile de fabrication française.



photo LA PRESSE

Le poste de la police du port a été temporairement transformé en entrepôt aujourd'hui à la suite du recouvrement de 110 caisses d'alcool volées.

Schirm et Guénette : la Cour suprême serait bientôt saisie de toute l'affaire

Le ministère de la Justice étudierait présentement le bien-fondé du premier jugement rendu contre Schirm et Guénette, déclarés coupables du meurtre qualifié de M. Leslie D. MacWilliams, et il se pourrait que, d'ici peu de temps, la Cour suprême (le plus haut tribunal du pays) soit saisie de toute l'affaire.

La Cour d'appel a accordé aux deux appelants de nouveaux procès séparés.

Me Jacques Clément, qui avait plaidé pour la Couronne, tant durant le procès que devant la Cour d'Appel, n'a pas voulu faire de commentaires sur la décision de tenir deux nouveaux procès séparés.

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 3

Cotroni et pour lui épargner des ennuis, a-t-il dit, je voulais lui indiquer que la police des Etats-Unis me recherchait". Il a de plus dit avoir dit aux policiers, venus l'appréhender : "Qu'est-ce qui vous arrive, les gars . . . Vous ne pouvez vous entendre sur le prix ?". Cette phrase ne me dit rien, a-t-il ajouté.

A la reprise de l'audition durant l'après-midi, Cotroni a paru à la barre du tribunal. Dans son esprit, dit-il, c'était un cautionnement et non un pot-de-vin, qu'il a voulu offrir aux policiers, venus à la demeure de sa "blonde", à Repentigny. L'intimé s'opposait à l'arrestation d'Asaro, fils, à cet endroit. Il ne voulait pas que sa femme, hospitalisée, apprenne sa présence dans la maison de son "amie". "Elle aurait pu en mourir", dit-il, précisant qu'elle est cardiaque.

Au dire de Cotroni, il avait offert aux policiers de leur livrer Asaro, fils, "n'importe où, le lendemain". Le prévenu aurait fait connaissance avec Asaro, fils, lors de son arrivée au Canada, il y a une douzaine d'années, sous le nom de Jos. Matto. Cotroni avait avait aussi rencontré son père à trois reprises. Pourtant, il aurait refusé de divulguer leur identité aux policiers, venus les appréhender, le 21 juin l'an passé.

Devant le tribunal, Cotroni a admis la possibilité du refus d'identifier ses deux hôtes. "Si j'ai agi de la sorte, c'est parce que j'étais nerveux". D'autre part, l'accusé a soutenu ne pas se rappeler avoir dit aux policiers "de faire leur prix et qu'ils seraient payés". Si j'ai dit cela, c'est sous l'effet de l'énervement". De plus, il a affirmé ne pas avoir été mis au courant du départ de Sorrentino vers New York, où il était allé chercher Asaro, père. Les procureurs du ministère public se sont attardés sur ce point, sous la considération que le fils aurait pu se porter à la rencontre du père, plutôt qu'à l'inverse, le père vienne à la rencontre du fils.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

VENEZUELA

SUITE DE LA PAGE 3

les défendeurs pourraient être partie, parce qu'en vertu du droit de la souveraineté, dont jouit l'Etat du Venezuela, toute Cour de droit commun d'un pays étranger est sans juridiction à ce sujet.

"La doctrine de la souveraineté des Etats, déclare le juge Reid, permettait à ceux-ci de ne pas être soumis à la juridiction des tribunaux étrangers et elle a été consacrée par une jurisprudence constante jusqu'au début du présent siècle et, en Angleterre, elle a continué d'y être consacrée par la cause de Compania Naviera Vascondago vs S. S. Cristina.

"Tout de même, deux jugements récents de nos tribunaux canadiens, soit dans la cause de Chateau-Gai Wines Ltd vs le gouvernement de la République française rendu en Cour d'Echiquier et dans la cause de Flota Maritima Browning de Cuba vs The Steamship Canadian Conqueror & al et la République de Cuba rendu par la Cour suprême, portent à croire que le principe de l'immunité absolue et applicable dans tous les cas en faveur de la souveraineté étrangère ne rencontrerait plus l'approbation unanime de nos tribunaux canadiens sans auparavant déterminer si les actes qui font l'objet du litige concernaient "la propriété consacrée au public de l'Etat étranger dans le sens traditionnel du mot."

Le juge Reid en arrive à la conclusion que le droit d'immunité dont veulent jouir les défendeurs ne pourrait s'appliquer que dans le cas d'actes publics ou politiques (jure imperii) mais non pas aux actes qui pourraient avoir trait à des activités commerciales ou civiles considérées comme actes privés (jure gestionis).

Après avoir pris en considération les documents qui font la base du litige le juge Reid conclut que l'affaire doit être interprétée comme se rapportant à un acte de "jure gestionis" et non pas "jure imperii".

Pour cette raison il rejette la requête qui demandait le rejet de la poursuite d'Allan Construction.

Décidant contrairement à ses collègues, les juges Georges-F. Reid et Yves Leduc, le juge René Duranleau, également de la Cour supérieure, a rejeté, à midi, une poursuite intentée par des architectes de Vancouver, MM. Arthur Erickson et Geoffrey Massey et affirme en s'appuyant également sur certaines décisions jurisprudentielles qu'on ne peut poursuivre un Etat souverain devant nos tribunaux.

La poursuite avait été intentée pour une somme de $24,064, représentant le solde de services professionnels des deux réclamants fournis à l'occasion de la construction du pavillon du Vénézuela à l'Expo.

Les demandeurs avaient fait accompagner leur poursuite d'une saisie avant jugement. Le juge Duranleau rejette la poursuite et casse la saisie pour la raison mentionnée plus haut qu'un Etat souverain ne saurait être poursuivi devant des tribunaux étrangers.

Le feu ravage une épicerie "à deux étages"

Une épicerie à deux étages, probablement la seule du genre dans toute l'Amérique du Nord à étaler sa marchandise sur deux planchers, a été la proie des flammes, vers 11 h. 15 hier matin.

Il s'agit d'une épicerie Métro, propriété de M. Bruno Mailhot, située au 2500 rue Bellechasse, à l'intersection de la rue Iberville, dans le quartier Rosemont.

Les flammes ont pris naissance près d'un convoyeur au deuxième étage, à l'arrière de l'établissement. Une vingtaine de pompiers, dirigés par le chef de division intérimaire Maurice Allard, se sont rapidement rendus sur les lieux et ont enrayé la marche de l'élément destructeur en moins de 45 minutes.

Seulement deux lances ont été utilisées pour éteindre le brasier, mais les dégâts causés par l'eau sont très considérables.

Décorations de la Fidélité

Lors de sa récente session plénière, le Conseil de la vie française a résolu de rendre hommage à deux Canadiens français qui se sont particulièrement dévoués au service de leurs compatriotes. Le premier est le président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario: Me Roger Séguin, d'Ottawa. Le second vient de Colombie britannique: M. Jean-Baptiste Goulet, de Maillardville.

Raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont

Si la ville de Montréal en vient à donner suite à une homologation décrétée hier par le comité exécutif, il concrétisera un projet proposé il y a déjà plusieurs années le raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont, nonobstant les voies du Pacifique Canadien.

L'homologation concerne les immeubles construits entre les rues Clark et le boul. St-Laurent.

D'après M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, les travaux relatifs au raccordement des deux rues débuteront au cours de l'été prochain.

Le raccordement de l'avenue Van Horne au boul. Rosemont comprendra la raccordement des tronçons des rues Clark et St-Urbain de part et d'autre de la voie ferrée.

Le comité a également décrété des homologations en vue de la construction d'un viaduc au-dessus des voies du Pacifique Canadien, dans l'axe du Chemin de la Côte-St-Luc.

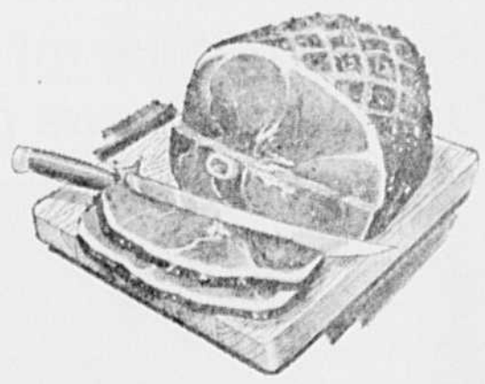
En troisième lieu, le comité a décrété l'homologation d'immeubles en vue du prolongement du boul. Ray-Lawson depuis les limites nord d'Anjou jusqu'au boul. Gouin, dans le district de Rivière-des-Prairies.

AUTOMATION
DATA PROCESSING INSTITUTE
COURS DE MACHINES IBM
• PERFORATION (KEY PUNCH) • SYSTEMES • PROGRAMMATION
HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
COURS DU JOUR OU DU SOIR
Postez ce coupon aujourd'hui sans aucune obligation ou signalez, de 9 a.m. à 9 p.m.
861-5426
AUTOMATION DATA PROCESSING
1242 PEEL (près du métro) MONTRÉAL
Sans obligation, faites-moi parvenir tous renseignements sur les cours de machines IBM.
NOM ..... AGE.....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
G-4

Ne cherchez plus midi à quatorze heures !
CKAC/73
VOUS OFFRE TOUS LES JOURS
MIDI MONTREAL
les manchettes, la bourse, les sports
agrémentés de musique de choix
et nouvelles Expo
votre hôte: MICHEL MONGEAU
de 13 h. 10 à 14 h.
D'AMOUR et D'EAU FRAICHE
AVEC
Francine MONTPETIT
ET
Gérard POIRIER



IGA
chez IGA obtenez davantage sans payer plus
JAMBON
Prêt-à-manger
"MAPLE LEAF"



Jarret, couenne et gras enlevé
Un bout ou l'autre
lb 55¢



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.
Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.
Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées.

Vingt nouveaux notaires au Québec

"Une institution ne vaut qu'en fonction de la valeur des membres qui la composent. S'il y a lieu à restructuration et à reconversion, il faut d'abord s'attaquer aux membres plutôt qu'à l'institution. Mais cela est extrêmement difficile : la réglementation et la répression peuvent difficilement refaire les hommes ; il ne faut pas mettre l'homme entre sa conscience et son intérêt, car la partie est perdue d'avance."

C'est ainsi que s'exprimait Me Roger Comtois, président de la Chambre des notaires, à la cérémonie de prestation du serment des vingt nouveaux notaires admis à l'exercice du notariat, qui avait lieu en l'hôtel Reine-Elisabeth.

Le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, a reçu le double serment d'allégeance et d'office des nouveaux notaires. Au nombre des invités d'honneur on remarquait : Me Emé Lacroix, c.r., bâtonnier du Barreau de Montréal ; Mes Pierre Lesage, secrétaire de la Faculté de droit de Laval et Pierre Martineau, vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

"L'institution notariale n'est viable, de déclarer Me Comtois, que si elle présente en elle-même un intérêt pour ceux qui estiment devoir y recourir. Ce n'est pas l'intérêt des 1,200 membres de la profession qui compte, mais bien celui de la masse des citoyens.

"Dans un monde qui évolue la profession doit elle-même non seulement s'adapter à cette évolution mais la précéder.

"Si le notariat, dit-il en terminant veut survivre il doit se reconvertir en s'inspirant du principe de base suivant : l'homme a de plus en plus besoin d'un conseiller patrimonial et familial et ce conseiller naturel, c'est le notaire. Si le notariat oublie que sa première mission est celle de servir, il sera supprimé et sa mission d'authentiquer des documents sera fonctionnarisée.

Voici la liste des nouveaux notaires admis à l'exercice de leur profession :

Renald Beauregard, Hull ; Normand Belisle, Baieville ; Noël Bonneville, Lac Quindon ; René Brunet, Saint-Lambert ; Jacques Côté, Québec ; Jacques-A. Deschênes, Matane ; Vilmont Dupuis, Grande Rivière ; Pierre Duval, L'Assomption ; Yves Gagné, Montréal ; Normand-F. Labarge, Sherbrooke ; Gilles Laforce, Québec ; Pierre Laforce, Montréal ; François Lamarre, Montréal ; Rémi Lesage, Québec ; Paul-H. Martin, Giffard ; Denis Mongeau, Montréal ; Paul Péladeau, Laprairie ; Michel Poisson, Rock Island ; Claude St-Onge, Montréal ; Jocelyn Vary, Montréal.



Photo page entière, LA PRESSE

Les étudiants manifestent à Sir George Williams

Protestant à la fois contre le principe d'exploitation commerciale en vigueur dans la librairie universitaire qui fournit leurs livres de cours et contre l'attitude prétendûment intransigeante de leurs autorités en matière d'administration, environ 150 étudiants et étudiantes de l'Université Sir George Williams ont complété une journée de manifestation en "campant" la nuit dernière dans le vestibule de l'annexe Henry F. Hall de l'institution qu'ils fréquentent, au 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Organisée avec l'approbation d'associations estudiantines des autres universités de la métropole ainsi que celle de Sherbrooke, la manifestation, qui s'est déroulée sans incident, tenait lieu de prélude à la grève que les quelque 15,000 étudiants de Sir George Williams devaient, selon le président de leur comité, observer aujourd'hui. Ce matin quelque 300 étudiants participaient à la manifestation. "Pour votre salut, faites la grève," lisait-on sur des pancartes. D'après les protestataires, chaque étudiant dépense annuellement de $70 à $150 pour ses livres de cours. Ils disent que la librairie de l'université réalisera en 1967 un bénéfice net de l'ordre de $90,000 "alors qu'elle ne devrait pas avoir de but lucratif et qu'on nous refuse, par-dessus le marché, tout droit de regard sur l'utilisation des profits". Des professeurs de diverses facultés, approuvant l'attitude de leurs élèves, ont passé la nuit en compagnie des manifestants.

Un chasseur trébuche dans un collet à chevreuil et se tue

QUEBEC (PCf) — Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui à la morgue provinciale de Québec sur le corps de M. Fernand Siane, 39 ans, de St-Marc-des-Carrières, comté de Portneuf, qui avait été trouvé sans vie, mardi matin, dans les bois de St-Gilbert-de-Portneuf, où il s'était rendu en excursion de chasse.

Marchand de St-Marc, M. Siane aurait été atteint d'une balle de calibre .303 après avoir trébuché dans un collet à chevreuil.

CLINIQUE D'OUTILS SKIL

JEUDI soir dès 6 h. p.m. — VENDREDI toute la journée et SAMEDI jusqu'à midi



★ VENEZ RENCONTRER M. JEAN PLOURDE représentant de la maison Skil
★ Assistez à une démonstration des nouveaux outils
★ Demandez-lui conseil pour vos travaux
★ Le café sera servi gratuitement

TOUPIE ½ H.P. SKIL



POUR DES DECOUPAGES RAPIDES ET PRECIS
Action de découpage souple et très rapide pour moulures, montages, rainures, et pour découpages décoratifs. Mandrin de verrouillage à même pour un changement de mèche rapide. — Peut être utilisée avec accessoires pour chanfreins au coupe-plaques. Sous-base en polystyrène d'une grande solidité et ne marquant pas.
MODELE 295
REG. 86.50
$72.95

SABLEUSE SKIL



Facilite les travaux de sablage
La sableuse orbitale Skil, de luxe, redonne un fini impeccable aux portes, armoires, etc. — enlève la vieille peinture. Equipée d'un puissant moteur de 2.5 amp., son grand tampon de 25 po. carrées sable rapidement bois, plâtres, et autres matériaux synthétiques. Légère, permettant de la manier aisément. Sable les coins les plus inaccessibles. Modèle 592.
Reg. 39.95
$33.95

l'outil le plus pratique au monde!
La PERCE-VISSE SKIL



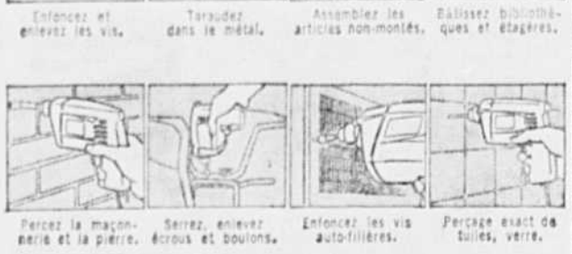
APPUYEZ SUR LA GÂCHETTE POUR PLUS DE VITESSE
POUSSEZ SUR LE BRAS POUR CHANGER LA ROTATION

Choisissez la vitesse — et le sens de rotation!
Votre outil devient automatiquement
- un tournevis électrique
- une boulonneuse électrique
- un coupe-filières
- une perceuse à tout usage

Un autre outil nouveau par SKIL — la Perce-Visse est le seul instrument à double-rotation qui vous permette d'assembler ou de démonter avec facilité. Il est muni en plus du fameux contrôle "Tours Sur Commande". Une simple pression sur la gâchette vous donne la vitesse requise pour percer, visser et tarauder. Poussez le bras de renversement et vous pouvez enlever boulons, écrous et vis.
La Perce-Visse est disponible aux dimensions ¼", ⅜" et ½". Venez la voir aujourd'hui!
REG. 39.95
$33.95

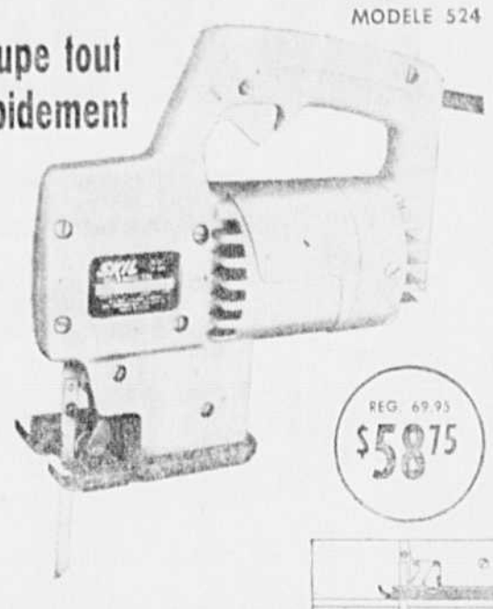


Enfoncez et enlevez les vis. — Tarauder dans le métal. — Assembler les articles non-montés. — Bâtissez bibliothèques et étagères.



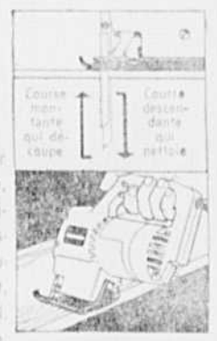
Percez la maçonnerie et la pierre. — Serrez, enlevez écrous et boulons. — Enfoncez les vis auto-filières. — Perçage exact de tuiles, verre.

SCIE A DECOUPER SKIL MODELE 524
Coupe tout rapidement



REG. 69.95
$58.75

Vraiment 7 scies en 1
Utilisez-la comme scie à refendre, pour couper de travers, comme scie radiale, scie à guichet, etc. La lame à action orbitale découpe en montant, nettoie en descendant ce qui donne une plus longue durée à la lame et coupe plus rapidement. Taille 2" dans le bois et ½" dans le métal. Poignée contour, interrupteur à gâchette. Puissant moteur, engrenages en biseau, portée de palier de butée, souffleur automatique pour la sciure. Fait son propre trou pour les découpages intérieurs.



Course montante qui découpe — Course descendante qui nettoie
Base basculante s'ajustant pour les découpages en biseau à 45°.

Gratuit avec ce modèle
- Mallette de transport, grille de protection, 4 lames pour le métal et 8 lames pour le bois.



Une idée qui fait son chemin...
Celle d'acheter votre
- AMERICAN
- REBEL
- AMBASSADOR
- JAVELIN

68
CHEZ
Model Auto Sales Inc.
Voyez un des vendeurs suivants
Messieurs
Claude Savoie,
Jos Toman,
Gaston DeGranpé,
Gerry St-Louis,
J. A. Sicotte

MODEL AUTO SALES INC.
ELIE GALARNEAU & FILS
propriétaire
La maison où la confiance règne avant tout
6995
boulevard
ST-LAURENT
Téléphone
272-5761

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Est-ce Arbour qui vend trop bon marché
ou si ce sont tous les autres qui vendent trop cher . . .

En effet, pour la plupart des accessoires courants que vous pouvez ajouter à toute Rambler achetée chez Arbour, vous avez, dans bien des cas, le choix de produits concurrentiels.

Et, de plus, le service est insurpassable et le prix en est même réduit. Désirez-vous une petite ou une grosse voiture ! Voyez ces deux exemples:

AMERICAN 1968
. . . l'auto de l'année



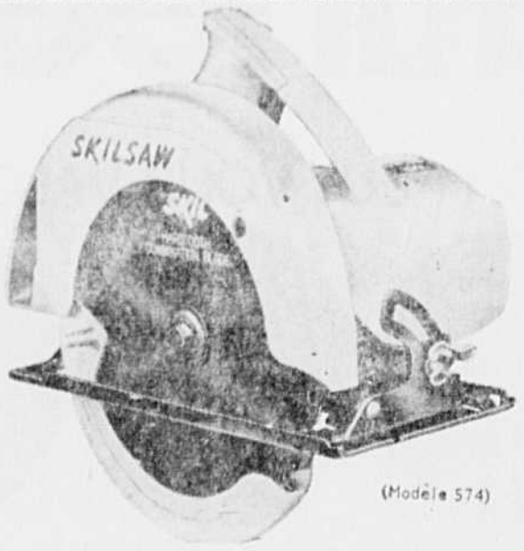
Cette année, l'American continue à offrir des avantages remarquables en élégance, tenue de route, économie, confort et sécurité.
Modèle illustré : $2356

La plus nouvelle ligne d'Amérique . . .
JAVELIN 1968



Voici le véritable achat pour ceux qui veulent une auto sport qui attirera des regards d'envie de tous les sportsmen de Montréal . . .
Conçue comme si l'argent n'entrait pas en ligne de compte.
TELLE QU'ILLUSTREE $2946.

On peut examiner dès maintenant tous les nouveaux modèles d'American Motors dans notre salle d'étalage. Faites la comparaison quant aux prix et au service et
VENEZ VOUS JOINDRE AU GROUPE DES ECONOMES CHEZ
Arbour AUTO LTEE
10300, BOUL. PIE-IX (angle Fleury) 323-4330



(Modèle 574)

NOUVELLE SCIE CIRCULAIRE
SKILSAW de 7¼"
Scie robuste à rendement supérieur ! Moteur protégé par un bouclier-protecteur antigrillage, permet de couper rapidement et efficacement bois, plastiques, panneaux pour murs, compositions, même les métaux. Profondeur de la coupe : 2⅜" à 90°, 1⅞" à 45°. Vous donne toutes les caractéristiques des fameuses Scies Skilsaw, telles que : embrayage Vari-torque, contrôles du biais et de la profondeur, tuyau d'échappement de la sciure, garde télescopique de la lame.
Rég. 49.95
SPECIAL
$39.95

GRAND SPECIAL DE LA SEMAINE
ARBORITE 1/16" x 4' x 8'
Avec leurs textures grenues, leurs motifs façon bois, leurs coloris pimpants et leurs marbres luxueux, les lamellés décoratifs Arborite s'harmonisent à tous les décors, à tous les styles.
$14.95

NOUVELLE SKIL SABLEUSE DE 3" SANS POUSSIERE



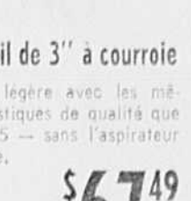
Modèle 595
Seulement
$87.70

AU PLUS BAS PRIX !
- De forme compacte, légère, avec puissant moteur de 5½ amp. pour un sablage plus rapide et plus aisé.
- Le gobe-poussière est partie intégrante de la sableuse — pas d'accessoires à brancher — un système qui aspire la poussière dan un sac et permet de sabler sur une surface propre.
- Sable contre les surfaces verticales, et atteint les recoins les plus difficiles d'accès.
- Changement rapide de courroie par simple ajustement d'un levier. Bouton de contrôle pour maintenir la courroie centrée sur les poulies.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★



Modèle très léger



Sable à ras



Nouvelle sableuse Skil de 3" à courroie
Extrêmement légère avec les mêmes caractéristiques de qualité que le modèle 595 — sans l'aspirateur gobe-poussière.
Modèle 594
Rég. $79.50
$67.49

CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION
HEURES D'AFFAIRES
Lundi, mardi, mercredi 7 h. a.m. à 6 h. p.m. Jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9 h. p.m.
GOINEAU ET BOUSQUET
164, boul. des laurentides pont-viau laval
STATIONNEMENT GRATUIT
Commandes téléphoniques acceptées
COMPOSEZ
667-9770

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	300	8¼	8¼	8¼
Alcan	1390	26¼	26½	26½
Algoma	000	21¾	21¼	21¼
Alliance	4000	8	8	8
Alcan 4¼	—	35	35	—
Alcan 2 p	—	37½	37½	—
Anglo CP p	500	16	16	16
Asbestos	100	22	22	22
Atl Sug	650	10¾	10¾	10¾
Bq CN	—	10¼	10½	—
Bq d'Epargne	300	10¼	10	10
Bq Imp C	2695	12¼	12	12
Bq Mont	768	11¾	11¾	11¾
Bq NE	400	13¾	13¾	13¾
Bq PC	300	9	9	9
Bq Roy	440	14¼	14¼	14¼
Bq Tor D	700	12¼	12¼	12¼
Bell Phone	1030	44¾	44¾	44¾
Brazil	330	13½	13½	13½
BA Oil	390	35¼	35¼	35¼
BC Forest	—	19¾	19¾	—
BC Phone	50	61	61	61
Brinco	700	345	345	345
CAE	2222	12	12	12
Cal Pow	150	23	23	23
Can Cem	203	37¾	37½	37½
Can Cem p	—	38	37½	—
CD Sugar	—	22½	22	—
Can Iron	—	20	20	—
Can Malt	—	24¼	24¼	—
CS L Pr	200	5	5	5
Brew	1220	7¼	7¼	7¼
Brew A	—	37½	37½	—
Chem w	100	345	345	343
C I L	—	16¼	16¼	—
CI POW	—	33	32¼	—
Marconi	350	6½	6½	6½
CPR	400	60¾	60½	60¾
CPR 4% Pr	4947	10½	10¼	10½
Cdn Tire A	—	25¼	25¼	—
Central Del	1600	19¼	19	19
Chemcell	1335	9	8¾	9
C Bath drts	110	500	500	500
Cominco	200	27¾	27¾	27¾
Cons Bath	625	29½	29	29½
Consu Glass	800	13¾	13¼	13¾
Corby A	100	33	33	33
Corby B	300	34	34	34
Corpex	400	6	6	6
Couvrette	400	5¼	5¼	5¼
Crain RL	—	47½	47	—
Cr Cork	50	105	105	105
Crush Int	—	10½	10½	—
Denault	—	9¾	9¾	—
Denison	225	81¼	81¼	81¼
Dist Seg	200	37	37	37
Dom Coal Pr	—	13¾	13½	—
Dom Fasco	—	21¼	21¼	—
Dosco	—	6¾	6¾	—
Dom Stores	500	17¼	17¼	17¼
Domtar	1475	11¾	11¾	11¾
Dom Text	640	21¼	20¾	20¾
Fam Play	375	37	36¾	36¾
F Collection	—	11½	11¾	—
Flintwood	—	21	21	—
Fraser	132	18¾	18¾	18¾
Freiman	—	7¾	7¾	—
Fc Pete	2000	730	720	725
Fulcrm Pr	3000	8¾	8¾	8¾
Glengair	400	220	220	220
GSR Can I	1000	12	12	12
GL Paper	500	20	19¾	19¾
Gdy Andy	200	7½	7½	7½
Harding A	—	13¾	13¾	—
Hawk Sid	100	305	305	305
Hollinger	325	25¼	25¼	25¼
Home A	1575	23¾	23	23¾
Home B	—	25¼	25	—
Hud Bay	125	59½	59¼	59¼
Husky Oil	400	20½	20½	20½
Husky D w	200	11¼	11	11
Imp Oil	6350	65	65	65
Imp Tob	165	12¾	12¾	12¾
Ind Accep	570	19¾	19¾	19¾
Inglis	—	11¾	11¾	—
Int Nickel	351	113¾	113¼	113¾
Int Util	1032	40¼	38¾	40¼
Int Util p	450	39½	39¾	39½
Jupiter PL	200	22	22	22
Jupiter PL w	—	10¼	10¼	—
Invest Gr A	1300	8½	8½	8½
Jamaica PS	600	18	17¾	18
Labatt	—	14¾	14¾	—
Labr Fin	—	460	460	—
Lewis	—	8¾	8¾	—
Loblaw A	400	7¼	7¼	7¼
Loeb M	500	14¼	14¼	14¼
MacMillan	—	25⅞	25⅞	—
Marit Tel	—	21¼	21¼	—
Massey F	200	19¾	19¾	19¾
Melchers	—	34	33	—
McAllister	200	11¼	11¼	11¼
Miron 6	—	480	480	—
Molson A	200	19½	19½	19½
Molson B	—	21½	21½	—
Mtl Trust	400	12¾	12¾	12¾
Moore Cp	1973	31	30¾	30¾
Nat Sea	—	6¾	6¾	—
NB Tel	717	14½	14¼	14½
NFLD Light	100	9¾	9¾	9¾
Noranda	155	52½	52¼	52½
North C Gas	—	11¾	11¾	—
NS LP	445	9¼	9¼	9¼
Oilvie	200	11¾	11¾	11¾
Pac Pete	1200	20¼	20¼	20¼
Penmans pr	—	100	100	—
Phillips C	—	58	58	—
Pow Corp	1800	9¼	9¼	9¼
Price	600	10¾	10¾	10¾
QN Gas	—	9	9	—
Que Phone	300	15½	15½	15½
Q Ph 4¼ pr	—	14¾	14¾	—
Reynolds pr	—	79¼	79¼	—
Rio Algom	1315	34¾	34¾	34¾
Rio Alg pr	750	94¼	94	94
Rolland A	—	7¼	7¼	—
Rolland Pr	—	82¾	82¾	—
Ronalds F	—	15½	15½	—
Royal Trust	1060	18¾	18½	18½
Scott LaS	—	31¼	31¼	—
Shell Can	275	29¼	29½	29⅞
Shop Save	100	13¾	13¾	13¾
Simpsons	—	34¾	34¼	—
Sogemines	400	15¼	15⅛	15⅛
SS Steel	—	8¼	8½	—
Steel Can	950	20¾	20¼	20⅛
Steinbg A	100	17¾	17¾	17¾
Texaco Can	200	29¼	29¼	29¼
T Grp (A)	—	7⅛	7⅛	—
Tr-C PL	—	28¼	28¼	—
Tr-C PL Pr	50	45¼	45¼	45¼
Tr Mt PL	—	19¾	19¾	—
Triad Oil	—	325	320	—
Trust G Pr	—	21¾	21¾	—
Un Auto "A"	—	18	18	—
Un Carbide	200	19¼	19¼	19¼
Un. Westburne	—	6¼	6¼	—
Versafood	100	10½	10½	10½
Walax	—	17	17	—
Walk GW	540	33	32⅞	32⅞
Weldwood	350	11¾	11¼	11¾
W Coast Tr	200	24¾	24¾	24¾
W Pac Pd	200	6	6	6
Weston (A)	200	17	17	17
Weston (B)	2000	19	19	19
Zeller's	50	33	33	33

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agnico	1500	46	46	46
Ajax	2000	11	11	11
Alscope	1050	219	212	212
Alsof	—	5	5	—
Amg B Bel	666	7	7	7
Ameranium	500	3	3	3
Am Metro Ent	4300	190	180	190
Anthonian	6000	8	8	8
Baker Tale	3000	28	28	28
Band-Ore	3000	14	14	14
Bateman	6000	7½	7	7
Beauce PI	8500	14	13½	13½
Bellechasse	—	14	11	—
Black River	1500	6½	6½	6½
Blue Bon	—	265	265	—
Bruce-Presto	2000	7	7	7
Bruneau	2000	17	17	17
Burnt Hill	23000	74	70	70
Camflo	1300	325	320	325
C Security A	—	250	235	—
Cannon Mines	—	16½	16	—
Carbec	2200	365	365	365
Cartier-Que	1000	7	7	7
Cassiar	—	17½	17½	—
Cassidy's	—	6¼	6¼	—
Chemalloy	3300	500	490	500
Chib Copper	—	5½	5½	—
Chipman	7000	7	7	—
Commodore	—	230	230	—
Commodore w	—	70	70	—
Cominga	1000	7	7	7
C Canorama	1500	15	13½	15
C Manitoba	9800	58	51	51
C Mogador	—	12	12	—
C New Pac	500	73	73	73
C Persh	500	15	15	15
CQ Smelt	1100	239	232	235
C Virginia	—	60	60	—
Corgemines	6200	65	63	65
Cr MG A	—	175	175	—
Crownbridge	2000	12	11	12
Credo	1000	30	30	30
Delta Elect	—	330	330	—
Devil's Elbow	1000	22	22	22
Dolsan	2500	12½	12	12
Dom Exp	2000	18	18	18
Dom Lease	—	20	18	—
D Oilcloth	—	12¼	12¼	—
Dumagami	—	40	40	—
Dumont	45500	25	21	22
Eagle Gold	8830	151	149	149
East Sull	—	540	540	—
East Vent	2000	12	12	12
Empire Min	—	11½	11	—
Fabi	—	450	430	—
Fiscal pr	3700	15	15	15
Fontana	—	4	4	—
Fontana	—	4	4	—
FT Reliance	2300	30	30	30
Futurity	1500	35	33	35
Ghislau	2500	6	6	6
Gilchrist	100	4 30	4 30	4 30
Glen Lake	—	225	216	—
Grissol	—	395	393	—
Guardian Min	1850	58	55	55
Gui-Por Ur	1000	28	28	28
Imbrex	100	5¾	5¼	5¼
Int Norvalie	1000	12½	12½	12¼
Inv Found	50	36	36	36
James Bay	14500	56	53	55
Keltic Mng	—	15	15	—
K Desmond	—	20	20	—
Kenting Av	300	22	21¾	22
Kiena	—	60	60	—
Kodiac Pet	1500	75	75	75
Laduboro	—	45	42½	—
L Dufault	200	10¾	10¾	10¾
Lemieux Cop	—	29	29	—
Lingside	—	6	6	—
Lithium	—	14	14	—
Louanna G	8000	24	23	23
Matachwn	13400	271	270	270
Merrill	32400	209	190	192
Midepsa	2000	253	245	245
M Mines	9000	17	15	17
Mistango	500	13	13	13
Moly Hill	—	7	7	—
Molyb	20700	220	175	220
Mt Pleasat	1500	12	12	12
Muscocho	1000	20	20	20
NA Vend	200	140	140	140
Nat Min	—	7½	7½	—
N Formq	—	4	4	—
N Glacier	6000	30	29½	30
N Costigan	—	31	31	—
NA Asbstos	—	3	3	—
NA Rare	5500	22	21	22
NW Canalk	—	6½	6½	—
Opem Ex	39000	34	32½	33
Patino	600	16	15¾	15¾
Pat Silver	500	24	24	24
Paudash	—	4	4	—
Peace Riv	—	750	700	—
Pennbec	500	9½	9½	9½
Peso S	1000	160	160	160
Phoenix O	—	335	335	—
Pine Ridge	1500	19	19	19
Pitt Gold	1000	5	5	5
Prime Potash	—	10	9½	—
Que Chib	18000	57	56	56
Q Cobalt	—	100	100	—
Q Indust M	3000	4	4	4
Rancheria	—	14	14	—
Ranger O	—	400	400	—
RA Pete "B"	300	100	100	100
Rusty L	1500	11	11	11
St-L Colum	3000	213	195	213
St Lucie Ex	1000	8	9	9
Select Fin	—	200	200	—
Shawining Mn	1000	35	35	35
Silver Reg	1500	13	13	13
Silver Sum	2000	13½	13½	13½
Silver T	300	36½	36½	36½
Sobeys (A)	—	8¼	8¼	—
S Dufault	34300	21½	20	20
Spartan Air	1100	115	110	115
Std Gold	—	15½	13½	—
Sturgeon	1000	55	55	55
Subeo	—	145	140	—
Superpack	—	9¾	9¼	—
Tache	500	8	8	8
Talisman	500	30	30	30
Tazin	3500	13	13	13
Terrex Mng	—	20	19	—
Titan	500	7	7	7
Trsterre	3500	17	16	16
Un Obalski	20220	148	145	146
Upton Copp	0100	35	31	31
V Der Hout	—	300	275	—
Wte Dufault	1000	21	21	21
Westairs	6500	18	17	17
Western M	—	295	295	—
West Hill	1500	28	28	28
West Tin	11000	19	18	18
Wisconsin	6125	26	25	26

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Bowaters Mersey Pr (5½% priv.)	$0.68¾ tr.	1- 1-68	8-12-67
Can. Hydrocarbons (A 5½% priv.)	$0.27½ tr.	29-12-67	15-12-67
Centennial Mortgage	$0.03 tr.	15-11-67	1-11-67
Guaranty Co. of N.A.	$0.30 int.	15-11-67	2-11-67
Guaranty Trust Co. of Can.	$0.11¼ tr.	15- 1-68	31-12-67
Corby Distillery Ltd. "A" (x).	$0.50 sa.	1-12-67	10-11-67
id. "B" (x).	$0.50 sa.	1-12-67	10-11-67
General Dynamics (en arg. amér.)	$0.25 tr.	11-12-67	10-11-67
Macmillan Bloedel	$0.30 tr.	15-12-67	15-11-67
Massey-Ferguson	$0.25 tr.	5-12-67	17-11-67
Weston George Ltd (4½% priv.)	$1.12½ tr.	1-12-67	10-11-67
id. (6% priv.)	$1.50 tr.	1-12-67	10-11-67
id. ("A" & "B")	$0.18¾ tr.	1- 1-68	8-12-67

(x) Avec un boni de $1.10 par action sur les actions "A" avec droit de vote, et sur les "B" sans droit de vote.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
3¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅜
1er oct.	1968	99¼	99¼
3¾ 1er oct.	1969	99½	100
1er juin	1971	95¾	96¾
1er juillet	1970	97½	98
1er sept.	1972	91¼	92¼
1er oct.	1973	92¾	93¾
½ 1er oct.	1975	94	95
½ 1er juin	1976	79	80
½ 1er oct	1980	92	93
½ 1er sept.	1983	79½	80½
¼ 1er mai	1990	86½	87½
¾ 1er sept.	1992	93½	94½
½ 1er oct	1969	99	99½
CNR 5½ 15 dec.	1971	96½	97½
CNR 3¾ 15 sept.	1969	94¼	94¾
CNR 1er fev. 4	1981	76	77
CNR 5¾ 1er jan.	1985	92	93
CNR 1er oct.	1937	83	84
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 av.	1991	82½	84½
A Hy 6¾ 1er oct.	1986	89½	91½
AB 6¼ 15 nov.	1991	86½	87½
Ont Hy 6 15 juil.	1988	90½	91½
Ont 5¾ 1er mars	1986	88	89
Que 6½ 1er oct.	1978	92	93
Que 6½ 1er oct.	1991	90	91
Que Hy 6 15 oct.	1979	87	88
Sask Hy 6 15 juil.	1990	84	85
Terr 6¼ 1er juin	1991	86	87
Sask 6¼ 1er¼oct.	1986	90½	91½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	90	91
Mncv 5½ 15 dec.	1980	83½	85
Tor M 6½ 1er nov.	1986	90	92
CONVERTIBLES			
Can Utilities 5¾	1977	130	—
Can Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Trac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1789	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98¼	99¼
Alum of C 4½	1973	87½	89½
Alg Steel 5¼	1978	85	87
BA Oil 5¼	1977	82½	84½
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 5¾	1975	79	81
CB Alm 5¼	1980	87½	89½
CPR 5	1953	79	81
CR Foncier 5¾	1985	80	82
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtar 6¼	1987	91½	93½
Eaton Acc 5¾	985	83½	85½
Imp Oil 6¼	1987	95	97
Ind Accp 6¼	1984	94	96
Roy T Mort 6	1975	89	91
Roynat 6½	1981	87	89
Shell Oil 5¾	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	89	91
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¼	1987	91	93
Woodward 5¼	1985	84	86
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas T 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	86	—
Bell Tel 6¾	1978	92½	—
Bell Tel 5½	1982	84½	—
Bell Tel 5¼	1984	86	—
Bell Tel 3¾	1979	74	75
Bell Tel 6¼	1987	89½	—
Bell Tel 6¾	1992	95½	97½
Brazilian 4½	1970	94	—
Bowater Pw 3¾	1980	74	76
BC Telephone 6¾	1991	88	89
Calgary Pow 5¾	1982	90	—
Cdn Elec 4	1968	97½	—
Cdn West NG 5¾	1983	83	—
Consumer G 5¼	1984	86	88
Cons Gs 5	1978	83	85
Gs Lakes P 5¾	1977	88	90
Lakeland NG 6	1982	79	—
Marit Elect 5¾	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1971	88¾	—
Northwr Ut 5¾	1988	82	—
N Ont NG 5¾	1982	82	—
Northern Tel 5¼	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	94	96
Que NG 6	1988	82	84
Que Tel 7	1989	96	—
TC Pipeline 585	1987	80	82
Union G 5½	1977	86	88
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	84	85
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	83	85
Steinbergs Shop 6	1984	89	91

fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, $1.15 à $2; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4 le boisseau.

Betteraves : .35 à .50 la douzaine de paquets; $1.25 à $1.50 les 50 lb.

Brocolis : $2 la doz.

Carottes : .60 à .75 la doz. de paquets; $1.25 à $1.50 les 50 livres; $1.75 pour 24 cellos de 2 livres.

Chicorée-escarole : $1.25 la douz.

Céleri : $3 à $4 le cageot de 2 doz.

Citrouilles : $1.50 à $3 la doz.

Choux verts : .75 à .80 la doz.

Choux rouges : $1.50 pour 18; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la doz.

Choux de Bruxelles : $3.75 pour 16 pintes.

Choux-fleurs : $1.50 à $1.75 la doz.

Epinards : $2 le boisseau.

Hubbard : $2 le boisseau.

Laitue : frisée, $2.50 la boîte de 18; Boston, $1.50 le cageot de 18; Iceberg, $2 le cageot de 18; Romaine, $1.25 le cageot de 18.

Marreau : $1.50 la doz.

Oignons : jaunes, $2 les 50 lbs; rouges, $2.25; jaunes moyens, $1.50, petits, .40 pour 10 livres.

Pommes de terre : $1.15 à $1.25 les 50 lbs; lavée, $1.50 le boisseau de 50 livres.

Panais : $2.50 à $3.50 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Persil : .50 à .60 la doz.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Radis : .75 à .80 la doz. de paquets; $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga : $1.25 à $1.75 les 50 livres, no 2 $1.25 les 50 livres, $1.75 le minot.

Salsifis : $1.75 la doz.

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix des bestiaux sont stables et plus élevés cette semaine aux marchés de Montréal. La demande est assez bonne et les transactions passablement nombreuses.

Les arrivages : 1,885 bêtes à cornes, 1,557 veaux, 361 porcs et 38 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** de choix ont rapporté de $30 à $30.50, les bons de $27 à $29.50, les moyens de $24.60 à $26, les communs valaient de $17 à $24.25.

Les bonnes **vaches** ont rapporté entre $19 et $20, les moyennes de $17.50 à $18.75, les communes de $15.50 à $17.25, les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie de $10.50 à $15.

Les **génisses** moyennes se sont vendues entre $20.50 et $21, les communes de $16 à $20.50.

Les bons **boeufs** se sont vendus de $21.50 à $23, les communs et les moyens de $15 à $21.25.

Les **veaux** de bonne catégorie ont rapporté de $37 à $42, les moyens entre $29.50 et $36, les communs de $16 à $29.50.

Les **porcs** de catégorie A se vendaient de $27.25 à $28 et les truies de $16.50 à $18.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.19 à l'achat et $35.21 à la vente.

Prix de l'once d'or troyes sur le marché londonien des lingots : 252 shillings 11¼ pence, soit $35.19 37-100.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 40.80 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 139.80.

du parquet de la bourse

Tendance inégale du marché à Montréal

La tendance s'infléchit légèrement aujourd'hui à la **Bourse de Montréal** au milieu d'une séance plus ou moins active.

Les baisses et les hausses restent à peu près également partagées et en général étroites.

Parmi les changements les plus importants, Denison Mines baisse de 2¼ à 81¼ et les actions privilégiées de International Utilities gagnent 1⅛ à 39½ et les actions ordinaires ⅞ également à 39½.

Ailleurs sur la liste, Inco gagne ⅝ à 113⅜, CAE ¼ à 12, et Union Carbide ½ à 19¼. Royal Trust perd ¾ à 18½, Montreal Trust ⅛ à un minimum de 12⅝, Alcan ¼ à 26½ de même que la banque de Commerce à 12¼. Home Oil gagne ½ à 23¼.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Dumont gagne .02 à 24 cents et Molybdenite .39 à $2, Merrill perd .03 à 1.95, Burnt Hill .04 à .70, South Dufault .02 à .20 et St. Lawrence Columbium 5 cents à $1.95.

* * *

A **Toronto**, le marché est modérément actif et sa tendance est mixte.

Levy Industries gagne ¾ à 30 et Jefferson Lake ⅝ à 60⅜. Famous Players, Moore Corp. et Corby progressent de ½ chacun. Canadian Utilities baisse de 1½ à 39½. Walker perd ½ et Cominco ⅛.

Parmi les cuprifères et les pétroles de l'ouest, Roman Corp. perd ⅝ à 27¼ et Granisle gagne 50 cents à 8.15. Scurry-Rainbow qui a gagné d'achats émanant de New York, hier 5¼ points, sous la pression continue de s'élever de ¾ à 41¼.

Aux spéculatives, Cochenour-Williams gagne 16 cents à 1.52, Vascan 50 à $4. et Midrim 9 à 1.20. Grandroy perd 10 cents à 96 cents et D'Eldona 7 à 74 cents.

* * *

Wall Street cet après-midi continue de progresser modérément dans une atmosphère assez active, mais prudente.

Dès le début de la séance le marché a continué de progresser à la suite de la hausse accentuée qui a été enregistrée mercredi par le groupe des "glamour stocks", valeurs passablement spéculatives.

Les hausses l'emportent sur les baisses par environ 3 contre 2 et à midi l'indice des industrielles Dow Jones s'inscrit à 888.58, en hausse de 1.85.

La moyenne des 60 titres clé de la Presse Associée s'élève de .5 à 321.1.

Un bon nombre de ces titres spéculatifs qui ont enregistré des gains considérables mercredi se replient sous la pression des prises de bénéfices.

* * *

LONDRES — La hausse rapide de la cote des industriels au Stock Exchange est ralentie en cours de séance par la publication des résultats intérimaires décevants de Courtaulds. L'indice du Financial Times qui, ce matin, avait atteint un nouveau record de 400.3 se tasse un peu pour s'inscrire à 399.8 à 14.45, en hausse toutefois de 0.8 point sur la veille, les autres textiles sont bien disposées et accusent de légers progrès.

* * *

PARIS — La tendance est toujours assez irrégulière cet après-midi bien que les points de hausse soient plus nombreux qu'hier. Les affaires semblent cependant progresser et une plus grande animation règne dans les couloirs de la Bourse.

La tension au Moyen-Orient continue toutefois à faire l'objet de tous les commentaires.

Les valeurs pétrolières ratrappent néanmoins leurs pertes d'hier, ce qui est un indice favorable. Les professionnels font toujours preuve de prudence et les acheteurs se montrent encore hésitants. Le volume des affaires ne devrait donc pas enregistrer de grandes variations par rapport à hier.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	12
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amat Mng	—	5
Americ	—	23
Amer Chib	5	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bla Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	1 15	1 25
Clearwater	—	25
Clero	15	20
Columbia River	60	65
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	75	80
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	69	79
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	45	48
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Que Expl	20	25
Olympius	—	25
Oklend	1	2
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	38	48
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	7	10
Kewogama	3	5
Kukatush	7½	8½
Lake Beaver	18	21
Leeds Metal	5	10
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	23	33
Mt. Cartier	35	41
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	10	20
Molybia	20	25
Naganta	12	—
Nat Malartic	1 15	1 25
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	5½	8½
New Baska	15	20
New Insco	17	22
New Lorie	7	9
Golstar	5	10
Grt Lakes Nickel	3 90	4 10
Hucamp	40	50
Independant	5	7
New Miller	5	8
Quejo	3	6
Ran Lux	—	25
Rand Mal	2	4
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	—	20
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	90	1 00
Timrod	10	—
Waco Pete	7	10
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11½	12½
Chartered Credit	2½	3
Corpex W.	—	0 50
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	24	25
East C Sav	5	6
Grenache	2 50	3 00
Ind Life	17½	19
Income	6½	7½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	44	46
Monarch Life	65	75
NS

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Achetez les vôtres— au comptant ou par versements— à la

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Selon le journaliste américain Arthur D. Morse

Par son apathie, Washington a laissé mourir des milliers de Juifs traqués par les Nazis

NEW YORK. (AFP) — Un journaliste américain accuse, dans un livre qui paraîtra en février, le gouvernement du président Franklin D. Roosevelt d'avoir fait preuve d'indifférence au moment de l'extermination des Juifs en Europe et, de ce fait, d'avoir laissé inutilement mourir des milliers de victimes qui auraient pu être sauvées.

Ce livre : "Pendant que six millions mouraient, une chronique de l'apathie américaine", écrit par M. Arthur D. Morse, un ancien directeur des services de nouvelles de la chaîne de radio-télévision C.B.S. (Columbia Broadcasting System) aujourd'hui directeur de l'Institut international de radiodiffusion en Allemagne, fait l'objet d'un long article du "New York Times" de mardi.

Il a fallu à M. Morse trois ans de recherches dans les archives secrètes du secrétariat d'Etat et des gouvernements britannique, suisse et suédois pour réunir la documentation nécessaire à son ouvrage de 448 pages dont la grande revue "Look" publiera des extraits à partir de la semaine prochaine.

M. Morse reproche notamment à l'administration Roosevelt sa carence et son silence à l'époque de la persécution nazie des Juifs et la mauvaise volonté mise par le Congrès à assouplir les lois sur l'immigration pour permettre à de nombreux Juifs de se refugier aux Etats-Unis.

Documents secrets

L'auteur cite des documents restés secrets jusqu'à ce jour pour étayer ses accusations :

Le 1er août 1942, M. Gerhart Riegner, représentant en Suisse du Congrès juif mondial, qui avait déjà signalé à Washington le massacre de 700,000 Juifs en Pologne, informait le consulat des Etats-Unis à Genève qu'Hitler avait décrété l'extermination de tous les Juifs en Europe. Il demandait aux officiels américains de transmettre de toute urgence un rapport complet qu'il avait préparé au rabbin Stephen S. Wise, président du Conseil juif américain.

Le secrétariat d'Etat se montra incrédule et ne remit pas le rapport au rabbin Wise qui en apprit toutefois la teneur trois semaines plus tard par l'entremise du Foreign Office.

Le rabbin Wise alla voir M. Summer Welles, le sous-secrétaire d'Etat, pour lui demander des explications. M. Welles, qui avait lui-même décidé de la suppression du rapport de M. Riegner, lui demanda de ne pas en parler jusqu'à ce que le secrétariat d'Etat ait pu vérifier officiellement l'ordre d'extermination.

Ce n'est qu'au mois de novembre que M. Welles rappela le rabbin Wise pour lui dire que les pires craintes de M. Riegner étaient fondées. Le président Roosevelt, dit-il, avait accepté d'inclure les Etats-Unis dans la Commission alliée des crimes de guerre ce qui empêcherait, dans une certaine mesure, croyait-il, d'ultérieures atrocités.

Incurie à Washington

Mais, ajoute l'auteur, l'on ne dit jamais au rabbin Wise ou au public américain, que la Grande-Bretagne avait presque failli annoncer la création de la commission sans la participation des Etats-Unis parce que Washington avait été incapable d'énoncer clairement sa position pendant plus de deux mois.

Un autre document secret, découvert par M. Morse, jette une certaine lumière sur ce triste épisode.

Le 16 janvier 1944, M. Henry Morgenthau, secrétaire au Trésor, envoya un mémorandum confidentiel au président Roosevelt critiquant sévèrement le secrétariat d'Etat pour avoir relégué dans l'oubli pendant cinq mois une suggestion pour la sauvegarde de milliers de Juifs en France et en Roumanie.

M. Morgenthau disait ensuite, en substance, qu'un nombre important d'organisations et de personnes, dotées d'un sens de responsabilité, étaient à présent convaincues que l'antisémitisme plutôt que l'incompétence régnait en maître au sein du secrétariat d'Etat.

Quelques jours plus tard, le président Roosevelt créa le Conseil des réfugiés de guerre qui commença à s'occuper directement du sort des victimes du nazisme.

rien comme l'assurance-épargnes de L'Excelsior

pour atteindre l'indépendance financière

Il en coûte peu pour s'épargner bien des soucis financiers . . . surtout quand on est jeune. Les polices d'assurance-vie *personnelle permanente* de L'EXCELSIOR vous aident à construire votre "nid" petit à petit tout en vous protégeant. Communiquez dès aujourd'hui avec votre représentant de L'EXCELSIOR : *l'homme que vous avez avantage à connaître.*

L'EXCELSIOR, *Compagnie d'Assurance Vie*

Callosités

Pour soulager les callosités, douleurs cuisantes, sensibilité de la plante des pieds, et pour faire disparaître les callosités, portez ces coussinets plantaires souples et confortables.

Dr Scholl's Zino-pads

Les écoles de Boston traitent les élèves noirs comme du bétail

— un ex-professeur

WASHINGTON (AFP) — Dans les écoles de Boston où les enfants noirs sont battus à coups de verges et de bâtons en violation de toutes les règles, on enseigne la violence, la haine et le manque de toute humanité, a déclaré hier devant une sous-commission sénatoriale, un blanc, M. Jonathan Kozol, ancien professeur dans une école primaire du ghetto noir de Boston.

M. Kozol, qui fut d'ailleurs expulsé de cette école pour en avoir critiqué la direction, a ajouté que les enfants noirs étaient quotidiennement rassemblés comme du bétail avant et après les cours sous la garde de professeurs brandissant des cannes de bambou et que, de plus, ils étaient battus pour la moindre des erreurs ou la moindre des désobéissances. Il a



M. JONATHAN KOZOL
..."une mort précoce"

d'autre part déclaré que d'après les renseignements que lui avaient fournis de nombreuses familles noires de Boston, il en était de même dans plusieurs écoles de cette ville.

M. Kozol est l'auteur d'un livre sur la situation dans les écoles de Boston intitulé : "Une mort précoce : la destruction du coeur et de l'esprit des enfants noirs dans les écoles publiques de Boston" (Death at an early age : the destruction of the hearts and minds of negro children in the Boston public schools).

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE

Ce que vous exigez d'un vêtement de base

SVELTESSE DE LIGNES ET LIBERTÉ DE MOUVEMENTS...

avec Gossard



Oui, Gossard répond à toutes vos exigences et mieux encore ! Ils sont confortables tant au point de vue confort qu'élégance et, avez-vous remarqué leurs bas prix intéressants ?

A. **Soutien-gorge court Gossard.** Bonnets coussinés Kodel*. Bretelles lingerie réglables. Il est lavable. Choix de tons blanc ou noir. Bonnets A et B 32 à 36. **Ch.** 6.50

B. **Gaine "Answerette" de Gossard.** Insertions en diagonale pour une ligne amincissante. Dos naturel. Puissant filet nylon et Lycra**, 420 deniers. Lavable. Choix de blanc ou noir. Tailles P.M.G. et T.G. **Ch.** S10

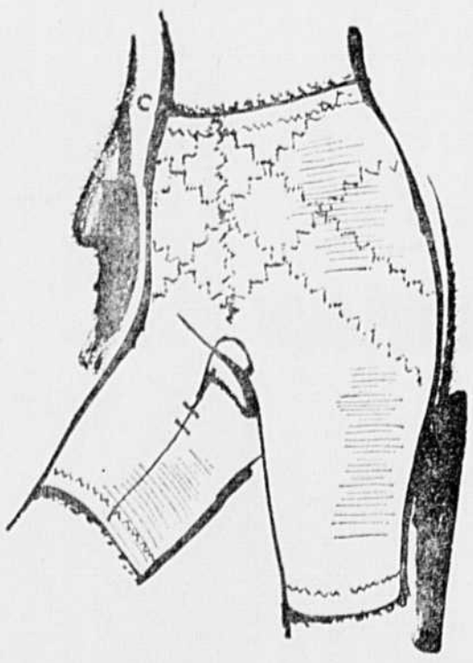
C. **Gaine-culotte "Answerette" de Gossard.** Jambes longues, modèle proportionné. Insertions en diagonale pour plus de sveltesse. Puissant filet nylon et Lycra**, 420 deniers. Lavable. Tons blanc ou noir. Tailles P.M.G. et T.G. **Ch.** S13

* Marque déposée.

** Marque déposée DuPont pour sa fibre spandex.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
842-7221

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

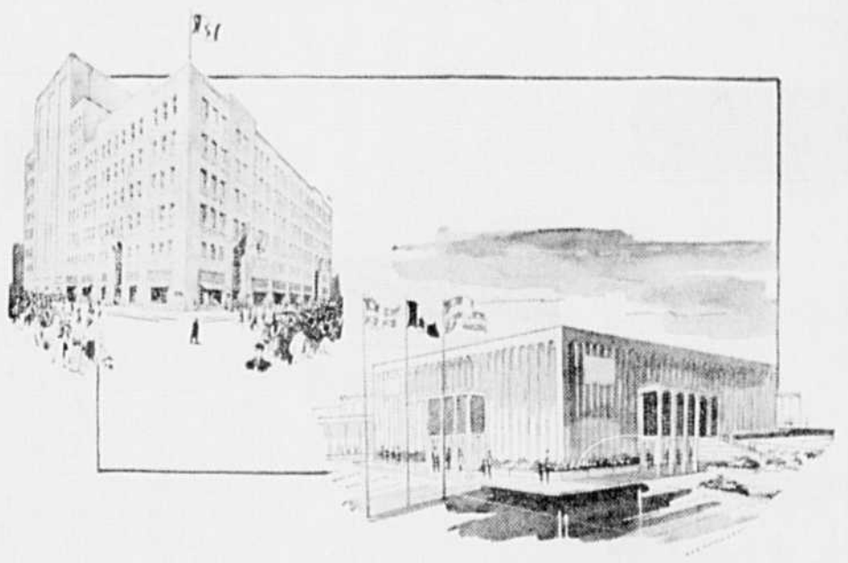


Ne manquez pas de venir rencontrer

Mlle C. LeCLAIRE

Conseillère en vêtements de base "Gossard". Elle sera à ce rayon, chez Simpson en ville seulement, jusqu'au vendredi 27 octobre où elle pourra guider le choix de vos achats.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



Que ferez-vous après l'Expo?
SIMPSON À BESOIN DE PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE

L'année qui vient sera très occupée pour Simpson . . .
Ventes d'hiver, ventes de Noël, ventes de printemps

N'ATTENDEZ PAS – FAITES VOTRE DEMANDE AUJOURD'HUI
pour un emploi dans la vente ou dans les bureaux.

Vous nous direz quel travail vous aimeriez faire et nous en discuterons avec vous.

LE MAGASIN SIMPSON A VILLE D'ANJOU
sera inauguré durant la mi-été 1968

Ceci créera d'excellentes situations dans tous les rayons.



FAITES PARTIE DE SIMPSON DES MAINTENANT AFIN D'ETRE PRETS POUR UNE SITUATION D'AVENIR LORSQUE NOUS OUVRIRONS CE NOUVEAU MAGASIN.

LES BENEFICES AUX EMPLOYES COMPRENNENT

- Semaine de 5 jours
- Vacances payées
- Plan médical important
- Généreux escompte sur achats
- Plan de participation aux bénéfices
- Conditions de travail agréables

Faire votre demande en personne au :
BUREAU DU PERSONNEL SIMPSON
au 7e étage, 977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Nouvelle impasse chez Ford

DETROIT (UPI) — L'impasse qui subsiste sur certains points locaux de litiges est cause que les quelque 95 usines Ford aux Etats-Unis sont demeurées encore inactives aujourd'hui malgré le fait que les 160,000 grévistes se soient prononcés à une majorité écrasante en faveur du nouveau contrat signé avec la compagnie hier.

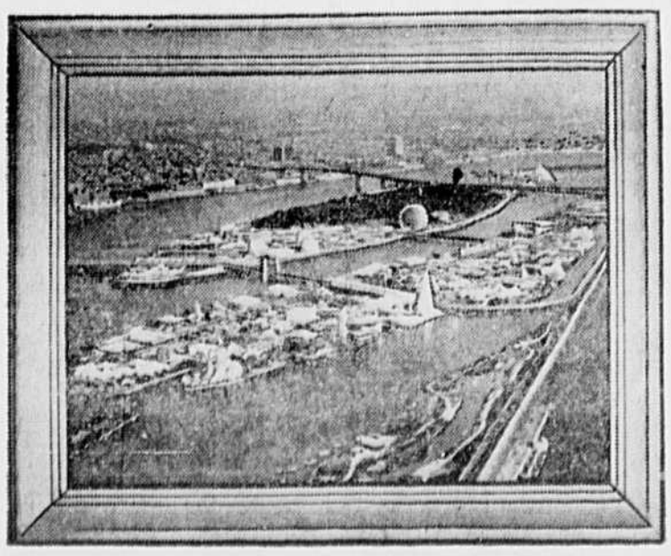
Des litiges subsistent au sein de 31 unions ce qui immobilise 17 usines d'assemblage, trois ateliers de moteurs et trois des quatre ateliers d'estampillage. La paralysie de ces usines-clé empêche la reprise des opérations ce qui fait que Ford perd aujourd'hui sa 50ème journée de production.

L'annonce de la ratification par les syndiqués de l'entente signée par les dirigeants syndicaux et les représentants patronaux est intervenue à 10 heures hier soir, 49ième journée de la grève contre le deuxième des "trois grands" de l'industrie automobile américaine.

"L'entente entre les parties a été ratifiée par les travailleurs de toutes les usines de "Ford" situées dans l'Etat du Michigan. Des majorités se sont dégagées en faveur de l'entente tant chez les travailleurs spécialisés que chez les autres", a précisé M. Reuther.

La grève n'est pas officiellement terminée et l'on ne sait pas à quel moment les travailleurs de "Ford" commenceront à retourner au travail.

"Certaines sections syndicales sont aux prises avec des problèmes qui leur sont propres. Elles ont reçu des instructions pour négocier à plein temps en vue d'en arriver à une entente avec la compagnie le plus tôt possible", a dit M. Reuther. La direction du syndicat général a promis toute sa collaboration à ces sections dans leurs tentatives en vue d'en arriver à un règlement rapide de problèmes qui ont un caractère particulier".



Une suggestion cadeau de Noël

JOLIE PHOTO DE L'EXPO . . . ENCADREE !

Spécial 5.98 ch.

Un cadeau apprécié tout en étant un souvenir inoubliable de notre Expo '67 ! . . . Cette photo en couleurs de l'Expo vous donnera également un aperçu de notre grande Métropole et vous rappellera sans doute des moments agréables !... Elle est placée dans un cadre en chêne naturel avec une vitre ! . . . Achetez-la et faites-en cadeau à des amis ou à des parents ou même pour vous ! . . .

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

Délai de livraison 10 jours pour l'encadrement

SIMPSON — Galerie de Tableaux (743) au sixième. Aussi à Fairview

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLARD (Gérald) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 4 ans 3 mois, est décédé Gérald Allard, enfant de M. André Allard et de Thérèse Belanger, demeurant 84 rue St-Louis, Terrebonne. La cérémonie des adieux aura lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où la cérémonie sera célébrée à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALDASSARE (Luigi) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Luigi Baldassare, époux d'Elena Projetti; père d'Antonio, Alberto, Carlo, Mme Gilles Trudel (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Juliette) — Subitement, à Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Albert Barbeau, née Juliette Richer; demeurant 5484, Cartier; mère de Denise (Mme Alexandre Kilanowsky), Gilles, époux de Géraldine Jenner, Paul-André, époux de Lise Beauchamp. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARETTE (Léda) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Barette, née Léda Petit demeurant 8131, ave De La Seine, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4223, rue Papineau
pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 11 hrs 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Jeanne-d'Arc) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Jean-Paul Bastien, née Jeanne-d'Arc Vanier, demeurant à 2510, boulevard Gouin est. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Me Gérard) — Accidentellement, à Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Me Gérard Beaudoin, ancien de l'externat classique Ste-Croix, membre de la chambre des notaires, directeur de la Caisse populaire Saint-Denis, notaire du Conseil de la Fabrique Saint-Denis, membre de l'équipe des foyers feu et joie, membre de l'association professionnel du Plateau Mont-Royal, époux de Carmen Dubrûle, père d'Isabelle, Francine, Mireille et Suzanne. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Emma Guay-Beaudoin, ses frères, Robert, C.A., Michel, sa soeur Mme Fernand Brière (Thérèse), sa belle-soeur Gisèle Lachapelle et son beau-frère Fernand Brière. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Fabien, 6455 de Renty, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Réal) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Réal Bernier, ancien combattant, fils de feu Louis Bernier, et de Marie-Rose Grenier; demeurant 2041, Mont-Royal est; frère d'Yolande (Mme Aimé Prégent), Gilles, Madeleine (Mme Marcel Dubuc), 1 belle-soeur, Rosette Noury. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Jeannine) — A Verdun, le 26 octobre 1967 à l'âge de 51 ans est décédée Mme René Bertrand née Jeannine Sénécal, demeurant 412, 1ère avenue, Verdun, mère de Richard et Robert,, soeur de Mario Sénécal, Pauline (Mme Jean Gougeon), et de Jean Sénécal. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3551, rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciement

GUILBERT (Jeannine) — La famille Laurent Guilbert, demeurant 8557, St-Laurent, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Jeannine Guilbert, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

DECES



ALCIDE LALONDE

A l'hôpital Grace Dart, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lalonde, époux de Delisca St-Onge, 3485, boul. Rosemont, père de Robert et de Mme Jean-Paul Guérin (Andrée). M. Lalonde était un ancien élève du collège de Rigaud, et membre des Chevaliers de Colomb, 3e degré Conseil Lafontaine. Il laisse dans le deuil, sa mère, Mme Robert Lalonde, et un frère, Armand. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, coin 11e Avenue, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix.
Pas d'intermédiaire.
11707 Pelletier
Montréal-Nord
324-2186
HARDWIN

BOISCLAIR (Camille) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Camille Boisclair, époux de Laurette Frappier, demeurant 3973 Adam. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUJOLD (Evelina) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Alphonse Bujold, née Evelina Babin, demeurant 1471 Davidson, Montréal 4. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est,
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Nativité de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Charles) — A Montréal, le 26 octobre 1967, à l'âge de 60 ans est décédé Charles Carrier, fils de feu Charles Carrier, et de feu Osina Maher. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (Marie) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donat Carrier, née Marie Bourget, demeurant chez son gendre M. Jacques Rivard, de la rue Hochelaga. Les funérailles collectives auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Armand) — A Verchères, le 24 octobre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Chagnon, époux en 1ères noces de Fabiola Robillard et en 2èmes noces de feu Berthe Théoret; demeurant autrefois au 4821, Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Ansélina) — A Verdun, le 24 octobre 1967, à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Hilaire Charlebois, née Angélina Parent, autrefois de Verdun, demeurant chez sa fille Mme L. Damboise, 59 rue Melrose, Delson. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Adélard) — A Montréal, le 23 octobre 1967 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Adélard Chartrand, époux de Lucienne Caron; demeurant à 4465, boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

COMTOIS (Roger) — A Mtl-Nord, le 24 octobre 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Roger Comtois, époux de Jeannine Levesque; demeurant à 11,083, Rome, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Marie) — A Montfort, le 24 octobre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Joseph Constantineau, née Marie Tassé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils &
Charles-Edouard Hébert
214, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église Paroissiale de Montfort, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANNACKER (Lawrence Charles) — A Montréal, le 24 octobre 1967, est décédé subitement Lawrence Charles Dannacker, époux de feu Florence Marie Clitheroe; père de Dorothy et Sandra; frère de Norman. Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon
Jos. C. Wray & Bro.
1234, rue de la Montagne
vendredi à 2 p.m. Inhumation au cimetière Montreal Memorial Park. Au lieu de fleurs, un don fait à la Société canadienne du cancer serait très apprécié.

DE BELLEFEUILLE (Oliva) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Oliva De Bellefeuille, fille de feu Raoul De Bellefeuille et de feu Almida Beaumont, soeur de Mme Maurice Belland (Yvette). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY (Germaine) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 25 octobre 1967, à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Roland Decary, née Germaine Richard, demeurant 14 rue Lamarche. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOEURS (Jean-Paul) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Paul Descoeurs, époux de Claire Taillefer, demeurant à 6878 Briand. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTEAUX (Albertine) — A Montréal, le 25 octobre 1967 à l'âge de 69 ans est décédée Albertine Lachapelle, épouse de Bruno Descôteaux, mère de Marcel et Rita (Mme Robert Demers). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORNIER (Fernand) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Fernand Dornier, époux d'Angeline Roberge. Père de Mme Paul Legoupil (Pierrette), Yvon, Mme Roland Loiselle (Jocelyne), et Alain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Serge) — Accidentellement, à Pointe-aux-Trembles, le 24 octobre 1967, à l'âge de 23 ans, est décédé Serge Dubé, fils de René Dubé et d'Eva Therrien; demeurant 68, rue Leveillée, St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Laurent) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Laurent Duguay, époux de Marie-Anne Dégarie; demeurant 5126, 17e Avenue, Rosemont; père de Mme Alban Cloutier (Françoise), Mme Donat Cloutier (Thérèse), Mme Claude Lapointe (Lucienne), Roland, René, Roger. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ème Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Annette) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roland Ethier, née Annette Blanchette, autrefois de Villeray. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Maurice, Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARMER (Aline) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Gaston Farmer, née Aline Poirier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
à Hudson
pour se rendre à l'église paroissiale d'Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURANT (Jeanne) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Ovila Fleurant, née Jeanne Larose. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Adelmard) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 24 octobre 1967, est décédé Adelmard Godin, époux de Blanche Gareau; demeurant 21, rue St-Paul frère de Marie-Jeanne (Mme Armand Roger), Sévère et Lucien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
107, rue Ste-Anne
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Gaétan) — A l'hôpital Sacré-Coeur, de Cartierville, le 24 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Gaétan Gougeon, époux de Marthe Blanchard; demeurant à 16, St-Stanislas. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Rita) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mlle Rita Joly, fille de feu Albert Joly et d'Irene Guilbault, demeurant à 4372, rue Clark. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Cordélia) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Ernest Juneau, née Cordélia Desrocher, mère de Laurette (Mme A. Joannette), Germaine (Mme A. Lecavalier), Claire (Mme A. Lincourt). Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Napoléon) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Napoléon Laberge; demeurant 817, rue Du Rosaire, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils
35, boul. Normand, Châteauguay
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, de Châteauguay, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Maria) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 86 ans 10 mois, est décédée Mme Lorion Lalonde, née Maria Lavigne, demeurant à 2154 Cuvilier, mère de Mme Antonio Valade (Fabiola), Antonio. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Alcide) — A l'hôpital Grace Dart, le 24 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lalonde, époux de Delisca St-Onge, demeurant 3485, boul. Rosemont; père de Robert et de Mme Jean-Paul Guérin (Andrée). Il laisse dans le deuil, sa mère Mme Robert Lalonde, et 1 frère, Armand. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e Avenue
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Marie-Reine) — A Jacques-Cartier, le 25 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Reine Brosseau, épouse de Pierre-Basile Lamarre; demeurant à 3430, chemin Chambly. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (Alphonsine) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Albert Lapalme, née Alphonsine Vézina, demeurant rue Marie-Anne. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4223, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Sarah) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 78 ans 6 mois est décédée Mme Louis-Paul Lapointe, née Sarah St-Louis, autrefois de Terrebonne, et maintenant demeurant à 6522-40e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 2 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Fernando) — A Montréal-Nord, le 25 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé Fernando Lavoie, époux d'Edna Greene; demeurant à 11,570, Des Violettes. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Claude) — Accidentellement à Repentigny, le 24 octobre 1967, à l'âge de 4 ans, est décédé Claude Lebrun, fils de Louis Lebrun, et de Pauline Bannon, demeurant 20 rue Bord de l'Eau, Repentigny. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
à 3 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où la cérémonie sera célébrée à 3 h. 30, et de là au cimetiere de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Yvonne) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Joseph Léonard, née Yvonne Gaze, demeurant à 2549 boul Rosemont, mère de Mme Albini Guévin (Fernande), Mme Paul Lavergne (Gilberte), Mme Roger Beaulne (Jacqueline), Jeanne-d'Arc, Murielle, Donatien et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse coin 11e ave,
Rosemont,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPIZI (Mario) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Mario Lepizi, époux d'Evangéline Landry. Père de Marie-Claire, Diane, Johanne. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Holy-Family, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESPERANCE (Paul-Emile) — A Verdun, le 24 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul-Emile Lespérance, fils de feu Edouard Lespérance, et de feu Elizabeth Griffin, demeurant 3386, rue Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, de l'Eglise, Verdun
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONAT (Jacques) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé Jacques Monat, époux de Cécile Savard. Il laisse dans le deuil sa fille Liette, sa mère Camilla Monat; 1 frère, André; 2 soeurs, Camille et Denise. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Edouard) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Edouard Monette, époux de feu Des Neiges Despaties; demeurant 239, Grande-Côte, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6239, boul. Monk
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE (Jérôme) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jérôme Morissette, époux d'Armanza Hould, demeurant à Gentilly. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L.-Gaston Gaudet,
à Gentilly,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Thérèse) — A Montréal, le 25 octobre 1967 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Wilfrid Ouimet, née Thérèse Roussin, demeurant 3407 Workman. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église paroissiale d'Alexandria, Ontario, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PACHEBAT (René) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé René Pachebat, fils de feu Marcel Pachebat et de feu Berthe Chateauneuf. Il laisse dans le deuil 1 soeur Marthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse coin 11e ave,
Rosemont,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PUECH (Candide) — A Yamaska, le 25 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Philemon Puech, née Candide Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Ponton
à Yamaska
pour se rendre à l'église paroissiale d'Yamaska, où le service sera célébré à 11 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIGAZIO (Angela Carolina) — A Montréal, le 23 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Augustin Rigazio, née Angela Carolina, Castaldo, demeurant à la paroisse Ste-Brigide. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3563, rue Papineau,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Marguerite) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Jacques Rivard, née Marguerite Carrier, mère de Jean-Pierre, de la rue Hochelaga. Les funérailles collectives auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHATILLA (Eddie) — A Montréal, le 25 octobre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Eddie Shatilla, époux de feu Nellie Saba, demeurant à 3480, boulevard Rosemont, frère de Peter, Mme Massad Rossy (Wadeah), Mme George Zakaib (Naify). Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église syrienne orthodoxe St-Nicolas où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYNNOTT (Albertine) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Albertine Synnott; demeurant 739, avenue Mitchell, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.
277, rue Ste-Anne, Varennes
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIEN (Mignonne) — A Saint-Leonard, le 24 octobre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Albert Therien, née Mignonne Picard, demeurant à 7945 Chamilly, Saint-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Gilbert où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Saint-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAUDRY (Adélard) — Subitement, à Ste-Thérèse, le 24 octobre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Adélard Vaudry, fils de Jean-Baptiste Vaudry et de Delphine Blais; demeurant à 347, Rang Ste-Marianne, Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILMOS (Anna) — A Montréal, le 24 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Anna Smolders, épouse de M. Armand Vilmos, demeurant 4476, Notre-Dame, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
3845, boul. St-Martin, Chomedey
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-Martin, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pas de trêve avec le parti libéral

— Daniel Johnson

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Union nationale n'est pas disposée à entreprendre des pourparlers avec le parti libéral en vue d'établir une trêve dans le domaine constitutionnel à cause de la position adoptée par ce parti lors de son congrès annuel.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, en commentant un éditorial publié dans l'organe de l'Union nationale, le journal "Le Temps".

L'éditorial faisait observer que les militants de l'Union nationale verraient d'un mauvais oeil une trêve entre l'Union nationale et le parti libéral à cause de la position ambiguë adoptée par ce parti lors de son congrès